TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 967

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 3 MAI 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

En Afghanistan

PLUSIEURS DIZAINES DE JEUNES GENS ONT ÉTÉ TUÉS A KABOUL AU COURS DE RÉCENTES MANIFESTATIONS ANTISOVIÉTIQUES

LIRE PAGE 32

La prise d'otages de l'ambassade d'Iran à Londres

L'arroseur arrosé

La prise d'otages dont l'ambassade à Londres de la République islamique d'Iran est le théâtre rappelle, à propos de la minorité arabe du Khouzistan, les revendications autonomistes formulées en Iran par d'autres provinces peuplées de Kurdes, de Turkmènes, de Balouches, au risque de faire éclater l'ancien « empire ». Elle attire en outre l'attention sur le rôle joué par l'Irak pour tenter de « déstabiliser » le gouvernement de Téhéran.

Le Khouzistan, ainsi baptisé par le chah, s'appelait traditionnellement Arabistan. En effet, cette province de 65 000 kilomètres carrés, qui occupe la partie orientale de l'ancienne Mésopotamie, est peuplée de près de 70 ou 80 % d'Arabes, dont beaucoup ont des parents de l'autre côté des 300 kilomètres de frontière commune avec l'Irak. C'est aussi une des régions les plus riches du pays sur le double plan agricole et pétrolier : elle compte, entre autres, Abadan, où se trouve la plus vaste raffinerie du monde, Ahwaz, un des principaux pôles industriels, et Khorramchahr, port vital pour l'approvisionnement de la nation.

Voyant ses aspirations durement réprimées sous l'ancien régime, la population arabe, dont la majorité a été volontairement maintenue dans l'analphabétisme par le pouvoir central, s'estime brimée par les « Farsi » (Persans). Aussi a-t-elle soutenu avec détermination la lutte contre la monarchie : c'est à Abadan qu'a eu lieu l'incendie du cinéma Rex, cause immédiate de la révolution islamique. La grève des ouvriers du pétrole fut pour sa part déterminante dans la chute de la dynastie. Espérant que l'imâm pratiquerait une politique plus « panislamique » que « paniranienne », le Khouzistan, sous l'égide de son chef spirituel l'ayatollah Choubair Khaghani, réclama du nouveau régime le respect de ses droits à l'autonomie culturelle.

Le mouvement, qui reflétait une aspiration authentique et légitime de la population, était, il est vrai, soutenu et encouragé par Bagdad, dont le régime baasiste à vocation laïque craignait que Téhéran n'incite les chiites d'Irak — 56 % de la population — à réclamer une réelle participation au pouvoir dont ils sont exclus, et même à provoquer des troubles. Voyant se multiplier les grèves, les sabotages et les manifestations de rue, le gouvernement de Téhéran, redoutant que l'autonomie ne débouche sur la sécession, chaussa les bottes de ses prédécesseurs : l'amiral Madani, gouverneur de la province, procéda, dès le mois de mai 1979, à une sévère répression qui fit des morts, des blessés et plus de cinq cents arrestations. Le régime de Bagdad n'a pas manqué d'en tirer profit.

La meilleure tactique de défense étant l'offensive, Bagdad n'a cessé d'apporter son soutien à tous les opposants au régime de Khomeiny, en particulier aux Kurdes et à des groupes d'Arabes qui se rassemblaient au sein de l'Organisation politique d'Arabistan, dirigée, entre autres, par le chef tribal Makki el-Fayçali. L'Irak accueille également le général Oveissy, qui s'acquit sous le régime du chah le surnom de « boucher de Téhéran », de même qu'il a abrité récemment une réunion à laquelle assistait l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar.

Une prise d'otages est-elle de nature à résoudre un problème aussi délicat que celui du Khouzistan ? Bien évidemment, non. Du moins pourrait-elle faire utilement réfléchir le gouvernement iranien, aujourd'hui dans le rôle de l'arroseur arrosé, sur la nature d'un procédé qu'il n'a toujours pas renoncé à utiliser contre les Etats-Unis.

Téhéran refuse le « chantage » et fait exécuter deux « meneurs » autonomistes au Khouzistan

Les négociations entre les autorités britanniques et les trois hommes armés qui détiennent, depuis mercredi, une vingtaine de diplomates à l'ambassade d'Iran de Londres, ont repris ce vendredi matin 2 mai. Elles paraissent toutefois sans espoir, d'autant plus que Téhéran a annoncé que deux « meneurs » iraniens du Khouzistan, reconnus coupables d'avoir provoqué des troubles sanglants le mois dernier à Ahwaz, avaient été exécutés ce vendredi matin, et que le procès d'un nombre indéterminé de personnes se poursuivait.

Jeudi, M. Ghotbzadeh, chef de la diplomatie iranienne, avait rejeté les conditions du commando et avait brandi la menace de graves représailles sur les détenus au Khouzistan « si une seule goutte de sang était versée » à Londres. Le chef de l'Etat, M. Bani Sadr, avait pour sa part refusé le « chantage », assurant que les Iraniens étaient prêts à accepter que les otages de Londres « deviennent des martyrs ».

Téhéran estime que Bagdad est à l'origine de l'opération de Londres, qui a été revendiquée par trois organisations politiques arabes iraniennes inconnues jusqu'à présent, dans des communiqués rendus publics dans la capitale irakienne, ce qui semble indiquer que les autorités de Bagdad considèrent avec une certaine bienveillance l'entreprise dirigée contre l'Iran.

De notre correspondant

Londres. — La prolongation de la prise d'otages à l'ambassade d'Iran devient embarrassante pour le gouvernement britannique et met à l'épreuve la patience des policiers obligés d'intervenir pour disperser plusieurs centaines d'étudiants arabes fanatisés partisans du régime khomeiniste et refusant de circuler. Instruites par l'expérience, les autorités policières ont choisi la technique de la temporisation, l'épreuve d'endurance, de préférence à l'assaut frontal que semble souhaiter le gouvernement iranien.

Le gouvernement de Téhéran a donné en effet son autorisation à l'entrée des forces policières britanniques dans le bâtiment et a souligné que *« la responsabilité du gouvernement de Londres était engagée »*.

Les auteurs du coup de main se sont identifiés rapidement comme des Iraniens du Khouzistan (1).

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

(1) Situé dans le sud-ouest de l'Iran, au fond du golfe Persique, le Khouzistan s'étend sur 65 000 kilomètres carrés. Il a, à l'ouest, 300 kilomètres de frontières avec l'Irak. Avec la découverte du pétrole, de grandes villes se sont développées depuis le début du siècle, notamment Ahwaz, Abadan, où se trouve la plus grande raffinerie du monde, et Koramchahr, le port d'Abadan.

La récession américaine

Les signes se multiplient d'un ralentissement de l'activité

La récession de l'économie américaine, annoncée depuis des mois, est-elle arrivée ? L'indice composite de l'actualité, qui est censé traduire l'évolution prévisible de l'économie, a baissé de 2,6 % en mars, après avoir fléchi les mois précédents (sauf en janvier). La récession, souhaitée par certains afin de freiner une forte inflation que soutenait un rythme vif d'achats des ménages, ne s'est par produite l'an dernier, contrairement à ce que prévoyaient un nombre respectable d'experts.

Les spécialistes de la Maison Blanche estiment qu'elle aura lieu cette année, mais qu'elle sera courte et modérée. Elle est redoutée à l'étranger, dans la mesure où les économies des pays industrialisés et de beaucoup d'autres dépendent en grande partie de la santé des Etats-Unis.

Jusqu'à présent, les informations d'outre-Atlantique étaient, sinon contradictoires, du moins divergentes. Encore faut-il rappeler, une nouvelle fois, que les statistiques américaines sont souvent soumises à de fortes révisions, qui peuvent même parfois en inverser la signification. Actuellement, les signes négatifs semblent l'emporter sur les autres. Même si le produit national brut a augmenté au cours du premier trimestre, l'économie serait au bord de la récession, si elle n'y est déjà entrée.

L'indice composite de l'activité, formé d'une dizaine d'éléments (durée du travail, taux des licenciements, cours des actions en bourse, permis de construire...) et qui est censé traduire l'évolution prévisible de la conjoncture, a baissé de 2,6 % en mars. Ce recul est le plus fort qui ait été enregistré depuis septembre 1974 (— 3 %), lors du début de la précédente récession. L'indice, qui avait diminué de 0,4 % seulement en février, a fléchi régulièrement depuis six mois (sauf en janvier, où il est resté stable).

Les commandes nouvelles passées aux entreprises industrielles ont de leur côté diminué de 0,9 % en mars, après avoir baissé de 0,5 % en février et, il est vrai, augmenté de 4,3 % en janvier. Il faut remonter à juillet 1979 pour constater un recul plus important (— 1,2 %). Les seules commandes de biens durables ont reculé de 3,3 %, alors que celles de biens non durables ont augmenté de 1,9 %.

En revanche — comme rien n'est d'une seule pièce dans l'économie américaine, — les fabricants de machines-outils ont, en mars également, enregistré des commandes en augmentation de 2,8 % sur février et de 5,3 % sur mars 1979.

M. B.

(Lire la suite page 29.)

POINT

« Droits de l'homme »

Quelque chose a régressé, jeudi 1er mai en France, par la volonté bête du gouvernement français. En interdisant les manifestations pacifiques qui devaient avoir lieu le 1er mai devant les ambassades d'Union soviétique et d'Argentine, M. Giscard d'Estaing et ceux qui le servent ont montré quel usage sélectif ils entendent faire des droits de l'homme : en parler beaucoup, mais interdire au commun des mortels de s'en trop mêler si cela doit porter quelque ombrage aux relations de la France avec tel ou tel Etat. Comme si les droits de l'homme pouvaient appartenir au déjà trop fameux domaine réservé.

En faisant matraquer les quelques dizaines de personnes qui s'étaient rassemblées jeudi matin à proximité de l'ambassade soviétique, M. Giscard d'Estaing et ceux qui le servent ont ajouté l'odieux à la tartufferie. N'avait-on pas autorisé M. Froment-Meurice, notre ambassadeur à Moscou, à honorer au même instant de sa présence la parade traditionnelle de la place Rouge, alors que la plupart des ambassadeurs occidentaux s'étaient, eux, abstenus pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan. Cet Afghanistan où, selon des sources indiennes, une soixantaine d'étudiants viennent d'être tués par des soldats soviétiques au cours de manifestations contre les forces d'occupation.

Que la France veuille « maintenir le contact » avec Moscou est une chose. Qu'elle fasse comme si rien ne s'était passé en Afghanistan — dont elle estime tout de même l'invasion comme étant « inacceptable » — en est une autre. Surtout après le refus de M. Gromyko, au cours de sa récente visite à Paris, de modifier en quoi que ce soit la thèse et les positions soviétiques sur cette affaire.

De la défense des droits de l'homme, on peut dire, comme de la révolution, qu'elle est un bloc.

(Lire nos informations p. 5.)

AU JOUR LE JOUR

Faire et dire

« Un Etat ne doit pas céder au chantage d'un petit groupe d'hommes violant le droit international ; on ne discute pas avec de vulgaires preneurs d'otages ; le gouvernement d'un pays où se produit une telle atteinte au principe sacré de la représentation diplomatique doit être considéré comme responsable de tout ce qui pourrait arriver aux ressortissants d'un autre pays indignement détenus dans leur ambassade. »

Non, ce n'est pas là un rappel pour mémoire du président Carter à l'intention des autorités iraniennes, mais les réactions toutes naturelles de Téhéran à la prise d'otages de l'ambassade d'Iran à Londres, et dont la dernière maxime pourrait être : « Ne faites pas ce que je fais, mais faites ce que je dis. »

Le seul ennui, c'est qu'à faire ce qu'on ne dit pas et à dire ce qu'on ne fait pas, on finit toujours par faire et par dire n'importe quoi.

BERNARD CHAPUIS.

Le Népal au seuil de la démocratie ?

Le royaume du Népal, choisit, ce vendredi 2 mai, par référendum, entre le système de représentation indirecte actuel, dit des panchayats, dans lequel les formations politiques sont interdites, et la mise en place d'un multipartisme. Cette consultation a été décidée après que de sanglantes émeutes, il y a un an, eurent montré l'existence d'un mouvement de contestation populaire visant à obtenir des réformes dans l'enseignement et l'établissement d'une véritable démocratie.

De notre envoyé spécial
PATRICK FRANCÈS

Katmandou. — Ce vendredi 2 mai, sept millions cent onze mille électeurs, dont, paraît-il, huit centenaires (1), sont donc invités à déposer dans les urnes un bulletin bicolore sur lequel ils auront apposé un sceau, en fonction de leur choix : sur la moitié jaune pour le Panchayat, sur la moitié bleue pour le multipartisme.

Les rues de la capitale, comme celles des villes et des villages de la vallée, sont barrées de banderoles jaunes ou bleues, tandis que les murs sont recouverts d'affiches où la caricature (moyen de communication privilégiée dans un pays qui compte plus de 80 % d'illettrés) tient une place très importante.

Côté bleu, de loin le plus actif, on y dénonce surtout le caractère corrompu du régime actuel et l'on procède, ici et là, aux symboliques funérailles de mannequins grassouillets représentant les dignitaires en place. *Côté jaune, on prédit, en cas de victoire du camp adverse, le chaos, l'anarchie et surtout la domination* étrangère, notamment soviétique. A noter qu'aucune de ces affiches ne s'attaque ni à la monarchie ni à la personne du roi.

A l'approche du jour « J » (le Rising Nepal, égrenait, à sa « une », les comptes à rebours du scrutin) l'atmosphère s'est quelque peu chargéa d'électricité. Des affrontements ont eu lieu, çà et là, entre les deux camps.

La police a souvent donné du *lathi* (long bâton de bambou), voire, parfois, ouvert le feu sur la foule. Au moins cinq personnes auraient été tuées au cours de la campagne. Dans la « vallée souriante des dieux », de tels incidents ont étonné et inquiété.

Incertitude et fierté

Avant le scrutin, deux sentiments dominaient. D'abord l'incertitude quant aux résultats de la consultation. Seule exception, au milieu de la perplexité générale : le verdict de trente et un astrologues réunis pour la circonstance à Katmandou, et selon lequel le régime en place recueillerait 55 % des suffrages...

Ensuite, et surtout, un incontestable sentiment de fierté. Dans l'entourage du roi on insiste sur l'impact international de ce qui est un peu considéré, au pays des alpinistes, comme une « première ». *« Nous donnons l'exemple de ce que peut faire un petit pays en voie de développement pour choisir son destin en dehors de toute ingérence étrangère et éviter des événements tels que ceux qui se sont produits en Afghanistan ou au Kampuchéa »*, entend-on dire.

Au pouvoir depuis dix-neuf ans, les partisans du Panchayat bénéficient, au départ, d'un avantage certain. Plus de cent mille militants, volontaires ou permanents, *« retranchés »*, selon une expression chère à l'opposition, sur le terrain, où ils contrôlent les principaux leviers de commande, notamment la plupart des chefs de village dont l'influence est considérable. Le soutien de la radio nationale, souvent le seul moyen de communication avec les populations des régions les plus reculées.

(Lire la suite page 4.)

(1) En 1979, la population du Népal était estimée à 13,7 millions d'habitants dont 96 % vivent dans des villages et des hameaux.

LES PREMIÈRES RENCONTRES DE FONTBLANCHE

Vivre et créer au pays

On n'arrivait pas tout à fait à y croire : qu'il fût possible d'aller à contre-courant des idées reçues en matière de cinéma, qu'un jour, *sans crier garde*, l'utopie devînt réalité. Tout semblait concourir à renvoyer aux calendes grecques le *rêve de René Allio et de ses amis* : la crise qui s'installe, l'enthousiasme tempéré des pouvoirs officiels, *la lenteur de la bureaucratie* parisienne — Paris, malgré tout, donne toujours le feu vert. Que le C.M.C.C. (Centre méditerranéen de création cinématographique) de Fontblanche existe, qu'on commence à y tripoter la pellicule comme des notions non reçues sur le cinéma, prouve la force d'une idée quand elle est portée par l'intelligence et la passion.

Quatre ans, explique Jacques Allaire, animateur socioculturel à Marseille, et administrateur du C.M.C.C., que René Allio est venu le trouver à propos de son nouveau film « Retour à Marseille ». Allio *pense déjà à ce que deviendra le* C.M.C.C. Jacques Allaire lui apporte une expérience précieuse, son contact direct avec un quartier populaire de Marseille, tout un univers de la violence et, en même temps, une autre conception de l'animation sociale : « On dessaisissait les gens de leur parole, *on n'arrivait pas à établir avec eux* de relation suivie. Or cette relation existait, une culture spécifique *n'était pas entendue, on se contentait* de la contrôler, de la récupérer. »

« Le *projet dans sa forme initiale*, poursuit Jacques Allaire, ce fut un grand espoir. Mais l'État freine pour diverses raisons. La région relève le défi fin 1978, début 1979. » La région seule avait voté un premier crédit de 700 000 F en 1978 pour l'aménagement et l'équipement du Centre, cette somme devait permettre d'obtenir le financement correspondant de la DATAR et du FIC (Fond d'intervention culturelle).

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 11.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LES SUICIDES DE JEUNES

Par Liliane Delwasse

Le Monde

idées

APOCALYPSE NOW ?

Crise économique et morale, guerres, attentats, prises d'otages, course aux armements, drames de la famine et des réfugiés, l'humanité décidément est bien malade. Le pessimisme des uns engendre le repli sur soi des autres. Mais la fin d'un monde n'est pas nécessairement la fin du monde...

La fin d'un monde n'est pas la fin du monde

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LA fin d'un monde n'est pas la fin du monde. Mais les hommes qui subissent la fin d'un monde, qui y éprouvent leur propre impuissance, sont rarement heureux, et moins encore créateurs. C'est qu'on ne crée bien que dans la certitude de la durée, dans la conviction de survivre. Ce qui légitime l'action, ce qui féconde la pensée, c'est la sublime illusion fondatrice, l'illusion qu'à travers la mort même nous allons vers la vie.

Je ne vois pas que nous puissions beaucoup éprouver cette illusion dans un monde qui, chaque jour davantage, me semble plus propre à nous déposséder qu'à nous faire exister. Pourtant, il n'est jamais absurde de se défendre. On lit ces temps-ci beaucoup de sottises sur l'Etat, rendu une fois de plus responsable de tous les maux des nations, de tout le manque à vivre des individus. Mais la légitimité de l'Etat, c'est la défense des sociétés, des collectivités dans ce qu'elles ont de spécifique, donc de créateur, c'est-à-dire en ce qu'elles sont, à un titre quelconque, civilisatrices.

Ceux qui imaginent se battre pour la liberté en prétendant abattre ce qui nous reste d'Etat servent des intérêts assez contraires à ceux qu'ils pensent servir. Parce que l'Etat leur apparaît inégal à sa tâche, à sa mission, ils se persuadent qu'à le détruire ils gagneront quelque chose. Mais il n'y a d'alternative réelle qu'entre l'Etat et l'anarchie — et l'anarchie, c'est mille tyrans au lieu d'un, et c'est moins à terme l'abaissement d'un pouvoir que la multiplication des pouvoirs. Ainsi, les énergies qui devraient s'employer à la réforme de l'Etat travaillent à le renforcer dans ce qu'il a de mauvais, par la légèreté de leur contestation.

Je sais bien que la réforme de l'Etat peut apparaître dérisoire en un temps d'extrême désespoir, en un temps où chacun se sent, se sait dépossédé. Mais il y a aussi beaucoup de complaisance dans ces désespérances : on se pleure parfois soi-même jusqu'à la manie ; et en fin de compte c'est par crainte d'agir qu'on n'agit plus, tout en se justifiant à ses propres yeux par de vaines contestations. Evoquant la ruine de Cluny, le philosophe Pierre Boudot écrit dans un bel essai : « *Ce dont je suis sûr, c'est qu'il faut aussi inverser le problème : la ruse de Dieu est de faire croire qu'il disparaît quand s'effondre son temple* (1). » La fin d'un monde n'est pas la fin du monde ; ce peut être même une occasion rare de rebâtir l'homme intérieur, mais aussi l'homme social qui en est la plus commune réplique.

Notre siècle n'est ni un siècle des âmes, comme le fut le dix-septième, ni un siècle des esprits, comme le fut le dix-huitième, ni un siècle des masques, comme le fut le dix-neuvième. Il passera peut-être pour avoir été le siècle des corps, sans la somptueuse audace, sans la vitalité de la Renaissance. C'est à ce titre qu'il bascule, à bout de lui-même. Malraux, en mourant, voyait venir une spiritualité nouvelle, il ne savait d'où, il ne savait quand. Aujourd'hui, les Occidentaux se tournent une fois de plus vers l'Asie, mais c'est en Occident que les bouddhistes viennent en retour fonder les monastères, ce qui marque bien la nécessité universelle d'être humble.

Georges Pompidou, aujourd'hui si décrié, et qui, certes, ne fut pas à l'abri de lui-même, écrivait dans *le Nœud gordien* : « *Le bonheur que nos ingénieurs préparent à l'homme de demain ressemble vraiment trop aux conditions de vie idéales pour animaux domestiqués. En vérité, l'avenir serait plutôt à Saint Louis, tel qu'on se l'imagine sous un chêne au milieu de son peuple, c'est-à-dire à des chefs ayant une foi, une morale, et répudiant l'absentéisme du cœur.* » Mais il citait aussi Paul Valéry disant : « *Toute politique implique quelque idée de l'homme.* » Et l'on peut ajouter que toute idée de l'homme implique une certaine politique, et que ceux qui à cet égard nient tout s'opposent à tout, en fin de compte se moquent bien de l'homme et, seulement, souhaitent peut-être ne pas être dérangés. Qu'on nous laisse forniquer en paix, telle est l'habituelle complainte des habitants des mondes qui finissent, chez qui les lassitudes, d'ailleurs, s'ajoutent vite les unes aux autres.

Excès de langage

La référence à Saint Louis évoque l'idée de justice, c'est-à-dire une idée d'Etat à l'opposé de celle où il n'est pas un ministre qui n'ouvre la bouche pour mentir ni sans parler de son honneur, dans l'illusion de masquer que la chose n'y est pas. Mais notre temps est surtout malade de ses excès de langage. En 1968, a-t-on dit, une génération a pris d'assaut la parole comme une autre, en un autre temps, avait pris la Bastille. Eh bien ! je le redis : que n'a-t-elle plutôt pris d'assaut le silence ? Car son triomphe ne fut que celui de la sous-culture américaine nous envahissant, nous assommant de bruits.

La communication tient tout, mais c'est la peste, et jamais nous n'avons su moins de choses, jamais nous ne nous sommes ignorés davantage. En effet, que savoir encore de soi-même, dans cette cacophonie générale ? Toutes les choses importantes sont dites sur le même ton, et de la même manière, que celles qui ne le sont pas ; aussi, nul ne fait plus la différence entre elles. Cela ne réjouit que quelques écrivains que je connais pour n'avoir rien à dire et qui ont avantage à voir tous les discours confondus. Ceux-là sont les plus dépossédés de tous, mais ils ne le savent pas et finissent inconscients, c'est-à-dire heureux.

Car, au romantisme du malheur qui hanta le dix-neuvième siècle, le vingtième siècle a substitué un romantisme du bonheur qui n'a pas produit moins de sirop. Mais le docteur Freud veillait, qui leur a gâté leur mixture, et il faut avouer que c'est assez drôle. Nos contemporains, uniquement préoccupés d'eux-mêmes, ont pris là une telle migraine qu'ils redemandent à grands cris une cause à servir qui ne soit pas l'ultime masque de leurs fantasmes, qu'ils aspirent à une justice qui les départage d'eux-mêmes, qu'ils veulent qu'on leur rende Dieu peut-être, du moins une idée qu'ils puissent appeler Dieu sans qu'au fond d'elle ils se rencontrent encore. Mais les grands cris sont encore de trop. C'est seulement quand ils auront rétabli en eux-mêmes et au-dehors un certain silence qu'ils entendront peut-être venir quelque chose, voire quelqu'un. Leur pensée, qu'éclataient tant de bruits, se rassemblera dans ce silence, dans cette paix.

La fin d'un monde n'est pas la fin du monde, mais un temps de transmutation, de métamorphose, où tout ce qui semble mourir se rassemble ailleurs pour autre chose. J'ajoute que cette philosophie-là est tout le contraire des illusions superficielles du changement par lesquelles on tente vainement de s'accrocher à ce qui meurt, à ce qui doit mourir.

(1) *Au commencement était le verbe*, Grasset Ed., 1980.

La tentation du repli

par JEAN-MARIE LEDUC (*)

« *MALHEUR aux sociétés qui couvrent la voix des prophètes* », disait un ministre du général de Gaulle. Le prophète le plus écouté aujourd'hui — parce que disposant de par sa fonction présidentielle de la plus grande partie des moyens d'information — nous avait lui-même prévenus de la nécessité d'un développement différent de nos vies et de notre société. Ce n'était pas seulement une promesse électorale. C'était la réflexion d'un homme d'Etat qui savait que l'économie et le social étaient virtuellement en situation de blocage par le fait d'un ministre des finances qui avait apprécié la fragilité du concept de consommation forcené, mais qui continuait à garder son entière confiance dans le système capitaliste après que celui-ci eut surmonté plusieurs crises aiguës.

Que peut-il aujourd'hui arriver de mieux à un pays dont le président élu a oublié les intuitions du brillant candidat qu'il a été ?

La dérive des continents

Les retombées rapides — bien que toujours incomplètes de la crise de 1973 — donnaient aux sociétés industrialisées de l'Ouest et de l'Est, l'occasion d'entreprendre cette mutation considérable et nécessaire. Au bout du compte, la crise, fille de la décolonisation, n'aura provoqué qu'une bousculade dans les couloirs des émirats, dans les travées de l'Assemblée européenne, auprès des pompes à essence californiennes et italiennes, sur le marché des changes... L'accélération de l'Histoire n'est plus aujourd'hui que l'emballement des crises endémiques. Deux mille géologues, géo-physiciens et météorologues de vingt-cinq pays ont participé il y a quelque temps à Berlin, à un symposium international sur la dérive des continents. Pourquoi n'y avoir pas invité les hommes politiques qui les emploient ?

Il n'est plus besoin d'être prophète ou président pour sentir l'imminence d'une rupture majeure de notre siècle. Partout les enfants d'un monde qui a pourtant vu — comme le rappelait ici André Fontaine — l'effondrement des empires ottoman, britannique, français, abdiquent et font mine de s'illusionner encore un instant. Même si le système nerveux humain est mis à rude épreuve par la recrudescence de l'activité solaire, l'artifice qui consiste à agiter les dangers extérieurs pour camoufler notre manque d'imagination est vain. Il ne suffit pas de proclamer publiquement que le président Carter est un crétin ou que la crise est importée. Elle l'est, mais nous ne donnons pas nous-mêmes de gages suffisants de notre faculté de réponse et de notre volonté de changement pour accuser ceux dont nous acceptons quotidiennement la domination et la protection.

N'éteignons pas l'esprit

Chaque bulletin d'information confirme que la spirale infernale s'accélère et s'alourdit : génocide, réarmement, interventions militaires, chômage, disparition de l'immunité diplomatique, liquidation du sport et de l'histoire dans les programmes scolaires, des documentaires au cinéma et à la télévision... Face à ce déséquilibre croissant, les charmes du rétro cachent mal un repli psychologique généralisé.

Le repli dont il s'agit vraiment aujourd'hui pour tenter de dérouter notre marche vers l'abîme est celui de nos politiques établies. Il faut maîtriser physiquement nos modèles de progrès et les changer puisqu'ils ont perdu leur réalité et leur finalité. Il faut choisir d'emprunter les nouveaux itinéraires de progrès, non pas à reculons, mais en les balisant nous-mêmes. Replions donc bravement notre théâtre de la modernité, sans céder aux derniers mirages dévorants de nos sociétés de masque. N'éteignons pas l'esprit. Activons-le.

Les récentes découvertes archéologiques de l'Afrique de l'Ouest (centre du Niger, région d'Agadez) ont confirmé que, contrairement aux idées généralement admises, l'Afrique noire a bien connu un âge du Cuivre à la fin du troisième millénaire avant J.-C. Pourquoi cette brillante civilisation métallurgique s'est-elle volatilisée au point de pouvoir nous faire penser qu'elle n'avait jamais existé ? L'Institut nigérien de recherches en sciences humaines de l'université de Niamey s'interroge. Il ne devrait pas être le seul.

(*) Auteur de *1980 - 2030, Années d'Apocalypse*, Editions de la Table ronde.

Le sixième livre

par GABRIEL MATZNEFF

TOUT le monde ne peut pas mourir dans son lit, comme Malraux et Sartre. Certains — Mishima, Montherlant — préfèrent mourir debout. Quand on a mis de la poésie dans sa vie, il faut savoir en mettre aussi dans sa mort. Notre mort fera partie, au même titre que nos livres et nos amours, de nos œuvres complètes.

C'est avec une amertume mêlée de jubilation que l'on compare les thrènes innombrables des pleureuses de Sartre aux articles fielleux qu'avaient, en leur temps, inspirés le suicide de Montherlant et la dispersion de ses cendres parmi les vestiges de la Rome païenne. D'un côté, la veulerie flasque de l'unanimité ; de l'autre, l'ivresse de la solitude. Par les dieux immortels, vive la solitude ! L'air qu'on respire y est moins vicié.

Il y a toujours eu des imposteurs et des dupes, mais ils n'avaient jamais été aussi bruyants. Les voici à présent qui ont peur de la troisième guerre mondiale. Les pauvres chéris, ils craignent pour leurs bagnoles, leur retraite, leurs week-ends, leurs vacances au Club Machin-chose, leur obscène train de vie. Quand on a les oreilles cassées par leurs gémissements, on songe avec sympathie à Caligula qui regrettait que le genre humain n'eût pas une seule tête, afin de pouvoir la trancher d'un coup. On se surprend à rêver d'un cataclysme qui nous délivrerait de tous ces imbéciles.

L'avenir de la planète est le dernier souci d'un esprit libre. Si l'on est croyant, on doit accueillir la fin du monde comme l'avènement de la cité de Dieu ; et si l'on est athée, on n'a pas à s'inquiéter de la postérité, convaincu que l'on est du néant final. Que l'on soit dévot ou libertin, ce n'est pas le futur qui est captivant, mais le présent. Quant à l'Apocalypse, attendons d'y être pour trembler. Ce qui est dur dans la mort, c'est la pensée que tout continuera sans nous : les enfants, le printemps, le bonheur... Mais la conscience que la planète entière cessera d'exister avec nous devrait nous dorer la pilule de la fin du monde. Ce ne sera qu'un mauvais moment à passer.

Mardi, à la radio, j'ai entendu un ministre parler de son optimisme et de son espérance. J'ai éteint le poste, avec un frémissement de dégoût. Les optimistes sont des coquins, et les professionnels de l'espérance des niais. Partout s'offre à nos yeux le spectacle de la souffrance et de l'injustice, du triomphe du fort sur le faible, du riche sur le pauvre, des salauds sur les gens bien. Ce qui nous attend, c'est la peste d'Athènes, telle que Lucrèce — cet autre suicidé qui nous est si proche, si fraternel par-delà les siècles — l'a décrite au sixième livre du *De rerum natura*. Il faut le savoir, et, le sachant, oser être heureux. Nos moments de félicité sont des étoiles dans la nuit. Savourons-en pleinement l'éclat fugitif. Notre bonheur s'accorde avec une vision pessimiste, c'est-à-dire aristocratique et tragique, de l'existence.

CORRESPONDANCE

Valse hésitation

Nous recevons d'un lecteur belge, militant progressiste, M. Roland Douhard, la lettre suivante.

Les certitudes absolues sont les bombes à retardement de l'histoire. Mais l'histoire sans certitude, c'est aussi et avant tout l'histoire des autres.

Il faut désamorcer nos idées impérieuses sans jamais désarmer nos consciences insatisfaites. Résolution et non fanatisme, conscience et non démission.

Le monde est laid et injuste, il faut donc le changer. Il n'y a de fatalisme qu'en dehors de cette perception. Reste à trouver les modalités du changement les moins dévastatrices pour l'humanité.

Le marxisme est un levier d'investigation de la réalité. Il est outil de travail, mais sa puissance, parfois mythique pour certains esprits survoltés, a beaucoup détruit à chacun de ses mouvements.

Dans ce contexte, nous assistons depuis quelques décennies à de vastes opérations politiciennes de désengagement des peuples, de dépolitisation.

Cependant, les hommes lucides ont raison de poser les vrais problèmes : peut-on faire violence pour la paix ? Je crois qu'il faut marcher. Mais attention, les chemins des libertés sont hasardeux, pleins d'embûches terrifiantes. Le pouvoir en soi est ravageur. Il tue pour raison d'Etat. Et l'Etat est par essence répressif. Il peut « offrir » aux révoltés les armes pour devenir bourreaux. Cela existe. Notre savoir de ce processus est capital. Les éternels espaces de détention sont-là, à notre tête, pour avertir nos pas.

De cette vérité naît une nécessité : la critique.

Face à ces ambiguïtés dans le combat pour une société nouvelle, la bourgeoisie ne manque pas une seule occasion de se justifier. Sa violence serait nécessaire face à d'autres violences méconnues, inconnues ou connues. Comprenez luttes révolutionnaires sous tous leurs aspects. Pareil raisonnement ne manque pas d'efficacité. Il suffit d'observer les majorités d'hommes victimes du capitalisme. Ils seraient, ces hommes, selon les « oracles » institutionnels bourgeois, déjà coupables en tant que force sociale avant toute chose. Malheureusement, l'histoire est jalonnée d'exemples qui renforcent pareilles propagandes.

Il faut reconnaître qu'il ne manque pas depuis quelque temps de « beaux parleurs » pour troubler toutes raisons velléitaires à la recherche d'horizons nouveaux.

Le Vieux Monde pourrit de partout, mais il se perd en remous. Il est urgent de comprendre que la moisissure de la classe décadente peut être contagieuse. Véritablement, la bourgeoisie, reconnaissant son impasse future, peut « jouer » sa perte par l'apocalypse. Jalouse des mutations menaçantes, elle a, et aura encore longtemps, les moyens matériels de détruire toute chance de survie. Le danger est réel. Ses violences ponctuelles peuvent un jour se transformer en violence ultime.

Certes, Albert Camus avait raison de douter d'une finalité humanitaire, d'un quelconque but lointain, mais Jean-Paul Sartre avait encore plus raison de dénoncer la désespérance de l'absurde, puisqu'il incombe malgré tout à l'homme de vivre avant de mourir.

Une fois admis ce préalable, il reste à construire autre chose pour l'homme ; il demeure l'espoir dans ce cadre de vie.

C'est ce que l'on appelle l'aménagement de l'existence, sans illusion aucune sur les gestations fondamentales de l'humanité, mais surtout sans écœurement fatal des ravages qui nous suivent et nous poursuivent. Ils pourraient nous atteindre par la folie : jalon essentiel de l'absurde, tellement vrai dans sa globalité, mais tellement meurtrier dans sa rencontre quotidienne.

« Désespérer Billancourt » serait de lui dire qu'il n'a pas d'avenir ; autre chose est de le mettre en garde contre le possible totalitarisme de son devenir.

Psychologie en miettes

Tous, nous sommes d'accord pour convenir que le bonheur consiste à désirer ce que l'on possède, plutôt que de se lamenter sur ce qui nous fait défaut. Mais, en même temps, nous savons bien que chercher à satisfaire le désir est aussi naïf que de croire que nous atteindrons l'horizon en marchant droit devant nous. Comme le dit Proust si justement : « Plus le désir avance, plus la possession véritable s'éloigne... »

⁂

Joubert conseillait à ses lecteurs de se réjouir que les épines du rosier fussent surmontées d'une fleur aussi belle, et un proverbe vietnamien dit que la fleur de lotus ne s'épanouit que dans la boue.

« Il n'est rien de si bon sur cette terre qui n'ait quelque infamie à sa source première », *aimait également à répéter Tchekhov. Nous le savons, et pourtant nous refusons d'admettre que le bien et le mal sont indissolublement liés, interdépendants et également nécessaires, comme le montre bien dans l'hindouisme la déesse Kali, qui crée et détruit à la fois.*

⁂

La sagesse — pour autant que ce mot galvaudé ait encore un sens — consiste à ne rien entreprendre pour l'effet que nos actes peuvent provoquer, mais uniquement pour le plaisir qu'ils nous procurent.

ROLAND JACCARD.

Le Monde

étranger

LA CRISE IRANIENNE ET SES PROLONGEMENTS

LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU TRAVAIL

A Téhéran, les manifestations de la gauche ont été perturbées par les extrémistes islamiques

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Pour la deuxième fois depuis la révolution, l'Iran a célébré lui aussi la fête du travail, et Téhéran s'en est donné à cœur joie pour conspuer, jusqu'à l'extinction des voix, « *l'Amérique et ses suppôts* », « *Carter le satanique aux mains dégoûtantes du sang des opprimés* », les « *traîtres et espions de tous acabits* » et autres « *laquais de l'impérialisme* ». A cette occasion, on a pu mesurer les progrès foudroyants que la démocratie a accomplis en douze mois, changeant la seule et même ferveur patriotique de l'an passé en une mosaïque de rivalités de partis et de clans.

D'un côté, on a crié « *Dieu est le plus grand* », de l'autre on s'est contenté de « *A bas le capitalisme* » et de « *Travailleurs unissez-vous* », slogans qui jamais ne firent référence au sacré pas plus qu'ils ne réclamaient, pour parvenir au but, l'assistance divine.

Alors qu'on était en droit de s'attendre, au lendemain des événements de Tabas, à voir la foule des très grands jours se presser dès le matin aux abords de l'université — pour des raisons de sécurité, le projet initial de faire converger tous les cortèges vers la résidence de l'imam Khomeiny a été écarté — on n'aura vu, devant le « *nid d'espions* », que quinze à vingt mille personnes tout au plus. Des femmes en tchador, des jeunes gens, quelques délégations d'ouvriers en veste de toile bleue ou en blouse blanche, scandant le nom de l'imam et ponctuant les discours de fervents « *Allah el Akhbar* ». On a exalté aussi la mémoire de l'ayatollah Morteza Mottahari, assassiné voici juste un an, le 2 mai 1979, par des hommes du groupe terroriste « *Forghan* », démantelé depuis et dont des photographies montraient le visage ensanglanté sur des centaines de posters à son effigie, parfois encadrés de couronnes de feuillages verts.

Pour la plupart des observateurs, la crainte d'éventuels attentats serait à l'origine du peu de succès de cette manifestation à laquelle les autorités avaient appelé les Téhéranais à *se joindre* « *par centaines de milliers* ». Il est vrai qu'une véritable psychose de la bombe semble s'instaurer dans la capitale depuis le 29 avril, date à laquelle quatre explosions créaient à Téhéran un début de panique. Cette crainte est d'ailleurs partiellement justifiée : à l'heure même où la foule stationnait face à l'ambassade des Etats-Unis, les services de police découvraient et parvenaient à désamorcer à temps trois engins à retardement placés contre les piliers de béton du pont Hafez, qui facilite la circulation automobile *dans le centre* de la ville.

Incidents et harcèlement

Vers la fin de la matinée, un cortège de deux à trois mille membres du parti communiste iranien Toudeh, qui avaient l'intention de se joindre au gros de la manifestation, allaient en être dissuadés par la ferme résolution des *hezbollahis*, les « partisans de Dieu », qui représentent la droite, pour ne pas dire l'extrême droite, islamique iranienne. Plutôt que de courir le risque d'affrontements sérieux, les communistes se dispersèrent sans incident.

A peu près à la même heure, d'autres *hezbollahis* se mettaient en devoir de harceler tout au long de son parcours un cortège composé, celui-là, de près de dix mille militants de cinq mouvements d'extrême gauche, regroupés sous la bannière du « *Peykar* » *(la lutte)*, et qui avaient tenu auparavant un meeting à l'université.

L'après-midi ce fut au tour des « *fedayin Khalq* » (Combattants du peuple), de tendance marxiste-léniniste, qui compteraient de sept à *huit millions* de sympathisants à travers le pays, dont un demi-million dans la capitale, de tenir hors la ville un grand meeting sur la place Azadi où s'élève l'arc de triomphe bâti du temps du chah. Cette fois encore, les *hezbollahis* étaient au rendez-vous, insultant de loin les orateurs, sifflant *copieusement durant* la minute de silence observée par les Fedayin à la mémoire des morts de la révolution et bombardant de cailloux une foule de quelque dix mille personnes composée pour une large part d'étudiants. *On devait dénombrer plus* de dix blessés dont certains sérieusement touchés, qui devaient recevoir les premiers soins sur place, le service d'ordre de l'organisation aussi vigilant qu'efficace ayant prévu une infirmerie de campagne sur les lieux de la réunion qui s'acheva sur une *Internationale* entonnée avec ferveur.

Enfin, à la même heure, les moudjahidin Khalq (les musulmans progressistes) s'étaient rassemblés à la gare routière de Téhéran située dans les quartiers populeux du sud de la ville. Une bonne centaine de perturbateurs, venus là sur des engins à deux roues de toutes cylindrées, allaient très vite semer le désordre, et de sévères bagarres s'ensuivirent qui se soldèrent par *une quarantaine de blessés*.

De crainte peut-être de lasser les téléspectateurs, la télévision iranienne a totalement passé sous silence dans son journal du soir, le 1er mai, toutes ces manifestations et incidents, se bornant à diffuser un interminable reportage sur le rassemblement du matin à l'ambassade américaine, le seul qui ait trouvé grâce à ses yeux.

De même, à propos du Kurdistan, où le cessez-le-feu du mercredi 30 avril n'aura duré en tout et pour tout que six heures, avant de céder la place à des affrontements toujours plus meurtriers, la télévision s'est contentée de faire part de la mort, à Sanandaj, de douze gardiens de la révolution, négligeant d'indiquer qu'un millier de Kurdes avaient payé *à ce jour de leur vie* leurs aspiratons autonomistes. On a aussi omis de dire que l'armée, non contente de mitrailler les populations civiles fuyant les villes bombardées par l'aviation et pilonnées par les mortiers, s'en prend maintenant aux équipes médicales et n'hésite pas à tirer sur les ambulances. Six médecins *auraient péri lors des derniers* jours en tentant de se porter au secours de deux à trois milliers de blessés qu'ont dénombrés les Kurdes dans leurs rangs.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

La prise d'otages à Londres

(Suite de la première page.)

Ils demandent la libération de quatre-vingt-onze de leurs camarades actuellement détenus par les autorités de Téhéran ainsi que la mise à leur disposition d'un avion. Dans la matinée de jeudi 1er mai, ils avaient fait savoir qu'aucun mal ne serait fait aux quelques Britanniques sous leur garde mais ils ont lancé au gouvernement de Téhéran une sorte d'ultimatum l'avertissant que les autres otages seraient exécutés si les négociations ne s'engageaient pas avec les Britanniques pour la libération de leurs camarades.

Mais le délai-limite, d'abord fixé à 12 heures puis prolongé jusqu'à 14 heures, a expiré sans que les terroristes mettent leurs menaces à exécution. Entre-temps, un des otages britanniques (un technicien de la B.B.C., surpris dans l'ambassade au moment où il demandait son visa) souffrant de vifs maux d'estomac a été relâché. Ce geste, dicté par des raisons humanitaires selon les terroristes, encourage la police dans ses efforts pour négocier la libération des otages.

En fait, le gouvernement britannique suit une ligne très prudente, soucieux de ne pas paraître tolérer ce que Mme Thatcher, dans un message personnel adressé au président Bani Sadr, a appelé « *un acte terroriste et une violation de l'immunité diplomatique... que le gouvernement britannique estime totalement répugnant...* ». La référence implicite à la détention des otages américains de Téhéran était évidente, mais, aux Communes, les députés ont accepté la recommandation du ministre de l'Intérieur *de ne pas* discuter une affaire que le gouvernement espère encore régler pacifiquement. « *Notre premier souci concerne les vies en danger* », a dit Mme Thatcher

Toutefois, après les déclarations des autorités de Téhéran affirmant que les otages iraniens de Londres sont « *prêts au martyre* », le gouvernement britannique pourra-t-il longtemps maintenir une attitude réservée sans s'exposer à être dénoncé comme complice « *des agents de l'Irak et de la C.I.A.* » ?

En tout cas, la patience des autorités n'est pas partagée par le grand public, irrité et craignant que Londres ne devienne un champ de batailles entre groupements arabes rivaux. Après deux récents attentats contre des Libyens et un affrontement entre des éléments irakiens, les bagarres entre plusieurs centaines d'étudiants favorables à l'imam Khomeiny et la police (onze manifestants ont été arrêtés et un policier a été hospitalisé avec une jambe cassée) entretiennent un climat d'hostilité à l'égard des Arabes et provoquent des réactions *xénophobes* teintées de racisme.

Pendant quatorze heures, trois cents *étudiants* ont tourné en rond près de l'ambassade, scandant leurs mots d'ordre, s'interrompant parfois pour quelques exercices physiques, avant de se *prosterner en prière. Tandis que* règne une atmosphère de carnaval, manifestants et contre-manifestants arabes donnent de la voix. Quelques religieux bouddhistes se sont fait gentiment éconduire par la police, mais des étudiants britanniques sont également sur place, se moquant des étudiants iraniens en se jetant à terre comme en prière ou leur criant quelques insultes : « *Khomeiny à la porte... Si vous voulez mourir pour lui, allez-y... Rentrez chez vous...* », etc. Le spectacle attire beaucoup de badauds et de touristes étrangers fascinés, mais aussi déconcertés par la démonstration d'un fanatisme qui leur reste incompréhensible.

Plusieurs journaux s'interrogent cependant sur la réelle *qualité* d' « *étudiants* » des manifestants iraniens et demandent un renforcement des contrôles de l'immigration. Sur une palissade du quartier de South Kensington — surnommé par dérision Saudi Kensington — on peut lire l'inscription : « *Economisez le pétrole, brûlez les Arabes.* »

HENRI PIERRE.

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Le président Carter était prêt à faire bombarder des aéroports iraniens

Le *New York Times*, citant des sources gouvernementales américaines, a apporté jeudi 1er mai des *éléments nouveaux sur l'opération* manquée de Tabas qui risquent d'alourdir encore le climat qui entoure cette affaire, aux Etats-Unis et dans le reste du monde. Il apparaît en effet que des plans de secours prévoyaient la possibilité de raids aériens contre des aéroports militaires iraniens si la mission américaine rencontrait une trop forte résistance. Le quotidien new-yorkais précise que ces raids étaient jugés improbables, mais que M. Carter était décidé à y avoir recours au besoin et à prendre le risque de faire des victimes *dans la population civile iranienne*.

Le but principal d'une telle action aurait été de neutraliser les chasseurs bombardiers F-4 (de construction américaine) des *forces aériennes iraniennes* basés sur un aéroport près de Téhéran. Les personnalités qui se sont confiées au *New York Times* estiment cependant que, en raison de l'état actuel de désorganisation de l'aviation iranienne, il y avait peu de chances que ces F-4 aient eu le temps d'intervenir assez rapidement pour gêner le *déroulement de l'opération de* sauvetage des otages si celle-ci s'était poursuivie normalement. Les appareils américains chargés de ces raids auraient été probablement des avions supersoniques d'intervention F-14 et des avions d'attaque A-7 qui, eux, volent en dessous de la vitesse du son. Les uns et les autres auraient décollé *du porte-avions Nimitz*, qui croise à proximité des côtes iraniennes.

Le *New York Times* explique, d'autre part, qu'au moins deux des six avions C-130 utilisés pour l'opération de Tabas elle-même étaient équipés de canons de 20 mm et de mitrailleuses rapides afin de couvrir les commandos au *sol en cas de difficulté*.

Le *New York Post* a, de son côté, révélé, mercredi, que quatre des hélicoptères qui ont participé à l'opération de Tabas avaient été accidentellement arrosés, à bord du *Nimitz*, par des produits chimiques corrosifs, dans les vingt-quatre heures qui ont *précédé leur départ*, ce qui pourrait expliquer les défaillances enregistrées par la suite. Le contre-amiral Thomas Cassidy, indique le journal, a, pour sa part, confirmé l'accident à un membre de la Chambre des représentants, M. Samuel Stratton, mais a affirmé que les appareils arrosés par ces produits chimiques n'étaient pas parmi les trois hélicoptères dont les problèmes de fonctionnement ont fait échouer la mission.

Des responsables du département de la défense ont annoncé que des documents secrets et du matériel électronique avaient sans doute été abandonnés dans le désert avec les hélicoptères laissés *par le commando. Ils ont ajouté* qu'ils n'avaient, pour l'instant, aucune information précise sur l'importance des documents abandonnés.

Le colonel Charles Beckwith, qui *dirigea le commando*, a déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse au Pentagone, *qu'il avait recommandé sans* hésiter l'annulation de l'opération lorsqu'il était apparu que le nombre des hélicoptères en état de fonctionner était insuffisant pour la mener à bien. Le colonel Beckwith a cherché ainsi à mettre *fin aux rumeurs selon* lesquelles il aurait été partisan de poursuivre sa mission malgré la défaillance des trois appareils.

Certains observateurs, enfin, s'interrogent sur le sens d'une remarque faite par M. Carter au cours de sa conférence de presse du 29 avril. Le président avait mentionné parmi les conditions nécessaires à la poursuite de l'opération qu'il « *n'y ait pas de changement visible sur les lieux de l'ambassade elle-même* ». Ces propos impliquent-ils que des agents américains, équipés de radios et éventuellement armés, étaient disposés à proximité de l'ambassade ? Répondant implicitement aux questions soulevées à ce sujet, le Pentagone s'est borné à déclarer mercredi que « *tous les hommes associés à cette mission* (de Tabas) *avaient quitté l'Iran* ». — *(A.F.P., A.P.)*

M. WARREN CHRISTOPHER VA DÉMISSIONNER DE SON POSTE DE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ADJOINT

M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, a déclaré le jeudi 1er mai qu'il démissionnerait dès que M. Muskie serait installé dans ses fonctions de secrétaire d'Etat et aurait trouvé pour le remplacer quelqu'un jouissant de toute sa confiance et capable de ce fait d'entretenir avec lui des relations aussi *étroites que celles qu'il avait avec* M. Vance.

C'est donc en vain que le président Carter aura demandé à M. Christopher de rester au département d'Etat. Peut-être le numéro deux a-t-il été vexé de se voir mentionner pendant deux jours comme le successeur virtuel de M. Vance alors que M. Carter s'apprêtait à désigner M. Muskie. A ce propos, il est bon de rappeler qu'il est très rare qu'un membre du Congrès accède à des responsabilités ministérielles, celles qu'il assume à la Chambre ou au Sénat étant moins précaires que la bonne grâce présidentielle dont il dépend exclusivement une fois entré au gouvernement. *En outre* le principe de la séparation des trois pouvoirs est tel qu'un homme politique est rarement tenté de passer du législatif à l'exécutif.

Le premier ministre japonais cherche en Amérique des sources d'énergie pour remplacer éventuellement le pétrole d'Iran

De notre correspondante

New-York. — Le premier ministre japonais, M. Ohira, a passé quarante-huit heures à Washington, première étape d'un voyage de neuf jours sur le continent américain, qui le conduira ensuite au Mexique et au Canada. M. Oshira a rencontré le 1er mai les leaders de la Chambre des représentants et du Sénat. Il a ensuite déjeuné avec le président Carter qui était entouré de ses principaux conseillers pour les affaires étrangères et la défense. Au début de l'après-midi, les deux hommes d'Etat ont signé un nouvel accord de coopération et de développement.

Les entretiens de M. Ohira ont porté sur les *répercussions* diplomatiques et économiques des *événements* d'Iran et d'Afghanistan, ainsi que sur l'état des échanges commerciaux américano-japonais, dont une grande partie concerne l'industrie automobile. M. Ohira, qui était le premier représentant des alliés occidentaux à rendre visite à M. Carter depuis le raid manqué en Iran, n'est pas arrivé les mains vides. Il a apporté au président plusieurs preuves du soutien de Tokyo à la cause américaine : les Japonais se sont rangés aux côtés des alliés européens pour imposer des sanctions économiques à l'Iran ; ils ont donné leur accord au boycottage des Jeux olympiques, et ont refusé, il y a deux semaines, l'augmentation du *prix* du pétrole iranien, au risque de voir ainsi supprimer 10 % de leurs importations de « brut ».

L'un des buts essentiels du voyage du premier ministre japonais est de trouver des sources d'énergie *pour remplacer éventuellement* le pétrole d'Iran. M. Ohira espère ainsi obtenir du gouvernement mexicain *une augmentation substantielle* des exportations pétrolières qui pourraient passer de 100 000 à *300 000 barils par jour à destination* du Japon. Le chef du gouvernement japonais proposerait aussi aux Canadiens *des investissements* dans leur industrie minière en échange de livraisons accélérées de charbon. Washington aurait, d'autre part, assuré les dirigeants japonais qu'il se tenait prêt à remplacer éventuellement le « brut » iranien par du pétrole d'Alaska.

M. Ohira, qui avait déclaré avant *de quitter Tokyo que le Japon ne* devait plus compter aveuglément sur la superpuissance américaine, *aurait indiqué à M. Carter que son* gouvernement envisageait d'accroître les dépenses pour la défense. Mais *il aurait aussi laissé* entendre que Tokyo ne souhaitait pas une réédition de la malheureuse affaire de Tabas. La nomination de M. Muskie au poste de secrétaire d'Etat aurait d'ailleurs partiellement rassuré les Japonais sur les intentions du président.

La visite du premier ministre japonais a aussi porté sur les moyens de réduire le déficit de la balance *commerciale de l'industrie automobile* américaine qui s'est montée à 7 milliards de dollars en 1979. Les petites cylindrées japonaises sont, de loin, les plus populaires des voitures étrangères et représentent *aujourd'hui près du quart du marché* américain. Le Syndicat de l'automobile, qui a prévu une grande manifestation *le 8 mai à Washington pour* protester contre les importations étrangères, estime que ces dernières *ont fait perdre deux cent mille* emplois à l'industrie américaine la plus touchée par le chômage. Plusieurs membres du *Congrès* ont lancé une campagne pour que des restrictions sévères soient imposées à l'entrée des voitures étrangères aux Etats-Unis, et surtout des japonaises.

Le président Carter s'est vivement opposé à de pareilles mesures, mais il a obtenu que Nissan, fabricant des Datsun, et Honda construisent des usines aux Etats-Unis. De leur côté, les Japonais paraissent prêts à lever les barrières douanières qui freinaient jusqu'ici l'importation de pièces détachées américaines au Japon.

De nouvelles promesses d'investissements japonais seraient une des meilleures nouvelles que le président pourrait annoncer lorsqu'il entamera sa véritable campagne électorale.

M. Carter entre en campagne

M. Carter a fait savoir qu'il allait entreprendre de courts voyages dans le pays, renonçant à sa politique du « rose garden », la roseraie de la *Maison Blanche, dont il avait fait* le symbole de son refus de quitter Washington tant que les otages ne *seraient pas libérés. Les raisons que* le président a données pour justifier cette décision sont, pour le moins, *surprenantes, puisqu'il a déclaré que* la crise iranienne avait quelque peu « *perdu de son acuité* » et que les *problèmes auxquels* le pays est confronté étaient, désormais, « *assez maîtrisés* » pour lui permettre de *commencer sa campagne*.

Mais si le président s'est enfin rendu aux avis de ses conseillers, *c'est parce que tout indique que sa* popularité est en baisse : l'échec du raid d'Iran, la démission de M. Cyrus *Vance, les succès du sénateur* Kennedy en Pennsylvanie et dans le Michigan, la bonne tenue de M. *Reagan dans tous les sondages*, ajoutés au fait qu'il ne reste plus qu'un mois de campagne d'élections primaires, ont *fini* par convaincre le président qu'il était grand temps pour lui d'aller à la rencontre des *électeurs*.

M. Carter, conscient des effets *désastreux* qu'a eus sur l'opinion *l'opération de Tabas, a annoncé*, jeudi, qu'un sommet consacré à la situation en Iran aurait lieu pendant le week-end à Camp David, réunissant ses principaux conseillers, y compris le nouveau secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie. La crise iranienne restant au premier plan des préoccupations de l'opinion, les Américains ont suivi avec passion et pas mal d'ironie la prise d'otages à l'ambassade iranienne de Londres. Ils ont particulièrement apprécié les déclarations scandalisées des étudiants khomeinistes, dont les reportages télévisés ont donné d'amples et pittoresques extraits.

NICOLE BERNHEIM.

ASIE

Le Népal au seuil de la démocratie ?

(Suite de la première page.)

Sans oublier l'utilisation judicieuse des avions du gouvernement et des hélicoptères de l'armée. *« J'exerce mes fonctions »*, répond le premier ministre, M. Surya Bahadur Thapa, dont l'opposition a vainement réclamé la démission afin d'assurer la régularité du scrutin (2).

D'autre part, si l'on en croit la presse locale, l'actuel gouvernement aurait aussi libéralisé la délivrance de licences d'importation de produits étrangers (qui alimentent une contrebande rémunératrice vers l'Inde), les bénéficiaires étant invités, en retour, à faire *« un geste »* en faveur du régime.

Les « chevaux de Troie » de l'étranger

Interrogés à ce sujet, les Panchayats parlent de diffamations et ripostent aussitôt en s'enquérant, *sourires en coin*, de l'origine des fonds utilisés par l'opposition. *« Où donc*, demandent-ils, *dans un pays aussi pauvre que le nôtre, nos adversaires trouvent-ils des fonds pour financer leur campagne ? »* La réponse fuse : *« A l'étranger ! »*

« Après avoir combattu leur pays les armes à la main, ils essaient maintenant de le vendre à l'étranger », n'hésite pas à proclamer M. Tulsi Giri, ancien premier ministre, défenseur d'un Panchayat pur et dur.

« Si certains soi-disant leaders, notamment à l'extrême gauche, *prennent leurs ordres à Moscou ou à Pékin, tel n'est pas notre cas »*, assure M. Krishna Prasad Battarai, président du Congrès népalais, qui ajoute : *« Les Indiens contrôlent déjà notre économie* (3), *nous ne souhaitons pas qu'ils contrôlent en plus notre politique. »*

Autant de déclarations qui ne désarment nullement les orateurs du Panchayat, qui continuent, avec obstination, à voir dans les partisans du multipartisme, les « chevaux de Troie » de l'étranger.

« Propos insultants », estime l'opposition, qui affirme ne même pas posséder de machines à écrire. La contre-attaque du Dr Prakash Chandra Lohani, économiste, est plus argumentée : *« Comment le roi, garant de la souveraineté nationale, pourrait-il présenter au peuple népalais une option qui menacerait à ce point cette dernière ? Comment, coincés entre deux géants, pourrions-nous avoir une autre politique que le non-alignement ? Comment, surtout, oser brandir l'étendard du nationalisme lorsque depuis dix-neuf ans on a été incapable de répondre aux aspirations du peuple népalais et de satisfaire à ses besoins les plus élémentaires ? »* Il est vrai que le marasme économique dans lequel se trouve actuellement le pays constitue un thème de choix pour l'opposition. Si on ajoute à la sécheresse qui a affecté les deux tiers du territoire et aggravé une pénurie alimentaire déjà préoccupante, la hausse des prix et le déficit commercial, on comprend qu'elle instruise, en la matière, un implacable procès à l'*« ancien régime »*.

Pour M. Lohani, *« le gouvernement est un symbole d'inefficacité et de gaspillage. Sur 100 roupies dépensées*, estime-t-il, *50 sont détournées en commission ou en pots de vin. Et cela continue*, explique-t-il, *parce qu'il n'existe aucun contrôle et que, en l'absence de partis, il n'y a aucune opposition structurée. »*

Face à cette avalanche de critiques, la riposte du pouvoir est plutôt molle : *« Nous avons mis l'accent sur l'infrastructure économique. A présent, il nous faut changer de stratégie et privilégier l'appareil productif. Et puis*, relève le premier ministre, *est venue s'ajouter aux grèves et à la sécheresse la hausse des prix des produits pétroliers, qui a neutralisé nos efforts. »*

Ainsi, vu sous l'angle économique, *le référendum* peut apparaître comme un choix entre le *statu quo* et le changement.

Encore faut-il savoir si, dans l'esprit d'un peuple qui, quotidiennement, vit encore au Moyen Age, changement est synonyme de progrès ou bien de lèse-majesté, de violences et d'instabilité, le multipartisme vécu par le Népal entre 1950 et 1960 n'ayant pas forcément laissé un souvenir impérissable.

Un roi pour quoi faire ?

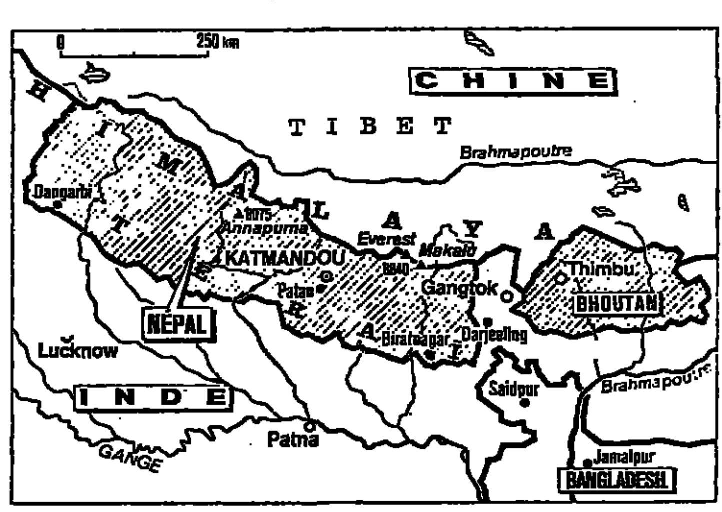
De plus, en annonçant dès le 16 décembre dernier d'importantes réformes constitutionnelles, le roi a profondément modifié les données de la consultation. Quel que soit son vote, l'électeur sait d'ores et déjà (ou il devrait savoir..) qu'à l'avenir les élections n'auront plus lieu au suffrage indirect mais au suffrage universel, que le premier ministre ne sera plus nommé par le roi mais par les représentants du peuple et que le gouvernement sera désormais responsable devant l'Assemblée nationale.

Ainsi, quoi qu'il advienne, l'ancien régime a-t-il vécu et, vainqueur du référendum, le système des Panchayats, ne serait plus le même que celui mis en place en 1962.

Pour M. Rishikesh Shaha, l'un des pères de l'actuelle constitution, aujourd'hui avocat du multipartisme, le choix proposé est celui d'un système parlementaire *« avec ou sans partis »*. *« Or*, affirme-t-il, *un tel système ne peut fonctionner efficacement sans partis. »*

Alors que nombreux sont ceux qui estiment que le discours de décembre a réduit le fossé entre les deux camps en présence, les *« durs »* du Panchayat font observer, non sans pertinence, que la question essentielle reste celle de la souveraineté. *« Dans un système multipartiste*, insiste par exemple M. Giri, *elle est détenue par le peuple, dans notre système elle est assignée à la couronne. »*

Que le roi soit la clef de voûte de l'édifice *politique*, personne ici ne le conteste. Ne serait-ce que parce qu'il est considéré et vénéré comme une incarnation du dieu *hindou Vishnou. Rien d'étonnant* donc si, interrogé sur son vote, le Népalais moyen répond aussitôt par une question : *« Que veut le roi ? »* Or, le roi, en son palais, se tait. Qu'à cela ne tienne. On parlera pour lui.



A ce petit jeu, le Panchayat est favorisé, le régime en place étant généralement associé, dans la population, à la couronne. Il suffit donc de mettre les points sur les « i » et d'affirmer : *« Voter jaune, c'est voter pour le roi. »*

L'opposition s'efforce, non sans habileté, d'apparaître comme plus royaliste que les royalistes. *« Dieu nous a donné un roi*, déclare M. Surya Prasad Upadhyaya, leader de l'une des trois branches du Congrès népalais, *demain comme hier, il doit rester le guide incontesté de la nation, le garant de l'unité d'un pays qui compte trente-six langues, une douzaine de races et quatre religions principales. »*

« Nous avons besoin de la monarchie, reconnaît M. Lohani, *mais le roi doit rester au-dessus de la mêlée car, entraîné dans l'arène politique, il deviendrait vite une cible. » « En fait*, observe-t-il, *nous sommes les derniers défenseurs de la monarchie... »*

« Une monarchie, insiste M. B. P. Koirala, l'incontestable leader de l'opposition, *non pas absolue, mais constitutionnelle. » « En fait*, estime-t-il, *le roi a le choix : ou gouverner despotiquement pendant un certain temps, ou régner constitutionnellement pendant longtemps. » « Il semble*, constate-t-il, *qu'il ait choisi de suivre la volonté populaire. »*

Une chose est certaine : le discours de décembre a brouillé les cartes d'un jeu déjà fort confus, ne serait-ce qu'en raison des divisions existant au sein des deux camps en présence. Du côté du Panchayat, on a assisté récemment à une véritable bataille des anciens et des modernes. La hache de guerre n'a été enterrée que pour affronter l'« ennemi commun ».

Du côté du multipartisme, seule une volonté commune d'en finir avec l'ancien régime réunit, l'espace d'une campagne, les trois groupes du *Congrès népalais, les P.C. pro-soviétiques et pro-chinois*, les cinq factions et la quinzaine de sous-groupes de l'extrême gauche, sans oublier les intellectuels et les transfuges du Panchayat. Sûr de sa force, le Congrès népalais a refusé tout front uni. Il est vrai aussi qu'il pouvait compter sur les milliers d'étudiants qui, ayant déserté écoles et campus, sont allés porter la bonne parole dans les villages. De leur aptitude à convaincre dépendra d'ailleurs en partie l'issue du scrutin, dans la mesure où plus de huit électeurs sur dix y habitent.

Ce dernier peut-il être truqué ? Une bonne partie de l'opposition le craint. Convaincu, au contraire, de la volonté du roi de respecter le processus démocratique qu'il a lui-même mis en route, M.B.P. Koirala est persuadé que le référendum sera régulier. Ce qui explique qu'il se soit engagé à respecter le verdict populaire quel qu'il soit, alors que d'autres annonçaient qu'ils contesteraient un résultat défavorable.

Ainsi, au-delà de l'affrontement actuel se dessine peut-être ce qui peut constituer la chance du Népal de demain : une convergence d'intérêts entre un vieux leader social-démocrate de soixante-six ans, qui voit sa longue marche sur le point d'aboutir, et un jeune monarque de trente-quatre ans, éduqué à Eton et à Harvard, qui, ayant senti le vent du changement souffler sur son pays, a décidé, non de s'y opposer, mais de l'accompagner. Avec, toutefois, la certitude, que, les choses étant encore ce qu'elles sont, si le peuple proposera, lui, le roi, disposera.

PATRICK FRANCÈS.

(2) Si l'opposition a obtenu la libération quasi totale de tous les prisonniers politiques et l'amnistie des exilés, ainsi que la liberté d'information et de réunion, elle n'a obtenu ni la dissolution du gouvernement ni la suspension, à tous les échelons, de l'appareil du Panchayat.

(3) Pays enclavé dont le commerce doit passer par le territoire indien et le port de Calcutta, le Népal dépend pour 90 % de son voisin.

Le système des Panchayats

Elaborée en réaction aux dix années d'incertitude institutionnelle puis de démocratie parlementaire que le Népal a connues de 1951 à 1960, la Constitution promulguée en 1962 par le roi Mahendra, père de l'actuel souverain, marque un retour à la tradition indienne et népalaise du Panchayat, conseil restreint de notables compétent au niveau de l'administration villageoise, de la caste ou de l'appareil judiciaire.

Selon la Constitution, le roi détient tous les pouvoirs, mais les sujets expriment leurs avis et sont associés à la gestion des affaires grâce à une pyramide d'assemblées élues les unes par les autres, au suffrage indirect, dans le cadre d'une « démocratie sans parti ».

A tous les degrés de l'élection, aucun candidat ne peut se réclamer d'un groupe ou d'un parti politique. Une fois élu, aucun représentant ne peut s'unir à d'autres pour former un groupe ou un parti. Au sommet de la pyramide, le Panchayat national, le Rastriya Panchayat, dont cent douze membres sont élus et vingt-trois nommés par le roi. Cette sorte de Sénat a surtout un rôle consultatif, le gouvernement étant responsable devant le roi.

Ainsi la monarchie est la clef de voûte d'un système, haussé au niveau d'idéologie nationale, qui fonctionne grâce à un équilibre subtil entre les divers courants traditionnels du pays.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● UN GROUPE DE TIBETAINS représentant leurs compatriotes exilés en Inde, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Suisse a quitté New-Delhi jeudi 1er mai pour une visite en Chine, afin d'examiner avec les autorités de Pékin les possibilités d'un rapprochement entre celles-ci et le dalaï-lama. Cette visite, la seconde en neuf mois, a reçu le *feu vert* du chef religieux, réfugié en Inde depuis 1959. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● LA DECOUVERTE D'UN COMPLOT D'EXTREME DROITE pour assassiner un membre de la junte, le colonel Adolfo Majano, a été annoncée mercredi 30 avril de sources proches du gouvernement. Celles-ci font en outre état de rumeurs présentant le colonel Majano comme le principal responsable des opérations militaires du groupe d'extrême gauche Forces populaires de libération (F.P.L.).

Gabon

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la coopération, est arrivé à Libreville mercredi 30 avril pour, a-t-il dit, *« essayer de concrétiser les entretiens que nous avons depuis dix-huit mois avec le ministère gabonais de l'information (...) sur l'association de nos moyens dans le but d'exploiter d'une façon efficace le centre international d'ondes courtes de Moyabi »*. — *(A.F.P.)*

Inde

● M. C.-N. BAHUGUNA, secrétaire général du Congrès Indira, a démissionné de son poste, a annoncé, jeudi 1er mai, l'agence P.T.I. M. Bahuguna quitte aussi ses fonctions au sein du conseil parlementaire et du comité de travail du parti de Mme Gandhi, dont il avait contribué au succès lors des élections de janvier dernier. M. Bahuguna, qui n'avait pas obtenu de portefeuille dans le nouveau gouvernement, se serait plaint de l'*« influence excessive »* exercée par le fils du premier ministre, M. Sanjay Gandhi. — *(A.F.P., Reuter.)*

Suisse

● UNE CENTAINE DE JEUNES CONTESTATAIRES ont troublé, jeudi 1er mai, le déroulement du voyage officiel de la reine Elizabeth en Suisse. Rassemblée à Bâle devant le bâtiment où la souveraine britannique devait visiter une exposition, ils ont scandé des slogans hostiles à la Grande-Bretagne, réclamant notamment le retrait de ses troupes d'Irlande du Nord. La manifestation a été dispersée par la police, dont six membres ont été blessés par les pierres lancées par les contestataires. — *(A.F.P., A.P.)*

● LES TROIS DESERTEURS DE LA LEGION ETRANGERE ESPAGNOLE — deux Français et un Chilien — qui avaient détourné vers la Suisse, le 5 août 1979, un D.C.-9 de la compagnie Iberia, venant des Canaries, ont été condamnés, jeudi 1er mai, à vingt mois de prison par la Cour criminelle de Genève.

Syrie

● ASSASSINAT D'UN DIRIGEANT DU P.C. — M. Antoine Sarraf, membre du comité régional du parti communiste syrien (P.C.S.) à Alep, a été assassiné le lundi 28 avril par des membres de la confrérie des Frères musulmans, a annoncé, mercredi 30 avril un communiqué du P.C.S. à Alep. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● A L'OCCASION DU 1er MAI, le président Habib Bourguiba a pris une mesure de libération conditionnelle à l'égard de quatre des six membres encore incarcérés de l'ancienne direction de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) condamnés à la suite des émeutes du 26 janvier 1978. Il s'agit de MM. Mohamed Charkroun, Sadok Besbès, Hassen Hamoudia et Mohamed Ben Ezzedine. Seuls MM. Abderrazak Ghorbal et Salah Brour ainsi qu'une dizaine de militants demeurent emprisonnés. Huit anciens dirigeants de l'U.G.T.T. avaient déjà bénéficié, le 20 mars, d'une mesure d'élargissement. — *(A.F.P., Reuter.)*

Vietnam

Un ancien ministre du G.R.P. dénonce le silence des intellectuels sur les carences du régime

Alors que le Vietnam a célébré, mercredi 30 avril, le cinquième anniversaire de la prise de Saigon, devenue Ho Chi Minh-Ville, une des personnalités en vue du régime a déclaré à l'A.F.P. que la situation internationale ne permettrait pas la remise en liberté des personnes encore en « rééducation », *« des gens susceptibles d'être utilisés par nos ennemis, voire de nous combattre »*. Mme Ngo Ba Thanh, juriste député, ancienne dirigeante de la « *troisième force* », a ajouté : *« Si nous les traduisons en justice, ce sera la prison à perpétuité tant leurs dossiers sont lourds ; et cela nous ne le voulons pas. Certes, le principe de rééducation comporte une part d'arbitraire. C'est parfois difficile de savoir exactement quand un homme est ou non rééduqué. Mais pour cela, ils* (les dirigeants de Hanoï) *sont forts. »*

Pour Mme Ngo Ba Thanh, il faut que *« ces hommes puissent bénéficier de garanties. Ainsi, nous envoyons dans les centres des missions de contrôle composées de juristes ou de députés vietnamiens. Bien sûr, aucune de ces visites n'est impromptue : il serait inefficace de tenter de piéger le gouvernement. Autoriser les personnes en cours de rééducation à recevoir les services d'un avocat serait supposer qu'elles finiront devant un tribunal. Ce n'est pas le cas. En revanche, nous souhaitons que la Croix-Rouge internationale puisse de temps en temps visiter les centres, dans les conditions fixées par notre gouvernement, bien entendu. »*

Une autre personnalité politique vietnamienne, Mme Duong Qui Hoa, ancien ministre de la santé du G.R.P. et qui s'occupe d'un centre de soins à Ho Chi Minh-Ville, s'en est prise, pour sa part, aux intellectuels et aux membres de l'ancienne « *troisième force* » *pour s'être tues et avoir renoncé à dénoncer les erreurs qu'ils percevaient »*. Elle a cité nommément Mme Ngo Ba Thanh. *« Si celle-ci disait ce qu'elle pense réellement, elle rendrait service au pays. La politique du silence n'est pas un bonne politique. Mme Ngo Ba Thanh* critique souvent, *mais, dès qu'elle se trouve dans une réunion officielle, elle dit que tout va bien et s'en tient à des critiques de détails sans conséquences. »*

« Pour ma part, a dit Mme Hoa, *j'encourage les intellectuels à ne pas toujours dire « oui » si leurs critiques sont fondées et si leur préoccupation est l'intérêt du peuple (...) La responsabilité des intellectuels dans l'état actuel de la situation économique est beaucoup plus grande qu'on ne le croirait. On peut comprendre qu'ils aient été parfois vexés de voir que l'on mettait des cadres révolutionnaires, parfois ignares, à des postes dont ils se jugeaient dignes. Ils devraient comprendre que, après trente ans de maquis, on puisse ne pas être un technicien parfait, mais revendiquer néanmoins un poste de responsabilité (...) »* Les intellectuels, ajoute Mme Hoa, *« ont failli à leur responsabilité en ne tirant pas à temps la sonnette d'alarme »*.

L'ancien ministre du G.R.P. demande que l'on *« pratique une politique d'égalité dans l'austérité : au maquis, il y avait moins de problèmes que maintenant et on avait une motivation précise, libérer le pays pour atteindre au bien-être (...) Aujourd'hui, les gens se sentent frustrés (...) et je crains que, en laissant se développer le trafic et flamber les prix, on ne fasse qu'encourager les gens honnêtes à succomber à la tentation et à se laisser aller à la corruption. »*

Une situation économique difficile

Mme Hoa a aussi critiqué la situation économique, difficile, que connaît actuellement le pays : *« Les gens se débattent dans les difficultés économiques. Les salaires sont insuffisants et les prix ont triplé en un an sur le marché libre. Les dirigeants aiment le peuple, mais ils n'ont qu'une connaissance théorique et lointaine de ces problèmes. Quand on est ministre, on passe son temps à lire des rapports et à participer à des réunions. C'est pour cela qu'après avoir été vice-ministre de la santé du premier gouvernement du Vietnam unifié en 1976 j'ai démissionné de mes fonctions après quelques mois. Je me demande si au bureau politique* (du P.C.V.) *on est tenu au courant des privations de la population »*.

« Les choses vont mieux » depuis que les autorités ont engagé, à la fin de 1979, une campagne de *« rectification des erreurs »*, estime Mme Hoa : *« la base commence à avoir sa place. La question est maintenant de savoir s'il s'agit seulement d'un changement tactique ou stratégique. Il faut changer la stratégie, la tactique ne suffira pas. Nous nous orientons vers une certaine forme de socialisme, que nous ne le voulions ou pas. Mais il n'est pas facile de changer vingt ans de conformisme et de dogmatisme »*.

Les erreurs de la réforme agraire

D'autre part, cinq ans après l'instauration d'un régime socialiste au Vietnam du Sud, l'une des « erreurs » admises par les autorités de Hanoï concerne la réforme agraire.

L'agglomération administrative de Ho-Chi-Minh-Ville compte, dans ses dix-huit districts, 3 300 000 habitants, dont 1 000 000 environ vivent dans les districts ruraux entourant le centre-ville. Sur ce million de personnes, la moitié environ participent à la production agricole, soit 100 000 paysans et leur famille. La surface cultivable atteint 100 000 hectares, soit la moitié de la superficie totale de l'agglomération. Le régime socialiste avait prévu que, fin 1980, les deux tiers de ces terres seraient collectivisées et que 90 % des paysans y travailleraient. Cet objectif n'a pas été atteint.

Aujourd'hui, moins d'un tiers des surfaces cultivables sont collectivisées et moins de 40 % des paysans y travaillent. Les *« privés »* restent les plus nombreux. Cet échec de la collectivisation n'a pas empêché une nette extension des surfaces cultivées et une augmentation de la production. Avant 1975, selon les chiffres de l'administration déchue, la surface rizicole était tombée à 45 000 hectares et la production à moins de 100 000 tonnes de paddy (riz non décortiqué). Aujourd'hui, les rizières occupent 80 000 hectares et la production rizicole a atteint 160 000 tonnes en 1979.

Selon M. To Dung, directeur adjoint de l'office agricole de Ho-Chi-Minh-Ville, les difficultés ont été multiples : *« Nous avons dû*, souligne-t-il *déblayer cinq cent mille bombes et mines, défricher 30 000 hectares de terre où la nature avait repris ses droits, creuser plus de 2 000 kilomètres de canaux, installer des stations de pompage électriques pour lutter contre la sécheresse dans les districts (Cu-Chi et Hoc-Mon notamment) transformés en déserts par les bombardements et les défoliants. »*

« Toute cette remise en ordre nous a coûté 50 millions de dongs (près de 25 millions de dollars) *et quinze millions de journées de travail*, ajoute M. To Dung. *En plus de ces problèmes de base, nous nous sommes heurtés à la pénurie de matériel. Nous disposons de cent trente tracteurs, dont une trentaine seulement sont neufs. Ainsi, 30 % des terres seulement ont pu être labourées mécaniquement. Mais le problème principal reste l'eau. Il nous faut continuer à creuser des canaux et des puits et à installer des stations de pompage. Il faudrait aussi construire des barrages sur la rivière de Saigon. »*

A ces problèmes se sont ajoutées ce que les plus hautes autorités ont appelé des « *erreurs politiques* ». « *Dès la fin de 1976*, explique M. To Dung, *les directives du pouvoir central ont été d'inciter les paysans à se constituer en collectivités, mais jamais il n'a été question d'imposer autoritairement la collectivisation* ».

Pourtant, dans chaque village et chaque district, il s'est trouvé des cadres (locaux ou venus du Nord) pour tenter de précipiter le mouvement et imposer la collectivisation. Résultat : les paysans ont quitté la terre et parfois même le pays, ou bien ils ont bâclé le travail. Production et rendement s'en sont ressentis.

Les autorités comptaient beaucoup sur les premières expériences réussies pour convaincre les paysans de se regrouper et les expériences ratées ont eu l'effet exactement inverse. *« Ce sont*, accuse M. To Dung, *des cadres subalternes qui n'ont pas respecté les directives, par inexpérience ou par précipitation, voire par ambition personnelle. »*

« Ces cadres, révèle-t-il, *ont été sanctionnés, et, sur le terrain, nous avons remplacé les exclus par des cadres locaux désignés par les paysans eux-mêmes ou par des fonctionnaires compétents détachés de l'administration centrale. »*

Cinq ans après, les aspects positifs de la réforme agraire sont faibles à Ho-Chi-Minh-Ville. Quatre fermes d'Etat, dix coopératives expérimentales et moins de six cents groupes de production ont été implantés. — *(A.F.P.)*

● *M. Phan Hien* a été nommé ministre chargé de l'information extérieure et des relations culturelles avec l'étranger, a-t-on annoncé à Hanoï jeudi 1er mai. Agé de soixante-deux ans, il était vice-ministre des affaires étrangères depuis 1973. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Vietnam

...G.R.P. dénonce le silence ... les carences du régime

Les erreurs de la réforme agraire

LE 1er MAI DANS LA CAPITALE SOVIÉTIQUE...

A Moscou, l'ambassadeur de France ne s'est pas associé au boycottage du défilé décidé par les représentants de seize pays

De notre correspondant

Moscou. — Aucune innovation n'a marqué la célébration de la fête du travail en U.R.S.S. A Moscou, des milliers de gymnastes, suivis par les représentants des différents quartiers et entreprises, ont *défilé jeudi matin* sur la place Rouge, devant les principaux dirigeants soviétiques. Les membres du bureau politique du parti communiste présents à Moscou *avaient pris place sur le mausolée* de Lénine, dont M. Leonid Brejnev, qui vient de prendre trois semaines de vacances dans le Sud, et M. Alexis Kossyguine, dont on dit qu'il a *repris sa place de chef du* gouvernement — sinon la plénitude de ses fonctions — après la crise cardiaque qui l'avait tenu éloigné du pouvoir pendant plusieurs mois. Seul manquait le *maréchal* Oustinov, ministre de la défense. Aucune unité militaire n'a *participé* au défilé comme c'est la règle depuis 1968. L'année dernière, toutefois, un millier d'hommes *appartenant aux trois* armes avaient donné un carrousel dans un style très américain.

Le seul fait nouveau a été constitué par l'absence de plusieurs ambas*sadeurs qui ont décidé de ne pas* assister à la manifestation, comme ils y sont officiellement conviés tous les ans. Seize pays au moins ont pris part à ce « boycottage », soit *qu'ils n'étaient pas du tout repré*sentés, soit qu'ils l'étaient par des fonctionnaires de second rang. Ce sont l'Australie, la Belgique, le Canada, la Chine, le Danemark, les *Etats-Unis, la Grande-Bretagne*, l'Italie, l'Irlande, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, le *Pakistan*, les Pays-Bas, le Portugal et la République fédérale d'Allemagne.

De source proche de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, on déclare que, étant donné l'état des relations soviéto-américaines et l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan, il n'y avait pas de raison pour que le chargé d'affaires (l'ambassadeur M. Watson, *ami proche de M. Vance*, est rentré à Washington après la démission de ce dernier) assiste à une telle manifestation. A la veille du 1er mai, les ambassadeurs occi*dentaux dans* la *capitale soviétique* s'étaient concertés sur l'attitude à adopter. Bien qu'ayant déclaré « inacceptable » *l'intervention soviétique* en Afghanistan, le gouvernement français, soucieux de maintenir un « dialogue » même infructueux avec Moscou, n'a pas jugé bon de s'associer *à ce geste. L'ambassadeur de France* en U.R.S.S., M. Henri Froment-Meurice, a donc assisté, depuis la tribune réservée au corps diplomatique, au *défilé du 1er mai. Seule restriction* du côté français : l'absence des attachés militaires.

Par rapport aux années précédentes, quelques slogans d'actualité avaient fait leur apparition sur les pancartes et les banderoles portées *par les manifestants. Certains étaient* consacrés aux Jeux olympiques : « *Moscou attend les hôtes des J. O. !* » et « *l'U.R.S.S. a soutenu et soutiendra le mouvement olympique contemporain !* ». D'autres à des questions encore plus brûlantes : « *Stop à l'ingérence des forces impérialistes en Afghanistan !* » et (en anglais) : « *Conspiration* (sic) *sino-américaine : bas les pattes en Afghanistan !* » Un char était décoré d'une carte de l'Afghanistan avec l'inscription : « *Révolutionnaires afghans, nous sommes avec vous.* »

DANIEL VERNET.

● *En Norvège*, Oslo a été pour la troisième année consécutive, *et sans aucune motivation parti*culière, le théâtre de troubles provoqués par des bandes de *jeunes dont une centaine ont été* arrêtés. De nombreuses vitrines ont été brisées et d'importants dégâts *sont signalés notamment* près du palais royal, situé dans le centre de la ville. — *(A.F.P.)*

● *Au Danemark*, où le 1er mai n'est pas officiellement férié, les *sociaux-démocrates* et les différentes formations d'extrême gauche ont, selon une tradition *ancienne, célébré séparément* la fête du travail, mais souvent dans le même parc. Des bagarres avaient *éclaté dans la nuit* à Copenhague dans le quartier populaire de Noerrebro où la population s'opposait à la démolition d'un terrain de jeux sur lequel la municipalité entend construire des immeubles. Des barricades ont été dressées devant les bulldozers. Des magasins *ont été pillés. Une* centaine de personnes ont été arrêtées. — *(Corresp.)*

● *En Turquie*, malgré l'interdiction, des manifestations pour le 1er mai ont eu lieu à Ankara et à Istanbul, où quarante personnes ont été arrêtées alors qu'elles tentaient de défiler sur le pont du Bosphore, qui relie les rives asiatique et européenne de la ville.

A *Mersin*, sur la côte méditerranéenne, où la centrale syndicale *Disk a organisé un meeting*, M. Riza Guven, vice-président de l'organisation, a été arrêté après *avoir prononcé une allocution*.

A Antalya, une personne a été tuée et quatre autres ont été blessées, dont deux policiers, au cours d'une manifestation. — *(A.F.P.)*

...ET LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME A PARIS

Des manifestants se heurtent à la police devant l'ambassade d'U.R.S.S.

Une centaine de personnes ont répondu, le jeudi 1er mai à Paris, à l'appel du Comité des droits de l'homme-Moscou 80, pour un « défilé-carnaval » contre les violations des droits de l'homme de par le monde. Ce défilé, qui devait se rendre de l'ambassade d'Union soviétique à celle d'Argentine, avait été interdit et les manifestants eurent tout juste le temps de *gonfler* les ballons, de sortir les banderoles, les trompettes et les accordéons et de parcourir *quelques centaines de mètres* sur le boulevard Lannes, MM. Marek Halter, Bernard-Henri Lévy, *André Glücksman, Jean Elleinstein* et Jacques Attali en tête.

Après un bref « sit-in » et le chant du *Temps des Cerises* devant une *rangée de gendarmes* mobiles, à proximité de l'ambassade soviétique, le gros des troupes était brutalement *interpellé* par les forces de l'ordre. Quelques secondes plus tard les manifestants appréhendés, brisant portes et fenêtres du car qui les emmenait, prenaient l'un après l'autre la poudre d'escampette et, malgré les émotions et quelques mauvais coups, rejoignaient à toutes jambes quelques dizaines d'autres personnes rassemblées devant l'ambassade d'Argentine.

Les organisateurs ont décidé de déposer un recours pour « *excès de pouvoir* » devant le tribunal administratif de Paris, à la suite de l'interdiction de la manifestation.

LE 1er MAI DES FEMMES

Au théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes, le comité féministe de soutien aux *femmes de Leningrad et diverses* revues, parmi lesquelles *Question féministe* et *la Revue d'en face*, avaient organisé, de 18 à 24 heures, une « Soirée rencontre *et musique* », avec un *débat sur* le thème « Femmes et totalitarisme ». Un millier de personnes ont participé à cette fête, qui, fait rare pour une manifes*tation organisée par des femmes*, était mixte. Plusieurs femmes soviétiques, parmi lesquelles Mmes Zinaida Grigorenko et Tania Pliouchtch, ont voulu témoigner.

« *Si on nous a arrêtées*, a indiqué Mme Grigorenko, soixante-dix ans, qui a fait plusieurs *séjours en prison, c'est simplement parce que nous étions les épouses d'hommes considérés comme des terroristes.* » « *Même dans le mouvement démocratique*, a-t-elle ajouté, *les hommes ne comprenaient pas le rôle des femmes. Ils ont oublié que dans la lutte nous étions leurs égales.* » « *Lorsque les femmes soviétiques arrivent en Occident*, a précisé Mme Irina Baskina, une femme de Leningrad depuis peu à Paris, *elles ont un regard ironique sur le féminisme, parce qu'elles ont l'impression de vivre, en Union soviétique, l'égalité entre l'homme et la femme. Mais dès qu'elles prennent la parole, comme ont voulu le faire les femmes de Leningrad en publiant un almanach, on leur signifie qu'il n'y a là-bas aucune place pour un courant féministe, et qu'il sera brisé.* » Des femmes d'Amérique latine ont également appelé à « *la solidarité internationale des femmes* ».

Après ces témoignages a eu lieu un court débat dans lequel se sont exprimées les divergences des diverses tendances *du mouvement des femmes*.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Libres opinions

Archaïsme vichyssois

par BERNARD-HENRI LÉVY

AINSI donc, il sera dit qu'au pays de 89 et de la Déclaration *des droits de l'homme la seule manifestation interdite un* jour de 1er mai est celle qui, justement, se réclame des droits de l'homme. Dans la patrie de Voltaire et, paraît-il, de « l'Intelligence », on ne craint plus de frapper des intellectuels, de répondre aux idées par les coups, de couvrir le bruit des mots *par celui des matraques et des bottes*.

En cette douce terre d'asile que prétend être la Giscardie, on n'hésite pas, apparemment, à retirer leur droit de circuler, de se réunir, de s'exprimer, aux quelques centaines d'exilés qui avaient espéré nous rejoindre et faire de cette fête du travail une fête de *la liberté*.

Dans une France qui, à juste titre, s'enorgueillit de ses traditions de lutte et d'internationalisme, on laisse autorité à un préfet de police pour décréter qu'un défilé antifasciste, sans patrie et sans frontière, est incongru en une journée que la tradition réserve aux défilés des syndicats.

Un régime qui, enfin, se réclame si volontiers de l'héritage d'indépendance et de non-alignement de celui qui le précéda, ose abdiquer toute dignité, toute fidélité à ses principes, dès lors qu'une poignée de dignitaires soviétiques lui font l'insigne honneur de séjourner *dans sa capitale*.

En quelques heures, autrement dit, le libéralisme avancé semble avoir pris le parti de toutes les régressions. Celle du droit bafoué et de l'anti-intellectualisme ressuscité. Celle de la xénophobie sournoise et du corporatisme ouvrier. Celle de la lâcheté, enfin, et de *la soumission à la puissance. D'un mot, qui dans ce pays, hélas !* pèse tout son poids de honte : archaïsme vichyssois.

C'est la raison pour laquelle nous avons résolu, Marek Halter et moi-même, au nom du Comité droits de l'homme-Moscou 80, d'en appeler aux lois et aux tribunaux compétents en pareille matière. *Tant il est vrai qu'en prenant* sciemment le risque d'une interdiction sans doute inique, l'Etat français a *fait* aussi le choix, l'espace d'un jour au moins, d'une très singulière politique, que l'on ne saurait, nous semble-t-il, entériner sans réagir.

● *Une dizaine de jeunes gens* ont attaqué, le jeudi 1er mai, vers 15 heures, le stand soviétique de la Foire de Paris (porte de Versailles). Ils ont détruit les publications qui y étaient exposées et ont blessé *légèrement* cinq employés, de nationalité française, qui distribuaient des tracts en faveur des Jeux olympiques.

Cette action a été revendiquée par l'« *Organisation juive de défense* » (O.J.D.), inconnue jusqu'à présent de la police.

● *M. Pierre Emmanuel*, de l'Académie française, délégué national du R.P.R. à la culture, a déclaré : « *Le R.P.R. s'étonne de la manière dont la police a dispersé, le 1er mai, devant l'ambassade d'U.R.S.S., une manifestation organisée par les défenseurs des droits de l'homme.*

» *Le rôle de la police est de défendre les ambassades étrangères mais non pas d'étouffer le cri de la conscience indignée* ».

Pays-Bas

L'intronisation de Beatrix Ire a donné lieu à de violents affrontements entre policiers et jeunes contestataires

Les cérémonies d'intronisation de la nouvelle reine des Pays-Bas, Beatrix Ire, ont été troublées le mercredi 30 avril à Amsterdam par de nombreux incidents, parfois très violents, qui ont opposé les forces de l'ordre à des groupes de jeunes contestataires. Ceux-ci étaient notamment composés des « squatters » de la principale ville des Pays-Bas (où sévit une crise du logement particulièrement aiguë) qui avaient annoncé leur intention de manifester leur mécontentement à l'occasion du couronnement.

De notre envoyé spécial

Amsterdam. — Tout avait pourtant bien *commencé. Au palais royal*, bien sûr, mais aussi dans la rue. Sous les regards un peu blasés des représentants de la vieille Europe des châteaux et des chancelleries, *la reine Juliana avait signé l'acte* par lequel elle abdiquait en faveur de sa fille aînée Beatrix.

Lorsque Juliana et Beatrix avaient paru au balcon, et prononcé chacune *quelques paroles de circonstance*, il y avait bien eu un pétard fumigène, quelques sifflets, au scandale des milliers d'orangistes fidèles, qui se pressaient en agitant des dra*peaux. Mais rien de méchant*, au fond, jusque-là : plutôt le maintien d'une tradition de *fronde, d'irrévé*rence plus farceuse qu'agressive. Les punks étaient en force et en *verve*. Sa Majesté a son gouvernement, son opposition, pourquoi n'aurait-elle pas eu ses contestataires ? Elle avait, en tout cas, sa police, dont il était difficile d'oublier la présence : le seul vrai chahut de la matinée devait être celui des hélicoptères de la Rijkspolitie.

Un timide soleil aidant, la journée semblait bien partie. Les innombrables policiers paraissaient même se détendre un peu. Ils subissaient, avec une patience toujours étonnante pour le *visiteur français, mais* jugée tout à fait naturelle ici, les quolibets et les menues provocations des contestataires en tout genre. Un peu partout, des orchestres s'instal*laient. Un peu marché aux puces*, un peu foire... du Trône, l'Amsterdam des canaux, si vieux et si jeune, semblait vouloir tirer le meilleur parti d'un jour de congé supplémen*taire*, avec toute l'imagination débraillée dont il est capable en pareil cas.

Deux adolescents aux cheveux violets brandissaient, en prenant ostensiblement l'air de ceux qui n'ont rien compris une banderole où on pouvait lire : « *Beatrix for president.* » On lâchait des ballons, on mangeait du poisson fumé en regardant passer la foule composite où se côtoyaient de vieux couples « *flamands, taiseux et sages* » et de *jeunes martiens* multicolores de sexe indéterminé, des policiers aux cheveux longs et des fumeurs de « hasch » au crâne presque rasé, des partisans de la *maison royale* des Pays-Bas, tous insignes orange et drapeaux tricolores dehors, et des contestataires arborant des badges pour le moins désobligeants à l'égard de la nou*velle reine. Il y avait même* — tant il est vrai qu'il faut savoir profiter des circonstances — un jeune musicien ambulant qui brandissait une pancarte sur laquelle il avait écrit en *caractères d'affiche* : « *Je cherche une chambre !* » On a les slogans qu'on peut...

Et puis, les personnalités invitées à la Nieuwe Kerke, où devait avoir lieu le sacre de Beatrix Ire, ont commencé à affluer dans cette « nouvelle église », en réalité une véritable *cathédrale entièrement restaurée* pour la circonstance. Messieurs compassés en jaquette, dames en robe longue et chapeaux spectaculaires, ambassadeurs arborant en *sautoir* le grand cordon de quelque chose, altesses connues ou inconnues, et leurs accompagnateurs, l'air d'autant plus important qu'ils l'étaient moins... La fête que l'une des plus *anciennes familles* du Vieux Continent voulait donner à elle-même, et au monde, grâce à l'Eurovision, pouvait commencer.

Les forces de l'ordre souvent débordées

Las ! Elle aura été de courte durée. De l'intérieur même de la Nieuwe Kerke, pourtant coupée du monde pour deux heures, on ne pouvait ignorer qu'« *il se passait des choses dehors* » : *les sirènes des* voitures de police et des ambulances se mêlèrent bientôt aux harmonies d'ordinaire sans surprise de la musique de cérémonie.

Tout près du Dam, à la limite de la zone « bouclée », un premier groupe de jeunes gens attaque les cars de police avec une violence étonnante. Les pierres, les billes *d'acier volent. Les planches d'une* baraque foraine servent à allumer *un* feu, vite éteint par les autopompes qui entrent en action. Les cars de police font mouvement pour *se regrouper. Leurs occupants* tentent une sortie, bouclier d'osier en avant, visiblement surpris par l'agressivité et le nombre de leurs assaillants. Des grenades lacrymo*gènes sont envoyées. Un peu partout*, au périmètre du quartier bouclé par la police, éclatent des échauffourées, souvent brèves, mais d'une violence qui, là encore, surprend visiblement les spectateurs. Les *squatters avaient bien annoncé qu'ils* perturberaient le déroulement de la cérémonie, et aussi qu'ils profiteraient de la mobilisation policière autour du palais royal, pour occuper *des immeubles situés dans d'autres* quartiers (*le Monde* du 30 avril), ce à quoi ils s'emploient d'ailleurs. Mais on n'attendait pas une telle explosion, même dans les rangs des *forces de l'ordre. Visiblement, on* a voulu, dans les milieux les plus radicalement contestataires d'Amsterdam, s'offrir une autre fête, de violence gratuite ou non : au pas*sage, des magasins seront pillés* et le bilan des affrontements se chiffrera, mercredi soir, en millions de florins de dégâts.

Cette *première* vague, qui a *commencé à déferler peu* avant 15 heures, paraît s'éteindre deux heures plus tard. En *réalité*, il n'en est rien. Dans *d'autres quartiers* de la ville, les affrontements redoublent, *au contraire*, d'intensité. Des baraques en planche sont incendiées. Les forces de police, qui, elles, ne peuvent réglementairement utiliser des projectiles offensifs, sont plusieurs fois tenues en échec par des manifestants déchaînés, et dont certains *sont bien organisés, très mobiles*, et parfois équipés d'un émetteur-récepteur de campagne. « *C'est juste pour écouter ce que racontent les flics* », assure un responsable. « *Cette terreur des rues a été dirigée par un émetteur de radio* », assure de son côté, jeudi 1er mai, le quotidien conservateur *De Telegraaf*, qui précise que, à son avis, cet émetteur *était installé dans un des immeubles* occupés par les squatters sur le Kaisersgraacht, immeuble qui semblait, en tout cas, jouer un peu le rôle de P.C. pour les émeutiers, dans la soirée de mercredi.

Feux d'artifice officiels

Mais s'agit-il seulement de squatters ? Jusqu'ici, ces derniers sem*blaient plutôt adeptes de la non*violence, même si, au cours d'une soirée de mars dernier, quelque mille gendarmes avaient dû reprendre une à une, avec l'appui des *blindés, pas moins, les barricades* qu'ils avaient érigées dans le centre de la ville. Sans doute s'y était-il ajouté, mercredi, de nombreux autres contestataires, dont tous *n'étaient pas Néerlandais*. Mais les pouvoirs publics vont devoir tenir compte de ce qui s'est passé le 30 avril à Amsterdam, jusque tard dans la soirée, tandis que, sur les *canaux, le couple royal et ses* invités assistaient à un feu d'artifice d'un genre plus officiel...

Il y avait longtemps que de tels affrontements ne s'étaient pas dérou*lés aux Pays-Bas. Depuis la fin des* années 60, la contestation musclée des « provos » était un peu oubliée. « *Une honte pour le pays* », estiment *De Telegraaf* — et probablement, *avec lui, de très nombreux* Néerlandais. Mais le quotidien de gauche *De Volkskrant* avance une explication : « *Les milliers de jeunes qui avaient choisi le 30 avril pour* « *squatteriser* » *des immeubles à Amsterdam et ailleurs, et qui ont mené des batailles rangées contre les unités mobiles de police, se sont battus contre un événement qui semblait précisément souligner les rapports injustes qui existent dans notre société* », écrit-il.

A l'aube de son règne, Beatrix Ire, « *la personne la mieux logée du pays* », selon un porte-parole des squatters (elle dispose, en effet, de sept résidences officielles), sera peut-être tentée de réfléchir aussi sur cette explication. Les Pays-Bas sont *un des pays* les plus prospères et les plus libéraux du monde ; mais cette prospérité et cette liberté n'y ont pas seulement *créé* des droits : elles ont aussi créé des devoirs. Sans doute est-ce constitutionnellement au gouvernement, et non au monarque, de conduire la politique de la nation. Mais c'est la nouvelle souveraine elle-même qui a subi, avec une tristesse visible, les clameurs hostiles de l'Amsterdam des marginaux. Un certain nombre de Néerlandais espèrent *qu'elle* les aura aussi *entendues*.

BERNARD BRIGOULEIX.

Italie

UN TROISIÈME AVOCAT ARRÊTÉ DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE SUR LES BRIGADES ROUGES

Rome (A.F.P.). — Un troisième avocat, *Me Gabriel Fuga, a été arrêté* le 1er mai dans le cadre des enquêtes sur le terrorisme en Italie. L'avocat, *appréhendé la veille à Milan, à la* suite de l'enquête menée par la magistrature de Florence sur le groupe clandestin Action révolutionnaire, a été déclaré en état d'arrestation, au terme de son interrogatoire.

Deux autres avocats avaient déjà été arrêtés dans l'enquête sur les Brigades rouges.

D'autre part, parmi les treize personnes arrêtées, le 30 avril, pour « association subversive et participation à bande armée », figure Mme Monica Giorgi, qui a appartenu à l'équipe nationale italienne de tennis de 1964 à 1971. Elle aurait fait partie du groupe Action révolutionnaire pour le communisme.

Grande-Bretagne

Les travaillistes l'emportent largement aux élections locales

De notre correspondant

Londres. — Le « *cadeau d'anniversaire* » offert par l'électorat britannique à Mme Thatcher un an après son accession au pouvoir est plutôt amer. En effet, les travaillistes l'emportent largement, *comme prévu*, aux élections locales, reprenant ou consolidant leur contrôle de grandes villes, *comme* Birmingham, Edimbourg, Glasgow, Liverpool, York, etc. Sur les trois quarts des résultats connus, *le Labour a gagné* 434 siège et en a perdu 24. Les conservateurs enregistrent 369 pertes et 38 *gains. Les libéraux ont* gagné 74 sièges et en ont perdu 35, tandis que le parti nationa*liste écossais enregistre 54 pertes* et seulement 7 gains.

Néanmoins, la victoire des travaillistes ne prend pas la dimension d'un raz de marée. Le déplacement des voix (*swing*) en leur faveur atteint en moyenne 4 %, un pourcentage inférieur à celui *enregistré au cours des dernières* élections partielles, ainsi qu'aux indications données par les sondages récents. Il est difficile, d'autre part, de tirer des conclusions définitives d'un scrutin partiel. On ne votait ni au Pays de Galles ni à Londres. Enfin, il *était normal que* les travaillistes reprennent le contrôle de certains de leurs fiefs qu'ils avaient perdus au moment de la forte poussée conservatrice de 1976 et 1978, alors qu'ils étaient au pouvoir. Les consultations locales, en effet, favorisent régulièrement l'opposition, les électeurs étant soucieux de manifester leur mécontentement.

Dans ce contexte, la poussée des travaillistes est normale, *reflétant la désaffection* d'une partie de l'électorat conservateur et son opposition aux me*sures impopulaires prises par* le gouvernement, notamment la réduction des dépenses sociales et de l'éducation. La *contre*-attaque des conservateurs, accusant les municipalités travaillistes d'augmenter *les* impôts locaux en dépit des recommandations du gouvernement, n'a pas donné de résultat. Ainsi, à Wolverhampton, où les impôts locaux avaient été augmentés dans la proportion record de 58 %, les travaillistes l'emportent quand même, décevant les espoirs des conservateurs qui comptaient sur le mécontente*ment du public. Bref, la révolte* des contribuables attendue par les conservateurs n'a pas eu lieu et la campagne du Labour, axée sur le thème « Arrêtez les vandales conservateurs » contre la réduction des dépenses publiques, a prévalu. Enfin, en Ecosse, les *travaillistes consolident* leurs positions ou reprennent le terrain perdu aux dépens du parti nationaliste écossais, dont le déclin se confirme.

H. P.

EUROPE

Portugal

Le Parlement adopte le plan et le budget 1980

De notre correspondant

Lisbonne. — Au bout de trois jours de débats, le Parlement portugais a adopté, mercredi 30 avril, par 125 voix contre 111, les projets de plan et de budget pour 1980.

Aucune surprise : sociaux-démocrates, centristes, réformateurs et monarchistes, qui constituent l'alliance démocratique actuellement au pouvoir, ont mis l'accent sur le *« réalisme »* de la politique économique et financière préconisée par le gouvernement de M. Sa Carneiro ; les socialistes, les communistes, les trois députés du Mouvement démocratique portugais et le représentant de l'Union démocratique populaire (extrême gauche) ont, de leur côté, condamné les deux projets considérés comme *« médiocres et électoralistes »*.

Selon le ministre de l'économie et des finances, M. Cavaco Silva, le taux d'inflation ne dépassera pas, en 1980, 20 %. Les salaires progresseront à un rythme plus lent. Mais, assure-t-il, le niveau de vie de la population sera préservé grâce à la diminution des impôts et à l'augmentation des pensions. D'autre part, les investissements s'accroîtront de 6 % par rapport à l'année dernière, alors que le déficit de la balance des transactions courantes se montera à 800 millions de dollars. Ce déficit serait dû, pour une grande part, à la crise internationale qui, d'après le gouvernement, risque de provoquer une baisse très sensible dans les envois de fonds des émigrés ainsi que dans les recettes du tourisme. L'élévation récente du prix du pétrole aurait entraîné en outre une surcharge pour le pays d'un milliard de dollars.

S'insurgeant contre un budget qui prévoit un déficit de 2 milliards 800 millions de dollars, le plus lourd depuis la révolution d'avril 1974, les partis de l'opposition ont également critiqué la répartition des dépenses publiques, qui, selon eux, favorise des secteurs non productifs, comme les forces armées dont le budget, en termes réels, augmente de 4 % au détriment des entreprises publiques qui voient leurs subventions substantiellement diminuées.

Socialistes et communistes ont accusé le gouvernement d'avoir manipulé les chiffres afin de créer, auprès de l'opinion publique, un climat d'*« optimisme injustifié »*. Ainsi, pour le député socialiste, M. Gravinho, le déficit de la balance des transactions courantes aurait déjà atteint, à la fin du premier trimestre de 1980, la somme de 500 millions de dollars. Si la situation n'est pas redressée, observe ce dirigeant socialiste, le Portugal pourrait, en décembre prochain, avoir un déficit supérieur à celui de 1977 qui a obligé les autorités de Lisbonne à négocier dans des circonstances difficiles un accord avec le F.M.I.

Cette détérioration de l'économie nationale serait accentuée par une politique *« désastreuse »*, notamment dans le domaine des affaires étrangères. La rupture des relations avec l'Iran, décidée au mois d'avril dernier, représente pour le pays, estime-t-on à gauche, une perte annuelle supérieure à 30 millions de dollars. En 1979, le Portugal a exporté vers l'Iran des produits traditionnels, comme le bois et le liège pour un montant de 3 millions de dollars. Il a importé pour 150 millions de dollars de pétrole, c'est-à-dire 20 % des besoins nationaux. Une partie de ce pétrole doit être achetée désormais au marché noir.

L'intention largement annoncée par le gouvernement de diminuer les impôts a suscité aussi des critiques extrêmement violentes. *« C'est de la pure démagogie »*, a-t-on scandé à la tribune. D'après l'opposition, seuls les impôts directs seront réduits, ce dont bénéficieront seulement les catégories socio-professionnelles les plus privilégiées. En revanche, les impôts indirects, qui touchent l'ensemble de la population, enregistreront une hausse très sensible. Au total, les recettes fiscales passeraient de 4 milliards 880 millions de dollars en 1979, à 6 milliards 800 millions en 1980. Elle représenterait 27,8 % du revenu national contre 24,6 % l'année précédente.

Les partis de gauche concluent que les salaires réels ne cesseront de se dégrader tandis que le taux de chômage augmentera. *« Le gouvernement prévoit la création de dix-neuf mille emplois, alors que près de trente mille jeunes partent chaque année à la recherche d'une profession »*, a remarqué à ce sujet un député communiste.

JOSE REBELO.

APRÈS L'ÉCHEC DU CONSEIL EUROPÉEN DE LUXEMBOURG

M. Jean François-Poncet : c'est à la Grande-Bretagne de s'adapter au Marché commun et non l'inverse

La séance du mercredi 30 avril après-midi s'est ouverte à l'Assemblée nationale sur une déclaration du gouvernement à propos des conséquences de l'échec du sommet européen de Luxembourg. M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a notamment déclaré :

« Chacun a dû constater un comportement de la Grande-Bretagne qui conduit ses partenaires à s'interroger sur ses intentions profondes à l'égard de l'Europe. Elle a maintenu son opposition à la proposition de la Commission qu'acceptaient ses huit partenaires tant sur les prix agricoles que sur le mouton. Elle n'a pas davantage modifié son refus des orientations retenues par ses partenaires en ce qui concerne la pêche. Enfin, en dépit des efforts de tous, pour tenir compte de ses demandes en ce qui concerne sa contribution financière, efforts qui sont allés, je tiens à le dire, très loin dans la prise en considération des demandes britanniques, elle a opposé aux propositions successives qui lui étaient faites une succession de refus. Dans ces conditions, on peut se demander si la Grande-Bretagne n'entendait pas faire prévaloir ce qu'elle considère comme son intérêt essentiel sur les intérêts non moins essentiels de l'ensemble de ses partenaires et sur l'intérêt général de la Communauté, qui devrait s'imposer à tous. »

La France a poursuivi le ministre, demandera au conseil des ministres de l'agriculture d'approuver les propositions que la Commission a confirmées mercredi 30 avril. M. François-Poncet a exprimé *« l'espoir que la Grande-Bretagne, mesurant l'importance de l'enjeu, s'associera à une décision indispensable à la vie communautaire. Si un échec devait être enregistré mardi prochain, la France, en liaison avec ses sept partenaires et la Commission, envisagerait les mesures à prendre pour sauvegarder, en conformité avec les principes communautaires, les intérêts légitimes de ses agriculteurs »*, a-t-il dit.

« Pour ce qui concerne le problème budgétaire, il appartient au conseil des ministres de la Communauté de régler cette question, pour que le conseil européen dans sa prochaine réunion de Venise ne se trouve pas à nouveau saisi de cette affaire dans des conditions qui ne correspondent pas à sa vocation », a poursuivi le ministre des affaires étrangères. *« C'est à la Grande-Bretagne qu'il appartient désormais de prendre ses décisions à la lumière du débat qui s'est déroulé à Luxembourg. Le gouvernement français, pour sa part, a montré tout au long des discussions qu'il était prêt à tenir compte de la situation difficile dans laquelle un de ses partenaires de la Communauté pouvait se trouver temporairement. Mais il ne doit subsister de doute dans l'esprit de personne sur le fait que dans la crise internationale actuelle, qui appelle plus qu'à aucun moment de leur histoire les peuples européens à se rassembler, elle défendra l'Europe, ses institutions, sa cohésion, les chances de son avenir. »*

Après l'intervention de M. Maurice Cornette (Nord), qui a souligné que le R.P.R serait *« très vigilant »* sur les suites de cette affaire, M. Jean François-Poncet a répondu à une question posée par M. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris) sur une éventuelle exclusion de la Grande-Bretagne du Marché commun. Le ministre des affaires étrangères a repris, pour l'essentiel, sa déclaration précédente.

Pour sa part, le ministre de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie, a répondu à deux questions, l'une de M. Gaston Girard (R.P.R., Loiret), l'autre de M. André Lajoinie (P.C., Allier) sur les prix agricoles. A M. Girard, le ministre a déclaré : *« Une première augmentation de 5 % pourra être appliquée mardi prochain, puisque nous demandons la suppression de la franchise de 1,3 % qui subsiste. En ce qui concerne la deuxième augmentation de 5 %, les ministres de l'agriculture se réunissent mardi. Nous sommes déterminés à obtenir que soit prise, la semaine prochaine, une décision juste, conforme à l'intérêt de tous les agriculteurs de la Communauté. »*

● *Le bureau exécutif du parti socialiste* a publié, le mercredi 30 avril, une déclaration dans laquelle il *« déplore l'échec du sommet des Neuf »*.

Les dirigeants socialistes se déclarent favorables à une augmentation des prix de 7,9 % en moyenne et au démantèlement des montants compensatoires monétaires, *« ce qui donnerait une augmentation moyenne des prix agricoles en France de 11,4 % à la production »*.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a rendu publique le 30 avril une déclaration dans laquelle il demande *« que la France soit autorisée à appliquer une augmentation des prix agricoles supérieur aux 5 % proposés par la Commission. (...)*

» Que le gouvernement français applique une taxation sur les matières grasses végétales importées et notamment les tourteaux. (...)

» Que soit instituée une prime aux troupeaux allaitant et que soient adoptées, dans le cadre du plan pluriannuel de l'élevage, les mesures permettant d'assurer le développement de l'élevage français ».

M. SCHMIDT NE RENOUVELLERA PAS SON OFFRE POUR RÉDUIRE LA CONTRIBUTION BRITANNIQUE.

Bonn *(Reuter)*. — Le chancelier Schmidt a fait savoir mercredi 30 avril qu'il ne renouvellerait pas l'offre de compromis qu'il a présenté au conseil européen de Luxembourg pour répondre aux revendications budgétaires britanniques proposition qui s'est heurtée au refus de Mme Thatcher et aurait considérablement réduit la contribution de la Grande-Bretagne au budget de la Communauté en 1980.

M. Matthoefer, ministre des finances, a souligné que le compromis proposé aurait entraîné pour Bonn un supplément de 1,25 milliard de marks (près de 3 milliards de francs) à verser au budget de la C.E.E. Le ministre des finances, qui a confirmé ne pas avoir été consulté à ce sujet avant le somme de Luxembourg, a déclaré que l'Allemagne fédérale ne pouvait se permettre de grever son propre budget dans de telles proportions.

Suède

La crise sociale s'amplifie

De notre correspondant

Stockholm. — A la suite de l'échec des négociations sur les salaires, cent mille travailleurs du secteur privé suédois sont en grève depuis vendredi matin 2 mai et plus de sept cent cinquante mille autres sont lock-outés par le patronat pour une semaine. A la veille du conflit le plus important de l'histoire de la Suède, il n'est pas étonnant que la participation aux manifestations du 1er mai ait été plus forte que d'habitude. Au total, huit cent cinquante mille personnes, selon les estimations, ont défilé pour protester contre la politique économique du gouvernement et pour réclamer la démission du premier ministre. A Stockholm, le président de la Confédération générale du travail L.O., M. Nilsson, a souligné que ce conflit n'avait aucun aspect politique, comme cela a été avancé dans certains journaux conservateurs, qui soupçonnent le syndicat et la gauche de vouloir renverser le gouvernement.

La plupart des orateurs du parti social-démocrate ont rendu le gouvernement de centre-droite responsable de l'échec des négociations. Parlant devant plus de vingt mille personnes à Malmö, M. Palme a accusé les bourgeois de vouloir *« désocialiser la Suède »* et de revenir sur les *« acquis sociaux »*. Le ministre conservateur de l'économie avait laissé entendre récemment qu'il serait peut-être nécessaire de réviser le système d'indexation automatique des pensions et retraites sur le coût de la vie et les barèmes de l'allocation-logement, entre autres, pour réduire le déficit budgétaire qui est actuellement supérieur à 50 milliards de couronnes (autant de francs français). Les socialistes ont demandé que le gouvernement précise ses intentions sur ce point avant le 10 mai.

Le conflit, qui s'est déclenché vendredi, va perturber l'activité de plusieurs secteurs de l'industrie et du commerce. De nombreuses grandes entreprises exportatrices telles que Volvo, Saab, S.K.F. et Alfa-Laval ferment leurs portes, alors que leurs carnets de commandes sont bien remplis.

Cependant le premier ministre, M. Fälldin, a déclaré, vendredi, que le gouvernement n'envisageait pas de prendre des mesures exceptionnelles pour mettre fin rapidement aux conflits. Les commissions de médiation poursuivent leur mission dans les secteurs publics et privés, ce qui indique — selon M. Fälldin — qu'il est toujours possible de trouver un terrain d'entente.

ALAIN DEBOVE.

AMÉRIQUES

Brésil

Les autorités sont décidées à briser par la force le mouvement de grève de Sao-Paulo

Le Français Jean-Vincent Eglin, soupçonné de subversion par la police politique de Sao-Paulo, a été expulsé le jeudi 1er mai du territoire brésilien, à destination de la France.

Il avait été renversé et blessé le 25 avril par un véhicule de la police militaire à Osasco, dans la banlieue ouvrière de Sao-Paulo. La police avait alors découvert en sa possession des tracts relatifs à la grève des métallos de Sao-Paulo et l'avait arrêté.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, était intervenu mercredi en sa faveur lors de son séjour officiel à Sao-Paulo.

La journée du 1er mai a d'autre part été l'occasion d'une gigantesque manifestation des grévistes de la ceinture industrielle de Sao-Paulo. Celle-ci pourrait permettre de donner un nouveau souffle à un mouvement qui se heurte à une position de plus en plus dure des autorités militaires.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — *« Notre législation syndicale a besoin d'une modernisation courageuse, pour refléter la nouvelle situation sociale. »* C'est en ces termes que le président Figueiredo s'adressait aux travailleurs à l'occasion du 1er mai 1979, donnant à entendre que la démocratisation allait s'étendre aussi au domaine social.

Un an plus tard, le contexte est bien différent : pour contenir la grève des métallurgistes des faubourgs industriels de Sao-Paulo, qui dure maintenant depuis un mois, le président Figueiredo a appliqué les dispositions les plus répressives de cette législation, qualifiée de dépassée. Rompant avec la tradition, il a jugé préférable de s'abstenir de tout discours aux travailleurs et a manqué la fête du travail en assistant à Brasilia... à un match de football organisé à la hâte à cette occasion. Le gouvernement avait même interdit toute célébration du 1er mai par les organisations syndicales dans le cœur industriel du pays.

La matinée de jeudi fut tendue. Toutes les voies d'accès à Sao-Bernardo étaient bloquées par la police militaire. Les artères principales de la ville avaient été occupées dès la veille au soir par les troupes de choc. Ces mesures d'intimidation n'empêchèrent pas des dizaines de milliers de travailleurs de se diriger vers l'église principale de Sao-Bernardo où devait avoir lieu une messe, suivie d'un défilé dans les rues de la ville.

La capacité de mobilisation démontrée par les métallurgistes à l'occasion du 1er mai pourrait donner une vigueur nouvelle à leur mouvement, qui commençait à donner des signes d'essoufflement, les grévistes craignant que le patronat n'applique, à partir de ce 2 mai, une disposition permettant le licenciement en masse des travailleurs après trente jours d'*« abandon du travail »*. Ainsi le ministre de l'industrie et du commerce, M. Camilo Penna, a-t-il affirmé que *« à partir d'aujourd'hui il n'y aura plus de grévistes, mais seulement des licenciés »*.

La répression continue d'autre part à frapper les dirigeants du mouvement. Le DOPS (police politique) de Sao-Paulo a officiellement demandé à la justice militaire la prison préventive pour dix-huit leaders syndicaux (en fait déjà détenus pour la plupart depuis le 15 avril), et leur mise en jugement suivant la *« loi de sécurité nationale »*. Le rapport du DOPS évoque la possibilité qu'une action judiciaire soit ouverte contre Mgr Claudio-Humme, évêque de Santo-André, pour *« incitation à la grève »*.

Le gouvernement entend de toute évidence maintenir son attitude intransigeante vis-à-vis des grévistes, et empêcher toute réouverture des négociations entre les parties.

THIERRY MALINIAK.

Chili

L'ARCHEVÊQUE DE SANTIAGO ANNULE LA MESSE DU 1er MAI

Santiago *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Un incident à propos d'une cérémonie religieuse prévue pour le 1er mai a opposé le mercredi 30 avril l'archevêché de Santiago au régime militaire chilien. Le cardinal Raul Silva Henriquez a décidé d'annuler la messe qu'il devait célébrer jeudi parce que, a-t-il affirmé, une *« haute personnalité gouvernementale »* l'avait averti de la possibilité que des violences éclatent à cette occasion. Le ministère de l'intérieur a répliqué, dans un communiqué, que le gouvernement n'avait en aucune manière demandé que la messe soit annulée. Il a toutefois laissé entendre que certaines cérémonies religieuses s'étaient déjà, dans le passé, transformées en actes politiques.

Le 1er mai a d'autre part été marqué par plusieurs incidents. La police, après avoir arrêté plus de cinq cents personnes la veille, avait multiplié les patrouilles dans les rues des grandes villes du pays pour empêcher que ne se déroulent des manifestations. L'incident le plus grave s'est déroulé à Santiago, où trois cents personnes avaient organisé une marché, malgré l'interdiction des autorités. Les policiers ont tiré en l'air pour les disperser, avant d'arrêter une trentaine d'entre elles qui seront déférées à la justice pour avoir enfreint la loi de sécurité intérieure de l'Etat.

Enfin, les autorités ont annoncé que les responsables de l'attentat commis le lundi 28 avril contre le monument célébrant la prise du pouvoir par les militaires à Santiago sont douze militants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR). Leur chef serait une chirurgienne, Mme Maria Isabel Ortega Fuentes. La police affirme avoir arrêté sept personnes et avoir tué un instituteur qui aurait conçu l'attentat.

États-Unis

Ancien directeur du budget accusé de fraude

M. BERT LANCE EST ACQUITTÉ

Washington (A.F.P.). — M. Bert Lance, qui fut brièvement directeur du budget du président Jimmy Carter en 1977, a été acquitté, mercredi 30 avril, de neuf des douze charges de fraudes bancaires dont il était accusé. Le jury n'a pu parvenir à la décision unanime requise sur les trois autres chefs d'accusation.

M. Lance était notamment accusé d'avoir utilisé pour son usage personnel et celui de ses proches les fonds des deux banques de Géorgie qu'il dirigeait avant sa nomination au poste de directeur du budget.

Le procès a duré seize semaines au cours desquelles les jurés, sans aucune expérience des affaires bancaires, ont entendu cent soixante-treize témoins, et examiné des milliers de documents financiers. Les délibérations proprement dites ont duré près de six jours. Les trois personnes inculpées avec M. Lance ont également été acquittées.

En raison des accusations portées contre lui, M. Lance avait dû démissionner, en septembre 1977, de son poste de directeur du budget, mais le président Carter, dont il était l'ami, ne lui avait jamais retiré son soutien.

AFRIQUE

Tchad

L'O.U.A. décide l'envoi d'une force interafricaine pour assurer la relève des troupes françaises à N'Djamena

Un émissaire français « de haut rang » a fait, jeudi 1er mai à N'Djamena, une brève escale pour se rendre compte de la situation après la décision de Paris de retirer ses troupes du Tchad, qui est en cours d'application.

D'autre part, une trentaine de médecins, chirurgiens et infirmiers de l'armée française, membres de l'élément médical militaire d'intervention rapide (EMMIR), installé il y a un mois à la frontière entre le Cameroun et le Tchad, ont évoqué, jeudi à leur arrivée à Orly, leurs conditions de travail « particulièrement pénibles ». Une autre équipe de l'EMMIR les a remplacés à Kousseri.

On apprend que la cathédrale de N'Djamena, située place de l'Indépendance, a été totalement détruite mercredi par un incendie. Tenu par les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, ce bâtiment a dû être touché par un obus au phosphore qui a vraisemblablement embrasé sa voûte entièrement soutenue par une charpente en bois. Après de durs combats mercredi un calme précaire s'est instauré jeudi entre les partisans de M. Hissène Habré et ceux de M. Goukouni.

De notre envoyé spécial

Lagos. — Les onze chefs d'Etat ou de délégation (1) qui avaient été chargés de se pencher à nouveau sur le problème tchadien, en marge de la conférence économique de Lagos, et qui siégeaient sans désemparer depuis la veille au soir, sont parvenus mercredi 30 avril à l'aube à se mettre d'accord — Libye exceptée, semble-t-il — sur la recherche d'une solution « africaine » au conflit et sur la nécessité de l'imposer rapidement aux parties en présence.

Etrangement, il a été décidé de considérer comme *« nuls et non avenus »* les événements de ces dernières semaines, qui ont abouti notamment à l'exclusion de M. Hissène Habré du gouvernement tchadien et de prendre comme base de départ de la recherche de toute solution au conflit les accords qui avaient déjà été conclus en août dernier dans la capitale nigériane entre les onze tendances politiques tchadiennes, ainsi que l'accord de cessez-le-feu que le président du Togo avait réussi à imposer pendant quelques heures aux belligérants début avril.

Le projet d'envoi à N'Djamena d'une force neutre interafricaine chargée de se substituer aux troupes françaises en train de se retirer et de s'interposer entre les camps en présence pour les amener à se réconcilier est ainsi purement et simplement repris, mais cette fois sur des bases, logistiques et financières notamment, beaucoup plus solides. Le Bénin, le Congo et la Guinée acceptent à nouveau de fournir les contingents nécessaires, tandis que, à défaut de l'O.U.A. elle-même, qui n'en a pas les moyens, plusieurs de ces Etats membres, dont le Nigéria, se sont portés volontaires pour assurer le financement de l'opération, ainsi que pour assurer le transport des hommes et du matériel dans les plus brefs délais.

La responsabilité de la mise en œuvre des ces mesures, et tout d'abord de la recherche d'un nouveau cessez-le-feu a été confiée à un groupe restreint de trois chefs d'Etat, ceux de la Guinée, du Nigéria et du Togo. Toutefois si, dans un mois, la solution *africaine* ainsi retenue se révélait inopérante, il serait alors fait appel, sans plus tarder, aux Nations unies.

D'autre part, M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A., tirant la conclusion du sommet économique, a déclaré, lors d'une conférence de presse tenue mercredi : *« L'Organisation de l'unité africaine est à un tournant. Elle s'attachera désormais à régler en priorité les problèmes économiques du continent, au lieu de se perdre dans des querelles de politique politicienne. »* Sans dissimuler sa déception sur plusieurs points qui lui tenaient à cœur, en particulier celle que lui a causée le refus des chefs d'Etat de s'engager tout de suite, par la signature de protocoles d'accord précis, sur la mise en œuvre immédiate de quelques actions concrètes de coopération pour le développement, M. Kodjo s'est essentiellement attaché à dégager la philosophie du « plan d'action » qui a malgré tout été adopté dans ses très grandes lignes et dont il est à présent chargé de préparer la mise au point et l'entrée en vigueur progressive dans les années à venir.

Selon lui, ce programme se tourne autour de deux axes principaux.

Tout d'abord, la nécessité absolue pour l'Afrique de parvenir prioritairement et aussi vite que possible, en tout cas d'ici à l'an 2000, à la satisfaction totale de ses besoins alimentaires par ses propres moyens, faute de quoi elle retombera fatalement dans une dépendance encore plus contraignante que celle à laquelle elle est parvenue à échapper.

Ensuite, la conviction selon laquelle, pour atteindre cet objectif capital, les pays africains doivent absolument coordonner, à l'échelle régionale mais aussi continentale et secteur par secteur, les efforts qu'ils poursuivent chacun au plan national dans tous les domaines.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Il s'agit d'une part des six pays riverains du Tchad : Libye, Niger, Nigéria, Cameroun, Centrafrique et Soudan, et d'autre part, du Sénégal, du Congo, du Bénin, du Togo et de la Guinée.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés adoptent le projet de loi sur les formations professionnelles alternées

Mercredi 30 avril, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée poursuit la discussion du projet de loi relatif aux formations professionnelles alternées organisées en concertation avec les milieux professionnels (« le Monde » du 2 mai).

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement précisant *que sont seules considérées comme* conduisant à l'acquisition d'une qualification les formations qui ont pour objet l'obtention d'un titre ou diplôme de l'enseignement technologique secondaire ou supérieur ou d'une attestation de qualification homologuée, selon la procédure prévue par l'article 8 de la loi du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'enseignement technologique. Selon M. LEGENDRE, secrétaire d'État à la formation professionnelle, cet amendement *« complète la définition des formations alternées en permettant de prendre en compte certaines formations en alternance expérimentées dans les universités »*.

Contre l'avis du gouvernement et de la commission des affaires culturelles, l'Assemblée adopte un amendement de M. REVET (U.D.F., Seine-Maritime), qui permet de rattacher les classes préparatoires aux établissements dispensant une formation professionnelle alternée. Toutefois, à la faveur d'une seconde délibération demandée par le gouvernement à la fin des débats, cet amendement sera repoussé par 475 voix contre 1.

Les députés adoptent ensuite un amendement de MM. PERRUT (U.D.F., Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, et VOILQUIN (U.D.F., Vosges), aux termes duquel il est précisé que la formation alternée se fonde sur une pédagogie particulière et doit favoriser dans son organisation le développement des relations entre les responsables des établissements des organismes de formation et les responsables sous l'autorité desquels s'exerce l'activité professionnelle.

Sur proposition de M. PERRUT, les députés décident que, dans chaque établissement des organismes de formation, la commission des relations avec les professions doit être instituée préalablement à toute action de formation. D'autre part, l'Assemblée adopte, contre l'avis du gouvernement, un amendement du rapporteur stipulant que les formations professionnelles alternées sont soumises au contrôle technique, pédagogique et financier *« dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État »* et précisant que *« le ministre responsable de la formation professionnelle en assure la coordination »*. Elle décide, sur proposition du rapporteur, que le comité d'entreprise ou, à défaut et s'il en existe, les délégués du personnel sont consultés sur les modalités d'organisation et de fonctionnement des formations professionnelles alternées de l'entreprise.

Sous la présidence de M. Lagorce (P.S.), l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement stipulant que le contrat de travail peut être de type particulier s'il est conclu avec un salarié âgé de vingt-trois ans au plus ou ayant moins de deux ans d'activité professionnelle dans la même entreprise ou dans la même branche et si la formation professionnelle dispensée prépare à une qualification sanctionnée par un titre ou diplôme de l'enseignement technologique ou une attestation de qualification homologuée. Dans ce cas, le contrat est soit un contrat d'apprentissage, soit un contrat de formation alternée. *Sur proposition du gouvernement*, il est précisé que le contrat de travail doit être passé par écrit, qu'il définit la durée, les modalités et le contenu de la formation dispensée, enfin qu'il est exempté de tout droit de timbre et d'enregistrement.

Le contrat de formation

L'Assemblée adopte un amendement du rapporteur aux termes duquel les titulaires des contrats ne pourront être comptés parmi les bénéficiaires des congés de formation. Elle définit ensuite les caractéristiques essentielles du contrat de formation alternée. Il est notamment indiqué que la durée du contrat est fixée entre six mois et deux ans et peut atteindre trois ans dans certaines conditions et qu'un salaire minimum est fixé par décret pour chaque semestre.

Après avoir adopté le nouveau taux de la taxe d'apprentissage qui, porté à 0,6 % des salaires, permet l'instauration d'un « quota alternance », les députés adoptent un amendement du gouvernement stipulant que *« les redevables de la taxe d'apprentissage doivent consacrer au financement des formations suivies par des salariés titulaires d'un contrat de travail des sommes au moins égales à une fraction de la taxe d'apprentissage qui est déterminée par décret »*. Toutefois, cette fraction ne pourra excéder le sixième du montant de la taxe d'apprentissage.

L'Assemblée adopte deux amendements du gouvernement prévoyant, d'une part, que les dispositions financières du projet n'entreront en vigueur qu'après la date d'achèvement du troisième pacte pour l'emploi (31 décembre 1981) et, d'autre part, que les entreprises pourront, à titre transitoire jusqu'au 31 décembre 1981, imputer les dépenses relatives aux contrats de formation sur leur participation à la formation professionnelle continue. En outre, les députés décident, à l'initiative du gouvernement, de prévoir une exonération de certaines cotisations patronales afin d'aider à la mise en place des formations alternées de l'industrie.

Dans les explications de vote, M. BOULAY (P.C., Sarthe) estime que le projet *« vise à adapter étroitement la formation professionnelle aux besoins du patronat »* et qu'il ne pourra qu' *« aggraver la précarité de l'emploi »*. M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) souligne que ce texte constitue une *« innovation »* et M. SCHNEITER (U.D.F., Marne) déclare qu'il s'agit d' *« un premier pas vers les remèdes aux différentes carences de notre système d'éducation »*. M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) indique que *« la véritable alternance pour les jeunes ce sont les maisons de travail intérimaire et l'Agence nationale pour l'emploi »* et qualifie le texte de *« bricolage sans grande portée »*.

M. LEGENDRE, secrétaire d'État à la formation professionnelle, affirme que le projet est *« un élément d'un programme gouvernemental ambitieux dont l'objectif est de renforcer les qualifications des jeunes »*.

L'ensemble du projet est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

LAURENT ZECCHINI.

LES PROJETS SOCIAUX DU GOUVERNEMENT

M. Barre se déclare « choqué » par l'attitude de certains patrons

Pauvre M. Barre ! est-on tenté d'écrire. Non seulement il voit sa politique contestée en permanence par les syndicats, mais le voilà victime des chausse-trapes du patronat. Le premier ministre a exprimé son amertume, le mardi 29 avril, au quatrième congrès national du Mouvement des entreprises de taille humaine : *« J'ai été choqué par certaines déclarations et certaines attitudes à l'égard des projets sociaux qui ont été récemment soumis au Parlement »*, a-t-il déclaré, en faisant allusion aux pressions exercées sur les députés et quelques membres du gouvernement par les milieux patronaux avant et au cours des débats sur les textes relatifs à la participation.

De la même façon, le vendredi 18 avril à Lyon, M. Barre avait stigmatisé devant les membres de l'Association des chefs d'entreprises libres les patrons qui refusent de favoriser le dialogue social.

Le chef du gouvernement se déclare d'autant plus *« choqué »* de l'inertie patronale que, depuis sa nomination à Matignon, il n'a ménagé aucun effort pour aider les entreprises à prospérer et que cela lui a valu de vives critiques de la part des syndicats ouvriers et de l'opposition. D'une certaine façon, il reproche au patronat de faire preuve d'ingratitude.

M. Barre estime que, en faisant obstacle à l' « ouverture » sociale prônée par l'Élysée et vainement attendue par les ouvriers, les employés et les cadres, les chefs d'entreprises les plus conservateurs jouent avec le feu. *« Je leur demande de faire en temps opportun les gestes nécessaires pour éviter les bouleversements que provoquent les explosions sociales et qui sont dommageables au pays tout entier*, dit-il. *Le gouvernement est convaincu que le développement régulier de l'économie ne peut être obtenu dans le monde d'aujourd'hui si tous ceux qui y apportent leur concours, et au premier chef les ouvriers, les agents de maîtrise, employés et cadres, se sentent étrangers à la vie de l'entreprise, à ses succès et à son avenir. »*

Cette leçon s'adresse également aux députés de la majorité qui n'ont pas voté les textes sur la participation, et notamment la proposition de loi du R.P.R. sur l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et à la gestion des entreprises, qui n'a été adoptée qu'avec 5 voix de majorité (225 contre 220). Seize députés U.D.F. ont voté contre, dix-huit se sont abstenus et six n'ont pas pris part au vote. Le premier ministre a demandé à M. Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée, de reprendre ses troupes en main. Il se propose d'intervenir au besoin pour que ces textes, dont la portée a été sensiblement limitée en première lecture, ne soient pas, au bout de la discussion, totalement dénaturés.

Chez le premier ministre, cet accès de « progressisme » n'est pas tout à fait exempt d'arrière-pensées dans la mesure où il reflète le souci du chef de l'État de pouvoir se prévaloir de réformes sociales importantes avant l'échéance présidentielle de 1981. Pour le moment, l'exaspération du premier ministre traduit surtout l'insuccès de ses thèses auprès de certains patrons.

ALAIN ROLLAT.

APPLIQUANT LA RÈGLE DU « TOURNIQUET »

M. Chirac quitte l'Assemblée européenne de Strasbourg

M. Chirac a annoncé qu'il se démettait, à compter du 1er mai, de son mandat de représentant de la *France à l'Assemblée* des communautés européennes de Strasbourg *« conformément à l'engagement qu'il avait pris lors de la campagne de juin 1979 pour les élections européennes »*. Il sera remplacé par M. Gérard Israël.

Ainsi M. Chirac met, le premier, en application la règle dite du « tourniquet » que les membres de la liste DIFE (Défense des intérêts de la France en Europe) qu'il conduisait le 10 juin 1979, s'étaient imposée. Aux termes de cette convention tous les membres de la liste séigeront à tour de rôle à Strasbourg, sauf M. Michel Debré, *pour lequel une exception* avait été décidée en raison de sa qualité de président du groupe des « 81 », membres de la liste DIFE.

Les treize autres élus français inscrits à Strasbourg au groupe des Démocrates européens de progrès échelonneront leurs départs au long des trois prochains mois afin d'assurer la transition avec les nouveaux venus. Les élus « sortants » sont Mmes Louise Weiss, Marie-Madeleine Dienesch et Nicole Chouraqui, ainsi que MM. Pierre Messmer, Claude Labbé, Gustave Deleau, Maurice Druon, Hubert Buchou, Christian de La Malène (président du groupe DEP), Alain Gillot, Eugène Remilly, Vincent Ansquer et Christian Poncelet.

Les quatorze suivants de liste qui vont siéger à Strasbourg sont MM. Gérard Israël, André Fanton, Maurice Doublet, Jean-José Clément, Pierre-Bernard Cousté, André Turcat, Mme Marie-Madeleine Fourcade, MM. Daniel Vié, Jean de Lipkowski, François-Marie Geronimi, Michel Junot, Xavier Deniau, Jean Meo et René Paulhan.

M. ROCARD APPROUVE LA DÉFINITION PAR M. MITTERRAND DU ROLE DU PREMIER SECRÉTAIRE

M. Michel Rocard a passé le 1er mai en Lorraine, où il était l'invité des sections socialistes de Toul (Meurthe-et-Moselle) et de Thionville (Moselle). Il a notamment déclaré : *« Dans les instants décisifs du choix de son président, le pays choisira non pas un clan ni un parti, ni même seulement un homme, mais une grande volonté nationale, un projet ancré dans l'héritage du combat séculaire des socialistes. » « Celui qui porte ce message*, a-t-il poursuivi, *ne peut être qu'un homme libre s'adressant directement à la raison et au cœur d'un peuple libre (...).*

» Si le rôle des partis est irremplaçable en tant qu'instrument de la démocratie, il faut en même temps que leur limite soit clairement tracée. Rappelez-vous cet aspect essentiel du discours de Léon Blum au congrès de Tours : le parti n'est pas une fin en lui-même, c'est un moyen du changement social. J'ai reconnu cette même inspiration dans ce que disait François Mitterrand à la convention du 27 avril : « Le » premier secrétaire du P.S. et » non son candidat à la prési» dence est le seul porte-parole » du parti socialiste et le garant » de sa continuité. » *Je suis d'accord. Par rapport à l'échéance décisive de l'an prochain, pour les transformations qu'attend le pays, cette mise au point est capitale. »*

● *M. Didier Bariani* a annoncé, mercredi 30 avril à Nice, qu'il donnerait sa démission de la présidence du parti radical *« sitôt après l'élection présidentielle de 1981 pour favoriser la création d'un grand parti radical-socialiste, à condition que M. Michel Crépeau, président du M.R.G., abandonne, lui aussi, la direction de son parti »*. *« Quand on veut la réunification, on doit faire en sorte qu'elle ne soit pas freinée par des problèmes de personnes »*, a ajouté M. Bariani.

AU SÉNAT

Pour ou contre les microcentrales

Le Sénat a commencé, mercredi 30 avril, l'examen du projet de loi relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur. Il a décidé toutefois de n'aborder la discussion des articles de ce texte que le mardi 6 mai.

Après le rapporteur, M. PINTAT (R.I., Gironde), qui a notamment souligné l'importance de notre dépendance énergétique (nous dépendons à 74 % de l'étranger, alors que la Grande-Bretagne n'est pas loin d'une situation d'autosuffisance pour le pétrole), M. GIRAUD, ministre de l'industrie, a insisté devant le « grand conseil » des communes de France » sur le rôle des collectivités locales dans cet effort de redéploiement. *« A côté de la conduite des grands programmes énergétiques*, a-t-il déclaré, *il est nécessaire de faciliter les efforts qui relèvent d'une gestion plus décentralisée. »* L'utilisation des sources géothermiques, de l'énergie solaire, des petites chutes hydroélectriques doit permettre, estime M. Giraud, des initiatives locales.

Désireux en particulier de favoriser la création de microcentrales hydro-électriques, le ministre annonce qu'il donnera son accord à l'amendement de M. Pintat *« visant à relever de 500 à 4 500 KW le seuil de concessibilité »*.

M. CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne) considère comme une erreur la mesure qui donnerait aux collectivités locales la possibilité d'équiper les chutes d'eau situées sur leur territoire.

M. ROMANI (R.P.R., Paris) émet lui aussi quelques réserves sur le développement de ces centrales électriques. De même, M. LAUCOURNET (P.S., Haute-Vienne) pense qu'il ne faut pas remettre en question la nationalisation de l'électricité opérée en 1946. Même hostilité et plus vive encore contre tout retour à la privatisation de la production électrique de la part de M. DUMONT (P.C., Pas-de-Calais).

M. SERAMY (Un. centr., Seine-et-Marne) plaide en faveur de la « biomasse ».

M. COLLOMB (non inscrit), maire de Lyon, dont l'intervention est lue par M. MILLAUD (Un. centr., Polynésie), se demande si le monopole d'E.D.F. ne risque pas d'être entamé. Après l'intervention de M. GUY PETIT (R.I., Pyrénées-Atlantiques), qui approuve l'essentiel des dispositions proposées et la réponse du ministre la discussion générale est déclarée close. — A. G.

● *Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale* a décidé, mardi 29 avril, de demander au gouvernement d'organiser deux débats, l'un sur la situation économique et l'emploi, l'autre sur les DOM-TOM.

● *M. Aimé Césaire*, député (app. P.S.) de la Martinique, maire de Fort-de-France, déclare dans une interview publiée mercredi 30 avril par le *Journal guadeloupéen* : *« L'histoire me donne raison, car le grand phénomène du vingtième siècle, c'est bel et bien le réveil des nationalismes. Oui, je crois que la Martinique sera indépendante. Je peux me tromper, mais je dis : ou bien la Martinique sera indépendante ou bien elle disparaîtra. »*

POLITIQUE

DANS LE CANTON DE VINCENNES-FONTENAY-NORD (VAL-DE-MARNE)

Le tribunal administratif de Paris proclame l'élection de M. Favas (C.N.I.P.)

*Le tribunal administratif de Paris a rendu publics, mercredi après-midi 30 avril, les résultats du second tour de l'élection cantonale partielle de Vincennes-Fontenay-Nord (trentième canton du Val-de-Marne), qui a eu lieu dimanche 27 avril (*le Monde *des 29 et 30 avril et du 2 mai). Ces résultats donnent l'avantage au candidat de la majorité, M. Marc Favas (CNIP) sur Mme Nicole Garand (P.C.), qui avait été invalidée par 3 577 voix contre 3 195.*

Cette décision signifie que le tribunal administratif a rétabli le procès-verbal du huitième bureau de Fontenay-sous-Bois tel qu'il se présentait, semble-t-il, au moment où il en était parti (413 voix à M. Favas et 725 à Mme Garand) à destination du bureau centralisateur de la commune, rue Michelet, d'où il était ressorti en faisant apparaître un résultat différent : 925 voix pour Mme Garand, et 213 pour M. Favas.

Lors de la proclamation des résultats, une brève bousculade a eu lieu entre les membres du tribunal administratif et une délégation d'élus communistes du Val-de-Marne dont Mme Garand. Cette dernière et ses avocats, MM[es] Lyon-Caen et Labadie ont déposé un recours auprès du tribunal pour obtenir que soit déclarée nulle la proclamation de M. Favas et l'annulation des opérations auxquelles s'est livré le tribunal administratif.

Dans un rappel au règlement mercredi à l'Assemblée nationale, M. Maxime Kalinski, député communiste du Val-de-Marne, a déclaré : « *Le gouvernement s'engage dans un processus intolérable et très grave qui porte des atteintes inadmissibles aux libertés et à la démocratie déjà gravement bafouées.* » Dans une déclaration adressée le même jour au ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, les députés communistes estiment : « *Après un retard intolérable et contraire à la loi dans la proclamation des résultats, le nouveau coup de force du pouvoir constitue un fait d'une exceptionnelle gravité.* »

De son côté, M. Alain Griotteray, président de l'U.D.F. du Val-de-Marne, commentant les incidents qui avaient eu lieu au tribunal administratif a dit : « *Les communistes prouvent avec cynisme qu'ils n'admettent ni les élections démocratiques, s'ils ne les soumettent pas par la violence à leur volonté, ni le fonctionnement de la justice s'ils n'arrivent pas à l'influencer par la menace.* »

Pour M. Philippe Malaud, président du CNIP, « *Les péripéties invraisemblables qui ont marqué cette élection traduisent bien la résolution forcenée du parti communiste de conserver par tous les moyens le pouvoir dès lors qu'il a réussi à s'en emparer.* » D'autre part, M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., a affirmé que la décision en faveur de M. Favas condamne « *de façon éclatante l'action honteuse de l'appareil communiste qui n'a pas hésité à recourir aux pires procédés pour truquer le suffrage universel* ».

Mercredi matin, avant que ne soit connue la décision du tribunal, M. Louis Bayeurte, maire communiste de Fontenay, et Mme Garand avaient tenu une conférence de presse, et donné, non pas comme ils s'en expliquèrent, « *une version des faits, mais un état des faits* ». M. Bayeurte avait mis en cause à plusieurs reprises le préfet du Val-de-Marne, affirmant : « *Les incidents ont été manifestement voulus et organisés sciemment par le pouvoir, ses élus et à leur tête le préfet du Val-de-Marne.* » Il a ajouté : « *J'accuse formellement le candidat giscardien et ses soutiens, dont le préfet du Val-de-Marne, chacun dans son rôle, d'avoir tout fait, utilisé tous les moyens pour gêner la consultation électorale.* »

Dans le même temps, M. Favas avait également, au cours d'une conférence de presse, donné sa version des faits (voir *le Monde* du 2 mai). — F. G.

● *M. Pierre Dabezies*, président délégué de la Fédération des républicains de progrès, précise que le communiqué de M. Delecourt, secrétaire général, dénonçant « *la criminelle et imbécile opération militaire américaine en Iran* » (*le Monde* du 29 avril) est « *une initiative personnelle qui ne reflète d'aucune façon le point de vue du mouvement* ».

Après les attentats dans le 17e arrondissement

M. BONNET : le gouvernement n'acceptera pas de débat sur le statut de la Corse.

Répondant, mercredi 30 avril à l'Assemblée nationale, à une question de M. Maurice Druon, député R.P.R. de Paris, sur les cinq attentats à la bombe commis dans le 17e arrondissement de Paris au cours de la nuit du 22 au 23 avril, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré : « *Ces attentats ayant été commis dans la nuit qui a suivi la réunion à l'Elysée, autour du premier ministre et du chef de l'Etat, de tous les élus corses, il est vraisemblable que le F.L.N.C. est à leur origine. le F.L.N.C. entend-il dresser le continent contre la Corse ? La population du continent ne confondra jamais une poignée de terroristes avec l'ensemble de la population des deux départements corses. Veut-il inviter le gouvernement à entrer dans ses rêves fumeux de modification du statut de l'île ? L'idée d'autonomie, avancée par certains, et qui cache celle d'indépendance, ne tient pas. Les îles de la Méditerranée sont soit dépendantes soit déchirées ou mendiantes. A l'égard des responsables de ces attentats, qui sont autant d'attentats à l'intégrité du territoire, le Parlement doit savoir que la loi républicaine sera appliquée. Telle est la détermination du gouvernement, qui n'acceptera pas de débat sur le statut de la Corse.* »

● *M. Charles Hernu* (P.S.), maire de Villeurbanne et proche de M. Mitterrand, a déclaré mardi 29 avril : « *Nous nous trouvons aujourd'hui avec deux candidats potentiels appartenant à deux minorités du parti. C'est une situation paradoxale dans la mesure où le courant majoritaire du parti socialiste n'a pas son propre candidat à l'élection présidentielle. Je souhaite que ce candidat soit François Mitterrand et s'il ne pouvait pas être candidat, il faudrait que notre courant, lequel est « le » parti, ait son propre candidat afin de ne pas avoir à choisir entre les ailes.* »

● *M. Louis Odru*, député communiste de Seine-Saint-Denis, a protesté, mardi 29 avril, contre la décision prise par la conférence des présidents de groupe de l'Assemblée nationale de ne pas inscrire à l'ordre du jour, avant le 8 mai, la proposition de loi tendant à faire du 8 mai un jour férié.

RÉUNIS EN CONGRÈS A LYON

Les écologistes veulent préparer l'élection présidentielle sans mettre en péril la cohésion de leur mouvement

Les écologistes sont réunis en congrès à Lyon, du vendredi 2 mai au dimanche 4 mai, pour définir leur stratégie en vue de l'élection présidentielle. Ces assises, préparées depuis le mois de novembre 1979 par le Comité de liaison écologistes, qui avait été créé lors de l'assemblée de Dijon (« le Monde » des 27 et 28 novembre), regroupent le Réseau des amis de la Terre (RAT), le Mouvement d'écologie politique (MEP) et le « troisième collège », formé de militants qui ne se reconnaissent pas dans ces deux organisations.

Les débats portent sur les actions prioritaires que doivent mener les écologistes, sur les alliances qu'ils peuvent nouer avec d'autres courants, sur l'organisation du mouvement dans son ensemble et sur la préparation de l'élection présidentielle. Le fait que cette élection se présente dans une conjoncture apparemment favorable à la dénonciation des blocages auxquels aboutit l'action des responsables politiques, amène les écologistes à donner une grande importance à cette échéance, tout en affirmant que la participation aux consultations électorales demeure pour eux un moyen de faire progresser leurs idées, et non de disputer le pouvoir à ceux qui le détiennent ou qui y aspirent.

Un sondage publié par *le Sauvage* lors de sa reparution, au mois de mars, avec une périodicité trimestrielle, indiquait que 27 % des électeurs envisagent de voter pour le candidat écologiste en 1981. Cette indication a suscité un vif intérêt chez les écologistes, qui, sans en exagérer la valeur, en concluent que leur électorat potentiel pourrait être plus large qu'ils ne l'estimaient.

A partir de là, les analyses diffèrent. Les uns estiment qu'il faut désigner au plus vite un candidat à la fois représentatif de l'écologisme auprès de l'opinion et capable d'attirer, à travers les moyens d'information, l'attention des citoyens qui aspirent à un renouvellement des thèmes, du langage et des méthodes politiques. On aura reconnu le « profil » de M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre et — sans que cela ait été officiellement dit — candidat de cette formation à la candidature écologiste.

Le MEP est partisan d'un processus plus lent, faisant se succéder une pré-campagne, au cours de laquelle cinq ou six candidats possibles travailleraient ensemble, avec un groupe de conseillers, à affiner et à faire connaître le « projet » écologiste ; puis la campagne proprement dite, qui serait menée autour d'un membre de cette équipe choisi comme candidat. Cette position s'explique par le souci qu'a le MEP d'éviter les dissensions que pourrait provoquer la désignation d'un candidat sans que les orientations de la campagne aient été, au préalable, définies de façon précise et admise par tous. Les animateurs du MEP estiment qu'aucun représentant de l'écologisme ne dispose actuellement d'une « légitimité » suffisante pour s'imposer à l'ensemble du mouvement.

La constitution d'une équipe, dans laquelle figureraient Mme Solange Fernex, qui avait conduit la liste d'Europe-Ecologie à l'élection européenne ; M. Lalonde, M. Philippe Lebreton, président du MEP ; M. Pierre Samuel, autre animateur du RAT ; Mme Marie-Paul Labey, vice-présidente du MEP, et M. Jean Carlier, l'un des premiers promoteurs de l'écologie politique, permettrait d'assurer la cohésion du courant et d'appuyer la campagne du candidat, qui serait ensuite désigné, sur une mobilisation des militants écologistes.

Si les participants au congrès de Lyon ne parvenaient pas à un accord sur l'une de ces deux solutions ou sur une autre qu'ils élaboreraient d'ici à dimanche, les écologistes pourraient se voir dans la nécessité de recourir de nouveau à un « père », c'est-à-dire à une personnalité qui, comme M. René Dumont, en 1974, apporterait à l'écologisme la caution d'une compétence et s'imposerait aux militants par son autorité personnelle. En outre, un candidat de ce genre, n'ayant pas lui-même de visées sur l'avenir du mouvement et ne cherchant pas à peser sur son évolution ultérieure, ne s'attirerait pas de critiques ou d'inimitiés parmi ses animateurs.

Les noms cités dans cette hypothèse sont ceux de MM. Jacques-Yves Cousteau et Haroun Tazieff. Ce dernier a indiqué, le 27 avril, qu'il ne serait pas le candidat des écologistes, qui, a-t-il dit, « *quelle que soit leur audience accrue, ont des chances limitées* ».

Quelles alliances ?

L'un des principaux sujets de débat chez les écologistes est le problème des alliances que doit rechercher ce mouvement. Tous sont d'accord pour souhaiter que des convergences s'affirment entre ce courant et d'autres qui, sur des questions et selon des conceptions différentes, partagent certaines préoccupations des écologistes. Les Amis de la Terre conçoivent cette convergence comme celle de mouvements sociaux qui, engagés sur des terrains divers (luttes syndicales, mouvements des femmes, lutte contre le racisme, défense des cultures régionales etc.), se heurtent aux mêmes résistances dans la société.

Le MEP partage cette conception, mais ses animateurs soulignent que l'écologisme ne doit pas se dissoudre dans un regroupement de ce genre, dont il doit être, au contraire, le fédérateur. Ils craignent, d'autre part, que, faute de parvenir à rassembler ces mouvements sociaux, le RAT ne soit tenté de nouveau de se tourner vers ceux qui lui semblent porteurs de l'expression politique de ces mouvements, et qu'il ne cherche un rapprochement avec le P.S.U., le Mouvement des radicaux de gauche, ou même le P.S. ou l'une de ses tendances.

A l'approche de l'élection présidentielle, la mesure dans laquelle les formations politiques sont prêtes à faire droit aux préoccupations des écologistes pourra être évaluée à leur attitude sur la question des signatures d'élus nécessaires à tout candidat pour se présenter. Des consignes ont déjà été données aux élus du P.S. pour qu'ils refusent leur parrainage à tout candidat autre que socialiste.

Le Comité de liaison écologiste a adressé aux élus une lettre, signée par M. Dumont, leur demandant un accord de principe sur le fait de donner aux écologistes la possibilité juridique de participer à la campagne présidentielle. Peu de réponses ont été reçues, jusqu'à présent, par le comité. Les écologistes ont l'intention de rappeler aux dirigeants politiques les positions qu'ils avaient prises publiquement, lors de l'élection européenne, sur la « barre » du 5 % des suffrages, au-dessous de laquelle une liste ne pouvait avoir d'élus ni être remboursée de ses frais. Le problème est particulièrement épineux, car, si une seule formation politique incitait ses élus à accorder leur parrainage à une candidature écologiste, l'indépendance de celle-ci serait aussitôt mise en doute.

En tout état de cause, les écologistes réunis à Lyon sont d'accord pour s'abstenir de tout désistement et de toute consigne de vote entre les deux tours de l'élection présidentielle. Cette position, qui avait été affirmée par le MEP dès l'annonce de sa constitution, au mois de novembre, a été adoptée par le RAT lors de sa réunion générale des 1er et 2 mars. Les Amis de la Terre souhaitent toutefois que les autres candidats à cette élection soient « *interpellés* » sur une liste de « *mesures d'urgence* » concernant notamment l'énergie et les procédures démocratiques, afin d'obtenir d'eux des engagements précis sur ces mesures.

Le MEP ne méconnait pas le risque que cette interpellation devienne un biais, par lequel un report de voix serait suggéré aux électeurs écologistes du premier tour. Ils estiment cependant que, en prenant prétexte de ce risque, M. Jean-Claude Delarue a seulement cherché à justifier l'annonce de sa propre candidature en dehors des structures représentatives des écologistes (*le Monde* du 29 mars), et que le mouvement est suffisamment fort pour résister à d'éventuelles tentatives de le tirer vers un parti politique, quel que soit ce parti.

La question de la cohésion du courant écologiste occupe également les participants au congrès de Lyon. Lors des assises de Dijon, l'intention des animateurs d'Europe-Ecologie avait été de créer une structure qui regroupât l'ensemble des écologistes. Le refus des Amis de la Terre, qui avaient invité les écologistes à s'organiser de leur côté tout en se coordonnant avec eux, avait entraîné la création du MEP. Certains Amis de la Terre reviennent, maintenant, à la proposition d'une fusion du RAT, du MEP et de inorganisés au sein d'une structure commune.

Le « troisième collège », qui a tenu une réunion à Rocquencourt (Yvelines) le 20 avril, est favorable à la création d'une structure fédérative. Cette proposition a l'appui de groupes locaux hostiles au principe de l'adhésion individuelle, qui est à la base de la création du MEP. Cette attitude rejoint, d'autre part, celle de MM. Didier Anger et Jean-Louis Simonet, qui dénoncent dans le MEP un « *parti politique classique* » et se prononcent pour la constitution d'une « *structure provisoire strictement interrégionale, limitée dans le temps à l'élection présidentielle* ».

Le MEP ne partage pas, évidemment, ce point de vue, mais ses dirigeants estiment souhaitable d'assurer la représentation des différentes tendances de l'écologisme dans une instance de coordination qui réunisse, non seulement le RAT, le MEP et le « troisième collège », mais des organisations telles que la Fédération française de protection de la nature ou la Fédération nationale des associations d'usagers des transports. Les animateurs du RAT sont favorables à cette proposition. L'organe de coordination ainsi créé ne comprendrait que les écologistes et serait par conséquent distinct du comité de campagne, qui associerait aux écologistes, pour la préparation de l'élection présidentielle, des mouvements qui, sans partager leur projet d'ensemble, sont proches de leurs préoccupations.

PATRICK JARREAU.

Après les Douze Heures pour Israël

LE CONSISTOIRE ISRAÉLITE DE PARIS « N'ENTEND PAS ÊTRE ENGAGÉ PAR CERTAINES DÉCLARATIONS ».

Le président du Consistoire israélite de Paris, M. Jean-Paul Elkann, à la suite des Douze Heures pour Israël, « *tient à préciser que si le Consistoire israélite de Paris était présent à cette grande manifestation de solidarité, particulièrement justifiée dans les circonstances présentes, il n'entend pas être engagé par certaines déclarations exprimées à la tribune, qui dénaturent l'esprit et la portée du grand rassemblement d'unité communautaire de la porte de Pantin. Le vaste public juif qui se pressait à notre stand et à celui des autres organisations n'était certes pas venu pour entendre condamner ses institutions, mais pour les soutenir dans leur ferme opposition, déjà formulée sans équivoque, à une politique hostile aux accords de Camp David et favorable à l'O.L.P.*

» *Cela dit, le Consistoire israélite de Paris, fidèle à sa vocation et à sa ligne de conduite permanente, réaffirme son refus de toute ingérence dans les choix politiques de ses adhérents et son strict respect de leur pluralisme.* »

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 30 avril, au palais de l'Elysée. Selon les termes du communiqué, le conseil a examiné les questions suivantes : le conseil européen de Luxembourg, la sécurité et la liberté des Français, et la simplification des relations entre la Sécurité sociale et les assurés. Il a, en outre, étudié les problèmes ci-dessous :

● LES RELATIONS ENTRE LA PRESSE ET LA POSTE

Le secrétaire d'Etat aux P.T.T. a rendu compte des travaux de la table ronde organisée à la demande du premier ministre, sous la présidence de M. Pierre Laurent, en vue d'examiner l'ensemble des questions relatives à la distribution de la presse par la poste.

Il a exposé le contenu du relevé de conclusions adopté à l'issue de ces travaux et signé par les différents partenaires, concernant d'une part les prestations fournies par la poste et, d'autre part, l'évolution des tarifs de presse. A l'issue d'une période de huit ans, les tarifs payés par la presse couvriront le tiers des charges globales afférentes à ce trafic.

Le conseil des ministres a approuvé l'accord entre la presse et la poste établi par la table ronde et a réaffirmé la priorité accordée aux journaux et périodiques dans le circuit postal. Il a pris acte du climat de concertation dans lequel se sont déroulés ces travaux et du rôle essentiel de service public joué conjointement par la presse et la poste dans la diffusion de l'information.

● LE FONDS MONÉTAIRE

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux du comité de développement et du comité intérimaire du conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international, qui se sont réunis à Hambourg les 25 et 26 avril 1980. A cette occasion, comme le souhaitait la France, ont été adoptées diverses dispositions visant à mieux adapter les actions du Fonds monétaire international et du groupe de la Banque mondiale à la situation grave à laquelle doivent faire face actuellement les pays en développement non producteurs de pétrole. Le comité intérimaire a également décidé de poursuivre ses travaux sur la création éventuelle d'un compte de substitution devant contribuer à la stabilisation du système monétaire international.

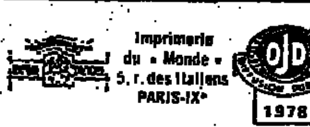
M. JACQUES SEVAL EST NOMMÉ PRÉFET DE LA RÉUNION

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 30 avril, M. Jacques Seval, sous-préfet, au poste de préfet de la région Réunion, préfet de la Réunion. M. Bernard Landouzy, qui occupait ce poste, est nommé préfet hors cadre.

[Né le 12 juillet 1930 à Casablanca (Maroc), attaché de préfecture, M. Jacques Seval a été nommé, en janvier 1960, chef de cabinet du préfet d'Indre-et-Loire, puis, en juin 1962, chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne. Il devient, en janvier 1965, secrétaire général de la Lozère, puis, en février 1969, de la Dordogne. Chargé de mission auprès du préfet du Pas-de-Calais en février 1972, puis, en juin 1975, chef de la mission régionale auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, M. André Chadeau, il suit ce dernier en qualité de conseiller technique lorsqu'il est nommé délégué à l'aménagement du territoire, en mai 1978.]

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, le conseil des ministres a adopté une mesure individuelle : M. Jean Michaud, inspecteur général adjoint des services judiciaires, est nommé directeur des services judiciaires, en remplacement de M. Yves Rocca (*le Monde* du 22 avril).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

société

SOUMIS AUX DÉPUTÉS A LA FIN DE LA SESSION DE PRINTEMPS

Le projet de loi sur «la sécurité et la liberté» vise à réprimer plus sévèrement les actes de violence

M. Alain Peyrefitte a présenté et commenté, mercredi 30 avril, au cours d'une conférence de presse, le projet de loi « renforçant *la sécurité et protégeant la liberté des personnes* », que le conseil des ministres avait adopté le jour même (« le Monde » du 2 mai). Ce projet, dont les *grandes lignes avaient été arrêtées* le 22 février au cours d'un conseil restreint (« le Monde » daté 24-25 février), vise à réprimer plus sévèrement les actes de violence graves afin de répondre, a dit le garde des sceaux, au sentiment d'insécurité des Français, un sentiment qui encourage les partisans de l'autodéfense et traduit un « malaise » à l'égard de la justice pénale.

Le deuxième volet porte sur la suppression de la procédure *des flagrants délits* — sinon des *risques* d'une justice expéditive — et sur l'institution, prévue par le programme de *Blois*, d'un « habeas corpus » en vertu duquel toute détention, psychiatrique ou policière, sera soumise au contrôle d'un juge du siège. Comme l'y avaient invité certains membres du Conseil d'Etat, le gouvernement *a renoncé à faire figurer dans ce projet une peine de* substitution à la peine de mort, de vingt-cinq ans « incompressibles ». Ce volet sera *examiné* lors de la discussion du projet de loi sur la suppression partielle de la peine capitale, que le gouvernement repousse de mois en mois. Le texte sur la sécurité et la liberté sera discuté par les députés avant la fin de la session de printemps », au moins en première lecture », a précisé M. Peyrefitte.

Les principales dispositions de ce projet de loi, tel qu'il résulte du texte adopté par le gouvernement, *de l'exposé des motifs* et des commentaires de M. Peyrefitte, sont les suivants :

● UNE SEVERITE ACCRUE

Le texte prévoit de réprimer plus sévèrement les actes de violence physique et des *atteintes* aux biens, que sont les homicides volontaires, les crimes accompagnés de tortures et d'actes de barbarie, les coups et blessures, les *destructions et les vols aggravés*, les viols, les séquestrations et les prises d'otages, les enlèvements de mineurs, le proxénétisme aggravé, le trafic de stupéfiants, les menaces et les ports d'armes prohibées.

Sera considéré comme récidiviste, et par conséquent plus sévèrement sanctionné, celui qui *commettra à la suite* deux de ces infractions, même s'il ne s'agit pas d'un même crime ou délit. Pour la plupart des actes de violence énumérés ci-dessus, l'octroi *des circonstances atténuantes ne* permettra pas d'obtenir une réduction de peine supérieure à trois ans et la sanction prononcée pourra être doublée lorsque le *délinquant aura commis successivement*, dans un délai d'un an, « *compte non tenu du temps passé en détention* », trois de ces infractions.

L'auteur d'actes de violence visés par la loi ne pourra obtenir de sursis s'il a déjà été condamné dans les cinq ans qui précèdent ou si la peine prononcée est supérieure à *deux ans* d'emprisonnement. Le sursis avec mise à l'épreuve, c'est-à-dire assorti de certaines obligations, ne pourra pas bénéficier aux auteurs de violences *graves s'ils* ont déjà été condamnés à une peine criminelle ou s'ils ont commis auparavant l'un de ces actes de violence. M. Peyrefitte a commenté cette mesure, déplorant que le sursis ait perdu aujourd'hui son caractère de « menace » puisque le juge a la faculté, en cas de nouvelle condamnation, de dispenser l'inculpé *de l'exécution de la peine* prononcée avec sursis, et en déclarant qu'il convenait de rendre à cette disposition sa vraie dimension.

La volonté de répression accrue touche aussi à l'exécution des peines. Comme les proxénètes et les auteurs de vol avec violences aujourd'hui, un nombre croissant *de* criminels et de délinquants (ravisseurs d'enfants et auteurs de vols à main armée) ne pourront plus bénéficier, durant une période dite de « sûreté », de *permissions* de sortir ou de mesure de semi-liberté et de libération conditionnelle. Depuis la loi du 22 novembre 1978, cette *période de sûreté* est de la *moitié* de la peine ou, s'il s'agit d'une condamnation à perpétuité, de quinze ans.

Dans le même esprit, ces *mesures de semi-liberté et de* libération conditionnelle ne pourront être accordées, à l'issue de la peine de sûreté, que sur décision unanime de la commission de *l'application des peines et non* plus, comme c'est le cas aujourd'hui, sur simple décision du juge de l'application des peines, après avis de cette commission. Pour M. Peyrefitte, ces mesures visent à redonner aux remises de peine leur caractère de « récompense » et à réduire le décalage entre les peines prononcées et les peines *exécutées, décalage qui* donne le sentiment aux Français d'une justice « laxiste ».

● RESSERRER L'EVENTAIL DES PEINES

Ce sentiment de laxisme, selon le garde des sceaux, tient aussi au fait que ni le coupable, ni la victime ne peuvent prévoir la *sévérité de* la *peine*. Ainsi, *un* trafiquant de drogue récidiviste encourt-il une condamnation qui va de 3 francs d'amende à quarante ans d'emprisonnement. Le *projet de loi vise* à *resserrer* — de un à cinq environ — l'éventail de certaines peines, comme pour les menaces de mort, les coups et blessures, les défauts de soins aux *enfants, les vols avec violences*, les extorsions de fonds et l'incendie volontaire. Punissable actuellement de mort, cette dernière infraction deviendrait un délit.

● ACCELERER LE COURS DE LA JUSTICE

La justice est trop lente. Le justiciable perd *confiance en elle*, et la proportion des prévenus *écroués* dans l'attente de leur jugement atteint aujourd'hui 45 % des détenus, explique le garde des Sceaux. *Pour toutes* les affaires considérées comme élucidées, le tribunal correctionnel en cas de délit, et la chambre d'accusation en cas de crime, pourront être saisis *directement par le Parquet* sans instruction préalable. M. Peyrefitte a cité, comme exemple de justice rapide, la traduction devant les tribunaux, quatre mois après les *faits*, des assassins de lord Mountbatten.

Dans l'hypothèse d'une saisine directe, le tribunal ou la chambre d'accusation de la cour d'appel reste *libre d'exiger une instruction*. Dans le cas contraire, la chambre d'accusation, en cas de crime, désigne un de ses membres pour suivre l'affaire, convoquer les témoins et inculper la personne en cause après l'avoir entendue en presence de son avocat. *En cas de délit, le tribunal* doit se prononcer dans un délai maximum de deux mois.

● RENFORCER LES DROITS DE LA DEFENSE

Sous ce chapitre, le ministre range ce qu'il appelle la suppression de la procédure des flagrants délits. Celle-ci est remplacée, *comme pour* les *autres délits* élucidés, par la saisine directe du tribunal correctionnel qui statue dans les deux mois. Contrairement à la procédure en vigueur aujourd'hui, *le procureur n'a pas le* pouvoir de faire écrouer la personne en cause. Cette décision reviendra au président du tribunal ou à son représentant devant *lequel cette personne sera déférée* dans les quarante-huit heures. Parmi les autres *mesures* destinées à sauvegarder les droits de la défense, figurent le contrôle d'un juge du siège en cas de détention d'étrangers en instance d'expulsion et du parquet en cas *d'internement psychiatrique*, la fin de la tutelle pénale qui permet de détenir un condamné au-delà de l'accomplisement de sa peine et l'enregistrement, avant mise sous *scellés, des débats en cour d'assises*.

● *PROTEGER LES VICTIMES*

Le projet de loi est complete *par* d'autres mesures destinées à protéger et à garantir les droits des victimes. L'Etat pourra indemniser les personnes ayant subi des dommages corporels ; le *paiement des dommages* et intérêts alloués par les juridictions penales, sera mieux garanti ; des mesures d'indulgence au profit du condamné qui a indemnisé sa victime sont *prévues*, et la constitution de partie civile sera facilitee par l'octroi d'indemnité pour perte de salaire et *frais* de déplacement.

B. L. G.

JUSTICE

L'AFFAIRE DES DOUANIERS FRANÇAIS DÉTENUS EN SUISSE

Mercredi 30 avril, à l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Chevènement (P.S., Territoire de Belfort) a demandé au ministre *du budget quelles démarches ont* été entreprises par la France à propos de la détention, en Suisse, depuis le 15 avril, de deux douaniers français, accusés par la *justice helvétique d'espionnage* économique. M. Chevènement s'est étonné « *qu'il ait fallu six jour au Quai d'Orsay pour convoquer l'ambassadeur de Suisse* ».

M. Maurice Papon a répondu que les autorités françaises n'ont pas encore pu s'entretenir avec les deux douaniers « *des circonstances de leur arrestation* ». Il a précisé : « *Il s'agit d'agents excellemment notés, connus pour leur zèle et leur efficacité. Les démarches énergiques du ministre des affaires étrangères ont permis qu'ils reçoivent la visite de leurs familles et que l'avocat commis par l'administration leur rende lui aussi visite. Dans cette affaire, le ministre du budget et le ministre des affaires étrangères ont multiplié les démarches et ils suivent pas à pas le processus engagé pour la libération des deux douaniers.* »

LA GRÈVE DES VENDEURS DE BILLETS DU P.M.U. A ÉTÉ LARGEMENT SUIVIE A PARIS

La plupart des bureaux du Pari mutuel unifié (P.M.U.) de la région parisienne — 80 % selon la direction — n'ont pas fonctionné le jeudi 1er mai, à la suite d'un mot d'ordre de grève de l'intersyndicale des débitants de tabacs, limonadiers et restaurateurs. Ces derniers réclament l'augmentation du taux de la commission (1 % des enjeux) touchée sur chaque billet. La société du P.M.U. avait excipé que, à l'inverse du Loto, son taux de prélèvement est « extrêmement réduit » (8,5 % des enjeux).

Elle avait toutefois obtenu ces jours derniers de M. Papon, ministre du budget, le principe d'une indemnité forfaitaire de 8 à 10 % de la *commission moyenne (2 080 francs* par bureau), ce qui avantageait plus particulièrement les petits vendeurs, l'indemnité étant fixée à 250 francs par mois pour les bureaux permanents et à 100 francs pour les « dimanchiers ». Malgré ce premier résultat, l'intersyndicale a maintenu son mot d'ordre, quitte à négocier ensuite. Selon la direction, les recettes ont été réalisées à 50 % à Paris, malgré les fermetures.

Le P.M.U. a annoncé jeudi soir un « chiffre d'affaires » de 92 millions de francs sur 120 millions escomptés en cas de fonctionnement normal.



SCIENCES

L'ITALIE DEMANDE A RÉDUIRE SA PARTICIPATION DANS EURODIF

Les deux sociétés italiennes — AGIP Nucleare et le Comité national pour l'énergie nucléaire (C.N.E.N.) — qui détiennent 25 % *du capital d'Eurodif*, le consortium chargé de la construction et de l'exploitation à Tricastin d'une unité d'enrichissement d'uranium, ont fait connaître leur intention *de réduire leur participation* à 16 % (8 % chacune). Le gouvernement italien a donné son accord pour ce retrait, qui serait *justifié* par le ralentissement du programme nucléaire transalpin et par les difficultés financières du groupe ENI (dont AGIP Nucleare est une filiale). Des négociations sont *en cours* avec les autres partenaires d'Eurodif.

Ces 9 % du capital d'Eurodif pourraient être repris par la Compagnie générale des matières *nucléaires (Cogema)* qui contrôlerait alors 51,778 % du capital du consortium.

Certes, le président de la Cogema, M. Besse, a dit à plusieurs reprises que la réduction de la participation italienne ne poserait pas de problèmes *majeurs au consortium*. Mais c'est la seconde défaillance, cette année, d'actionnaires de la société Eurodif, qui regroupait initialement, outre les Italiens et les Français, la société espagnole ENUSA *(11,11 %)*, la Société belge pour l'enrichissement de l'uranium (11,11 %) et les Iraniens (10 %). Ces derniers n'ont pas rempli leurs obligations d'actionnaire depuis de longs mois et ont annoncé (puis démenti) leur volonté de se retirer du consortium. La participation iranienne dans Eurodif a d'ailleurs été « *gelée* » par le tribunal de commerce de Paris.

LE PROCÈS DES NATIONALISTES CORSES

Le procès des sept nationalistes *corses devant* la Cour de sûreté de l'Etat « fait le pont ». Les débats ont, en effet, été suspendus du mercredi 30 avril au lundi 5 mai. Mercredi, plusieurs avocats ont développé oralement leurs conclusions écrites, visant à démontrer la nullité de la procédure. Une grande partie de ces conclusions repose sur la déclaration d'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux votée par l'Assemblée générale des Nations unies *le 14 décembre 1960*. Ainsi la défense assure-t-elle « *qu'il n'y a ni crime ni délit à œuvrer pour l'indépendance de l'île de Corse et la souveraineté de son peuple* ».

● *M. Georges Fillioud*, député socialiste de la Drôme, a protesté, mercredi 30 avril, contre l'attitude adoptée par les représentants de la majorité au sein de la commission chargée d'examiner la proposition de résolution socialiste tendant à mettre en accusation M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice.

« *Tout cela prouve bien que M. Poniatowski a quelque chose à cacher et que la majorité préfère que ce quelque chose reste caché* », estime M. Fillioud, qui se déclare prêt à une confrontation publique avec l'ancien ministre de l'intérieur.

● RECTIFICATIF. — *Contrairement* à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 2 mai, M. André Chevalier, conseiller à la cour d'appel, chargé du supplément d'information sur l'affaire de Broglie, n'a pas entendu M. Guy Simoné mercredi 30 avril.

RELIGION

LE DÉBUT DU VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AFRIQUE

Première étape : le Zaïre

C'est ce vendredi 2 mai, vers 15 heures (heure locale), que Jean-Paul II devait arriver à Kinshasa, première étape d'un périple africain qui conduira le pape pendant onze jours dans six pays africains : soit un parcours de plus de 18 000 kilomètres (« le Monde » du 30 avril et du 2 mai).

Jean-Paul II séjournera au Zaïre jusqu'au lundi 5 mai. Il traversera alors le fleuve pour se rendre à Brazzaville, au Congo. Pendant le week-end, le pape s'adressera à la conférence épiscopale, visitera une léproserie. Le dimanche matin, il sacrera huit évêques africains, dont quatre zaïrois.

Le président Mobutu convole en secondes noces

Kinshasa. — Dans la vie du président Mobutu, assurément, ces premiers jour de mai 1980 feront date. Une vingtaine d'heures avant d'accueillir en terre africaine le pape Jean-Paul II, le « guide zaïrois » a choisi de convoler en secondes noces. La nuit tropicale venait de tomber, jeudi 1er mai, sur Kinshasa, lorsque le cardinal Joseph Malula, archevêque de la capitale et chef suprême du premier pays catholique d'Afrique, prononça les paroles rituelles : *« Désormais, vous êtes unis par les liens du mariage. Seigneur, bénis ces alliances... »*

Dans la touffeur moite de l'église Jean-XXIII, qui faisait ruisseler les fronts des invités, le « citoyen » Mobutu Sese Seko, sanglé dans son uniforme noir de général de corps d'armée, prit la main de la « citoyenne » Bobi Ladaoua, vêtue d'une robe rose et visiblement intimidée d'être devenue la nouvelle « première dame » du Zaïre. Parmi les cavaliers de la garde républicaine, formant une haie d'honneur sabre au clair, retentit le timbre pointu d'un clairon. Les jeunes chanteurs de la chorale entonnèrent quelques couplets grégoriens. Tous portaient un tee-shirt frappé d'un bref slogan : *« Zaïre oye, Jean-Paul II alleluia »*. Derrière l'autel, se tenaient les plus hauts dignitaires de l'épiscopat national.

Pouvait-on imaginer meilleur symbole de la réconciliation entre l'Eglise et l'Etat que cette bénédiction nuptiale accordée, à la veille de la venue du pape, à celui qui décida voici quelques années, au nom de l' *« authenticité »* zaïroise, de gommer du calendrier la fête de Noël ?

L'adresse politique du président Mobutu, son sens de l'opportunité, ne sont plus à démontrer. Qu'il ait choisi de faire célébrer en grande pompe — et à ce moment précis — une union projetée depuis de longs mois en porte un nouveau témoignage. Recevoir l'hostie nuptiale des mains d'un des plus prestigieux personnages africains du Sacré Collège ne peut, aux yeux du peuple zaïrois, que renforcer sa légitimité politique. Bien

De notre envoyé spécial

plus : le président a publiquement associé à sa prise de décision la hiérarchie ecclésiastique. Dans un bref message télévisé, M. Mobutu a expliqué, jeudi soir, que son remariage lui *« avait été suggéré par les ministres de Dieu, catholiques, protestants et kimbanguistes »*.

Avant de présenter au peuple sa nouvelle épouse, le chef de l'Etat a déclaré : *« J'avais pris la ferme résolution de demeurer tout le reste de mes jours dans l'état civil où m'avait laissé ma défunte épouse* (morte en octobre 1977). *Les ministres de Dieu m'ont apporté leur réconfort moral et leurs sages conseils. J'y ai beaucoup réfléchi. J'ai pu enfin me décider. La mémoire de la défunte n'en sera pas affectée. »* Présenté et célébré de la sorte, ce mariage présidentiel ne pouvait plus passer pour un simple jalon dans une vie privée et prenait une dimension politique indéniable.

Au beau fixe

Officiellement, les relations entre l'Eglise et l'Etat zaïrois sont maintenant au beau fixe. Tout se passe comme si les deux forces en présence avaient trop besoin l'une de l'autre pour courir le risque d'un nouveau conflit analogue à celui qui les opposa au milieu des années 70. Le crédit du catholicisme zaïrois résulte très largement de son rôle dans les domaines de l'éducation et de la santé. L'Eglise dirige et anime quelque cinq mille écoles primaires et secondaires, trente-six hôpitaux et deux cents maternités. Cette infrastructure, vitale pour le gouvernement, permet aux deux mille cinq cents prêtres et aux quatre mille religieuses d'exercer auprès des populations une influence de tous les instants.

Dans les milieux missionnaires zaïrois, les plus sévères critiques envers le régime se plaisent à souligner que les contacts entre Jean-Paul II et le président Mobutu, à l'occasion de ce voyage, n'iront pas au-delà des simples obligations protocolaires. Ils espèrent que le pape se fera l'écho, dans le message qu'il adressera dimanche à la jeunesse zaïroise, des préoccupations politiques et sociales exprimées à plusieurs reprises par les dirigeants de l'épiscopat, à l'époque où celui-ci avait pris ses distances avec le régime en place.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DOUZE MILLIONS DE CATHOLIQUES

● SUPERFICIE : 2 345 000 km2.

● POPULATION : 25 000 000 (en 1978), qui ont pour langue officielle le français, et parlent plusieurs centaines de dialectes. Kinshasa, la capitale, abrite 2 000 000 de personnes.

● POLITIQUE : ancienne colonie belge, le Zaïre accède à l'indépendance en 1960. Présidé aujourd'hui par le général Mobutu, fondateur du Mouvement populaire de la révolution, le Zaïre a pris le nom du fleuve qui le traverse. Après la campagne de l'« authenticité ancestrale », lancée en 1971 par le président pour « purifier » le pays de tout apport étranger, la crise économique que connaît actuellement le pays a amené le régime à modérer les excès de nationalisme. Avant l'arrivée au pouvoir du général Mobutu, le pays avait connu des luttes fratricides dont Patrice Lumumba et Moïse Tshombe avaient été les protagonistes.

● ECONOMIE : productions minières — cuivre, zinc, manganèse, uranium, cobalt, étain, diamants et or ; productions agro-industrielles — café et huile de palme, principalement, puis sucre, caoutchouc, cacao, thé, coton et bois. La production agricole est en régression.

● RELIGIONS : les catholiques — 12 000 000 — représentent 45 % de la population. Sur les 5 % de protestants, quelque 700 000 fidèles appartiennent à l'Eglise « kimbanguiste », secte syncrétiste fondée par le prophète congolais Simon Kimbangu. L'autre moitié de la population est animiste, avec une petite minorité de musulmans : 115 000. L'Eglise catholique, au Zaïre, qui fête son centenaire cette année, compte 47 diocèses, 2 500 prêtres, 4 000 religieuses, 30 000 catéchistes et gère 5 000 écoles, 36 hôpitaux, 200 maternités. En novembre 1978, les évêques du Zaïre ont publié une déclaration sur les « causes morales et structurelles » de ce qu'ils nommaient « le mal zaïrois », dans laquelle ils affirmaient leur volonté de restaurer « les valeurs morales et spirituelles pour qu'existe dans le pays une véritable démocratie où le peuple aura le droit de s'exprimer librement et de juger la gestion de ses dirigeants. »

● RECTIFICATIF. — Ce n'est pas à l'Elysée, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 30 avril, mais dans le jardin de l'hôpital Pasteur que M. Giscard d'Estaing a remis le 30 avril la croix d'officier de la Légion d'honneur à Sœur Laure à l'occasion de ses cent ans.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Le « livre noir » de la Fédération Cornec sur les cantines scolaires de Paris

Après la publication d'un article sur le « Livre noir » consacré, par la Fédération Cornec aux cantines scolaires de Paris, M. Hubert Jestin, président du comité des caisses des écoles du 12e arrondissement à Paris, nous demande d'apporter la rectification suivante. M. Jestin précise que la Fédération Cornec a reconnu qu'il s'agissait d'une erreur et procède de son côté à une rectification du « Livre noir ».

Une information concernant le groupe scolaire Lamoricière (douzième arrondissement) a été publiée par *le Monde* du 24 avril ; d'après un « livre noir » émanant de la Fédération Cornec : les faits relatés s'avèrent erronés.

Ce groupe scolaire comprend les ex-écoles de filles et de garçons et une école maternelle. Il a été inauguré il y a une vingtaine d'années et comprend trois réfectoires qui ont été insonorisés en 1979. Le dernier rapport des délégués de l'éducation précise qu'ils sont « *clairs et agréables* ».

Il convient de rectifier trois inexactitudes :

1) Les trois réfectoires totalisent une surface de l'ordre de 230 mètres carrés, soit environ 1,4 mètre carré par enfant et non pas 0,3 mètre carré ;

2) Les réfectoires ont une capacité de deux cent quatre-vingts places et non pas quatre-vingts ;

3) Pour répondre à une demande croissante de parents d'élèves, les repas sont pris en deux services de cent cinquante à deux cents enfants au maximum. Cette disposition plus souple satisfait un plus grand nombre de demandes sans élimination draconienne et permet aux enfants de prendre leur repas dans une ambiance moins bruyante.

UNE COORDINATION NATIONALE DES UNIVERSITÉS LANCE UN APPEL A LA GRÈVE

Une coordination nationale des « universités en lutte » pour protester contre les nouvelles conditions d'inscription des étudiants étrangers s'est réunie, mercredi 30 avril, à Grenoble (« le Monde » du 2 mai). Les délégués, représentant une quinzaine d'universités, ont décidé de lancer un appel à une grève générale universitaire à partir du mercredi 7 mai. Cette grève générale devrait être préparée par des « actions spectaculaires », campus par campus, le 6 mai, et suivie d'un rassemblement national à Paris le 9 mai.

De leur côté, deux syndicats d'enseignants du supérieur, le SNE-Sup et le Syndicat général de l'éducation nationale (C. F. D. T.), qui viennent de se rencontrer, demandent à leurs sections de « prendre contact avec toutes les catégories de personnels et avec les étudiants pour assurer le développement de l'action sous des formes les plus diverses, manifestations dans les villes universitaires, interventions, etc. »

LES PARENTS D'ÉLÈVES DE CONSERVATOIRES DE MUSIQUE ONT ÉTÉ REÇUS A L'ÉLYSÉE

Mme Simone du Breuil, présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de conservatoires (FNAPEC), a été reçue, mercredi 30 avril, par le président de la République. L'enseignement de la musique était le thème de cette rencontre. « La demande des parents désirant faire suivre des études musicales à leurs enfants ne peut être satisfaite par des écoles de musique trop peu nombreuses », *estime Mme du Breuil, qui a plaidé pour la réintroduction de cette discipline dans les programmes scolaires. La musique fait actuellement partie, à l'école élémentaire, des* « activités d'éveil », *qui comprennent aussi, notamment, l'initiation historique et les travaux manuels, et, dans l'enseignement secondaire, de l'* « éducation artistique », *dont l'horaire est partagé avec le dessin.*

DÉFENSE

Libres opinions

LE PROJET DE RAPPORT U.D.F. SUR LA SÉCURITÉ

Contradictions et voie hasardeuse

par MICHEL AURILLAC (*)

LE document approuvé par le bureau de l'U.D.F., dont des extraits et un résumé ont été publiés dans *le Monde* du 26 avril, peut difficilement être jugé dans une présentation elliptique, partielle et provisoire.

Quatre éléments positifs semblent, d'ores et déjà, devoir être retenus :

— Le maintien de l'effort nucléaire s'agissant du développement de la force stratégique ;

— L'organisation d'une défense civile destinée à protéger les populations ;

— La constatation qu'un effort financier suffisant doit être accompli ;

— L'appel à l'esprit de défense.

Cependant, le rapport paraît entaché de contradictions internes et engager la France et ses alliés dans une voie hasardeuse.

Contradictions internes d'abord :

Comment pourrait-on avec 4 % du P.N.B. contre 3,5 % aujourd'hui, c'est-à-dire avec un effort accru seulement de 14 %, réaliser tout à la fois le développement de la force nucléaire stratégique, un armement nucléaire tactique nombreux et d'une bonne efficacité opérationnelle permettant à la France de participer à la bataille d'Europe, un accroissement de l'effort dans le domaine classique reposant sur un service militaire d'une durée moyenne d'un an.

∴

Le risque est évident qu'avec des ressources financières insuffisantes par rapport à des ambitions aussi larges la hiérarchisation des priorités ne soit pas effectuée et que la défense de la France ne repose sur une *« armée d'échantillons »*, tous remarquables sans doute, mais globalement inefficaces.

Sans repousser *a priori* les autres formes de défense, il est clair que la dissuasion stratégique, à un niveau constamment réévalué par rapport au danger, reste la priorité des priorités, car elle seule protège et conserve la capacité de déploiement et d'emploi des autres moyens de combat.

La défense civile est, semble-t-il, confondue avec la défense opérationnelle du territoire et la lutte contre la subversion. C'est là une dangereuse confusion de genres, contraire aux conventions internationales, qui ne serait pas comprise par les populations qu'il faut protéger. La défense civile est par nature une action non armée destinée exclusivement à assurer la survie des habitants si la France devait recevoir des retombées radioactives ou même subir une attaque nucléaire directe.

Voie hasardeuse ensuite :

Faute d'avoir choisi de donner à la dissuasion nationale les moyens de son indépendance dans la durée, le rapport, en insistant sur la solidarité atlantique et la concertation européenne, comme une alternative à la politique actuelle de notre pays, risque d'engager la France dans une stratégie présentée à tort comme la conséquence inéluctable de l'alliance.

Cette stratégie de l'engagement automatique de la France envisage comme hypothèse principale la bataille en Europe avec l'emploi des moyens classiques et des forces nucléaires tactiques. Cette hypothèse accepte la transformation de l'Europe et de la France en champ de ruines sans risque réciproque pour l'adversaire.

La réalité de la menace soviétique en Europe doit être bien analysée : la supériorité de l'armée soviétique en moyens classiques s'accompagne d'une supériorité en moyens nucléaires tactiques, d'autant plus sensible que l'initiative de l'attaque ne saurait être prise par les alliés dont la stratégie est exclusivement défensive et qui ne pourraient bénéficier de la surprise.

Passé l'improbable incident de frontière, une attaque nucléaire tactique sur toute la profondeur du théâtre des opérations en Europe occidentale aurait pratiquement les mêmes effets destructeurs et meurtriers qu'une attaque stratégique. La riposte ne pourrait être que globale et stratégique pour englober les intérêts vitaux de l'adversaire.

En ce qui la concerne, la France doit y être prête et le faire savoir en prouvant sa détermination par les choix permanents de sa politique de défense.

Enfin, le rapport U D F. paraît négliger la protection de nos intérêts majeurs hors d'Europe, d'où son mutisme sur le programme naval et sur la force d'intervention extérieure et les moyens de transport aériens et maritimes qui lui sont nécessaires.

Un délai de réflexion jusqu'au 28 mai, consacré au réexamen du rapport, permettra, espérons-le, une critique interne constructive, qui devrait faciliter le grand débat national sur la politique de défense, vital pour notre pays et pour la sauvegarde de la paix.

(*) Député R.P.R. de l'Indre, délégué national à la défense du R.P.R.

● *L'organisation Médecins sans frontière* vient d'élire son nouveau président, qui remplace le docteur Xavier Emmanuelli. Il s'agit du docteur Francis Charhon, trente-trois ans, médecin anesthésiste à l'hôpital de Poissy (Yvelines). Médecins sans frontière (101, boulevard Lefebvre, Paris-15e, tél. 878-39-61) regroupe actuellement quelque trois mille médecins.

● *La nouvelle adresse de l'Institut Gustave-Roussy* est désormais : 57, rue Camille-Desmoulins, 94800 Villejuif. Le nouveau numéro de téléphone est : 559.49.09.

SPORTS

ATHLÉTISME

Record d'Europe du saut à la perche pour Thierry Vigneron (5,67 m)

Thierry Vigneron, un jeune sauteur à la perche du Racing Club de France (R.C.F.), a établi un nouveau record d'Europe en franchissant 5,67 mètres le 1er mai à Libourne (Gironde). Il a ainsi réalisé 1 centimètre de mieux que l'ancien record détenu depuis 1977 par le Polonais Vladislav Kozakiewicz et 2 centimètres de plus que l'ancien record de France établi le 4 juin 1979 par Philippe Houvion et Patrick Abada, record qui constituait la meilleure performance mondiale de la saison dernière.

Depuis qu'Hervé d'Encausse avait franchi 5,37 m en juin 1968, aucun Français n'avait réussi à décrocher le record d'Europe. Ce n'était pas faute d'avoir essayé. Tout l'été dernier, notamment, Philippe Houvion et Patrick Abada rivalisèrent pour être les premiers à dépasser les 5,66 m du Polonais Kozakiewicz en 1977. Ils établirent une meilleure performance mondiale de la saison 1979 à l'occasion d'une de leurs nombreuses confrontations, mais il leur manqua 1 centimètre pour faire aussi bien que le Polonais. Pourtant, pendant que l'attention se concentrait sur eux, Houvion et Abada reconnaissaient que le meilleur perchiste français était Thierry Vigneron.

Né le 9 mars 1960 à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), Vigneron faisait en effet figure de prodige. A quatorze ans, il passait 3 m. 70, à dix-neuf ans il engageait à distance une lutte acharnée pour le record du monde juniors avec le Soviétique Constantin Volkov. Portant sa performance de 5 m. 52 à 5 m. 61, Vigneron finit par avoir le dernier mot, et réalisa la troisième meilleure performance mondiale de 1979.

Incorporé à l'Ecole interarmes des sports de Fontainebleau, où il a trouvé des conditions idéales, Vigneron allait rapidement montrer l'ampleur de ses ambitions. Au cours de la saison hivernale, il portait la meilleure performance européenne en salle à 5,62 mètres effaçant ainsi des tablettes les 5,58 mètres de Kozakiewicz. Et la première réunion internationale en plein air de l'année à Libourne lui a fourni l'occasion d'établir un nouveau record d'Europe : 5,67 mètres.

Ce succès d'un bel athlète de 1,82 m pour 71 kilos est aussi celui de l'entraîneur du R.C.F., qui a su créer dans sa base de Colombes les conditions parfaites d'émulation entre des garçons aux qualités parfois antagonistes. Ainsi, parallèlement à Patrick Abada, qui souffre actuellement d'un genou, des athlètes comme Jean-Michel Bellot et Serge Ferreira (respectivement 5,55 m et 5,50 m à Libourne) ont continué de progresser.

Thierry Vigneron a réalisé la troisième performance de tous les temps derrière les Américains Dave Roberts (5,70 m) et Mike Tully (5,69 m) et à égalité avec Brian Bell (5,67 m).

RUGBY

LES « BARBARIANS » FRANÇAIS BATTENT L'ÉCOSSE (26-22)

Les « Barbarians » français, un quinze composé de joueurs internationaux réputés pour la qualité de leur jeu, ont battu, le 1er mai, à Agen, l'équipe d'Ecosse, 26-22, après avoir été menés 0-13 à la mi-temps. Cette équipe de prestige a marqué quatre essais par Fouroux (51e et 70e min.), Harize (55e min.) et Joinel (62e min.), dont deux transformés par Romeu.

FAITS DIVERS

A Brangues (Isère) LA TOMBE DE CLAUDEL PROFANÉE

La tombe de Paul Claudel, située au fond du parc entourant le château de Brangues (Isère), qui était la demeure de l'écrivain, a été profanée dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 avril. Grâce à un treuil à main utilisé d'ordinaire pour l'exploitation des carrières, les vandales ont réussi à soulever la pierre tombale, qui pèse près de 4 tonnes. Ils ont extrait du caveau le cercueil de Mme Claudel, qu'ils ont jeté, sans y toucher, sur le bas-côté. En revanche, ils ont forcé le cercueil de l'écrivain, mort le 23 février 1955, en arrachant l'enveloppe de zinc qui le protégeait. Le crucifix et la plaque portant le nom de l'écrivain, qui étaient fixés sur le cercueil, ont disparu.

Les profanateurs ont légèrement endommagé la tombe de Charles-Henri Paris, petit-fils du poète, mort à l'âge de deux ans, située à cet endroit, qu'ils ont déplacée pour accomplir leur forfait. Les auteurs de cette profanation n'ont pas été retrouvés.

M. Max Bataillon, le maire de Brangues, ne comprend pas les mobiles des vandales : « Si le motif de cette profanation était le vol, nous a-t-il déclaré, ils auraient aussi forcé le cercueil de Mme Claudel. Nous souhaitons vivement que l'enquête aboutisse. »

● *Un malade tué dans un hôpital psychiatrique.* — M. Mohamed Draa, âgé de soixante-quinze ans, qui était hospitalisé à l'hôpital psychiatrique de Saint-Egrève (Isère), a été tué par ses deux compagnons de chambre, mardi 29 avril. Les meurtriers, qui sont tous deux octogénaires, ont été placés sous contrôle judiciaire dans le même hôpital.

SÉRIE D'ATTENTATS DANS LA NUIT DE MERCREDI A JEUDI

Plusieurs attentats à l'explosif ont eu lieu à Paris et en province dans la nuit du mercredi 30 avril au jeudi 1er mai.

● A PARIS, vers 2 heures, jeudi 1er mai, une charge d'explosif a endommagé la cour intérieure de l'annexe du rectorat, 11-19, rue Archereau (dix-neuvième arrondissement). De nombreuses vitres ont volé en éclats et une porte métallique a été en partie détruite.

Au même moment, une deuxième explosion fissurait le mur de soutènement du boulevard périphérique à la hauteur de la porte de Sèvres, n'occasionnant que de faibles dégâts. Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a revendiqué peu après ces attentats dans un message à l'agence France-Presse.

● EN PROVINCE, au cours de la même nuit de mercredi à jeudi, cinq attentats ont eu lieu, mais aucun n'a été revendiqué. A Tomino (Haute-Corse), vers 2 heures le 1er mai, une explosion, qui a entraîné un incendie, a détruit une résidence secondaire appartenant à Mr Jean Bermer, avocat à Troyes. A Anglet (Pyrénées-Atlantiques), une charge a endommagé une agence de travail temporaire. A Rennes, une alerte à la bombe a perturbé, mercredi 30 avril dans la soirée, le festival de musique militaire qui avait lieu au stade municipal. A Toulon, le bureau de M. Jean-François Barrau, réélu, dimanche 27 avril, conseiller général (P.S.) du Var, après l'invalidation du scrutin de mars 1979 par le Conseil d'Etat (*le Monde* du 29 avril), a été en partie détruit par une explosion. Enfin, un attentat visant un magasin de sport, 72, rue Alesia à Paris-14e, a provoqué, jeudi vers 5 heures, d'importants dégâts.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

« Revitalisation » dans le Massif Central.

La DATAR vient de publier les premiers résultats, après huit semaines (20 février-15 avril), d'une expérience de « revitalisation du cinéma dans le Massif Central » par amélioration de la programmation. Trois films récents (Amityville, l'Avare, On a volé la cuisse de Jupiter) *ont été projetés dans douze villes de la région : Thiers, Massiac, Saint-Eloy, Courpière, Saint-Flour, Riom-ès-Montagnes, Gannat, Yssingeaux, Chambon-sur-Lignon, Saint-Junien, Le Lioran, Le Puy. Il apparaît que la diffusion de ces films dans des délais rapides* « procure une augmentation notable des entrées par rapport, non seulement à la moyenne hebdomadaire, mais également aux résultats obtenus jusqu'ici par les meilleurs films du box-office projetés plus tardivement » *(par exemple, à Thiers, 884 entrées en cinquième semaine pour* On a volé la cuisse de Jupiter *contre une fréquentation moyenne habituelle de 400 entrées en cette période de l'année). L'augmentation est proportionnellement plus importante lorsque la ville est petite (par exemple, à Massiac 2 057 habitants). 173 entrées pour* On a volé la cuisse de Jupiter *en cinquième semaine et 156 pour* Amityville *en quatrième semaine, mais 36 seulement pour* la Bataille de Midway *durant la même période.*

La caméra et le divan.

Le quatrième festival du cinéma « psy » amateur a lieu à Lorquin (Moselle) les 9 et 10 mai. Organisé par le centre hospitalier spécialisé, il se propose de rendre compte, mieux que par l'expression écrite traditionnelle, des livres et des revues, des expériences et des recherches conduites par « tous ces professionnels dont le travail quotidien est basé sur les problèmes relationnels : des éducateurs aux membres de l'université, des animateurs aux soignants, des psychologues aux travailleurs sociaux » *Entendu aux débats du précédent festival :* « Ce qui me paraît exemplaire dans les quelques films vus ici, c'est que la caméra fait brusquement concurrence au divan, elle donne la parole à ceux qui ne l'ont pas. » *(C.H.S., 57790 Lorquin).*

Lenica au Centre Georges-Pompidou.

Depuis le 2 avril, une exposition consacrée à Jan Lenica, cinéaste d'animation et affichiste polonais, est ouverte au Centre Georges-Pompidou, au promenoir de la mezzanine. Elle durera jusqu'au 26 mai. On peut y trouver une cinquantaine d'affiches, des collages originaux pour le cinéma, des livres illustrés. Une rétrospective des films de Jan Lenica sera présentée fin mai dans la salle de la Cinémathèque française (5e étage). A cette occasion, le Centre Georges-Pompidou a édité un catalogue Jan Lenica réalisé sous la direction de Jean-Loup Passek. Il comprend une biographie, des textes de Lenica, de Robert Benayoun, de R.-J. Moulin, de Jean-Loup Passek, une filmographie, des documents photographiques et de nombreuses reproductions d'affiches en noir et en couleurs.

Pour Marcel Hanoun.

M. Jack Lang, délégué national à la culture au parti socialiste, vient d'écrire à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, pour attirer son attention sur le cas de Marcel Hanoun, dont la commission d'avance sur recettes vient de refuser le dernier projet (le Monde *du 16 avril).* « Sans vouloir, en aucune manière, porter un jugement sur les critères qui gouvernent les choix de la commission d'avance sur recettes, j'estime qu'il y a anomalie de la part de l'Etat à ne pas imaginer une autre forme de concours de la collectivité publique à la poursuite de l'œuvre d'un homme comme Marcel Hanoun », *indique notamment M. Jack Lang.*

Une pétition en faveur de Marcel Hanoun a déjà recueilli plus de quatre cents signatures.

Les premières rencontres de Fontblanche

(Suite de la première page.)

Le bâtiment principal, qui héberge les activités cinématographiques est achevé depuis un an. René René Allio, décorateur de théâtre à ses débuts, en a discuté la conception avec l'architecte de l'EPAREB (Etablissement public d'aménagement de la région de l'étang de Berre) qui a construit les villes nouvelles alentour.

Le projet est au point mort quand la région s'engage unilatéralement et vote de nouveaux crédits d'aménagement et d'équipement, les crédits de fonctionnement dépendant de l'aide de l'Etat. Si le C.M.C.C. existe déjà et fonctionne, c'est grâce à des acrobaties juridiques et financières. La région prévoit pour 1980 une participation de 400 000 F, pour un budget global de 1 200 000 F. Le complément doit venir partie de l'Etat, partie de la télévision française, mais aussi des télévisions étrangères. Un crédit spécial a été débloqué pour l'organisation du colloque tenu à Fontblanche du 25 au 28 avril.

Une autre forme de cinéphilie

Quelque deux cents invités furent au rendez-vous, venus de Paris et du bassin méditerranéen, Maghreb inclus. Jean-Pierre Daniel, animateur social à Marseille, cinéaste, réalisateur avec Fernand Deligny du film « le Moindre Geste » (présenté en 1971 à la Semaine de la critique de Cannes), est aussi partie prenante à l'aventure du C.M.C.C. Sorti de l'IDHEC il y a quinze ans et installé depuis cette date dans la région, Jean-Pierre Daniel voit dans le Centre des possibilités entièrement neuves de travail pour tous ceux qui s'intéressent au cinéma : « Qu'on fasse de la fiction ou non, il s'agit de placer des cinéastes dans la région, de faire que ce travail acquière une nécessité. De continuer ce travail en rejoignant les circuits financiers. »

L'atelier cinéma prévoit quatre salles de montage, dont deux déjà équipées, un laboratoire photo, une salle de projection, au total huit pièces. Une première unité complète, image (la caméra Aton) et son Nagra), est prête, une seconde prévue. Deux films ont été achevés au C.M.C.C. : l'un, « Aguégué mécano », tourné par un collectif d'Aix-en-Provence, l'autre « Histoire d'Adrien », de Jean-Pierre Denis, parlé en occitan, qui sera présenté à la prochaine Semaine de la critique de Cannes avec des sous-titres français.

La réussite du colloque, tenu dans une vaste salle commune à diverses organisations également installées sur le domaine de Fontblanche (l'Atelier des arts et traditions populaires, le groupe Montjoia de musique traditionnelle provençale, le théâtre aquatique Risorius), doit beaucoup à l'habileté de René Allio à confronter deux attitudes bien distinctes face au cinéma, qu'il soit régional ou national : la cinéphilie pure, d'une part, représentée par Marc Vernet, sémiologue, auteur d'un rapport particulièrement brillant sur l'espace du film noir américain des années 40-50, par les cinéastes Paul Vecchiali et Luc Moullet, entre autres, cas extrêmes d'une production indépendante s'insérant dans les marges du système, par Claude-Jean Philippe et Michel Marie, racontant Marcel Pagnol ; d'autre part, le cinéma vu comme un élément parmi d'autres de la culture, avec notamment des écrivains occitans comme Robert Lafont et Yves Rouquette, des historiens, des ethnologues, enfin des cinéastes assez différents, comme le Tunisien Nasser Khémir et le Québécois Pierre Perrault.

Première pierre modeste, mais dont l'importance se mesurera sur la durée, pour créer un autre imaginaire, une autre forme de cinéphilie, pour retrouver la liberté et l'humanité des temps héroïques.

LOUIS MARCORELLES.

■ Le ministre de la consommation de l'Ontario, M. Frank Drea, a décidé de censurer le film allemand de Volker Schlondorff (d'après le roman de Gunter Grass), « le Tambour », parce qu'il ne respecte pas la « morale établie » de cette province anglophone du Canada. Le ministre a ajouté que les récompenses obtenues par ce film (palme d'or à Cannes et oscar à Hollywood) ne sauraient influencer sa décision.

« Marathon d'automne », de Georgui Danelia

Adultère en U.R.S.S.

Petit drame de l'adultère. On en a vu d'autres. Si celui-ci retient l'attention, c'est qu'il se déroule en U.R.S.S. Jusqu'à présent, on s'était plutôt gardé de nous dire que les maris soviétiques, eux aussi, trompaient leurs femmes.

Entre son épouse, longtemps aimée, et sa jeune maîtresse, Petrovic (un universitaire spécialisé dans les traductions anglo-saxonnes) ne cesse de cavaler, l'œil fixé sur son bracelet-montre. Sa vie est devenue un véritable « marathon » (d'où le titre du film). Naturellement, il voudrait en finir avec cette situation pénible. Mais chaque fois que, dans un sens ou dans un autre, il prend une décision, les circonstances le font changer d'avis.

Rien de bien original dans cette histoire. Rien de bien original non plus dans la mise en scène de Georgui Danelia, qui s'essouffle à courir derrière son héros et qui trébuche quand il veut passer de la pure comédie à l'émotion. Reste le document sociologique, le témoignage que constitue cette chronique de la vie quotidienne en U.R.S.S.

Première constatation : les enfants des « héros positifs » de l'époque stalinienne sont aujourd'hui des hommes comme les autres qui n'hésitent pas à ruer dans les brancards pour assurer leur bonheur personnel. Petrovic n'est ni un salaud ni une tête brûlée, c'est plutôt un paumé, un brave type pris au piège de ses désirs, de ses contradictions, de ses lâchetés et de ses mensonges.

Seconde constatation : malgré l'évolution des mœurs, la société soviétique demeure foncièrement puritaine. Comme pour nous persuader que les frasques de l'adultère finissent toujours mal, Danelia a pris soin de qualifier son marivaudage d' « histoire triste ». Et ce sont les pénates conjugales que l'infidèle regagne à la dernière image. Las de lutter, las d'être en marge, il préfère se soumettre et rentrer dans la légalité.

Nous n'avions certes pas besoin de ce film pour deviner que des problèmes de ce genre existaient en Russie. Mais de les voir évoqués par un cinéaste soviétique pique la curiosité.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« DES ESPIONS DANS LA VILLE » de George Kaczender

Pourquoi Robert Mitchum, patron de choc tiré à quatre épingles, a-t-il acheté les yeux fermés l'agence de publicité que maintenant il dirige ? Pourquoi tient-il à l'écart celui qui devrait être son principal collaborateur ? Pourquoi donne-t-il l'ordre de « matraquer » plus particulièrement une région des Etats-Unis ? Pourquoi l'un des dessinateurs de l'agence est-il retrouvé congelé dans son réfrigérateur ? Pourquoi Alexandra Stewart écoute-t-elle aux portes et joue-t-elle les vamps langoureuses ?

A ces questions, une seule réponse : l'utilisation par un gang de politiciens de « messages infraluminaires ». Le truc consiste à glisser dans une « pub » télévisée, apparemment innocente, une image que l'œil ne perçoit pas, mais qui s'inscrit dans l'inconscient. Ainsi manipule-t-on (paraît-il) les électeurs.

Le scénario est ingénieux ; le film l'est moins. « Des espions dans la ville » n'est ni une satire politique ni une dénonciation du truquage des médias : c'est un pur produit commercial, l'histoire classique de l'honnête homme à qui des faits troublants ont mis la puce à l'oreille et qui risque sa peau quand il découvre la vérité. Sans grand entrain, George Kaczender nous ménage quelques surprises, puis s'abandonne aux poncifs du genre (policiers incompétents, tueurs patibulaires, chasse à l'homme, intervention « in extremis » des forces de l'ordre). Robert Mitchum joue décontracté. Lee Majors (le héros) est sympathique, on admire les fossettes de Valérie Perrine et les fourrures d'Alexandra Stewart. La production étant américano-canadienne, l'histoire se passe à Montréal-sous-neige. Pour le reste, rien à signaler. Deux heures sans ennui, deux heures aussitôt oubliées.

J. B.

★ Voir les exclusivités.

THÉATRE

« DU COTÉ DES ILES », de Pierre Laville

Une chronique contemporaine

La pièce de Pierre Laville, *Du côté des îles*, est une chronique française contemporaine construite autour d'un garçon qui sort de prison en 1978, va chercher du travail dans un village du Lot où il a des parents, n'en trouve pas, vient s'embaucher dans une petite entreprise de la région parisienne, devient le gendre du chef de l'entreprise.

Cette chronique aborde plusieurs couches de la société. Pierre Laville entrecroise les destins d'une quarantaine de personnes, dont plusieurs sont étudiées avec soin : une institutrice dépressive (c'est elle qui rêve d'aller vivre « du côté des îles »), un couple de fermiers, le maire du village, le chef d'entreprise et sa fille, une jeune femme qui gère un café, un gardien de prison. Et pas mal d'autres protagonistes, décrits en une scène parfois courte, sont vus d'un œil sûr.

L'écriture de la pièce est tout à fait personnelle. Il n'y a pas de réduction, pas d'aparté, comme d'habitude au théâtre où l'on détache, du tissu social d'ensemble, le cheminement défini de deux ou trois individus, et cela sur un seul plan, le plus souvent psychologique — quitte à alterner, comme fait par exemple Vinaver, vie privée et vie professionnelle.

Non, avec *Du côté des îles*, Pierre Laville met en jeu une anatomie et une physiologie sociales collectives et un inconscient collectif, qui se dévoilent par des dialogues, par ailleurs clairs et vrais, mais pas laminés, pas usinés. Si l'on veut, une œuvre dramatique pourrait être comparée à un câble fait de plusieurs fils tressés ; la pièce de Laville serait un champ magnétique sur quoi s'organisent des cristaux mouvants de minerai brut. Seulement ces cristaux sont immatériels, ils sont des élans, des passages, des conjonctions, de sensations, d'idées, d'opinions, transmuées en paroles le plus souvent brèves, qui s'écartent après s'être touchées.

Le développement de ce tournoi d'atomes est assez miraculeux, car, le temps de la pièce, nous partageons une transformation marquée de plusieurs personnages, et cela aussi bien dans le monde du travail, en ville et à la campagne, que dans le monde de la délinquance, ou du patronat. Il y a aussi une saisie des situations féminine et masculine.

Par sa polyphonie ouverte, par ses entrecroisements vivants et naturels, les coups de sonde souvent très profonds de ses dialogues brusques et justes, *Du côté des îles* est une œuvre dramatique attachante et neuve, dont l'importance apparaît, au Théâtre de l'Odéon, surtout dans la seconde partie, lorsque les scènes sont présentées d'une façon simple et jouées par des acteurs de premières dimension, parce que ce théâtre encore inhabituel ne souffre pas un traitement approximatif.

C'est ainsi que *Du côté des îles* nous permet d'assister à l'ascension d'un acteur exceptionnel, Bertrand Bonvoisin (l'homme sorti de prison). Il est encore très jeune, il ne fait pas de doute qu'il a devant lui une grande carrière : tout ce qu'il fait est audacieux, riche, convaincant. Cette pièce nous permet aussi de découvrir, bien mieux que nous le connaissions, l'art de Catherine Lachens (la gérante d'un café), dont les metteurs en scène employaient surtout une vitalité peu ordinaire orientée vers la gaieté, alors qu'ici cette vitalité et cette gaieté affleurante donnent une finesse et un « sous-texte » bouleversants à certaines nuances très délicates, très surprenantes, de sentiment. Les talents de Hubert Gignoux (le chef d'entreprise) et de Claude Mathieu (sa fille) sont, eux, déjà bien connus, mais dans *Du côté des îles* ces deux acteurs sont peut-être meilleurs encore. Enfin il y a beaucoup à attendre de l'impressionnisme en demi-teinte de Jean-Luc Porraz et de la folie tempérée de Tcheky Karyo (le gardien de prison).

Chaque fois que ces six acteurs sont sur scène, la pièce de Laville prend sa vraie dimension, qui est grande. Elle la perd en apparence lorsqu'elle est interprétée par d'autres comédiens moins forts, ou même franchement mauvais, ou lorsque des complications de décor et une mise en scène d'un naturalisme poétique assez lourd étouffent le texte et le jeu. Mais en tout cas la dernière heure est présentée comme il faut (mise en scène de Jacques Rosner), et les scènes entre Bonvoisin et Claude Mathieu sont de grands moments de théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h. 30.

« Du côté de chez Colette »

Du côté de chez Colette, Jenny Bellay se promène à la recherche d'une femme amoureuse de tout ce qui vit. Parmi les nouvelles et les romans, confidences biographiques plus ou moins déguisées, gorgées de sensualité narcissique, la comédienne a choisi des textes qui racontent le jardin d'enfance, Sido, une maternité à laquelle, bizarrement, l'auteur demeure assez étrangère. Mais elle « assume » ce qu'elle est avec santé, jouissance, avec cette lucidité tendre et ironique qui a séduit, séduit, séduira encore longtemps.

Jenny Bellay se cherche en Colette, s'y incarne, la met en situation de jouer au présent des souvenirs, de les revivre. Ce n'est pas une situation théâtrale dans le sens où elle brime Jenny Bellay, qui est une comédienne de tempérament, et l'oblige à un ton de conversation. A l'exception de quelques trop rares moments, elle reste en surface des chaos douloureux qui ont formé la personnalité de Colette.

On se dit qu'on pourrait aussi bien lire soi-même les textes choisis, mais ils sont bien choisis, et, après tout, bien dits.

C. G.

★ Petit Montparnasse, 20 h. 30.

MUSIQUE

AU FESTIVAL D'ÉVIAN

Jeunes musiciens sans frontières

Malgré la crise et les affrontements idéologiques qui remplissent l'actualité, le Festival d'Evian reste fidèle à sa vocation de réunir « sans frontières » les jeunes musiciens d'Est en Ouest. Pour dix jours, le Royal Hôtel, qui domine le Léman, est livré à des centaines de jeunes, qui fraternisent et rivalisent sur les instruments les plus divers : treize quatuors à cordes s'affrontent dans le double concours moderne et classique qui, depuis cinq ans, contribue à la renommée internationale d'Evian, et les concerts rassemblent des solistes d'Autriche, de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, de Suisse, ainsi que les orchestre de jeunes de Poznan, de Rhenanie-Westphalie et de l'université de Yale.

Le récital d'ouverture donné par le violoniste soviétique Ghidon Kremer, avec sa femme Elena (fille de Dimitri Bachkirov), symbolisait toutes les puissances de renouvellement de la musique par la jeunesse. Dans son approche physique d'abord : son maître, Oistrakh, imposait une présence d'une immobilité lapidaire, les bras seuls exécutant les mouvements mécaniques capables de libérer une musique tour à tour d'une grandeur surhumaine ou d'une ineffable douceur ; chez Kremer, au contraire, tout le corps participe à cet investissement du son.

La tête rentrée dans les épaules, ou plutôt le violon et les épaules remontés dans la tête comme pour saisir le son au plus près du cerveau, de la main et de l'instrument, le corps qui se plie et s'arc-boute à la musique, le visage qui se tourne vers le public, baigné d'émotion, perdu dans la contemplation lointaine, un peu crispé par l'effort d'arracher toujours quelque chose au-delà de la pure beauté, il n'y a rien là qui relève de l'exhibitionnisme ou du spectacle, tant est exceptionnelle la richesse poétique créée par ce violoniste d'apparence hoffmannesque.

Dans la sonate F.A.E., *dédiée à Joseph Joachim et composée en commun par Schumann, Dietrich et Brahms, c'est tout le climat du romantisme fraternel, fougueux, fragile et passionné qui jaillit de cet archet subtil et tendre, marié avec ce piano bondissant et velouté aux chants suaves ou vibrants d'enthousiasme. Et dans la* Fantaisie en ut *de Schubert, il est impossible de traduire avec plus de naturel, de simplicité angélique, cette union paradoxale d'une immense prière immobile, impalpable et sublime avec la gaieté, le caprice de ces variations qui roulent comme l'eau claire du torrent.*

Les programmes des époux Kremer sont toujours pleins d'imprévu et d'humour, et ils nous révélaient à Evian une « sonate posthume » de Ravel, ou du moins un mouvement de sonate, sans doute de jeunesse, d'une écriture suave et précieuse, avec des chants de grillons, des regards mystérieux d'enfants, des sanglots langoureux ou rêveurs, un chant passionné, avec des retours mélancoliques qui ne sont pas indignes du musicien. Puis, Deux ou trois choses vues à gauche et à droite sans lunettes, *d'Erik Satie, joué avec toute « l'hypocrisie » humoristique voulue par l'auteur, et enfin la* Cinéma fantaisie sur le Bœuf sur le toit, *de Milhaud, pot-pourri de styles d'une virtuosité terrifiante qu'on ne saurait jouer avec plus d'élégance, de couleur et de fantaisie débridée.*

Une approche aussi libre et aussi neuve, aussi parfaite et aussi poignante de la musique, voilà bien qui fait de Kremer un « violoniste sans frontières », l'un des plus grands d'aujourd'hui.

JACQUES LONCHAMPT.

PHOTO

Le nu chez Créatis

La Galerie Ufficio dell'Arte propose une exposition de groupe sur le thème du nu, qui regroupe une vingtaine de photographes aussi différents que Edouard Boubat, Harry Callahan, Ralph Gibson, Raoul Hausmann, Helmut Newton, George Platt Lynes, Jean-Loup Sieff, Aaron Siskind ou Edward Weston. Un curieux échantillonnage, un peu tassé dans ce lieu étroit.

Avec le paysage, la nature morte et le portrait, le nu est une tradition photographique héritée de la peinture. C'est aussi un bon argument commercial : souvent les collectionneurs de photos suivent leurs inclinations érotiques, et un photographe disait récemment que rien ne se vendait mieux qu'un corps coupé par le cadrage juste sous la tête, car cette absence de physionomie laissait libres tous les fantasmes... Un autre photographe racontait qu'un directeur de galerie lui avait fait commande de « génitaux », c'était son terme.

Il y a heureusement de jolies choses dans cette exposition : un nu dorsal, champêtre et aéré de Callahan ; les petits pâtres siciliens de Von Gloeden ; un nu mécanique de Man Ray ; des autoportraits de couples, très saisissants, de Bernard Dufour. Le dernier travail de Robert Mapplethorpe est plutôt désagréable : il pose des corps de Noirs sur des tabourets, raides comme des potiches, exotiques comme des fleurs sauvages au goût étrange venu d'ailleurs. En même temps que l'exposition, les Editions Créatis sortent une centaine de cartes postales de nus, qui ne sont pas toutes très bien imprimées.

HERVÉ GUIBERT.

★ 44, rue Quincampoix, 75003 Paris. Jusqu'au 17 mai.

PETITES NOUVELLES

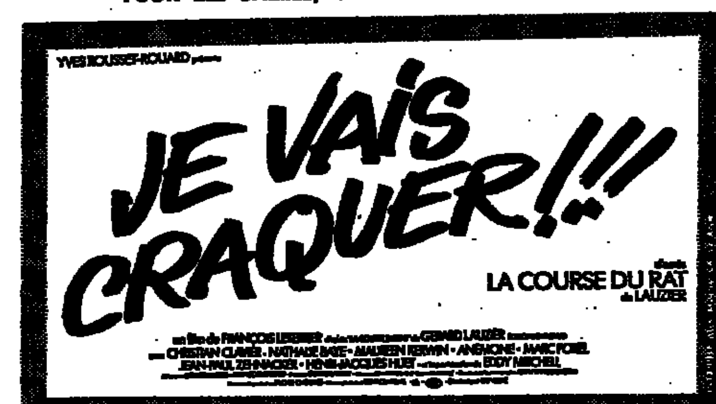
■ PRECISION. — La Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou nous prie de préciser, à la suite de notre article du 24 avril sur la rétrospective Stravinski au prochain Festival d'automne, que deux expositions seront consacrées au musicien, l'une par la B.P.I., du 12 novembre au 15 décembre, sur le thème : « Stravinski, ses interprètes, ses critiques », l'autre par la Bibliothèque nationale, du 14 octobre au 30 novembre, sur « Igor Stravinski ».

■ Un festival de jazz, intitulé « fuites de jazz », réunit à Douai Urban Sax et le Mike Westbrook Brass Band (le 3 mai à 21 heures), et les groupes Diabolus in musica, Jacques Berrocal Catalogue, Wilhelm Breuker Kollektief (le 4 mai à 19 heures). Des ateliers ont lieu du 2 au 4 mai. Rens. et inscrip. à Douai, CAC, tél. (27) 87-07-78, et à Lille, la Boîte aux disques, tél. (20) 55-32-48.

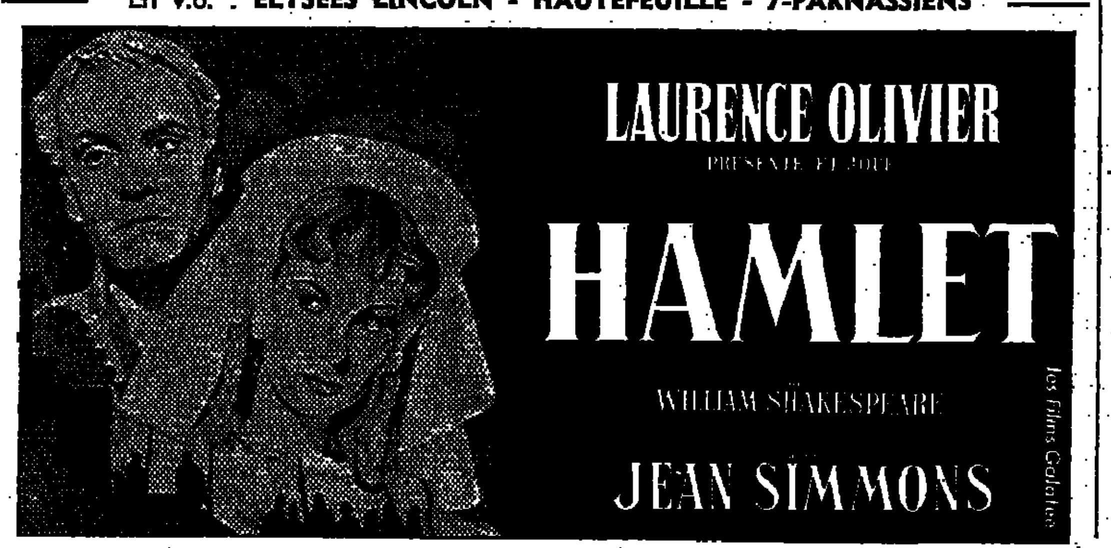
■ L'organiste de jazz Jimmy Smith jouera au Patio, du 2 au 17 mai, à partir de 22 heures (Hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e).

L'Institut néerlandais organise, les 10 et 11 mai, un week-end de jazz avec Léo Cuypers, piano (le 10, à 20 h. 30), l'ensemble de percussions Martin Van Duynhoven (le 11, à 17 h.), Maarten Van Regteren Altena, contrebasse (le 11, à 18 h. 30) et le Surinam Music Ensemble (le 11, à 20 h. 30). Entrée libre, 121, rue de Lille, Paris (7e).









SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Victor s'en mêle.
Espace Marais (271-10-19), 22 h. 30 : May Bertram.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange et l'autre boit.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 2 mai

Les salles subventionnées

Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : le Grand Magic Circus. — Gémier, 20 h. 30 : Honorée par un petit monument.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Du côté des îles.
Petit Odéon (325-20-32), 18 h. 30 : Traces.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Odets ; Brecht.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Michel Dejeneffe.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. 30 : The Joyce Trisler Danscompany.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Nicanor Zabaleta ; 20 h. 30 : Théâtre d'images et Ballet-Théâtre de l'Arche.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot (dernière).
Cartoucherie, Epée-de-Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : le Général Pegnalosa et l'Exilé Mateluna.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon. — Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore. — Resserre, 20 h. 30 : l'Illusion comique.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Forum des Halles (207-53-47), 20 h. 30 : Lewis et Alice.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Rue du Cirque-Romain.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Du côté de chez Colette ; 22 h. : Albert.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Présent (203-02-55), Amphi, 20 h. 30 : la Mémoire.
Salon Permanent (633-12-16), 20 h. 30 : le Tarot.

Studio des Champs-Elysées (723-25-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio-Théâtre 14 (532-49-19), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour deux canaris.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Qu'un 1900 impur abreuve nos signaux.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre-en-Rond (387-75-38), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Utopopolis.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : Daniel Roux.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 45 : Lucie Dolène ; 21 h. 30 : C. Cerat ; 22 h. 45 : Bernard Dimey.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : C. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 21 h. 45 : Star Walz ; 23 h. : Hiroshima Paradise.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zammit.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Groupe Carioca ; 22 h. : Georgia.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Rue des Six-Boutiques.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 22 h. : Alabama Blues ; 23 h. 15 : Beija-Flor.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Y. Pecqueur, M. Bijeault ; 21 h. : Andante, J.-M. Gonzalez.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Architruc, R. Pinget, A. Caralas, O. Bruhnes.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : J. Biot ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : B. de la Salle.

Le music-hall

Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Na Cabardeih.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos ; les Pachacamac.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Dominique Montain.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on Ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), 21 h. : Marc Chapiteau.

La danse

Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Ballets P. Verret (Tabula rasa).
Espace Marais (278-76-14), 18 h. 30 : l'Echappée belle ; Total.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : A. Sorel (Beethoven, Schumann, Bach, Schoenberg, Fauré) ; 21 h. : A. Asselin (Chopin).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 30 : Y. Gruson, J.-C. Guilien, C. Bayle (Dowland, Jones, Frescobaldi...).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Hammond ; 22 h. 45 : Salsa musique.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Bruce Grant Quintet.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Métal Boys.
Théâtre Noir (797-85-14), 19 h. : Celebration ; 20 h. 30 : Kapla.
Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Ghedalia Tazartes.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Didier Loockwood.

Dans la région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 30 : Voyages avant l'an 40.
Chelles, C. C. (421-20-36), 20 h. 30 : le Retour du chien.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 20 h. 30 : D. Akhibari.
Goussainville, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52), 20 h. 30 : Arlequin tenu par l'amour.



cinémas

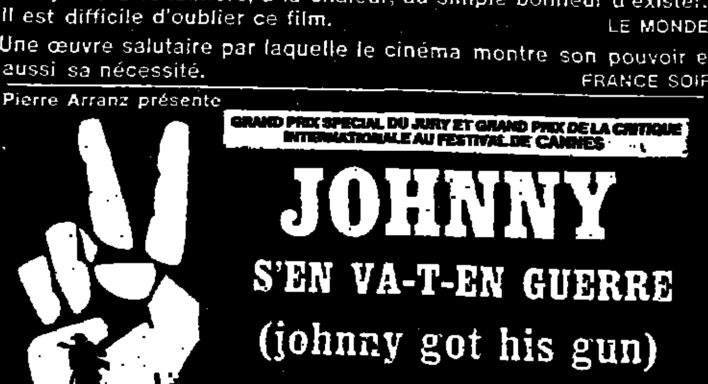
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

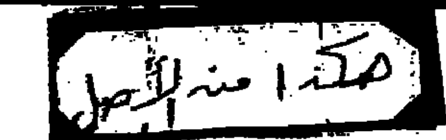
Chaillot (704-24-24), 15 h., Hommage à D. F. Zanuck : Drame dans un miroir, de R. Fleischer ; 19 h. : les Séquestrés d'Altona, de V. De Sica ; 21 h., Sherlock Holmes au cinéma : la Vie privée de Sherlock Holmes, de B. Wilder.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Morceaux choisis au cinéma muet (15 h. : la Bohème, de K. Vidor ; 19 h. : Faust, de F. W. Murnau) ; 21 h., Cinéma japonais : Cuba mon amour, de K. Kuroki.

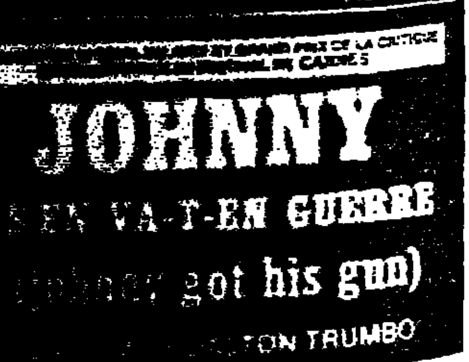
Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
APPARENCE FEMININE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AVARE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ;
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 5e (548-62-25).
DES ESPIONS DANS LA VILLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DEROBADE (Fr., *) : U.G.C. Opéra, 2e 261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52), France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v. o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43).
L'EPOPEE DU RAMAYANA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : Seine-Ciné, 5e (325-95-99) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., *, v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
LE FOU DE MAI (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).









SPECTACLES

LE GUIGNOLO (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
I COMME ICARE (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
IMAGE D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : la Clé, 5e (337-90-90).
INFERNO (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERDITS (Scopitone, La Confesse, Milan bleu) (C.M.) : Marais, 4e (278-47-86).
J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 8e (359 - 15 - 71), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336 - 23 - 44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic - Convention, 15e (828-30-22), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). 34-25), Murat, 16e (651 - 99 - 75), Secrétan, 19e (206 - 71 - 33), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354 - 35 - 40), Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233 - 56 - 70), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (32 - 19 - 23), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
MAMITO (Ant.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32)
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin - Rouge, 18e (606-63-26).
LES MUPPETS (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Broadway, 16e (527-41-16), en mat. h. sp.
NOCES DE SANG (Mar., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (322-19-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-39-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'Mich, 6e (354-48-29).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TESS (Fr.-brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les films nouveaux

MOUSAKI, film japonais de Toshibo Gotoh (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE MALADE IMAGINAIRE, film italien de Tonino Cervi (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U. G. C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

A VENDRE, film français de Christian Drillaud : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.

LE PIEGE, film américain de David Schmoeller (*) (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Images, 18e (522-47-94).

LES SOUS-DOUES, film français de Claude Zidi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331 - 56 - 86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BANDE DU REX, film français de 108-13 (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood-Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MARATHON D'AUTOMNE, film soviétique de Gueorgui Danela (v. o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

REVANCHE A BALTIMORE, film américain de Robert Ellis Miller (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606 - 34 - 25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA REVOLUTION DE LA CONFITURE, film suédois d'Erland Josephson (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE VAINQUEUR (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
YANKS (A., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
WOYZECK (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

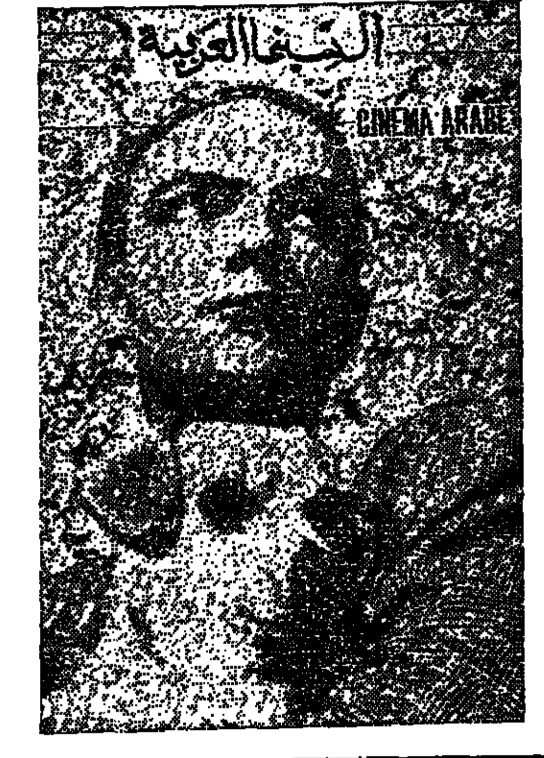
Les grandes reprises

ACCIDENT (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It. v.o.,) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CARAVANE HEROIQUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DUMBO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE GRAND FRISSON (A., v.o) : Lucernaire, 6e (544-57-34), Mer. à Sam.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
HAMLET (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JAMAIS LE DIMANCHE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Espace Gaité, 14e (320-99-34) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Opéra - Night, 2e (296-62-56) ; U G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LOLA MONTES (Fr) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
OLIVER (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
ROLLERBALL (A., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04).
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
SACCO et VANZETTI (It.-A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). V., D., Mar.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
UN VIOLON SUR LE TOIT (A., v.f.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA VOIE LACTEE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les séances spéciales

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic - Saint - Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam, dim.).
LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000 (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), samedi, 0 h. 15.
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich', 5e (354-48-29), 12 h.
LE DECAMERON (It, v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), ven., sam., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), sam., 0 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. et 15 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-05-99), 12 h. 15 (sf dim.).
JEREMIAH JOHNSON (A.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 30.
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), t.l.j., 21 h. 45.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA REVOLTE DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83), ven., sam., 24 h.
LES TUEURS DE LA LUNE DE MIEL (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h
THE KID ARE ALLRIGHT (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), sam., 24 h.





CARNET

Mariages

— Barbara PRATT
et
Luc PLASSAIS
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 26 avril 1980 à Paris.
78, rue de La Tombe-Issoire, 75014 Paris.

Décès

— Mme Jean Carton,
M. et Mme Marc-Yvon Le Nir,
M. et Mme Bernard Carton,
Béatrice, Jean - Marie, Isabelle Le Nir,
Delphine, Séverine, Benoît Carton,
M. et Mme Pierre Carton, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Frilley, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Chevallier et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean CARTON,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 29 avril 1980 dans sa soixante-dix-huitième année.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, à Paris-15e, le lundi 5 mai 1980, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
97, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.
9, rue Brown-Séquard, 75015 Paris.
23, boulevard Jules-Sandeau, 75016 Paris.

— M. Pierre Cludy,
M. Alain Cludy,
Mlle Laurence Cludy,
M. Bablo Cludy,
Mme Isabelle Lambinet-Cludy,
Mme Henri Jasselmann,
Mme Gilles de Monbrison et ses enfants,
M. et Mme Jean Leprouski,
Mme Simone Leprouski et ses enfants,
Mme Charlette Beraud,
son époux, ses enfants, sa mère, sa sœur, ses neveux et nièces, ses cousins, sa fidèle collaboratrice,
Ainsi que toute la famille et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Pierre CLUDY,
née Jeanine Jasselmann,
survenu à Paris, le 27 avril 1980.
L'incinération aura lieu au colombarium du Père-Lachaise, le lundi 5 mai 1980, à 9 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
38, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

— Le personnel des Fourrures H. Jassel a le regret d'annoncer le décès de
Mme Pierre CLUDY,
née Jeanine Jasselmann,
sa directrice générale,
survenu à Paris, le 27 avril 1980.
L'incinération aura lieu au colombarium du Père-Lachaise, le 5 mai 1980, à 9 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
65-67, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

— L'université scientifique et médicale de Grenoble et les membres du Laboratoire de mathématiques pures ont le regret de faire part du décès accidentel de
Jean-Claude DUTIGNY,
maître-assistant agrégé,
survenu le 23 avril 1980.

[Jean-Claude Dutigny, né en 1929, nommé, en 1957, assistant, puis chef des travaux, puis maître-assistant à la faculté des sciences, a joué un grand rôle dans le développement du Laboratoire de mathématiques pures de Grenoble.]

— Mme François Manceron,
Christine Manceron, Gilles Manceron, Françoise et Rémy Lambert, Olivier et Michèle Manceron, Laurent Manceron,
Emmanuel, Joël, Hélène, Marion, Mathieu et Sylvain,
Geneviève Manceron, Claude et Anne Manceron,
Jacqueline Sénat, Pierre et Simone Sénat et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de
François MANCERON,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, survenu le 25 avril 1980, dans sa soixante-dixième année.
23, avenue de la Marne, 92600 Asnières.

— Mlle Octavie Merlier et sa famille ont la douleur d'aviser de la disparition de
Augustine MERLIER,
docteur en médecine,
externe des hôpitaux de Paris,
sociétaire des Artistes indépendants,
survenue le samedi 26 avril, après une longue maladie.
L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, lundi 5 mai, à 8 h. 30. L'inhumation suivra vers 9 h. 30 au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.
4, rue Corvisart, 75013 Paris.

— Mme René Riou,
Le docteur et Mme Jean-Yves Riou et leurs fils,
M. et Mme Bernard Bremond et leur fils,
Les familles Riou, Archambaud, Pellegrain et Robert,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René RIOU,
survenu le 27 avril 1980, dans sa soixante-seizième année.
13, rue Diderot, 37500 Chinon.
207, rue de Vaugirard, 75015 Paris.
17, rue Desnouettes, 75015 Paris.

— Paris, Valence, La Motte-Chalançon.
Le lieutenant-colonel et Mme Henri Genevest, leurs enfants et leur petite-fille,
Mlle Marie-Jeanne Ruizand,
M. et Mme André Buffin, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Claire Ruizand,
M. et Mme Louis Brugiere, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Menudet, Teyssaire, Gourjon,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charles RUIZAND,
née Jeanne Brugiere,
survenu à Paris, le 30 avril 1980, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 mai 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, 75015 Paris.
L'inhumation aura lieu mardi 6 mai 1980, à 10 heures, à La Motte-Chalançon (Drôme). Réunion à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mlle Jacqueline Schaller,
M. et Mme Jean Winter,
Mlle Lise Schaller,
Mlle Florence Schaller,
ses enfants,
M. et Mme Laurent Winter et leur fils Charles,
M. André Winter,
Mlle Sylvie Winter,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Les familles Rist, Trocme, Schaller,
ont la douleur de faire part de la mort de
la générale Constant SCHALLER,
née Gabrielle Rist,
survenu le 30 avril 1980, en son domicile.
« Ce même jour, sur le soir, Jésus leur dit : « Passons à l'autre » bord. » (Marc IV, 35.)
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 3 mai 1980, à 10 heures, en l'église réformée de Versailles, 3, rue Hoche.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, boulevard de la République, 78000 Versailles.
3, rue Jacques-Boyceau, 78000 Versailles.

Messes anniversaires

La messe traditionnelle à la mémoire de
l'empereur NAPOLEON Ier et des soldats morts pour la France
sera célébrée, en la chapelle du dôme des Invalides, le lundi 5 mai 1980, à 18 heures, en présence de LL.AA.II. le prince et la princesse Napoléon.
Il ne sera pas envoyé d'invitation. Entrée libre.
Des places seront réservées aux membres des associations.
Les portes seront fermées à 17 h. 45 précises.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 2 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le coup de charge.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La foire de Paris.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Opérette : Frénésie tzigane.
Livret et lyrics de M. Vandair et P. Cayol, musique de F. Zevaco et J. Lebarbier, chorégraphie et ballets de J. Guelis, mise en scène de P. Lopez. Avec G. Guétary, A. Christi.
22 h 20 Sports : Championnat d'Europe de gymnastique.
A Lyon (juniors).
22 h 50 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
Ces enfants qui vont au juge.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La fin du marquisat d'Aurel,
D'après le roman d'H. de la Madelène, réal. G. Lessertisseur. Avec P. Vaneck, M. Lombard, A. Meffre...
Premier épisode. — *A partir de 1789, dans un village du comtat Venaissin...*

21 h 35 Apostrophes.
Flaubert, le maître à écrire.
Avec MM. J. Bruneau (éditeur de la Correspondance de Flaubert) ; C. Mouchard (coauteur de : *Flaubert à l'œuvre*) ; M. Nadeau (*Gustave Flaubert, écrivain*) ; B. Pingaud de la revue *l'Arc*) et F.-R. Bastide et J. Lecanuet.
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Godard) : « France, tour-détour, deux enfants ».
Dernière partie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : Le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous ; Bricolopédie : la station-service.
18 h 55 Tribune libre.
La Confédération autonome du travail.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Avec les maquis d'Afghanistan.
Reportage de J. Ricardou et J. Bertolino, M. Honorin, T. Benizeau et D. Bottigllone.
21 h 30 L'imaginaire en campagne : Moulins à vendre.
De J. Dewever.
Don Quichotte et Sancho Pança, et puis M. et Mme Devos, M. et Mme Pruvost, agriculteurs de Boeschepe, dans les Flandres. L'injustice, l'espoir, l'idéalisme, le réalisme.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Fernande et le record de l'Atlantique.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Lui et moi », de N. Ginzburg, lu par S. Flon.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les satellites de Jupiter.
20 h., Relecture : Charles Nodier.
21 h. 30, Black and blue : Le jour et la nuit, avec J.-R. Masson.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Six-Huit : Jazz time.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Quattro Pezzi » (Frescobaldi-Ghedini) ; « Concerto pour deux pianos et orchestre » (Berio), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. L. Berio, avec K. et M. Labèque, pianos, et les Swingle Singers.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches Beethoven ; 23 h. 5, Vieilles cires : Maurice Hewit et son ensemble, œuvres de Mozart ; 0 h. 5, Présentation du Festival de Cannes.

Samedi 3 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Philatélie club.
12 h 30 Cuisine légère.
Terrine de foies de volailles à l'armagnac.
12 h 45 La vie commence demain.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Chapeau melon et Bottes de cuir ; 14 h. 45, Un nom en or (et à 15 h. 45 et 17 h. 55) ; 14 h. 50, Plume d'élan ; 14 h. 55, Découvertes TF 1 ; 15 h. 11 Maya l'abeille ; 15 h. 35, Avec des idées, que savez-vous faire ? ; 15 h. 50, Les années d'illusion ; 16 h. 47, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 32, Holmes et Yoyo.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Stars.
Avec Y. Montand, D. Roussos, J. Clerc, S. Vartan, E. John, J. Poiret et M. Serrault.
21 h 35 Série : Columbo.
« Meurtre à la carte » ; réalisation de J. Demme, avec P. Falk, L. Jourdan, S. Danese, R. Dysart.
22 h 16 Télé-foot 1.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Lapin à la moutarde.
12 h 30 Samedi et demi.
13 35 Monsieur Cinéma.
14 h 25 Les jeux du stade.
Football ; Rugby ; Haltérophilie ; Pétanque.
17 h 20 Les moins d' vingt et les autres.
18 h 10 Chorus.
Avec Michaël Bloomfield.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La fin du marquisat d'Aurel.
D'après le roman d'H. de la Madelène, réal. G. Lessertisseur. Avec P. Vaneck, A. Meffre.
21 h 35 Variétés : Suivez Lecoq.
22 h 35 Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Ana Dablang... première.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : l'âme des pierres : Enfants d'Angleterre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 10 Journal.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : « Werther ».
De Massenet, par l'Orchestre philharmonique de Lille, solistes du chœur d'enfants du Festival, dir. A. Lynch, direction musicale J.-C. Casadesus, mise en scène J.-C. Fall. (En liaison avec France-Musique.)
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards.
Profession : scénariste.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La médecine
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980, les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Marché d'ici et d'ailleurs (marché aux chevreaux à Saint-Août, Berry).
14 h. 5, « la Fin de la nuit ou le 8 mai 1945 », par M. Cazenave.
16 h. 20, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
17 h. 30, Pour mémoire : Un homme, une ville (G. de Nerval dans le Valois).
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée » (Naissance de l'écriture).
20 h., « Objectif noir, objectif blanc, de toutes les couleurs en Afrique du Sud », de C. Roland-Manuel (rediff.).
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musique pour les travailleurs et étudiants immigrés.
7 h. 40, Concert-promenade : Œuvres de Schubert, Lehar, J. Strauss, Bizet, Leoncavallo, Milloecker, Stolz.
8 h. 30, Musiques chorales : « Epithalame, pour orchestre vocal à douze parties » (Jolivet), par l'Ensemble de madrigal de l'O.R.T.F. ;
9 h., Samedi, l'air du temps de la musique à travers l'actualité du disque, par J.-M. Damian.
16 h., Concert de musique de chambre (Mai musical de Bordeaux 78) : Œuvres de Chopin, Strauss, Debussy, Prokofiev, Villa-Lobos, Puccini, Verdi, Bach, Ravel.
17 h. 15, Ouverture : Présentation du Matin des musiciens (autour de la musique d'orgue des dix-neuvième et vingtième siècles).
18 h. 5, Présentation de la soirée lyrique (en liaison avec FR 3).
20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence 1979 : « Werther » (Massenet), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus et la Chorale Elisabeth Brasseur, dir. C. Brilli, avec T. Berganza, C. Barbaux, N. Shicoff, J.-M. Fremeau, J. Bastin, J.-P. Chevalier, J.-P. Courtis.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous : Musique de l'islam ; 1 h., Hommage à René Daumal, avec M. Maniotis, basse, et le Trio à cordes J. Leber.

Dimanche 4 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
A la douzième rencontre nationale de l'Action catholique ouvrière à Bordeaux.
Prédicateur : Père Bernard Crisson.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
de Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le monde merveilleux de Disney.
Les espions volent haut (2e partie).
16 h 30 Sports première.
— Automobile (Grand Prix de Belgique formule 1).
— Gymnastique (finale du Championnat d'Europe juniors à Lyon).
18 h 30 Série : Commissaire Moulin.
Les brebis égarées
19 h 25 Les animaux du monde.
L'été des marmottes.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Week-end à Zuydcoote.
Film français de H. Verneuil (1964), avec J.-P. Belmondo, C. Spaak, G. Géret, J.-P. Marielle, P. Mondy, M. Dubois, F. Périer, F. Guérin, C. Barbier (Rediffusion).
Le 1er juin 1940, un sergent français, pris en compagnie de milliers d'hommes dans la « poche de Dunkerque », ne parvient pas à s'embarquer avec les troupes anglaises évacuées. Le 2 juin, il trouve là son destin. Film de guerre à grand spectacle, d'après le roman de Robert Merle. Des Français moyens dans l'histoire. Un numéro bien au point de Belmondo.
22 h 30 Théâtre musical contemporain : Interview De J. Komives ; avec les solistes d'Ars Nova et M. Maspié et J. Duby.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
12 h Série : Il était un musicien.
Monsieur Schumann.
12 h 30 Série : L'intrigue.
Dernier épisode.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
La tempête.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes.
Les bovins sauvages.
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Les ravis.
17 h 40 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La taupe.
De J. Irving, d'après le livre de J. Le Carré. Avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen...
21 h 35 Document de création : Un homme... un château.
La Malmaison.
22 h 5 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Le lait maternel.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : La mère et l'enfant. Variétés : E. Erdinç (Turquie), M. Salguero (Espagne), B. Chabanne (Algérie), Du Ualdo (Portugal), L. Jourias (Togo).
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Concert de musique française à Châteauroux
17 h 40 Il n'y a pas qu'à Paris : Les fous de cinéma.
18 h 40 Série : L'aventure.
Au pays des hommes : l'aventure du couguar.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé.
Mister Magoo.
20 h 30 Série : Villes au trésor (Avignon).
De R. Darbois.
Le pont, le palais, les papes...
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Enrico Macias.
22 h 35 Cinéma de minuit : « l'Amour à l'américaine ».
Film français de C. Heymann (1931), supervision Paul Fejos, avec Spinelly, A. Luguet, S. Mais, P. Carton, J. Carette, I. Kloussovsky, L. Gridoux. (N.)
Une Américaine vient à Paris pour rechercher un amant français qu'elle a connu à New-York. Elle ne le retrouve pas, et trouble, un moment, le ménage d'un autre homme
Adaptation d'un vaudeville créé au théâtre du Palais-Royal. Un certain rythme, un certain style cinématographique. Encore une curiosité des débuts du parlant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Les fêtes de mai.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h., Messe.
11 h., Regards sur la musique : « l'Enlèvement au sérail », de Mozart.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Récital A. Ruiz-Pipo, piano ; « Quatre convergences », de P. Arma, par le Quintette de cuivres de l'O.N.F.
14 h., Sons : Marché couvert à Pékin.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Paria » et « les Créanciers », d'A. Strindberg.
16 h. 5, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
17 h. 30, Escales de l'esprit : « les Mémoires d'un âne », de la comtesse de Ségur.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard ou le témoin escamoté.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Elle est là », par N. Sarraute, C. Regy et R. Farabet.
23 h., Musique de chambre : A. Blanc, H. Sauguet et G. Masson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Mendelssohn, Brahms, Enesco.
9 h. 2, Les chants de l'âme : Eglise américaine.
9 h. 30, Cantate BWV 166 de Bach.
10 h. 15, Les classiques favoris.
11 h. Les petites oreilles : Ravel, Strauss, Beethoven, Varèse.
12 h., Le concert de midi : « Iphigénie en Aulide », ouverture (Gluck), « Concerto pour flûte, harpe et orchestre » (Mozart), par l'Orchestre national de France, direct. H. Soudant.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : œuvres de Wagner et Weber.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « le Château de Barbe-Bleue », de Bartok.
19 h., Jazz vivant : La petite compagnie Bernard Lubat.
20 h. 5, Le concert du dimanche, présentation.
20 h. 30, Les grands concerts d'archives : In memoriam Richard Strauss : « Don Quichotte », « Monologue d'Elektre », « Also sprach Zaratoustra », par l'Orchestre de Radio-Cologne, dir. D. Mitropoulos
22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences, œuvres de Langlais ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : les mois de mai, œuvres d'A. Styvel, Beethoven et Mozart.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 2 MAI

— *Mme Monique Pelletier*, ministre délégué à la condition féminine, participe à l'émission « C'est la vie » consacrée au divorce, sur A 2, à 18 h. 30.

DIMANCHE 4 MAI

— *M. Maurice Couve de Murville*, ancien premier ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

COLLOQUE

AUX ENTRETIENS DE BAYONNE

« Ce que parler veut dire »

De notre envoyé spécial

Bayonne. — Les Entretiens de Bayonne, qui viennent de s'achever, n'ont pratiquement pas d'équivalent en France. Sous leurs apparences classiques et anodines, une vingtaine d'orateurs, cinq ou six réunions plénières par semaine, suivies d'autant d'échanges avec le public, se cachent plusieurs originalités (1).

Secrétaire général depuis plus de vingt ans de cette manifestation culturelle, généreusement soutenue par la municipalité, M. Georges Hahn dit avec humour, autorité et un brin de provocation : « Notre travail n'est pas logique. Nous ne faisons pas une semaine d'études. Il faut savoir ouvrir des malentendus. Laissons place à l'incohérence. » Il n'est pas indifférent que le thème 1980 s'énonce un peu comme un défi : « Ce que parler veut dire. »

A Bayonne, on fait appel à des orateurs d'horizons très différents. Cette diversification systématique — notamment politique et religieuse — engendre par la force des choses des tensions et donne aux débats une vivacité inaccoutumée. Rien n'est fait pour l'escamoter, au contraire. Le public est invité à s'engager pour de vrai et non pour la forme, comme il arrive souvent. D'où l'ampleur et le sérieux des séances où alternent questions et réponses.

Inévitablement, les interventions sont mal articulées : une sorte de kaléidoscope plus ou moins brillant, sans grand fil conducteur. Par bonheur, les orateurs ont la bonne idée d'éviter le plus souvent les abstractions : un minimum de théorie et beaucoup d'exemples vécus, d'anecdotes, de citations rappelant à ceux qui l'oublieraient que rien n'est plus chatoyant que l'expérience, la palette des événements et l'interprétation des faits.

Narcissisme de l'écriture

Qu'un professeur en médecine lève avec franchise et volubilité le coin du voile sur les aléas de son art et la déconcertante influence du cerveau sur les maladies somatiques ; qu'il évoque la « *terrible carence* », à certains égards, de la faculté ; qu'une psychanalyste ne profite pas des circonstances pour s'exprimer d'une manière absconse et se contente d'exposer des « cas » qui parlent plus ou moins d'eux-mêmes ; qu'un professeur de Vincennes, ayant vécu mai 1968 de l'intérieur, s'enflamme d'une façon contagieuse sur cette aventure qui a bouleversé durant quelques semaines les personnes et la société ; qu'il la compare à une « *transe africaine* » et jusqu'à une expérience quasi religieuse ; qu'un écrivain passionné affirme que la capacité d'écrire relève d'une grâce inexplicable, que le désir de faire un livre est fondamentalement narcissique (*« On n'écrit jamais pour les autres »*) et qu'un ouvrage est un barrage contre la mort, tous ces propos — et combien d'autres — tombent en vrac sur les épaules d'un public régional mi-ravi, mi-interloqué, qui fait progressivement son apprentissage de ce que parler ou rêver veut dire, avec autant d'aisance que s'il jouait à la pelote basque sur les frontons voisins.

Apparemment, les gens partisans des idées toutes faites ne viennent pas aux Entretiens de Bayonne. Il en faut beaucoup pour que les intervenants soient interrompus. Cela est pourtant arrivé au moins une fois, lorsqu'un présentateur inconditionnel n'a pas hésité à dire devant Jacques Chancel « *en chair et en os* » : « *Vous êtes le Socrate du vingtième siècle.* » L'animateur du « Grand Echiquier » a-t-il, ce soir-là, accru sa popularité (considérable à en juger par la salle) en tenant lui-même, en dépit d'excellentes intentions, un discours passablement fat et creux et un instant diffamatoire à l'égard de la profession de journaliste à laquelle, que l'on sache, il appartient.

A Bayonne, on ne prise pas la poudre aux yeux... Alexandre Sanguinetti, empêché au dernier moment, aurait pu, dans tel ou tel secteur, faire contrepoids. Puisque les Entretiens se vantent de « *ne pas avoir de doctrine* », il leur faut chercher leur bien un peu partout

Les informations et les commentaires fournis par une dissidente russe, qui a été internée pendant deux ans dans un hôpital psychiatrique de son pays, ont été reçus avec l'attention méritée comme le fragile, mais inflexible, écho d'une liberté bafouée. Il n'est rien qui donne meilleure conscience que l'indignation contre les péchés mortels des autres.

La religion a longtemps entretenu cet état d'esprit. Mais, Dieu merci ! aucun prédicateur n'est venu vilipender les sociétés sans Dieu. A quoi bon ? Les croyants ont aujourd'hui d'autres chats à fouetter et d'autres seuils à balayer. C'est de la « *Parole inspirée* » qu'on avait demandé de parler aux représentants du judaïsme, du christianisme et de l'islam. Courageusement un théologien catholique a affirmé : « *La Bible est une parole de témoins de Dieu et non de Dieu. Sans l'Esprit-Saint, elle n'est qu'un livre comme les autres ; elle renvoie au-delà d'elle-même. Elle est inspirante et éveillante.* » Dans l'exposé protestant, on retrouve cette idée que les textes ne sont pas sacrés, mais saints. Pour un professeur de l'université du Caire, le Coran ne contient pas de code politique et n'autorise évidemment pas les excès que l'on connaît actuellement, excès qui ne touchent, a-t-il fait remarquer, qu'une faible minorité du monde musulman.

Le silence de Dieu

La tentation est alors forte de renvoyer les hommes de religion à la mystique, c'est-à-dire au silence de Dieu et sur Dieu (théologie négative). Mais est-ce une tentation ? La parole de Dieu part du silence, s'en nourrit et revient au silence. Elle constitue un rempart contre les ambiguïtés du silence qui peut charrier amour ou haine, lâcheté ou bêtise, paresse ou création intense. Notre époque a retrouvé la vertu de la méditation qui est aux antipodes de la vertu dormitive. Le verbe de Dieu opère depuis le commencement : mais quoi de plus difficile que d'écouter cette parole mystérieuse, alors qu'il est déjà si malaisé d'écouter son prochain.

Estrades repliées, débats épuisés, les Entretiens de Bayonne ont enfin proposé Bach, Mozart ou Haydn, à l'auditorium du conservatoire de la ville. Ces compositeurs étaient au programme de la semaine non à titre de divertissement ou de supplément, mais comme des médiums donnant accès à une expression artistique d'une qualité supérieure à celle de la parole articulée. Miracle de rigueur et d'harmonie pour les musiciens, auteurs ou exécutants. Apprentissage de l'écoute et découverte de la grâce pour les autres. Bref, ce que jouer veut dire...

HENRI FESQUET.

(1) Ont participé, chacun dans sa spécialité, aux Entretiens de Bayonne : Rémi Chauvin (auteur d'un livre récent et original *le Synode des laïcs*, éditions Vernoy), Suzane Brézard, Henri Amouroux, *Ginette Raimbault, Yves Berger, Joseph Haeringer, Nathalie Gorbanevskaya, Georges-Emmanuel Clancier, Georges Descrières, bâtonnier Rozier, Georges Lapassade, Pierre Sallenave, professeur Jean-Pierre Escande, Jacques Chancel, professeur Mohamed Schakankiri (Le Caire), pasteur André Dumas, rabbin Gilles Bernheim, père François Refoulé.*

PRESSE

● *La direction de « l'Aurore »* a fait parvenir aux correspondants de province du journal une lettre de licenciement avec les garanties relatives à la loi Cressard sur les pigistes. Quant à la fusion des services de *l'Aurore* avec ceux du *Figaro*, elle est entrée dans sa phase finale puisque les informations générales des deux quotidiens travaillent désormais de concert.

Signalons également que les machines de l'imprimerie du 100 de la rue de Richelieu sont, depuis une quinzaine de jours, en cours de démontage ou découpées au chalumeau.

● *Les journalistes des* Dépêches *de Dijon*, qui étaient en grève depuis vendredi 25 avril, à l'appel de leurs syndicats, S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T. et S.N.J.-C.G.T., pour s'opposer à la mutation d'ouvriers du Livre au secrétariat de rédaction sans formation préalable, ont suspendu leur mouvement, mercredi 30 mai, dans l'attente de la réunion de la commission nationale de conciliation. De son côté, le président-directeur général des *Dépêches*, M. Jean-Claude Cellard, s'est engagé *« à ce qu'un programme très complet de formation soit proposé aux intéressés, programme tenant compte des suggestions de la commission formation réunie le 29 avril ».* Il sera fait appel notamment aux stages organisés par le Centre de perfectionnement des journalistes de la rue du Louvre, à Paris.

Enfin la direction a accepté que les ouvriers du Livre, désignés pour devenir journalistes, travaillent en double poste avec des secrétaires de rédaction ou des journalistes confirmés.



DONOSO : un art du trompe-l'œil

● *Une nouvelle « fable » goyesque et proliférante du romancier chilien.*

DANS *Casa de campo*, comme dans *Couronnement*, son premier roman non encore traduit en français, ou dans *l'Obscène Oiseau de la nuit* (1), son livre le plus ambitieux, José Donoso, romancier chilien vivant en Espagne depuis 1967, enferme à nouveau son lecteur dans un monde clos, aux rites insolites, au cérémonial inquiétant, aux règles draconiennes et aux ombres suspectes. Comme dans ses livres précédents, cette « mise en scène » lui permet à la fois de s'éloigner de tout réalisme tatillon et limité, et de montrer comment tout ordre établi, quels qu'en soient les fondements, finit toujours par éclater, par dégénérer, pour laisser la place à de nouvelles formes oppressives dont les anciens privilégiés sont les premières victimes, avec ces éternels exploités que constituent les couches populaires.

L'Obscène Oiseau de la nuit était un roman goyesque et proliférant A la suite du peintre espagnol, Donoso y révélait que le monde de la raison engendre des *monstres, et* le réel y disparaissait derrière une impressionnante succession de parodies scatologiques, de défilés grotesques, de cérémonies sulfureuses et de régressions honteuses mais désirées vers la matière la plus vile. Même s'il sécrète la même violence sournoise et s'il comporte son lot de situations « monstrueuses », *Casa de campo* est *plus dominé et plus limpide.*

Donoso, qui intervient fréquemment ès qualités dans le récit, avoue qu'il a renoncé à l' « esthétique du laid » qui dominait ses précédents ouvrages *et qu'il a eu recours ici à une* certaine « préciosité » qui transparaît effectivement dans les dialogues et l'utilisation d'un langage métaphorique, d'un ésotérisme volontairement parodique. Préciosité qui s'exprime aussi à travers le jeu de « la Marquise sortit à 5 heures », qui permet aux *enfants* d' « *interpréter* » certaines situations *paroxystiques* du monde des adultes. *Casa de campo* tend vers cet idéal romanesque, défini par Donoso à l'intérieur même de son livre, selon lequel le « récit pur » se dégage d'une œuvre qui réussirait à « *triturer personnages, temps, espace, psychologie et sociologie en une seule marée de langage* ».

L' « irréparable dérèglement »

L'argument de cette « fable » — Donoso préfère ce terme à celui de roman — tire de cet effort « purificateur » son efficacité et son exemplarité. Chaque année, les membres d'une grande famille, les Ventura y Ventura, sept frères et sœurs et leurs conjoints, accompagnés de leurs trente-trois enfants et d'une armée de valets, se rendent dans leur « maison de campagne » pour y passer les trois mois de l'été. Un *modus vivendi* bien précis règle traditionnellement ce séjour : les adultes ont instauré, pour avoir la paix et conserver leur hautaine suprématie, *une véritable* discipline militaire, avec un couvre-feu qui fonctionne sous la surveillance et la responsabilité des laquais. Malheur à tout enfant surpris dans les couloirs *après le coup de* gong du soir !

Ce voyage de la famille vers son palais-forteresse, situé au milieu d'une région qui lui appartient depuis que ses ancêtres l'ont conquise à la pointe de l'épée, ne *relève pas de la* simple villégiature. Les Ventura se livrent alors à un troc intense avec les indigènes, qui leur fournissent des feuilles d'or laminé contre des produits de première nécessité. En effet, après qu'un aïeul des Ventura eut semé une mystérieuse graminée qui a submergé le paysage *et qui empoisonne chaque année* l'atmosphère à l'automne, les *indigènes ont* dû abandonner toute culture, et l'or est devenu leur seule monnaie d'échange et le fondement de l'immense fortune des Ventura.



Dessin de Bérénice CLEEVE.

Un beau jour, les adultes décident de partir en excursion vers un « hypothétique Eden ». Pour une journée, pour un an, pour toujours ? On ne le sait pas. Les enfants, livrés à eux-mêmes, enfermés dans cette maison et ce parc, encerclés par les graminées, guettés par d'éventuels anthropophages, font l'expérience de la vérité, de la liberté, de la férocité et de la violence. A leur tour, ils se transforment « *en manipulateurs et en créateurs de dogmes* ». Le livre devient une parabole sur l'in*fraction*, sur *le changement, sur* la peur de l'interdit et l'instauration d'une nouvelle « orthodoxie ».

L'émeraude enchantée

La grille de la propriété est démantelée et la maison s'ouvre aux indigènes et aux graminées. Les enfants s'acharnent à détruire la limite, à ouvrir le parc, à dissoudre cette émeraude enchantée dans laquelle ils vivaient, dans l'immensité de la plaine. Des groupes se créent : certains restent fidèles à l'aristocratisme et aux traditions familiales ; d'autres veulent fraterniser pacifiquement avec les Indiens ; d'autres, encore, prétendent tout bouleverser par la force et emprisonner les dissidents. Une petite fraction ne pense qu'à s'enfuir en emportant les réserves d'or de la famille. Tous s'abandonnent à l'« *irréparable dérèglement* ».

CLAUDE FELL.

(Lire la suite page 18.)

(1) *L'Obscène Oiseau de la nuit* est paru en 1972 au Seuil, dans une traduction de Didier Coste. Deux autres romans de Donoso, traduits par Aline Schulman et Albert et Mathilde Bensoussan, ont été publiés chez Calmann-Lévy : *Ce lieu sans limite* et *Ce dimanche-là*.

Diane de Margerie et la tragédie des masques

● *Dix-huit nouvelles ou récits pour une mise à nu.*

QUELQU'UN songe, quelqu'un élabore un rêve — puis le rêve se défait. Quelqu'un écrit : « *Elle avait vécu en une minute cinglante la coexistence absolue des contraires — l'impatience et la compassion, — si bien qu'elle en était pantelante comme un poisson asphyxié qu'un pêcheur triomphant aurait jeté sur la rive sans prendre la peine de l'achever, sachant qu'il allait, de toute façon, et d'ici peu, étouffer et mourir.* »

Diane de Margerie, dans ses livres précédents, nous avait accoutumés à des surprises de ce genre : une vision abrupte et fascinante. Mais ce nouveau livre, *Ailleurs et autrement*, présente toutes les vertus du texte court. Il y a là dix-huit « nouvelles » ou « récits ». C'est un genre difficile, il faut y exceller ou y renoncer. Il exige des qualités singulières : une rapidité de l'expression qui soit capable d'inclure l'interminable durée ; une saisie de l'instant qui soit également son éternité ; une présence au monde qui ne puisse — enfin — signifier que son éloignement. *L'auteur* réussit pleinement son exercice — *qui est une mise à nu.*

A quoi rêve la femme ?

Il serait loisible de mettre en sous-titre à l'ouvrage de Diane de Margerie ces mots : « A quoi donc rêvent les femmes ! » Puis il conviendrait d'aller plus avant, de comprendre qu'il en va d'autre chose encore, de plus grave, *et qu'en réalité* il s'agit de saisir l'instant où un être (homme ou femme) se retourne sur lui-même, se conçoit comme masque — et, enfin, *se démasque.*

Ce qui est essentiel, à bien lire ces dix-huit textes, c'est l'opposition qui s'y fait et s'y montre entre la brièveté de l'existence humaine et la permanence de la nature ; entre l'extrême vanité de la pensée et la totale insistance de l'être ; le temps est mis en cause, et cependant magnifié ! « *Elle constatait chaque jour davantage combien l'imagination humaine était pauvre par rapport aux formes infiniment variées de la nature.* »

Il est vrai que Diane de Margerie parvient miraculeusement à transcrire, par des mots libérés de la pesanteur, la dentelle du givre dans les sous-bois, le dessin des feuilles, le triomphe bleuté de l'agave, la saveur d'un *brin d'herbe*. C'est *un accord* à la fois musicien et musical entre l'écritoire et ce que Charles Fourier disait être le « mobilier naturel ». Là-dessus viennent se greffer les accords et les désaccords du cœur. Par-dessus, encore : les imaginations du corps. Le lieu de cette alchimie considérable et *indécise*, c'est la femme !

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 16.)

« GROOM », de Jean Vautrin

Renforcé dropnyl

AU fond, il y a trois sortes de romanciers, en 1980. Les théoriciens qui bricolent entre eux dans l'expérimental (grand bien leur fasse !) ; les traditionnels qui espèrent couler le vingtième siècle dans le moule, indépassable à *leurs yeux,* des romans du dix-neuvième (pourquoi pas ?) ; et puis toute une cohorte de baguenaudeurs, qui reflètent *l'air du temps, béton, violence,* argot, vitesse, BD, pub et tout ça, comme l'asphalte pluvieux renvoie les enseignes *au néon, dans un polar américain.*

A ce rayon des inclassables où chaque lecteur trouve son *manger, on peut citer aussi bien Courchay et Guegan* que San Antonio. Ajoutez-y Jean Herman, alias Jean Vautrin. Fiche signalétique : Lorrain d'origine, IDHEC, Bombay, assistant de Rossellini, des films dont *le Dimanche de la vie* d'après Queneau, et cinq romans dont *Bloody Mary*, bien noté chez les anars et les gauchos de la lecture.

L'*ALGONQUIN, vous connaissez ? C'est l'hôtel de New-*York — 44e Rue West, — où Faulkner et Dorothy Parker *auraient pu s'échanger leur J. and B.* et des mots rosses, vers 1930, dans des tentures rouge foncé.

Haïm Bronstein y est groom. Il n'a que douze ans, mais la vie, il connaît. Il a tenu la porte-tambour à Fred Astaire. Entre la vieille nympho du 607, sa mère qui a fricoté avec les boches, Jépha la shampouineuse antillaise aux culottes vert Nil, et la Portugaise de l'étage à l'aspirateur Tornado, *il ne sait plus où donner de la toque, et du reste. A tout*

Par Bertrand Poirot-Delpech

prendre, il préfère à ce reste la richesse bien truande, et *la gloire des grands tueurs, tel ce sergent noir qui a étripé* une petite Vietnamienne, et qui a écrit sur les murs avec le *sang de son ventre*, ouvert là, *comme un encrier...*

CELA, on l'a deviné, c'est le rêve, ce par quoi les pas-vernis sont bien obligés de peinturlurer la réalité, sinon à quoi bon ! En fait, Haïm a vingt-cinq ans, et traîne *un pied-bot du côté de Sarcelles, dans une Daf d'infirme. L'Algonquin*, c'est tout dans sa tête. Les clientes ? Des poupées gonflables qu'il enferme dans un cagibi de 6 mètres carrés. Ses crimes ? Des projets, sur un cahier d'écolier.

Un jour, pourtant, il faut bien que le réel se conforme un peu aux songeries, pour leur redonner force. Le vieux M. Bing, qui a connu Soutine et meurt d'un cancer, s'offre à jouer la victime d'un crime parfait. Mais Haïm aime trop ce père qui mériterait de gratter du banjo tant il le comprend. *Il se contentera de lancer sa Daf sur* le pompiste italien d'une station BP.

Une femme-flic en shetland manquera de le coincer ; ou plutôt, de le sauver, car nul doute qu'il aurait su la séduire, *avec sa démarche* à la Cary Grant et sa cigarette à la Bogart... Au lieu de quoi, les policiers experts en « bavures » le descendront comme un vulgaire Mesrine, tandis qu'il chevauchera une « Kawa »... à l'arrêt, en faisant « brumm » avec la bouche, son pied-bot l'empêchant de passer les vitesses !

DANS notre monde d'énarques bronzés qui se voient *tous président* de la République, *qu'importe* l'exécution d'un bancroche assez tarte pour se rêver larbin ! Les droites, ancienne et nouvelle, sont d'accord là-dessus : les infirmes de achélèmes n'ont que ce qu'ils méritent, et nous coûtent assez cher comme ça ; qu'ils ne comptent pas, en plus, sur notre mauvaise conscience !

L'ennui, c'est qu'une société ne se débarrasse pas de ses faux grooms si facilement. Comme dit le vieux Bing, un personnage, c'est quelque chose d'unique, plus un symbole. En *inventant de quoi se protéger, Haïm met en évidence* notre férocité. A une époque où tout s'achète, la tendresse *gratuite ne peut plus s'insinuer que par effraction et par* hasard : le temps d'un regard étonné, à la lueur d'un parking, entre un adolescent disgracié et une manouche enceinte de quatorze ans. Comment la barbarie ne gagnerait-elle pas si, seule, l'angoisse d'un enfant la fait reculer ?

DIT comme ça, on croirait du Cesbron. Ce ne serait pas si *mal ; mais ce serait faux.* Jean Vautrin ne fait pas de morale. Il n'a pas de solution. Il se glisse simplement du côté des paumés qui, en France, n'ont pas la parole ; pour voir.

L'idée lui serait venue d'un tableau de Soutine qu'on n'en serait pas surpris. Personne, mieux que le peintre, n'a suggéré ce que cache d'indicible l'obséquiosité allègre des grooms. C'est bien *l'unique référence qu'inspire l'auteur*, outre une parenté avec les *rêvasseries* banlieusardes de Queneau, *que soulignent certains phonétismes du genre « mézalorkicétait ? »*

Pour le reste, sous sommes rejetés systématiquement *hors* du bain culturel où barbote d'habitude le roman français. Pas trace d'humanités gréco-latines, de concessives à subjonctif, de débats d'âme. Du scénario tambour battant, du fait divers télégraphique, et basta ! Quoique cousin de *Zazie* et d'*Ajar*, Haïm n'a pas même de quoi jouer sur les mots. Rien que de l'âpreté à l'américaine. Son petit cinéma de rechange pourrait être *traduit de Himes ou de Charyn. Et encore ! Les* rares repères se situent hors du champ littéraire : dans le *cinéma*, la BD, *la pub.*

Il faut s'y faire : les paysages gothiques de Druillet et les cœurs croisés renforcés dropnyl tapissent les jeunes esprit de 1980 plus largement que la cristallisation selon Stendhal.

J'oubliais : *Groom* se lit d'une traite. A-t-on idée !

★ *GROOM, de Jean Vautrin, Mazarine, 300 pages. Environ 45 F.*

Paul Reynaud vu par sa fille

● *Un témoignage ardent qui n'élude pas les questions embarrassantes.*

POUR la figure historique de Paul Reynaud, chef infortuné du gouvernement lors de la débâcle de 1940, ces dernières années n'ont guère été bienveillantes. On a pris acte, en 1978, de la publication posthume du journal du lieutenant-colonel de Villelume, directeur du cabinet militaire de Reynaud, qui voit celui-ci ballotté, hésitant et finalement submergé, inégal à ce grand destin que ses *lucidités* et ses combats antérieurs avaient paru annoncer (1). Tout récemment, d'autre part, l'historiographie s'est enrichie de *l'ouvrage* de François Bédarida, qui, dans le cours d'une admirable publication savante des procès-verbaux du Conseil suprême *interallié*, découvre également un Reynaud irrésolu, « *tiraillé sans cesse entre des avis diamétralement opposés* » : celui de la lutte à outrance contre l'Allemagne et celui du compromis à tout prix, vers quoi le poussaient notamment outre Villelume lui-même, Paul Baudouin, futur ministre des affaires étrangères de Pétain, et Hélène de Portes, « *maîtresse indiscrète, ostentatoire, impérieuse...* », qui contribua à créer autour du président du conseil, *tout au long de son* ministère, du 22 mars au 16 juin, une atmosphère délétère (2).

Sur ce fond de décor, le livre qu'Evelyne Demey consacre à son père prend d'autant plus de relief. Non qu'elle prétende faire œuvre de synthèse historique. Mais ce témoignage ardent, nourri de tendresse, de nostalgie et d'admiration fournit un éclairage complémentaire qui attire l'attention et sait la retenir. Evelyne Demey a de la plume (avec un brin de grandiloquence parfois) et sa ferveur résiste à la tentation d'éluder les questions embarrassantes et les épisodes douloureux.

Elle tire un bon profit des carnets de captivité inédits de Paul Reynaud, dont elle donne et commente de larges extraits. Dans les geôles de Vichy, puis dans celles de Hitler auquel Pétain l'a livré, Reynaud fit preuve d'un courage et d'une dignité qui forcent le respect et rehaussent son image.

Après Dominique Leca dans ses souvenirs récents (*la Rupture de 1940*), Evelyne Demey y reprend l'explication *parlementaire* du comportement de son père au cours des journées dramatiques de mai-juin 1940 : il crut bon de maintenir jusqu'au bout, dans son gouvernement et dans son entourage immédiat, les représentants des deux tendances qui *s'opposaient à la Chambre et au* Sénat — au risque fatal de ne *pas pouvoir faire prévaloir son* propre choix. « *Attitude ambiguë*, reconnaît honnêtement sa fille, *qui n'allait pas manquer de porter ombrage à son action : (...) son tempérament le contraignait en effet, presque malgré lui, à respecter le jeu des institutions (...), là où il eût fallu agir seul en n'écoutant que sa conscience.* » Des *mêmes institutions*, sans les violer, Clemenceau, en son temps, avait fait un autre usage...

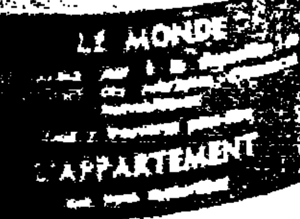
Dans les derniers jours, à Bordeaux, Paul Reynaud ne connut pas, contrairement à ce qu'ont écrit certains adversaires, d'effondrement physique et moral. Mais il commit la fatale erreur de croire que le maréchal Pétain, à qui la place était *laissée*, n'obtiendrait pas de Hitler un armistice *acceptable pour l'opinion, et* qu'un sursaut d'indignation populaire le ramènerait, lui, Reynaud, au pouvoir, avec les mains libres, pour aller continuer la lutte à partir de l'Afrique du Nord : espoir vite déçu...

JEAN-NOEL JEANNENEY.

(Lire la suite page 17.)

(1) Paul de Villelume, *Journal d'une défaite, août 1939-juin 1940*, *Fayard, 1976 (préface de René Rémond).*

(2) François Bédarida, *la Stratégie secrète de la drôle de guerre*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1979.



la vie littéraire

Les Presses de la Cité hostiles au nouveau régime des prix du livre

M. Claude Nielsen, P.-D. G. des Presses de la Cité, second groupe de l'édition française, a déclaré le 29 avril, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, que le nouveau régime des prix du livre gêne tant les éditeurs que les libraires, et jette le trouble dans l'esprit de la clientèle.

L'abandon du prix conseillé, effectif depuis juillet 1979, a compliqué la tâche des libraires, qui doivent désormais, on le sait, calculer eux-mêmes le prix de vente. Pour les éditeurs, il se traduit par un retour de plus en plus rapide des livres invendus : ainsi, 18 % des livres sont actuellement retournés par les libraires contre 13 % en 1978-1979. Cette accélération est d'autant plus grave qu'elle se conjugue avec un ralentissement des ventes, sensible depuis juillet dernier. Selon M. Nielsen, la solution idéale pourrait résider dans un retour aux prix conseillés combiné à une limitation des « discounts ».

Les problèmes du livre au centre des débats du Festival international de Nice

Le Festival international du livre de Nice se tiendra du 9 au 14 mai. Cette année, de nombreux libraires de France et de l'étranger ont été conviés par les organisateurs du Festival. A un moment où de nombreux libraires s'interrogent sur l'avenir de leur profession, trois colloques devraient leur apporter quelques réponses : M. Pierre de Calan présentera un rapport sur *« les conséquences de l'arrêté Monory pour les auteurs, les éditeurs, les libraires et les bibliothécaires »*, M. Yves Brunswick définira *« la politique du livre pratiquée à l'étranger en matière d'aide à la diffusion, à l'édition, à l'exportation »*, et M. Jean Poirier tentera de cerner *« un avenir pour la lecture, l'édition, la diffusion »*. Un autre colloque sera consacré aux problèmes particuliers de l'édition régionale. A cette occasion, la réalisation d'un éditeur régional se verra décerner un Aigle d'or de la ville.

Parmi les manifestations plus littéraires, un colloque international, où interviendront universitaires et écrivains, étudiera *« la création littéraire chez Buzzati »*. Un autre écrivain étranger sera à l'honneur, le Yougoslave Danilo Kis, qui recevra le Grand Aigle d'or de la ville de Nice, prix d'un montant de 30 000 F. L'académie Goncourt, de son côté, décernera sa bourse de la nouvelle.

D'autres récompenses seront encore attribuées : le prix d'aide à la création littéraire décerné par l'Office régional de la culture — deux bourses de 25 000 F chacune ; le prix international de la Presse, le prix France-Culture, le prix du Comité de la langue française, le prix Art et Techniques internationales du livre, etc. Les résultats d'un concours de poésie ouvert à tous et portant sur le thème « L'arbre ou la terre » seront proclamés au cours du Festival.

A noter enfin qu'une exposition sera consacrée à Albert Camus. De nombreuses photos de la vie du prix Nobel ainsi que des ouvrages, des manuscrits, des articles de presse et une partie de la correspondance de l'écrivain seront présentés.

« L'Alternative » heureuse

Le troisième numéro de la revue indépendante, créée par l'éditeur François Maspero, *l'Alternative* (pour les droits et les libertés démocratiques en Europe), prouve la réussite de l'entreprise périlleuse qui consiste à donner la parole à ceux qui, dans l'est de l'Europe, en sont privés. Ce numéro est, de surcroît, illustré de caricatures inédites du dessinateur moscovite Viatcheslav Syssoïev, extraites d'une série sur les droits de l'homme. Le jeune dessinateur se cache depuis plus d'un an pour échapper à la menace d'un internement abusif.

Du sommaire riche et varié, mentionnons le dossier « Moscou sans Sakharov ». Il comprend notamment un entretien avec Lev Kopelev, dont on ne connaît, hélas ! en France que le premier volet de ses Mémoires *A conserver pour l'éternité* (Stock, 1976), alors que les autres ont été depuis longtemps traduits dans une dizaine de pays. Pour lui, *« la forme supérieure de l'opposition, c'est la création »*. L'écrivain Georges Vladimov (*le Fidèle Rouslan*, Seuil 1979), qui préside depuis un an la section soviétique d'Amnesty International, parle du rôle de la littérature. Le jeune historien Gleb Pavlovski évoque la revue *Poiski*, qui n'est pas faite par des *« dissidents professionnels »* et qui laisse s'exprimer le plus grand nombre possible de tendances. En outre, le problème des minorités nationales en Roumanie est scruté par Mihai Berindei et celui de l'intolérance par le professeur Efim Etkind, qui évoque les déchirements de l'émigration russe notamment. A lire et à conserver dans une bibliothèque d'honnête homme.

Pleins phares sur « la Tour d'amour »

La Tour d'amour, un roman de Rachilde salué en son temps par Gide, Jarry et Léon Blum, est réédité par l'association Le tout sur le tout. Cette dernière fonctionne sur le mode coopératif et se propose de remettre en jeu sa mise chaque fois qu'un texte méconnu lui paraîtra digne de sortir de l'oubli.

Rachilde présentait ainsi son ouvrage : « La Tour d'amour *est l'histoire de deux pauvres hommes enfermés par leur métier de bons gardiens dans un phare. De pâles figures de femmes et de sirènes glissent le long de la mer enflée de leurs désirs d'impossible. Ces deux hommes sont très braves, très lâches, très tendres ou très cruels, selon que souffle le vent de leurs passions.* » (Le tout sur le tout, à la commune de la Butte-au-Cailles, 11, rue Barrault, 75013 Paris. Tél. : 580-03-71.)

Les « Soirées » et l'édition.

Non, *les Soirées de Médan* n'ont pas été aussi négligées par l'édition que nous l'avons écrit (*le Monde-Dimanche* du 19 avril). Elles ont été rééditées, en particulier en 1975, par le Livre de poche (numéro 4 040), dans le texte du cinquantenaire.

Mais cette réédition est épuisée, si bien que les pauvres *Soirées* restent à ce jour, comme nous l'avions écrit, l'Arlésienne de notre histoire littéraire : celle dont on parle beaucoup et qu'on ne voit jamais. — J. C.

vient de paraître

Romans

HENRI COUPON : *la Croix et l'Epée.* — Premier tome d'une série de plusieurs volumes retraçant l'histoire des papes d'Avignon, axé sur les faits d'armes d'Altamura, « soldat » de Jean XXII et grand seigneur. (Olivier Orban, 266 p.)

JOSE PIERRE : *la Haine des plages.* — La rencontre à Biarritz, sur « la reine des plages », d'un monsieur d'un certain âge et d'une nymphette. (Galilée, 213 p.)

PIERRE KYRIA : *l'Heure froide.* — Décidé à se tuer, un homme dresse le bilan de sa vie et révèle le drame qui le sépara de son meilleur ami. Par l'auteur de *la Mort blanche.* (Julliard, 185 p.)

Contes

IRENE FRAIN LE POHON : *Contes du cheval bleu.* — Des contes de la mer hérités de la tradition populaire bretonne. (Editions Jean Picollec, 253 p.)

Récits

MAX GENEVE : *Notre peur de chaque jour.* — Treize récits initiatiques d'un auteur qui a déjà publié plusieurs essais sous le nom de Jean-Marie Geng. (Christian Bourgois, 190 p.). Du même auteur et sous ses deux noms, *la Prise de Genève*, un essai sur « le bon usage de la pseudonymie ». (Editions Bueb et Reumaux, 7, rue du Fil, 67000 Strasbourg, 114 p.)

Lettres étrangères

JERZY KOSINSKI : *le Jeu de la passion.* — Un chevalier errant des temps modernes sillonne l'Amérique. Par l'auteur de *l'Oiseau bariolé.* Traduit de l'anglais par Bernard Mocquot (Fayard, 345 pages).

LEILA OSSEIRANE : *la Citadelle d'Osta.* — L'histoire d'une maison symbole d'une famille libanaise déchirée. Traduit de l'arabe par Marie-Thérèse Arbid. (Editions Galilée, 188 pages.)

Histoire littéraire

JEAN LACOUTURE, MARIE-CHRISTINE D'ARAGON : *Julie de Lespinasse : mourir d'amour.* — Bonheurs et infortunes de celle qui fut « la muse de l'encyclopédie » et qui ne sut aimer qu' « avec excès, avec folie, transport et désespoir ». (Editions Ramsay, 319 p.)

Poésie

NOVALIS : *les Disciples à Saïs, Hymnes à la nuit, Chants religieux.* Poèmes et chants religieux du grand romantique allemand, ainsi que des œuvres extraites d'*Henri d'Ofterdingen.* Traduction et présentation d'Armel Guerne. (Gallimard, 180 p.)

DIMITRI T. ANALIS : *la Maison de l'errance.* — Aphorisme, poèmes et textes brefs, d'un auteur grec qui écrit directement en français. Lyrisme et nostalgie. (Plasma, 93 p.)

MARC PIETRI : *Je me suis déjà vu quelque part.* — Troisième recueil d'un poète qui mêle la satire au baroque. (Belfond, 124 p.)

JEAN ORIZET : *Cent Poètes pour jeunes d'aujourd'hui.* — Un choix de poèmes contemporains destinés à la jeunesse, considérée comme « un état d'âme ». Préface de Robert Sabatier. (Le Cherche-Midi, 192 p.)

Chroniques

PIERRE VIANSSON-PONTE : *les Jours évanouis.* — Troisième recueil des chroniques que notre collaborateur publia chaque samedi dans *le Monde* jusqu'au jour de sa mort le 7 mai 1979. La présentation par thèmes a été suivie, sauf pour les textes écrits durant la maladie de P. Viansson-Ponté où l'ordre chronologique a été repris et un « autre » regard, restitué. Préface de Jacques Fauvet. (Stock, 392 p.)

SERGE JULY : *Dis maman, c'est quoi l'avant-guerre ?* — Un recueil d'articles du directeur de *Libération*, écrits de 1977 à 1979. (Alain Moreau, Presse/Poche, 285 p.)

Philosophie

G.W.F. HEGEL : *Logique et Métaphysique.* — Une œuvre lacunaire écrite à Iéna entre 1804 et 1805, au moment où s'élaborait le projet de la *Phénoménologie de l'esprit.* Présentation et traduction de D. Souche - Dagues. (Ed. Gallimard, 297 p.)

Essais

PATRICK BOYER : *les Journalistes sont-ils des assassins ?* — A travers les « affaires », le journaliste est une cible permanente, et, derrière lui, la presse est visée. Le droit à l'information est-il à conquérir en France ? (Hachette, 205 p.)

MICHEL DION : *Etat, Eglise et luttes populaires.* — La place de l'Eglise aujourd'hui dans les rapports conflictuels entre le peuple et l'Etat, définie à partir d'une étude sur la Mayenne, « terroir de chrétienté ». (PUF, 271 p.)

FRANCO et FRANCA BASAGLIA : *les Criminels de paix.* — La fonction de l'idéologie comme instrument de conservation de notre système social analysée par Robert Castel, Noam Chomsky, Michel Foucault, Ronald Laing et Thomas Szasz. Trad. de Bernard de Fréminville. (PUF, 332 p.)

Biographie

PIERRE GASCAR : *les Secrets de Mᵉ Bernard.* — Bernard Palissy ne fut pas seulement le céramiste obstiné qui brûla ses meubles dans un four, mais aussi un étonnant aventurier de l'esprit. (Gallimard, 285 p.)

Documents

JEAN BENOIT : *Dossier E... comme esclaves.* — Le dossier noir des immigrés en France — ces esclaves des temps modernes, — établi par notre collaborateur Jean Benoit. Préface de Tahar Ben Jelloun. (Alain Moreau, 382 p.)

CURTIS CATE : *la Souricière.* — L'histoire du « mur de la honte » érigé à partir du 13 août 1961 qui coupa Berlin en deux. Témoignages personnels et analyse des événements. Traduit de l'anglais par Jacqueline Carnaud, avec la collaboration de l'auteur. (Balland/France Adel, 404 p.)

PHILIPPE OYHAMBURU : *l'Irréductible phénomène basque.* — L'histoire, de Roncevaux au procès de Burgos en passant par Guernica, d'un peuple à cheval sur deux pays. L'avenir de l'Euskadi. (Editions Entente, 160 p.)

DOROTHY CARRINGTON : *la Corse.* — L'histoire et la vie austère de la Corse, sa culture spécifique retracées par une spécialiste de la Constitution de Pascal Paoli. Ouvrage couronné par le prix Heinemann de la Royal Society of litterature. Traduction de Madeleine Cheyrouse, (Arthaud, 356 p., 27 illustrations.)

Histoire

P. BUTEL, J.-P. POUSSOU : *la Vie quotidienne à Bordeaux au XVIIIᵉ siècle.* — Du petit peuple aux grandes dynastie, une histoire sociale de la cité bordelaise à l'époque de son « siècle d'or ». (Hachette, 347 p.)

MICHEL LAURENCIN : *la Vie quotidienne au temps de Balzac.* — Une confrontation entre le témoignage littéraire de Balzac et la vie quotidienne des habitants du « jardin de la France » au cours de la première moitié du XIXᵉ siècle. (Hachette, 335 p.)

GEORGES HAUPT : *l'Historien et le mouvement social.* — Le dernier recueil d'un grand spécialiste du mouvement ouvrier, mort en 1978. (Maspéro, 340 p.)

GUY HERMET : *les Catholiques dans l'Espagne franquiste*, tome I. — Les acteurs du jeu politique, fascisme ou guerre de religion ? (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 371 p.)

Science - fiction

JACQUES GOIMARD : *l'Année 1979-1980 de la science-fiction et du fantastique.* — Présentés par notre collaborateur Jacques Goimard, un choix de nouvelles et un guide de l'amateur, avec le concours des grands noms de la science-fiction française et des médias. (Julliard, 301 p.)

en bref

● **UN COLLOQUE SUR LA NOUVELLE DANS LES LITTERATURES DE LANGUE FRANÇAISE** est organisé par l'Association des écrivains de langue française le mercredi 7 mai, de 9 à 18 heures. Pour assister à cette journée, se renseigner auprès de l'ADELF, 38, rue du Fbg-Saint-Jacques, 75014 Paris. Tél. : 322-06-47, poste 64.

● **UN COLLOQUE SUR LE THEME « VISAGES DE LA FOLIE »**, dans le domaine hispano-italien, de 1500 à 1650, se tiendra à la Sorbonne (salle Bourjac), les 8 et 9 mai, sous la direction de MM. A. Redondo et A. Rochon. Renseignements : Centre de recherche sur la Renaissance italienne, bureau 417, centre Censier, 13, rue de Santeuil, 75005 Paris.

● Le **PRIX LITTERAIRE DE LA VOCATION**, créé pour la première fois en 1976, à l'instar des bourses de la vocation, présidé par M. Marcel Bleustein-Blanchet, a été décerné à Daniel Kircher pour son livre « la Colère des dieux », publié chez Olivier Orban.

Le prix, d'un montant de 20 000 francs, est destiné à « apporter une aide à un jeune auteur l'expression française dont le talent et la personnalité se sont imposés dans un premier livre ».

● **LE CINQUIEME GRAND PRIX DE LA SCIENCE-FICTION FRANÇAISE** vient d'être attribué à Daniel Walter pour son roman « l'Epouvante » (J'ai lu) et à Pierre Giuliani pour sa nouvelle, « les Hautes Plaines », parue dans le numéro 30 de la revue de S.F. « Opta ». Le prix spécial du jury a été attribué à un essai de Louis-Vincent Thomas, « Civilisations et divagations » (Payot). Dans la catégorie « Bande dessinée », a été récompensé l'album de Moebius, « Major fatal » (Humanoïdes associés).

● **UNE NOUVELLE SERIE POLICIERE** est lancée par les Editions Marabout. Parmi les auteurs retenus figurent des « classiques » tels que Ross McDonald, Ed Mc Bain, Jonathan Latimer, Donald Westlake, et des « nouveaux » comme Brian Garfield, Roger Simon, Robin Cook, etc.

● **POUR LES POETES.** — Trop souvent, les prix de poésie, dont les droits d'inscription sont à eux seuls abusifs, sont des moyens détournés permettant à des maisons d'édition ou à des publications d'accroître leur clientèle. Le prix France de poésie veut rompre avec ces habitudes et veut être « le » grand prix couronnant les meilleurs poètes d'expression française qui seront publiés à ses frais. Le prix sera financé par les membres du jury qui compte quelques-uns des poètes contemporains les plus notoires : M.-C. Banquart, A. Chedid, J. Darle, M. Crepon, C. Heife, L. Berimont, M. Beigbeder, M. Bourg, S. Brindeau, G.-E. Clancier, A. Dhotel, G. Ferdière, R. Gonnet, M.-P. Fouchet, C. Held, E. Humeau, J.-C. Renard, H. Rougier, J. Rousselot, P. Seghers, etc. Le prix sera attribué à des auteurs non encore édités, sur manuscrits et à des auteurs déjà publiés. (Renseignements contre une enveloppe timbrée et libellée au Prix France de poésie, 7, rue Victorien-Sardou, 75016 Paris.)

romans

La révolution en cassettes

● ***Jean Verdun et la fière tradition des combats ouvriers.***

UN vieux communiste aveugle, l'ouvrier Fernand Rabier, agonise. Il a vécu pour la révolution : elle n'est pas venue. Sa femme, institutrice militante, morte en déportation, n'est plus qu'un nom sur des plaques de rues, une « héroïne de la Résistance ». Ses enfants ? Il les a mal compris, même sa fille, Jenny : elle a choisi de « racheter la saloperie des hommes » par une peinture qu'il ne déchiffre pas. Son frère, ancien ministre gaulliste, est un ennemi-de-classe.

En revanche, son petit-fils, Pierrot, il l'a nourri de tradition prolétarienne. Pour l'enfant, la mythologie et la légende dorée, c'étaient les mutineries de 1917, la prise du Palais d'hiver, le Front populaire, la Résistance. Pierrot adore le grand-père, ses copains aussi. Ils décident qu'il doit mourir heureux. Alors ils enregistrent sur cassettes une « vraie » révolution. Pas mal 68, non : un mouvement qui va tout changer. Pour faire plus authentique — il faut que la réaction réagisse ! — ils manifestent sous les fenêtres de l'aveugle.

La police vient d'arrêter ces jeunes fous subversifs. La presse découvre l'affaire : l'aveugle berné par la révolution fait la une des journaux. Les camarades du parti extorquent à Jenny, effondrée, le droit d'emmener son père presque inconscient à l'hôpital. Ils le prolongent le temps qu'on oublie cette mascarade, le temps de préparer au militant Rabier des funérailles qui fassent honneur au P.C.

Libérés, Pierrot et ses copains décident de ne pas laisser faire : le grand-père n'aurait pas voulu être « utilisé » ainsi. Alors, ils se déguisent, mettent les masques — en vente dans toutes les boutiques de farces et attrapes — du président de la République, du premier ministre, du secrétaire général du P.C. et de celui de la C.G.T., et des masques de clowns et de Dracula. *Ils* escaladent le mur du cimetière, prononcent des discours, font donner la fanfare. Ils sont une centaine... Ce carnaval venge le descendant simple, pur et dur de révolutionnaires sans compromissions ni malices.

Sous le burlesque, quelle dignité juste du détail ! Le roman de Jean Verdun (c'est son neuvième livre) nous rappelle que la France n'est pas seulement un pays de terriens nostalgiques et d'aristocrates au grand cœur, il conte aussi cette rivière souterraine : la tradition de fierté des combats ouvriers.

DOMINIQUE DESANTI.

★ **LE CARNAVAL DU PERE LACHAISE, de Jean Verdun. Flammarion, 293 p., environ 58 F.**

Les enfants, faut que ça rapporte

● ***Justine Mauduit : une Folcoche du terroir.***

DANS le concert des célébrations villageoises, bucoliques et pieuses, ce livre-ci brille de l'éclat d'un diamant noir.

C'est de la veine de « Vieille France », de Roger Martin du Gard, et de « Folcoche ».

Colette Tessier ne raconte pas sa vie, mais celle d'une étonnante personne, Justine Mauduit, veuve Périvier, qui a vécu aux confins de la Tourraine, du Berry et du Poitou durant la première moitié de ce siècle.

Justine a « huit-z'enfants » qu'elle a donnés « à son pauvre malheureux et à la France ». Et, pour chacun, elle tient un carnet noir où elle note toutes les dépenses qu'elle a été amenée à faire pour leur entretien, leur nourriture, on n'ose parler d'éducation. Lorsqu'ils se marient, en guise de dot, elle présente la note.

La passion de Justine Mauduit, c'est l'argent. Pas celui qu'on amasse, qu'on entasse, qu'on fait fructifier. Non, celui qu'on grignote sou à sou, à petites dents, comme l'écureuil, dont elle à l'œil noir, vif, les bajoues tombantes.

Et, plus encore que l'argent, c'est la domination, l'oppression. Embêter les autres pourrait être sa devise. Elle y déploie une ruse, une intelligence qui, appliquées à d'autres domaines, l'administration ou la politique, par exemple, seraient ravageuses.

L'étonnant est que de telles méthodes d'éducation, une conduite aussi opprimante, ne conduisent pas à des résultats plus catastrophiques. A une exception près : un suicide. Les enfants se marient. Ils ont une vie tranquille. Pas de prostituées. Pas de délinquants. Ils sont plutôt bien élevés. Ils progressent normalement dans la hiérarchie sociale.

Ce qui fera mourir Justine Mauduit, veuve Périvier, ce sera les allocations familiales. Ah ! si elle avait connu ça de son temps. Pensez donc. Des enfants qui rapportent, au lieu de coûter. La famille à gérer comme une exploitation !

PAUL MORELLE.

★ **LES CARNETS NOIRS, de Colette Tessier. Jean-Pierre Delarge. 180 p., environ 42 F.**

nouvelles

Diane de Margerie et la tragédie des masques

(Suite de la page 15.)

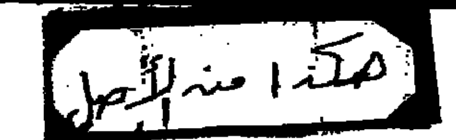
Ennemie rayonnante et proie triomphale, la femme donne vie à d'autres êtres, et les enfants qu'elle a vivent autant de son imaginaire et des fantasmes de sa mémoire que de ses soins matériels. Elle prolonge le royaume terrestre, mais elle institue la tragédie des masques. C'est ici que le propos de Diane de Margerie est le plus fort : comment les êtres se rêvent jusqu'à ce moment où le rêve se brise ! Le silence — dans l'un des textes du recueil — se mue en tumulte. Ailleurs, les rôles s'inversent : une jeune femme veut imiter jusqu'à la passion un homme dont elle n'a gardé que l'image ; mais dans le même temps, l'homme se libère de l'image dans laquelle elle l'engluait. Ailleurs encore, une femme ne cesse d'inventer son enfant mort-né. Et ainsi de suite, en dix-huit strophes...

C'est peut-être parce que la femme donne vie à d'autres vies qu'elle est si consciente de la mort. Dans *Ailleurs et autrement*, les fastes de l'imaginaire, déployés dans une magnificence hautement baroque, s'allient aux sonorités funèbres, et à ce g[illegible] intime qui dit que la journée d'aujourd'hui, avec sa touffeur d'été, ne reviendra jamais plus, non plus que ce sourire sur tel visage, ni le parfum des airelles. Il n'empêche que tout cela, cette fugacité du visible, est inscrit — comme à jamais — par l'écriture, le langage, les mots. Peut-être la femme, qui porte l'humanité de générations en générations, est-elle aussi cette mémoire, la plus belle invention des vivants, parce qu'elle est, tout ensemble, le masque suprême et l'acte même de *démasquer ?*

Un beau livre, bourré d'images à vous couper le souffle, et qui est d'une musique rare.

HUBERT JUIN.

★ **AILLEURS ET AUTREMENT, nouvelles, par Diane de Margerie. Flammarion éditeur. 208 p., environ 50 F.**



histoire

Un militaire ambigu...

● ***Lyautey entre le progrès social et l'Ancien régime.***

PRESENTÉ trop fréquemment comme un personnage de légende, Lyautey s'estompe incontestablement dans nos mémoires. Voici pourtant que, presque cinquante ans après sa mort, une correspondance et un journal inédits publiés par André Le Révérend, professeur à l'université d'Avignon, nous le font apparaître *sous un jour insolite*, spontané.

Couvrant la période 1874-1934, ce recueil, minutieusement annoté, a avant tout le mérite de retracer un itinéraire intellectuel et politique au fil duquel *nous découvrons l'adolescent* déchiré entre sa soif d'absolu et les plaisirs du monde ; le lieutenant d'Algérie *subjugué par* l'Afrique ; le militaire de tradition dont l'article — bien innocent — sur le rôle social de l'officier inquiéta les conservateurs en 1891 ; l'ami de Paul Desjardins au contact duquel ses croyances religieuses vacillèrent ; le conquérant du Maroc persuadé de l'importance des élites locales, respectueux de la dignité de l'indigène ; l'éphémère ministre de la guerre de 1916-1917, rebelle aux contraintes du parlementarisme ; le résident général jetant les bases du Maroc moderne ; l'exilé de Thorey, enfin, pessimiste et réactionnaire, illuminé par la foi retrouvé.

Une aversion envers la démocratie

Ainsi peu à peu se dégage le vrai visage de Lyautey : traditionaliste mais ouvert au progrès social ; dreyfusard mais choqué par l'antimilitarisme de ses compagnons de route ; colonialiste mais adversaire de la thèse de l'assimilation ; admirateur de Maurras mais rallié à la République. Constamment en porte à faux le maréchal n'a toutefois jamais transigé sur un point capital : son aversion profonde envers la démocratie. Il en faisait d'ailleurs si peu mystère qu'en 1925 Pétain, jugé plus « républicain », fut envoyé à Rabat afin de le « doubler » pendant la guerre du Rif. *En* l'humiliant de la sorte on provoquait inévitablement sa démission, point *de départ d'une* désastreuse politique d'administration directe qu'il avait toujours réprouvée.

Farouchement antibonapartiste, il semble cependant avoir *bel et bien songé à un coup de* force. En 1911, n'écrivait-il pas à un ami : « *Je ne me console pas qu'une grave circonstance de politique ou de guerre ne me mette en posture de prendre les affaires en main* » ? Déplorant de n'avoir pu être le Richelieu d'un monarque éclairé il n'a cessé en tout cas de rêver à une restauration ; néanmoins, pour cet européen convaincu la dynastie idéale était peut-être davantage (dans un cadre évidemment non limité à l'Hexagone) celle des Habsbourg - Lorraine que celle des héritiers de Philippe Egalité. A première vue hardie, l'hypothèse n'est pas gratuite : sa correspondance témoigne en effet de son attachement à la personne de l'archiduc *Otto*, et *Guillaume* de Tarde, dans l'essai (1) qu'il lui a consacré fait lui aussi allusion à l'étalage de son loyalisme habsbourgeois...

Au-delà des innombrables précisions qu'il apporte, ce livre révèle également un écrivain, certes daté, horrifié par les audaces de Mauriac, mais dont le style nerveux, dépourvu d'affectation, soutient souvent avantageusement la comparaison avec celui de ses contemporains : la relation de son voyage en Algérie en 1898 nous en donne une preuve éclatante et bien des pages de cet infatigable dîneur en ville constituent *de précieux documents* d'époque sur un milieu où le snobisme faisait bon ménage avec les préoccupations sociales, d'excellentes « choses vues » sur ces salons de la fin du siècle dernier hantés par Bourget, que Lyautey n'hésitait pas à placer au même niveau que Tolstoï. « *Il ignore Paul Bourget !* » s'exclame-t-il scandalisé après avoir rencontré un béotien insensible au génie de l'auteur d'*Un divorce*. Condamnation sans appel aux yeux de cet homme d'Ancien Régime, dont le préjugé de classe fut le seul grave défaut !

ERIC ROUSSEL.

★ UN LYAUTEY INCONNU. CORRESPONDANCE ET JOURNAL INÉDITS, 1874-1934, d'André Le Révérend. *Librairie Académique Perrin*, 363 pages, environ 61 F.

(1) *Lyautey, le chef en action*, Gallimard.

...et son adjoint

● ***Aldebert de Chambrun raconté par son fils.***

UNE famille peu banale, ces Chambrun, descendants de La Fayette ! Le grand-père du narrateur, journaliste libéral, a débarqué aux Etats-Unis en 1865, chargé d'y rétablir avec la France une liaison diplomatique mise à mal par l'aide apportée aux Sudistes. Quatre enfants naissent : une fille, qui épousera Savorgnan de Brazza ; Pierre, futur sénateur ; Charles, *qui sera ambassadeur*, et, *le moins* chanceux de tous, Aldebert, qui devra se faire tout seul, dans la *voie de l'armée qu'il a choisie.*

Pendant seize ans, il n'a parlé que l'anglais. Cela s'entend lorsqu'il se présente, en 1892, afin de s'engager pour quatre ans comme canonnier de deuxième classe. Son objectif ? Essayer de devenir sous-officier « pour servir en Afrique ou en Indochine ». Il finira général, ayant participé à la dure épreuve physique que fut la mission Foureau-Lamy — deux ans d'épopée saharienne en *direction du Tchad*, — *adjoint*, plus tard, de Lyautey au Maroc et recevant la reddition, le *26 mai 1926, d'Abd-El-Krim.*

En marge de ces aventures, l'histoire d'un amour. Avant son *départ* pour l'Afrique, Aldebert s'est épris de Clara Longworth, femme de remarquable caractère, spécialiste aujourd'hui mondialement *reconnue* de Shakespeare. Passion réciproque : elle l'attendra, doutant qu'il lui revienne, *pareil, après une si longue absence.* Il revient, plus amoureux que jamais : on suit, *par leur correspondance*, la vitalité d'un sentiment où celui qui se montre le plus fleur bleue des deux est, incontestablement, notre militaire.

Pendant l'occupation, Aldebert de Chambrun *va veiller* à la sauvegarde de l'hôpital américain de Neuilly ; à la libération, *sans coup férir, il obtiendra* la reddition d'un régiment de la Wehrmacht. Au même moment, ou presque, René, son fils, participait, du 9 au 13 août, aux négociations entre Pierre Laval, son beau-père, Edouard Herriot et Otto Abetz.

Drôle de famille, en effet, dont la personnalité des membres trouve à s'épanouir dans des directions bien différentes. Le récit, appuyé sur les archives familiales et celles de l'armée, est rondement mené. On dirait que le fils découvre son père en même temps qu'il nous le fait découvrir, ce qui donne au récit fraîcheur et allégresse.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ GENERAL SORTI DU RANG, par *René de Chambrun*. Atelier Marcel Jullian, 285 p., environ 51 F.

Paul Reynaud vu par sa fille

(Suite de la page 15.)

Le livre se prolonge jusqu'à la IVᵉ République et les débuts de la Vᵉ, où Reynaud continua une active carrière parlementaire et parfois ministérielle. Dans la durée, les rapports avec *Charles* de Gaulle font courir comme un fil continu depuis 1934. Evelyne *Demey a vécu, adolescente, près* de son père, le conflit de 1962. Est-ce pour cela qu'elle montre *moins de sérénité quand elle* retrace la rupture finale des deux hommes ? Celle-ci survint à propos de l'arme atomique française, à laquelle Reynaud ne croyait pas, de l'Europe, à quoi il croyait passionnément et, surtout, du référendum instituant l'élection du président de la République *au suffrage universel, projet qu'il* détesta. Son dernier discours à la tribune du Palais-Bourbon *mérite d'être rappelé*, exprimant fortement contre le régime nouveau la défense d'une longue tradition : « *Pour nous, républicains, la France est ici et non ailleurs. (...) Admettre qu'il en soit autrement, c'est admettre la fin de la République !* » Pas moins...

On saura gré à Evelyne Demey de publier en annexe l'intégralité de la correspondance adressée par de Gaulle à Paul Reynaud. Sur celle des années 30, qui annonce la nomination par Reynaud, capitale pour la suite, du général de Gaulle comme sous-secrétaire d'Etat, le 5 juin 1940, le lecteur s'attardera, gageons-le, avec une curiosité particulière. Il y verra se dessiner, dans le combat pour l'armée blindée, une passionnante préhistoire. Il y verra se mêler intimement, chez de Gaulle, l'impatience d'une haute ambition personnelle qui ne se refuse pas toujours à quelque courtisanerie, et l'acharnement d'une belle certitude qui fait alors à Paul Reynaud l'hommage de le juger seul capable de se constituer en maître d'œuvre pour la doctrine de *salut.*

JEAN-NOEL JEANNENEY.

★ PAUL REYNAUD, MON PERE, par Evelyne Demey. Paris, Plon, 336 p., environ 62 F.

L'AUTRE FACE D'HENRY DUNANT

● ***Quand le fondateur de la Croix-Rouge était banquier et colon.***

UN homme au-dessus de la mêlée, sensible et généreux, qui ne voulait que le bien de son prochain — et qui ne pouvait donc qu'être suisse : tel apparaît *souvent* Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge. Mais tel il ne *fut pas — ou pas tout à fait, ou* autrement, comme le montre un jeune historien, Jacques Pous, *dans un ouvrage singulièrement* démystifiant.

Non pas que le philanthrope genevois ait été un méchant homme : simplement, il appartenait à une époque, à une cité et surtout à un *milieu* qui ne laissaient guère de choix. « *Pur aristocrate* », comme il aimait se *définir, membre d'une classe* qui se consacrait avant tout aux affaires, il entra, en quelque *sorte* naturellement, dans la banque. Où il se lia d'amitié avec des hommes — ses patrons — qui, peu après, fondaient la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif : un « bel avenir » s'ouvrait devant le jeune financier.

Les milieux d'affaires de la *Confédération* s'intéressaient de près, en effet, aux colonies : mise en valeur des terres, exploitation des mines, débouchés pour les produits manufacturés et les chômeurs (à qui l'on faisait miroiter les « fastes de l'Orient »), autant d'objectifs qui poussèrent les industriels suisses jusqu'à envisager l'achat de provinces entières dans une Algérie où le massacre des « indigènes » se poursuivait encore allègrement.

Homme de confiance des banquiers, H. Dunant débarque donc, à vingt-cinq ans, dans l'ex-Régence. Où il prépare l'installation de la Compagnie genevoise, sans négliger, pour autant, *ses* propres intérêts : de simple mandataire, il devient colon. Intrigue auprès des préfets et des *généraux* pour obtenir des concessions (terres, forêts, carrières, chutes d'eau). Crée la Société des moulins de Djamila. Elabore un projet de colonisation de la Palestine. Fonde, lors d'un voyage lucratif en Italie (où vient d'avoir lieu la bataille de Solférino), la Société internationale de secours aux blessés militaires. Spécule, emprunte, joue en bourse et fait faillite : c'est, quinze ans plus tard, un homme brisé qui retourne à Genève. Où, comble d'infortune, il se voit exclu du comité directeur de la *Société de secours...*

Que cet affairiste ait eu l'idée de créer la Croix-Rouge ne peut surprendre que les naïfs : calviniste, il éprouvait le besoin de justifier l'injustifiable ; la plupart s'en tiennent d'habitude au seul discours humaniste qui, en camouflant la vérité objective de leur pratique, suffit à leur donner bonne conscience ; plus exigeant que d'autres, peut-être, H. Dunant *alla plus loin. Mais* justement : touché par les horreurs de la guerre — et non pas, *sinon dans sa vieillesse*, par celles de la colonisation, — il manifeste, par là même, les limites (de classe) et la fonction (de régulation sociale) de son humanisme.

Un humanisme qui, loin de changer quoi que ce soit à l'ordre institué, le parachève et *le parfait : nettoyer le champ* de bataille, remettre en état les blessés (de façon qu'ils puissent *continuer de servir — se battre* ou produire) correspond à la logique d'un système dont Henri Dunant fut un représentant exemplaire. Toute préoccupation de justice sociale écartée, il était normal qu'il fût secourable. Non pas par manichéisme ni mauvaise foi : « *opium des riches* », sans doute, la philanthropie est *d'abord* une manifestation de cette violence symbolique que les *privilégiés* exercent à l'égard des pauvres.

MAURICE MASCHINO.

★ HENRY DUNANT. L'ALGÉRIEN, de Jacques Pous. Editions Grounauer, Genève, 1979, 291 pages. Diffusion en France FEDEROP.

psychologie

L'enfant et les nombres

● *Une recherche inspirée de Piaget.*

CLAIRE, six ans, est chargée par sa mère d'aller acheter un fromage. Elle serre dans sa main la somme exactement nécessaire. La mère rappelle l'enfant, ajoute quelques pièces, destinées à l'achat d'une bouteille de vin. Une panique affreuse envahit Claire : quelles sont les pièces réservées au paiement du fromage et celles destinées à régler le vin ?

Ce souvenir personnel, raconté par la psychologue Claire Meljac dans son livre, illustre l'objet de sa recherche : comment l'enfant apprend-il à concevoir et manier les nombres ? A six ans, la petite Claire ne parvenait pas encore à appréhender ce qui, selon Piaget, fait toute l'originalité du nombre : son usage permet de considérer chaque élément comme équivalant à tous les autres, indépendamment de ses qualités. Dans la même perspective, s'est demandé la psychologue, comment et à quelles conditions l'idée peut-elle venir à l'enfant de compter des objets pour résoudre un problème auquel il est confronté ?

Une observation d'un autre psychologue, P. Gréco, illustre cette interrogation : Jean-Pierre, cinq ans et trois mois, est chargé d'aider à mettre le couvert en posant une serviette sur chaque assiette. Il y a habituellement quatre convives. Jean-Pierre sait compter jusqu'à trente et au-delà. Pourtant, pour accomplir sa mission, il prend dans l'armoire les serviettes une à une et les pose successivement sur les assiettes. Un jour, il se saisit d'un coup des quatre serviettes : il adopte dès lors cette commode stratégie. Mais l'arrivée, un soir, d'un invité perturbe sa nouvelle routine : les quatre serviettes déposées, une assiette reste obstinément vide. Décontenancé, Jean-Pierre revient à sa première stratégie et s'y tient. Jusqu'au jour où, instruit par l'expérience et fort de sa nouvelle capacité arithmétique, il compte les assiettes, va à l'armoire, compte le même nombre de serviettes et accomplit sa tâche avec un brio inédit...

Par l'expérimentation et l'étude de cas, Claire Meljac essaie de comprendre comment s'articulent le développement des capacités cognitives, du système nerveux central, l'occurrence de certaines situations favorables, les pressions socio-culturelles qui s'exercent sur l'enfant (l'usage des nombres et du calcul est particulièrement valorisé par notre culture). Souvent, nous dit-elle, l'enfant n'attend pas d'avoir maîtrisé complètement le nombre pour l'utiliser spontanément. Qu'est-ce à dire ? Imitations vides de sens, « singeries » ? Non, affirme l'auteur : ce sont là sans doute de nécessaires mises à l'épreuve qui « constituent la trame même des futures expériences fécondes de l'enfant ».

Ce travail se fonde sur la théorie du développement cognitif de Piaget : l'apprentissage est conçu comme une construction progressive, par une sorte de « transfert de structure » de l'environnement vers l'organisme (1). Mais l'une des originalités de l'ouvrage réside dans ce qu'il ne se borne pas à lier l'acquisition du nombre à la capacité cognitive : il tente de le rapporter à l'ensemble de la personnalité et donc aussi à l'affectivité. Or, l'acquisition du nombre, nous dit Claire Meljac, implique une perte chez l'enfant, quelque chose comme un deuil : « On peut s'identifier à la perplexité de celui qui, croyant chacun des êtres unique les voit soudain interchangeables, en même temps qu'on lui ordonne de décomposer des totalités pour lui indissociables ». Et l'on se souvient alors du désarroi de l'auteur, à l'âge de six ans, serrant des pièces dans sa main...

CLAUDE FISCHER.

★ DECRIRE, AGIR ET COMPTER. L'ENFANT ET LE DENOMBREMENT SPONTANE, par Claire Meljac, 231 pages. PUF. Environ 80 F.

(1) Voir à ce sujet : *Théories du langage/Théories de l'apprentissage : le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky*, organisé et recueilli par Massimo Piattelli-Palmarini, 532 pages. Editions du Seuil.

lettres étrangères

Une farce macabre

LE premier roman de l'Argentin Osvaldo Soriano, un polar chic, « *Je ne vous dis pas adieu* (1), ressemblait à ces exercices brillants qu'accomplissent les virtuoses pour se mettre en train. L'auteur y rendait un triple hommage à Laurel et Hardy et à Chandler, réunissant non sans nostalgie trois maîtres du délire froid. Il organisait grâce à eux l'une de ces paniques au ralenti qui saisit parfois les mondes parallèles au nôtre et dont les lignes de fuite sont porteuses de saccades, de frissons ou de rires.

Avec *Jamais plus de peine ni d'oubli*, interdit en Argentine avant sa sortie, peu après le coup d'Etat de 1976, Soriano reprend à son compte les qualités de Philip Marlowe, la froideur et l'exigence, sans négliger les vertus vengeresses d'un bon L. et H. signé McCarey. Brecht, on s'en souvient, s'inspirait de l'art des clowns et des détectives pour frapper vite, fort et juste.

L'argument du roman est simple : une bagarre éclate et dégénère à Colonia-Vela, bourgade rurale (imaginaire) de la province de Buenos-Aires. Elle oppose deux petits chefs péronistes et leurs partisans qui tombent à gauche ou à droite. L'escarmouche prend vite de l'ampleur, devient échauffourée, bataille. Les combattants, des employés, des commerçants, des gens ordinaires, prennent ce qu'ils ont sous la main pour se trucider : fusils de chasse, dynamite, tracteurs.

Miguel Angel Garcia donne dans sa postface au récit les clefs historiques, politiques et sociales de cette « *farce macabre et pathétique* ». Il la situe avec précision, entre 1973 et 1974, entre le retour de Péron en Argentine et sa mort. Il nous aide aussi à nous y retrouver entre gauche péroniste et droite péroniste, entre vieille garde péroniste démocratique et avant-garde ouvrière en lutte. Il nous permet enfin de condamner le subjectivisme des partisans de la guérilla et de comprendre l'échec de la gauche et l'arrivée de la dictature.

Mais, heureusement, *Jamais plus de peine ni d'oubli* n'est pas réductible à cette lecture. Soriano ajoute un chapitre à l'histoire éternelle du fanatisme. Il le fait avec une allure qui vaut mieux que tous les sentimentalismes. La bataille de tartes sans crème qui s'inscrit en filigrane dans son apologue ne renvoit pas dos à dos les sempiternels floués des révoltes et des révolutions. Elle montre que le mal vient de plus loin, peut-être de ce vide que les hommes tentent vainement de combler au fond de leur être, de cette déchirure qui leur fait horreur, même s'ils ne trouvent que la mort pour l'oublier.

RAPHAEL SORIN.

★ JAMAIS PLUS DE PEINE NI D'OUBLI, de Osvaldo Soriano. Traduit de l'espagnol par Marie-France Paloméra. Fayard, 167 p., environ 48 F.

(1) Fayard.

Série noire pour cinéphiles

● *Kaminsky et son truc.*

LES nouveaux auteurs de romans noirs américains ont chacun, c'est le genre qui veut ça, leur truc. L'un peut reprendre toujours le même thème et s'amuser avec. Voilà ce que fait avec brio Brian Garfield, obsédé par les chasses à l'homme, les traques et les poursuites. L'autre choisira plutôt de décrire un milieu précis, quitte à aller le chercher dans le passé. C'est le cas de Stuart Kaminski qui, depuis *Ne tirez pas sur Errol Flynn*, *Judy et ses nabots* (1), et maintenant *Chico, banco, bobo*, est en train de se tailler une réputation.

Kaminski n'est pas le premier romancier « dur » à traîner ses guêtres du côté de Hollywood. Avant lui, par exemple, Richard Sale, Robert Bloch, Jonathan Latimer, ont prouvé qu'il y pleut, autant de coups tordus qu'ailleurs, sinon plus. Mais il est le premier à jouer avec la nostalgie et les souvenirs des cinéphiles, à les faire vibrer sur une curieuse impression de déjà vu. Déjà vu, mais où ça ? Au cinéma, bien sûr.

Chico, banco, bobo s'inspire pourtant de faits réels. Tout le monde connaît la passion des frères Marx pour le jeu. Personne n'ignore qu'Al Capone est mort fou, usé par la syphilis. L'amusement vient de ce que ces personnages légendaires, après avoir fait semblant de descendre de l'écran, y remontent aussi sec. Ils redeviennent alors les protagonistes d'un film de série « B », où rien ne manque, de la bagarre rapide au plomb impeccablement logé dans le buffet.

Kaminski joue donc avec nous un jeu moins sommaire qu'il n'y paraît. Que ceux qui restent sceptiques le lisent à la lumière de la nouvelle et excellente traduction de la *Poétique* (2) d'Aristote, qui vient de paraître ! Kaminski est sans aucun doute un lointain descendant des Epicharme, Phormis et Cratès, que l'on cite quand on parle de la naissance de la comédie...

R. S.

★ CHICO, BANCO, BOBO, par Stuart Kaminski. Traduit de l'américain par S. Hilling. « Série noire », Gallimard. 214 pages.

(1) Super-Noire.
(2) Au Seuil.

société

L'Algérienne d'aujourd'hui

● *Allah, Marx, et la télé...*

RECHERCHER le bonheur et vivre dans un pays qui se veut fidèle à la fois aux commandements du Coran et à ceux du *Capital*. Avoir combattu, les armes à la main quand il le fallait, pour la libération, la fin de la colonisation, et se retrouver prisonnière dans la maison de ses beaux-parents. Savoir lire, écrire, parler le français, suivre les informations sur son transistor ou à la toute-puissante télé familiale, et subir à l'école, avant le mariage, et le soir des noces la vérification obsessionnelle d'une virginité qu'il convient de perdre en vitesse pour en afficher les traces sitôt la porte refermée sur la chambre des jeunes époux. Bref, être femme dans l'Algérie d'aujourd'hui... Pas facile ! On s'en doutait un peu. Quelques faits divers (comme le retour forcé, au pays, d'une jeune Algérienne qui avait eu l'audace de convoler avec un Canadien, et que son frère s'est hâté de récupérer) nous le rappellent d'ailleurs périodiquement. Jusqu'au prochain oubli.

C'est pourquoi il n'est pas inutile de voir évoquer enfin, dans un roman facile à lire, l'ensemble de ces contradictions. Sympathique aussi de reconnaître que l'auteur en est un homme, un cinéaste algérien dédiant ce livre à sa mère, morte alors qu'il n'avait que quelques mois, et qui, braquant son projecteur surtout sur les jeunes filles et femmes de son pays, n'en néglige pas pour autant les difficultés dans lesquelles se débattent leurs pères, leurs frères et leurs maris.

Ecrit simplement, sans haine aucune à l'égard de quiconque, sous la forme d'une chronique du quotidien, captivant dans bon nombre d'observations prises sur le vif, voilà un texte qui sonne juste, et dont on aimerait qu'il soit lu par tous ceux et toutes celles qu'il concerne le plus directement, c'est-à-dire les enfants d'El Djazaïr.

EVELINE LAURENT.

★ UNE FEMME POUR MON FILS, par Ali Ghalem. Editions Syros, 219 p., environ 45 F.

« Ami, j'ai cassé la vaisselle »

POUR Panaït Istrati, la délégation roumaine était venue, nombreuse... C'était le second colloque international organisé la semaine passée à la Sorbonne par la fidèle association des amis (1) de l'écrivain et par son infatigable président Marcel Mermoz, dans le cadre des accords culturels franco-roumains, et pour le quatre-vingt-quinzième anniversaire de la naissance d'Istrati (le quarante-cinquième anniversaire de sa mort).

Tragique destin que celui du plus célèbre des romanciers roumains du vingtième siècle, socialiste depuis son plus jeune âge, qui a vagabondé sur toutes les rives de l'Europe et de la Méditerranée et que Romain Rolland incite à écrire en 1922, devenu célèbre à quarante ans grâce aux élogieuses critiques qui saluent *Kyra Kyralina*, son premier roman, considéré tour à tour comme un écrivain français d'origine roumaine ou comme un écrivain roumain de langue française, accusé de communisme par les autorités de Roumanie, vomi par la gauche internationale pour avoir « mal parlé » de l'U.R.S.S., abandonné par tous, interdit de publication dans son pays, oublié pendant quarante ans, avant d'être réhabilité dans son pays, réédité en France...

« *S'il était en vie, Panaït serait tellement étonné d'être édité dans un régime communiste* », déclarait son ami Alexandre Talex, qui vit à Bucarest, et qui, parlant des derniers jours de l'existence d'Istrati, rappelait qu'en 1971 on a donné son nom à un lycée de Braïla, sa ville natale, à l'embouchure du Danube...

Serait-il étonné d'apprendre que *Vers l'autre flamme* — écrit en 1929 après seize mois de voyages à travers l'U.R.S.S. — n'avait pas été réimprimé depuis cinquante ans, que Gallimard avait... oublié dans ses *Œuvres complètes* ce texte impie ? Pourtant, *Vers l'autre flamme* vient de paraître dans une édition qui reprend le précieux dossier soigneusement élaboré par les Amis de Panaït Istrati il y a deux ans, et ce petit livre prend toute son importance, posant le premier, sept ans avant Gide, les questions que l'on aurait pu se poser depuis bien longtemps si l'on n'avait pas enterré sous les injures son auteur, qui avait vécu — et voyagé — les yeux bien ouverts.

Il faut lire les notes prises par Istrati et son ami Kazantzaki qui vont sans guide, de Mourmansk au Caucase, et qui se quitteront sans même se serrer la main. (« *Panaït, ton cœur dépasse ton intelligence (...) Essaie de comprendre. Tâche de voir le cercle entier. Tu risques de perdre de vue l'ensemble à cause d'un fait isolé, où tu as certainement raison* », lui disait son ami grec au long du voyage). Plus tard, Romain Rolland, grand mentor des compagnons de route, affolé, le dissuadera de commettre cette « mauvaise action ». Commentant le manuscrit : « ... *Ces pages sont sacrées. Elles doivent être conservées dans les archives de la Révolution éternelle. Dans son livre d'or. Nous vous aimons encore plus et vous vénérons de les avoir écrites. Mais ne les publiez pas !* » (Juin 1929.)

Hélas ! De ce livre contre toutes les impostures, de cet événement que constitue la mise à jour d'une bombe à moitié centenaire, il n'a pas été question au colloque. Les délégués roumains se sont gardés d'y faire allusion, même à propos de la correspondance avec Romain Rolland (attendue pour 1980 chez Albin Michel), savamment commentée par M. Al. Obrea. Gageons que tous auront rapporté dans leurs bagages cette « confession pour vaincus », se répétant à mi-voix la petite phrase de la lettre à Romain Rolland, dans l'été 1929, annonçant laconiquement : « *Ami, j'ai cassé la vaisselle.* »

NICOLE ZAND.

★ PANAIT ISTRATI : « VERS L'AUTRE FLAMME » (confession pour vaincus). 10/18. Fondation Panaït Istrati.

(1) Les Amis de Panaït Istrati, 42, rue du Dr Santy, 26000 Valence.

Donoso : un art du trompe-l'œil

(*Suite de la page 15.*)

Mais les adultes reviennent. Apprenant avec horreur les changements survenus, ils équipent et arment leurs domestiques, chargés de rétablir l'ordre par tous les moyens. Le massacre sera épouvantable, sous la direction implacable et solennelle du majordome. Beaucoup d'indigènes et certains enfants — les plus irrécupérables — sont exterminés ou torturés à mort. « *Ni passé ni futur, ni déroulement ni processus, ni histoire ni science, ni lumière ni ombre : seulement fable et pénombre* », décrète le majordome. Mais cette instauration de l'« anti-temps » est trompeuse, et les Ventura eux-mêmes seront victimes de la répression qu'ils ont déclenchée : des étrangers rachèteront leurs biens et les valets armés ne rentreront pas dans le rang.

Une des lectures possibles de la partie centrale du roman de Donoso est politique : la tragédie chilienne y est habilement transposée. Au moment d'être tué par les domestiques, un des meneurs — un médecin — prononce un discours dont certains passages rappellent une des dernières interventions d'Allende avant le putsch de 1973. D'autres allusions, plus ou moins transparentes, au rôle de l'armée, aux réactions de l'oligarchie, « *aux désaccords intérieurs, à la faim, aux haines intestines* » qui ont miné l'Unité populaire, émaillent le récit.

Mais cette lecture historique est loin d'être exhaustive et totalement opératoire. Aux thèmes familiers de Donoso — l'étouffante sollicitude de la famille, la cruauté pratiquée au nom du respect des sacro-saintes apparences, la brutale résurgence des fantasmes refoulés, l'exploitation des faibles par les forts — s'ajoutent ici la fascination des pratiques cannibales (les enfants « à croquer ») et une magistrale démultiplication de la fiction dans la fiction. Comme la fresque qui orne le salon de la Casa de compo, Donoso offre un nouvel exemple de la maestria dans l'art du trompe-l'œil.

CLAUDE FELL.

★ CASA DEL CAMPO, de José Donoso. Traduit de l'espagnol par Albert et Mathilde Bensoussan ; Calmann-Lévy. 351 p., environ 64 F.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

LES VISITEURS BOUDENT LE CHATEAU

Fontainebleau dans la solitude

« *FONTAINEBLEAU, capitale du cheval* ». Le panneau au carrefour est *comme une sorte d'avertissement* au visiteur, une première manifestation de cet esprit bellifontain à mi-chemin entre le chauvinisme un rien snob et la passion fervente.

Avec ses cent journées de *manifestations équestres par an*, Fontainebleau peut légitimement prétendre à ce titre de capitale. Mais celui-ci ressemble plus à un lot de consolation... Comme si l'on tentait de retrouver à travers l'éclat de ce sport noble une parcelle de la gloire passée. Noyée au milieu de ses 20 000 hectares de forêt, la ville conserve le caractère résidentiel que lui envient ses plus proches voisines, Melun et Montereau. L'on vient, certes, à Fontainebleau pour le sport et la détente de fin de semaine. C'est surtout grâce à son château que le nom de la petite ville de Seine-et-Marne est connu dans le monde entier. Il semble cependant que tout n'y aille pas aussi bien qu'un passage au carrefour de l'Obélisque pourrait le laisser supposer.

C'est M. Didier Julia qui a ouvert les hostilités. En écrivant récemment au ministre de la culture et de la communication pour s'étonner de la fréquentation très moyenne de Fontainebleau comparée à celles des autres palais nationaux, le député (R.P.R.) a dit tout bas ce que beaucoup de Bellifontains avaient déjà constaté. Les causes de ce manque d'enthousiasme de la part des touristes ? Pour M. Duvauchelle, propriétaire de l'Aigle Noir, elles doivent être recherchées dans le manque d'animation de la ville. « *Il faudrait profiter du cadre magnifique dont nous bénéficions pour organiser des manifestations artistiques importantes. Il a souvent été question d'un son et lumière au château, mais ce n'est qu'un serpent de mer... En réalité, faute d'une animation permanente, la ville perd ses visiteurs. En ce qui concerne mon établissement, j'ai enregistré une baisse sérieuse en juillet et en août, depuis 1976. A tel point que je donne des congés d'été à mon personnel, ce qui m'aurait été impossible auparavant en raison de l'affluence de la clientèle.* » Avec ses trente chambres et ses trois étoiles, l'Aigle Noir représente le haut de gamme ; et l'hôtel où Sacha Guitry aimait à se reposer entre deux tournages n'accueille plus guère de ces retraités fortunés qui prenaient pension pour les trois mois chauds. M. Duvauchelle raconte l'histoire d'un groupe de touristes américains qui, après avoir *passé la nuit dans son établissement* et pris leur petit déjeuner dans le jardin, à 30 mètres du palais, sont allés visiter le château de Vaux-le-Vicomte parce que Patrice de Vogüe y présentait à ce moment-là les mannequins en costume Louis XIV de l'exposition du « Masque de fer ».

La concurrence entre châteaux privés et palais d'Etat *est particulièrement vive*. Outre les excellentes expositions proposées à Vaux-le-Vicomte (attelages, couronnes, etc.) et la publicité non négligeable que lui a apportée sa présence dans le dernier James Bond, le château dont la splendeur devait attirer sur Fouquet la jalousie du Roi-Soleil profite d'un atout supplémentaire : on peut y garer les cars. C'est le manque de places de parking à Fontainebleau qui, selon Didier Julia, incite bon nombre *de chauffeurs* de cars à lui préférer Vaux. Ce problème pourrait être réglé prochainement, puisque la ville forme le projet de construire un parking de plusieurs centaines de places près du château.

Le guide est dans le dossier

Mais les difficultés de stationnement ne suffisent pas à expliquer le manque d'intérêt manifesté par les touristes à l'égard d'un château qui recouvre *la plus grande partie de* l'histoire de l'Ancien Régime. De Louis VII à Napoléon III, presque toutes les têtes couronnées ont séjourné dans les salles décorées par le Primatice et Philibert Delorme. Seule la visite guidée permet d'apprécier *les richesses architecturales* et historiques d'un palais comme celui-ci. *Pourtant*, à Fontainebleau, c'est chacun pour soi ! Après avoir payé son billet, le visiteur n'a plus qu'à suivre les flèches et à rester sagement *entre les cordons de velours* qui balisent l'itinéraire préétabli à travers les grands appartements du premier étage. Pas de guide traînant à sa suite son troupeau de touristes, mais des affichettes expliquant succinctement (et en français) les grands *faits* qui ont eu pour cadre la pièce. Galerie François-Ier, chambre des Reines, galerie de Diane sont parcourues au pas de course par des *visiteurs qui s'attardent rarement* plus d'une demi-heure, faute de pouvoir pénétrer plus profondément dans l'historique des lieux.

Il est néanmoins possible de s'assurer les services d'un guide *polyglotte. Il* suffit pour cela d'adresser une demande au ministère de la culture et de la communication, *qui dépêchera* alors un de ses spécialistes... du Louvre. « *A une question écrite que je lui avais posée à ce sujet, le ministre m'a répondu que cette décision avait été prise afin de disposer d'un personnel hautement qualifié susceptible de connaître à fond les richesses de Fontainebleau*, souligne le député. *Il me semble que deux ou trois guides à demeure et quelques appareils audio-visuels du genre magnétoscopes feraient largement l'affaire.* » La visite des petits appartements n'est possible, elle aussi, que sur demande spécifique et elle n'est accordée qu'à des groupes restreints. En 1979, moins de trois mille personnes ont eu ce privilège.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

(Lire la suite page 22.)

LES COLONS PARTENT, LES TOURISTES ARRIVENT

Antigua en pointillé

« *LES pays de l'Europe des neuf, réunis à Luxembourg, ont étudié des mesures de rétorsion possibles contre l'Iran ; les otages américains sont détenus à Téhéran depuis cent cinquante jours environ.* » Attroupés devant le grand tableau noir, les passants de Saint John's (Antigua), île des West Indies, située à quelques milles au nord de la Guadeloupe, prennent les informations. Ce samedi matin, la ville bouillonne sous le soleil. Dans les rues principales, où de grosses voitures américaines cahotent dans les nids de poule, des escaliers permettent de monter jusqu'aux magasins où s'empilent tee-shirts *américains*, chaussures italiennes, tabacs, alcools hors taxe et couverts danois.



Un peu plus loin, les trottoirs disparaissent. *L'alignement se* disloque. De minuscules maisons de bois à auvent succèdent à des terrains vagues ou à de petits jardins encadrés de tôles grises *où des layettes claquent au vent*, tandis qu'oscille la chevelure des cocotiers.

En cette veille d'élection, qui précède de peu l'indépendance de l'île, encore pour quelques mois liée aux Anglais, les slogans tracés au pinceau ou au pochoir zèbrent les murs.

Sur la place du marché, des Américains, rôtis de coups de soleil, patrouillent entre les noix de coco fraîches qu'on décapite à coups de machette pour les assoiffés, les régimes de bananes, les piments et les papayes. Les vieilles femmes ridées, accroupies devant leur pile de bananes ne sont pas toujours flattées de poser pour les touristes. Devant leurs réactions, on inverse mentalement l'image et on se demande ce que dirait une Américaine en bigoudis si un Africain l'immortalisait à la sortie d'un supermarché ; ce que penserait un crémier parisien qu'un touriste, visitant un marché, photographierait ?

Plus loin, agrippé à un micro, un candidat aux élections harangue la foule et les passants qui stationnent dans les débris de noix de coco. « *Sommes-nous portugais ? Non. Sommes-nous bulgares ? Non. Nous sommes africains (1). Retrouvons nos racines...* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(Lire la suite page 20.)

(1) Les Anglais amenèrent des esclaves africains à Antigua pour cultiver la canne à sucre.

Leçons de chiffres

LOISIRS D'ABORD

LES loisirs font définitivement partie de nos civilisations industrielles. La crise économique mondiale le confirme qui n'arrête pas la croissance du flux des départs en vacances. L'Organisation *mondiale du tourisme (O.M.T.)* affichait, au mois de décembre dernier, l'avantageux bilan de l'année 1979 : deux cent soixante-dix millions de touristes internationaux, *75 milliards de dollars* ; plus 15 %...

C'est au tour du bimensuel *l'Expansion* de publier, dans son numéro 147 (1), les résultats d'un sondage réalisé sur les loisirs de *ses lecteurs. Les résultats de cette* mini-enquête confortent les chiffres approximatifs de l'O.M.T. : les milliers de patrons, de cadres, d'employés, d'enseignants et de membres des professions libérales qui y ont participé déclarent, à 82 %, que leur vie de loisirs a autant ou plus d'importance que leur vie professionnelle. 79 % prennent tous les jours de congé auxquels ils ont droit.

Les lecteurs de *l'Expansion*, qui représentent plutôt des catégories socio-professionnelles favorisées, prennent vingt et un jours de vacances d'été. La durée de celles-ci augmente avec les revenus, mais elle décroît au-delà des 15 000 F par mois. Destinations-reines : les Etats-Unis et l'Afrique du Nord. Budget : 55 % déclarent dépenser en congé moins d'un mois de revenus. Occupations : d'abord le repos, puis la découverte de la région, la vie de famille, le sport, le retour à la nature, la culture personnelle et la rencontre de nouveaux amis.

Pendant l'hiver, 13 % choisissent les pays chauds pour retrouver le soleil ; 57 % partent pour la *neige. Deux skieurs sur trois optent* pour les pistes de ski alpin. Un seul préfère le ski de fond. Budget d'hiver : en moyenne 4 000 francs pour une dizaine de jours.

Qu'ils soient mondiaux, nationaux ou particuliers, ces chiffres et ces pourcentages prouvent que la civilisation des loisirs tant vantée dans les années 60 est en train de prendre tournure. Cet événement, peu spectaculaire, interpelle tous les partenaires socio-économiques. Le gouvernement d'abord qui, à l'initiative de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, essaiera d'adopter au mois de juin, une véritable politique des vacances des Français. Ensuite, les professionnels, agents de voyages, transporteurs, offices de tourisme auxquels la conjoncture économique donne autant d'occasions de rire que de pleurer, et qui doivent abandonner les comportements démodés reposant sur l'axiome « *les vacances marchent toutes seules* ».

« *les vacances marchent toutes seu-*

Doivent aussi évoluer les mentalités syndicales et patronales. Les réactions favorables exprimées à la suite de la publication du rapport Giraudet sur la réduction du temps de travail démontrent que les périodes de loisirs commencent à entrer dans leurs préoccupations.

Enfin, il y a les consommateurs qui tardent à gérer des loisirs tant désirés. Réalisé auprès de couches sociales pourtant habituées à l'économie domestique ou industrielle, le sondage de *l'Expansion* met en lumière que 61 % des questionnés n'établissent aucun budget pour leurs vacances d'été. Les loisirs demandent plus de sérieux.

ALAIN FAUJAS.

(1) *L'Expansion*, nº 147 (18 avril-8 mai), 10 F.



VOYAGES AU LONG COURS

UN TOUR OPÉRATEUR INVENTE SES GUIDES

Pas à pas, de page en page

LES livres de tourisme ne manquent pas. Cent, mille manuels ou guides prennent le voyageur par la main pour l'introduire dans les us et les coutumes comme dans les monuments du pays visité. Il y a des classiques du voyage et d'autres qui le sont moins. Parmi ces derniers, les livres des éditions Centre-Delta présentent la caractéristique d'avoir été promus par le tour opérateur dont ils portent le sigle.

Toutefois, dans les vingt et un titres actuellement en vente en librairie par le canal d'Armand Colin, rien ne fait allusion aux programmes de l'agence de voyages. Il s'agit chaque fois d'un livre consacré à un pays et non d'un catalogue camouflé. Cette activité d'édition est née, en 1973, du désir de Delta-Voyages, alors associée avec la Fédération mondiale des villes jumelées, d'informer les voyageurs au moyen de fiches techniques gratuites. Celles-ci se sont ensuite transformées en petits opuscules vendus à un prix modique. En 1978, Delta décide de se lancer dans la fabrication de vrais livres, avec cartes et photos, et méritant une place en librairie.

« Nous avons constaté qu'il existe deux catégories de lecteurs, *explique André Balbo, responsable de la collection.* D'un côté, on trouve les voyageurs désireux de trouver dans un guide un descriptif minutieux des Pyramides. Ils se tournent naturellement vers les guides « lourds » : Bleus, Fodor ou Nagel. De l'autre, il y a ceux qui préfèrent le vivant et qui achètent deux ou trois livres brochés du type Petite Planète. » *C'est cette dernière clientèle que vise Delta.*

L'idée est de donner au lecteur l'environnement historique, géographique, religieux, en évitant l'écueil de la description et en soignant particulièrement les notations sur l'ambiance ou les conseils sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. « Privilégier le vivant, ça veut dire ne pas cacher les problèmes politiques du Mexique, ou les bidonvilles de Manille. »

Le sommaire de chaque ouvrage comporte donc une présentation générale, un chapitre sur « le pays de A à Z » *(des informations pratiques : comment s'y rendre, s'y déplacer, etc.) et enfin* « à la découverte de... » *(adresses d'hôtels, d'artisans, de musées).*

Une collection pour la culture

Les auteurs ont été choisis en fonction de leur expérience. Ce sont des personnes ayant vécu longtemps au cœur de la nation qu'elles sont chargées de présenter. Ainsi, Robert Riettel, auteur de Népal, *a pris sa retraite à Katmandou où il est très difficile de le joindre en raison de ses fréquents treikkings. Ainsi René Giudicelli, auteur de* Birmanie, *a vécu quatre ans à Rangoun, où le visa interdit de demeurer plus de huit jours. Ainsi Hélène Cornevin, auteur de* Japon, *vit à Tokyo.*

Depuis cette année, les couvertures mentionnent les années de validité de l'ouvrage. « Ce sont des livres légers, *explique André Baldo.* Ils comportent des adresses et des prix qui nécessitent une mise à jour fréquente. Tous les deux ans environ. Les contrats que nous signons avec nos auteurs stipulent qu'ils participent à cette actualisation. A l'occasion, nous tenons compte des lettres des lecteurs qui nous signalent un bon hôtel oublié, par exemple. »

Les titres de Delta comportent de 176 à 438 pages. Ils sont tirés à 5 000 exemplaires et coûtent entre 38 et 60 francs. Quel est le chiffre d'affaires de la branche édition de l'agence ? M. Baldo préfère ne pas répondre à cette question en raison de l'âpreté de la concurrence. « Il s'agit d'une opération blanche, *dit-il.* Elle commence à devenir rentable. »

La clientèle du livre dépasse en nombre celle de l'agence Delta. Il s'est vendu, en 1979, 60 000 ouvrages et 36 000 circuits. Le livre invite au voyage et la fabrication des voyages atteste la valeur du livre. Mais la concordance n'est jamais parfaite : les livres sur la Thaïlande, Sri-Lanka *et* U.S.A.-Côte-Ouest *se vendent bien alors que ces régions ne sont pas les destinations reine de Delta.*

L'avenir est donc peint en rose pour la jeune maison d'édition. D'ici à l'été, Louisiane-Floride, Haïti - Saint - Domingue, Mexique *et, surtout,* Chine *viendront rejoindre les autres titres dans les devantures des librairies.*

Une autre collection, « Cultures et découvertes », a été mise en chantier. Elle est destinée au touriste revenu chez lui et qui veut approfondir les merveilles à peine entrevues. Marie-Thérèse Berthier et John-Thomas Sweeney sont allés vivre deux ans avec les sorciers balinais pour écrire la Ronde des sages. *Regine Mellac a composé une* Musique andine *pour les mélomanes.*

Car on ne rapporte pas seulement des souvenirs de ses voyages, mais aussi une moisson de questions auxquelles il fait bon répondre avec l'aide de documents incontestables. Le livre n'est-il pas la meilleure façon de continuer à feuilleter une nation et sa culture ?

AL. F.

Antigua en pointillé

(Suite de la page 19.)

Mais comment retrouver ses racines lorsqu'on en est si loin ; lorsqu'on est minuscule et qu'on fait partie d'un « pointillé », lorsqu'on n'a aucune autonomie économique, lorsqu'on espère que le pétrole vénézuélien reviendra à la raffinerie fermée pour cause de petitesse, que les investisseurs étrangers construiront de petites usines, que la première industrie de l'île est le tourisme, qu'enfin la moitié de ses quatre-vingt dix-neuf mille visiteurs sont américains ? L'île, colonisée par les Anglais, en 1632, n'est plus depuis longtemps le grenier à sucre de l'Empire et ses moulins à sucre abandonnés s'écroulent lentement dans les champs...

C'est bien le paradoxe d'Antigua. Revue et corrigée par les Britanniques, envahie par les Américains, l'île s'est forgé une étrange personnalité. On y trouve comme au sud des Etats-Unis des maisons à auvent qui abritent la nonchalance dans la journée et, le soir, les veillées, et d'opulentes voitures éborgnées. Le dimanche matin, on porte capeline et costume noir pour aller à la messe. Les cannes à sucre ébouriffent les champs. Les plantations de coton les tachent de flocons blancs.

Les jours de congé, les terrains de sport sont envahis par des joueurs de cricket. Les gamines qui sortent en uniforme des collèges ont le crâne quadrillé de petites nattes, les « rastaforians » portent des cheveux longs tressés..., des jeans et des baskets.

Antigua a depuis longtemps décidé de vivre du tourisme. Les plages sont jalonnées d'hôtels pour Américains où on vient jouer au golf et au tennis. On s'y attable le matin devant des « french toasts » et des œufs frits. L'île accueille une semaine mondiale de la voile et un carnaval qui se déroule depuis quelques années en juillet et non plus en février « *pour constituer une attraction touristique estivale* ».

Sur les plages, on construit à tour de bras : d'ici à 1982, huit cents chambres nouvelles d'hôtel seront mises à la disposition des visiteurs. De grosses « unités » viennent s'ajouter aux bungalows et aux longues constructions spacieuses qui équipaient jusqu'à présent Antigua. Un nouvel aéroport ouvrira ses pistes. L'Office du tourisme attend les Européens de pied ferme. (Ils étaient huit mille à visiter l'île, en 1979, auxquels il faut ajouter onze mille Britanniques.)

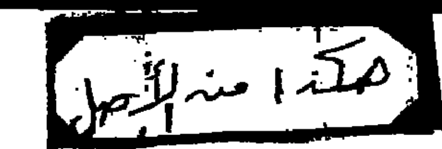
Antigua offre à ses touristes ses trois cents plages de sable blanc, ses langoustes grillées, ses punchs, son calypso, ses lits à baldaquins et ses parquets cirés de l'auberge de l'Amiral-Nelson... Elle va se ceinturer d'hôtels, former un personnel « qualifié », mais son pari est audacieux, car il est parfois difficile de « *retrouver ses racines* » tout en accueillant sereinement ceux qui les ont arrachées. Et puis une reconversion intensive entraîne parfois des indigestions... Antigua demeurera-t-elle l'île où on parie même après les courses de chevaux... parce que personne ne s'est aperçu qu'elles sont terminées et que cavaliers et chevaux, emportés par leur élan et leur plaisir, continuent à courir ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

★ British Airways, 102, quartier Boieldieu, 92800 Puteaux, Paris-La Défense. British Airways a mis au point une formule de séjour au prix de 4 900 francs : trajet via Londres compris, on peut louer pour quinze jours un studio dans une résidence georgienne, située à proximité de l'ancienne maison de Nelson. Des séjours dans les hôtels modernes de l'île sont également organisés (à partir de 8 500 francs). Le meilleur moyen de transport sur l'île est une voiture de louage : 100 francs environ par jour.





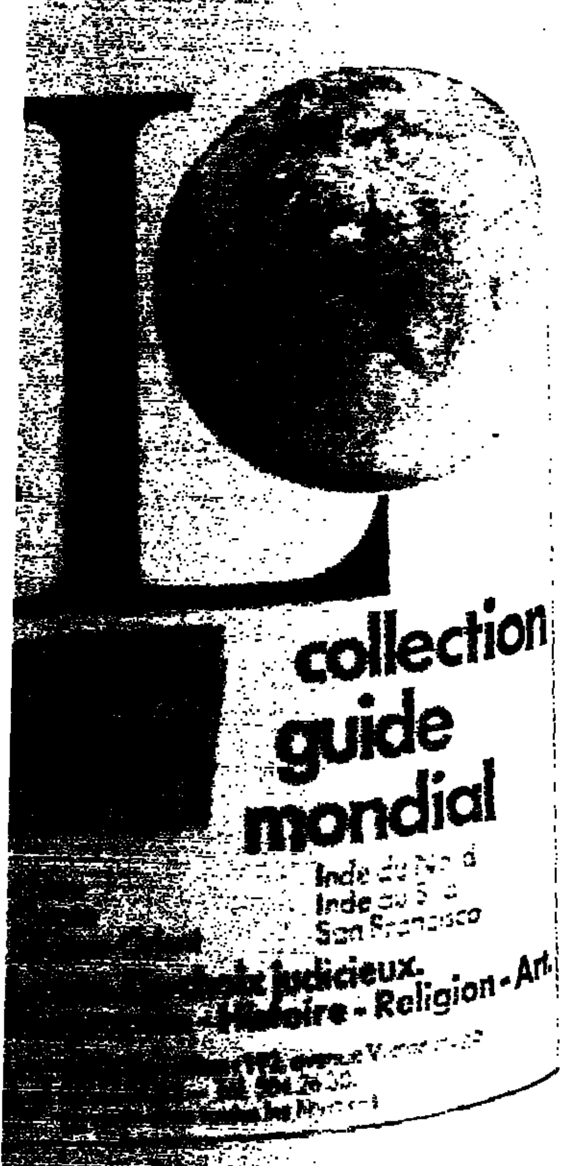


COURS

SES GUIDES

en page





HORIZONS FAMILIERS

FANAS SUR LA NEIGE

Ils sont fous ces schusseurs !

TOUT ça pour des glissades. Et, d'un coup transportés sur le domaine skiable *tu te plieras à la règle sévère du drôle de jeu-à-s'offrir-des-petits-coups-d'ivresse-dans-la-pente.* Les voilà P.-D. G., *salariés*, président de la République, archevêques, *chômeurs, pêle-mêle* dans le grand manège alpin de la re*montée et de la* descente sur les fesses. Tellement important *de pouvoir dire j'y étais* si, par malchance au retour, ce n'est pas évident, *si le soleil absent* ne t'a pas brûlé la gueule ou *si, malgré les acrobaties, tu n'as* toujours pas la jambe dans le plâtre. Glisse, *glisse donc, ne* te demande pas ce que tu fais là, si haut, en terre d'hivernage, sous le froid et l'humidité, les pieds endoloris dans des brodequins de location, glisse, prends ton plaisir comme les autres, comme ce gros fou noir qui descend « schuss » avec son bonnet de lutin et ses lunettes de la Luftwaffe renversant tout sur son passage... toi avec, mêlant ton plaisir de craquements et de douleurs. Qu'importe ! il aura fallu.

Monter descendre, monter descendre, passe encore, mais tu n'arrêtes pas de te faire *engueuler. Redevenu l'anonyme* du petit peuple admiratif des seigneurs féodaux, attaché à la glèbe enneigée, tu dois applaudir à leurs prouesses, t'échiner sans espoir de les égaler. Ah ! le parallélisme, *l'oint du* Seigneur. Ses chevaliers, moniteurs en fuseaux d'acier, pisteurs vêtus de jaune poussin, *écoliers* de l'école de ski français de la Table ronde, auréolés *de flèches et de chamois grâce* à leurs planches impeccable*ment parallèles, à leurs « festons* dégagement ». Vous avez vu ? Et toi *derrière, ridicule, à la va-*comme-je-te-pousse, un peu honteux et pas peu fier.

Tu en oublierais ta planète. Ici c'est tout bosse et tout creux, cours, médailles, exploits, fondue, raclette et tarots. En bas, en France libérale, l'ENA, le fric faisaient la différence, là pour peu qu'on ait skié sur des lattes de tonneau ou d'étable, on a le pouvoir d'emmerder. Il faut voir le moniteur local, sans compter les coups de bâton pour t'apprendre à fléchir et les leçons de courage *« droit dans la pente, droit j'ai dit » ;* même des jeunots des alpages à des anciens combattants. On s'applique, on obéit, on essaie de faire comme eux (surtout la grosse dame). Jamais contents !

Vive la discipline !

En plaine, tu serais plutôt contre l'esprit de compétition, tu *trouverais ça idiot. Au-dessus de* 1 500 mètres, tu pousses tes pe*tits par tous les temps pour* qu'ils décrochent leur premier flocon. Population déportée, qui préfère la rigueur du règlement. Ecole de ski, école de discipline. Pas la vérité de la montagne, qui sauverait un peu de liberté, mais *le parcours du skieur* : des rails, des files, des cartes, des contrôles et le *tire-fesses, élan vital* sans surprise.

Ils *l'ont même* kilométré le plaisir en longueur et en largeur. Sais-tu que dans la petite station d'Arèches (Savoie), les pisteurs, qui se donnent des pouvoirs de police, déchirent leur forfait à ceux qui s'aventurent hors des pistes ? En plaine, en république, aucune loi n'interdit de s'égailler en forêt, mais ici, chez les skimen, la hiérarchie allant du plus parallèle au plus chasse-neige débutant, crac, c'est arraché ! Et personne ne protestera, au contraire, *« ils ont raison à cause des avalanches... »* Tous d'accord, les *P.S. et les giscardiens,* les enseignants et les juristes, sous un *même bonnet* à pompon. Encore plus dur : une maman et son petit garçon montent par le télésiège ; ils n'ont pas *le courage de repartir à skis* — c'est impardonnable : ils de*vront attendre jusqu'à la fin de* l'après-midi pour qu'on les fasse *redescendre. Punis, les irréfléchis.* Les exploitants de vire-*vire — qui, pourtant, vivent de* cette ivresse des sommets — se chargeront là-haut de faire prendre conscience à ce peuple d'égarés. En ce pays inversé, on n'hiverne plus, mais on sort à *la première* neige. Pourvu que ça glisse, mais tout de même on s'étonnera plus tard de ces tablées joyeuses à propos d'en*torses et de jambes cassées...*, bizarres comme ces Normands qui buvaient le calva dans le crâne de leurs victimes, plus bizarre encore : c'est des tibias *de leurs amis qu'ils rient.*

CHRISTIAN COLOMBANI.

« GRANDES BOUFFES » DE MILORDS

LES restaurants de luxe indépendants sont venus en Angleterre beaucoup plus tard que ceux des grands hôtels, qui étaient à même d'y aménager des salons plus fastueux pour y attirer leur clientèle, recrutée surtout parmi l'aristocratie et la riche bourgeoisie. A leur intention, rien ne pouvait être ni trop beau ni trop cher, nul service trop obséquieux, nulle cuisine trop soignée.

Depuis, l'Angleterre s'est démocratisée. Tout le monde dîne dehors aujourd'hui, et les restaurants se sont multipliés en conséquence. Rien qu'à Londres, il y en a des milliers, pour la plupart assez modestes et parmi lesquels pullulent les trattorias italiennes, les gargotes chinoises, indiennes, grecques et autres, qui n'ont pas besoin de nous retenir ici. Il y en a, toutefois, quelques-uns qui sont hors série et méritent l'attention du gourmet français visitant la *métropole* britannique.

Parmi eux, *le Gavroche* ne se défend pas d'être le plus cher de Londres. Les frères Albert et Michel Roux, qui le fondèrent il y a une dizaine d'années à Chelsea (61 Lower Sloane Street) seraient plutôt tentés de s'en vanter. Albert, « maître cuisinier de France » et Michel, « meilleur ouvrier de France », ont toutes raisons d'être satisfaits de leur création *: elle est deve*nue l'un des hauts lieux de la gastronomie londonienne et a donné naissance à deux restaurants *destinés aux financiers* de la City, le *Gamin* et le *Poulbot*, ainsi qu'à une charmante auberge au bord de la Tamise, la *Waterside Inn à Bray*. le *Gavroche* n'est pas très grand — une *cinquantaine de places* — et, à part quelques lithographies mo*dernes aux murs*, le *décor* n'est pas exceptionnel.

Les *spécialités*, qui forment le plus clair du menu, comprennent *notamment*, parmi les hors-d'œuvre, le soufflé suissesse et le feuilleté de bécasse ; parmi les crustacés, le homard à l'escargot et le crabe vahiné ; parmi les entrées, le caneton gavroche et le veau à l'ananas ; parmi les entremets, *l'omelette Rothschild* et le sablé aux fraises.

La cave, exclusivement française, va d'un honnête beaujolais-village à 9 livres sterling à un extravagant château-lafitte-rothschild 1945 à 230 livres sterling, chef-d'œuvre du Haut-Médoc évidemment réservé aux milliardaires.

Le service, admirablement stylé, est à la fois attentif et discret. *Pour un repas de trois* plats, avec un vin de bonne *moyenne, café, couvert et service*, l'addition se monte en moyenne *à 30 livres sterling* par personne.

Le Mirabelle, à Curzon Street, au cœur de Mayfair, est de la même classe, mais avec un décor plus élégant : ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales *et tapisseries aux murs*, avec une *vue sur un charmant petit jar*din. La cuisine, que dirige depuis plus qu'un quart de *siècle le chef* parisien Jean Drees, présente un menu où *figurent* cent cinquante mets, et je ne saurais me porter garant de *chacun* ; mais ceux que nous choisîmes (quenelles de *homard, crabe dressé, médaillon* de bœuf, noisettes d'agneau *Edouard VII, timbale Elysée)* étaient tous impeccablement préparés et *artistiquement présen*tés. Ici, encore, la carte des vins *est de tout premier ordre* et le service empressé. Moyenne : 25 *livres sterling.*

Carrier's à Londres

Carrier's (2 Camden Passage), dans le quartier autrefois excentrique mais redevenu à la mode d'Islington, est la création de Robert Carrier, esthète et gastronome devenu professionnel accompli, et reflète dans son cadre comme dans son menu le goût *fantaisiste de son* propriétaire, souvent inspiré et jamais *indifférent.*

Le dîner est à prix fixe : 12 livres pour quatre plats, boissons, service (12,5 %) et taxe (15 %) en plus. Certaines spécialités, telles que l'aloyau sauce béarnaise et le sauté de bœuf à la bourguignonne, comportent un supplément (1,50 livre) et le valent bien. Les légumes sont cuits juste à point et les desserts, notamment les fraises Romanoff, exquis.

Le *Café Royal* (68 Regent Street) n'est pas un café, mais un vaste caravansérail comprenant dans ses sept étages une vingtaine de salles de banquet très fréquentées par les hommes d'affaires et, au rez-de-chaussée, deux restaurants, le *Grill Room* et *Le Relais*. Le premier, rutilant d'or et de pourpre, surchargé de cariatides en folie, est un lieu historique, jadis rendez-vous favori d'Oscar Wilde, Aubrey Beardsley et James *Whistler. Il* est amoureusement préservé et *rénové tel quel*, y compris l'orfèvrerie, gravée d'un mystérieux « N » qui *n'a rien à voir avec* Napoléon : il rappelle que la *maison fut fondée en 1865* par Daniel Nicols, restaurateur pari*sien fuyant ses créanciers*, qui réussit ici, au-delà de ses espé*rances.*

Le *Grill Room* est vaste tant par ses dimensions que par son menu, qui est franco-international. *Le Relais*, plus petit, se veut rendez-vous des gourmets et offre la haute cuisine française, mais fait souvent place à des festivals gastronomiques étrangers. C'est ainsi qu'il accueillit récemment quelques-uns des plus grands chefs de cuisine italiens, qui y présentèrent un énorme choix de plats de leur pays : 34 hors-d'œuvre, 45 entrées et *12 desserts.* Je ne puis en mentionner que deux, relativement simples mais de très haute qualité : *l'involtino d'uovo con fegatini* (omelette au foie de volaille et au marsala) et le *pollo alla cavour (suprême de volaille* aux truffes et au jambon, avec *sauce au vin blanc)*,

Kettner's, au cœur de Soho (29 Romilly Street) fut fondé en 1867 par Auguste Kettner, chef des cuisines de Napoléon III, et a gardé l'élégance un peu surannée du Second Empire, avec ses cinq salons particuliers qui rappellent le « Grand Seize » chanté par Offenbach. Mieux encore, il a maintenu les bonnes traditions culinaires du fondateur, avec un copieux menu à la française contenant les grands plats classiques avec quelques additions modernes, le tout à des prix raisonnables. La truite saumonée (£ 4.50) y est préparée avec art ; le steak au poivre (£ 4.95) a une saveur à la fois robuste et délicate ; les légumes sont cuits à point. Kettner's est l'un des rares restaurants auxquels un gros livre a été consacré qui vaut d'être lu. Moyenne : £ 10.

Walton's à Chelsea (121 Walton Street) est de création récente, mais est devenu en cinq ans l'un des restaurants les mieux achalandés de la capitale. La grâce du décor y est pour quelque chose, mais surtout le talent et l'imagination d'un jeune chef écossais, Murdo MacSween. Etonnamment fertile en combinaisons originales et savoureuses, il manie l'aigre et le doux avec une dextérité consommée en des plats tels que les mignonnettes de bœuf aux deux sauces, où la sauce au xérès qui assaisonne les tranches de filet se marie le plus agréablement du monde avec la sauce hollandaise des asperges qui les accompagnent. Moyenne : £ 10 pour le lunch, £ 15 pour le dîner (quatre plats).

RENÉ ELVIN.



DES CHATEAUX

A Valençay, l'Indre hérite de Talleyrand

CHATEAU de Berry, selon la géographie, château de la Loire si on regarde sa construction, Valençay, par ses vastes dimensions, ainsi que par certains détails d'architecture, s'apparente, sans conteste, à Chambord auquel font penser les lanternons qui surmontent ses grosses tours rondes coiffées d'ardoises. Situé à 55 kilomètres au sud de Blois, sur la route de Châteauroux, on l'atteint par la nationale 156, devenue, dès son passage dans l'Indre, la départementale 956.

Valençay fut d'abord un château de financiers, et ce n'est qu'au début du dix-neuvième siècle, après son acquisition par Talleyrand, qu'il entra dans l'histoire. La terre de Valençay, sur laquelle s'élevait une demeure féodale, avait donné son nom à la famille qui la possédait au treizième siècle. Robert II d'Etampes, chambellan de Charles VII, fut le premier à s'établir à Valençay qu'il avait acheté aux Châlons-Tonnerre, mais ce fut son arrière petit-fils, Jacques d'Etampes, seigneur du lieu depuis 1534 qui, ayant épousé la fille richement dotée d'un financier, Jeanne Bernard d'Estidu, fit, vers 1540, commencer la construction de l'édifice actuel, après qu'on eut rasé le vieux château féodal. La famille d'Etampes conserva Valençay pendant plus de deux cents ans ; mais, au dix-huitième siècle, la propriété fut mise en vente. John Law, le célèbre banquier de la Régence, acheta la moitié du domaine, mais ne put la payer. En définitive, on trouva un acquéreur en M. de Villemorien, un riche fermier général qui, de plus, acheta la terre voisine de Luçay dont son fils prit le nom.

Mais, à la suite de la Révolution, ce dernier dut, au début du dix-neuvième siècle, se séparer de son patrimoine. Il s'adressa alors au Premier Consul et trouva dans le ministre des relations extérieures, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, l'ancien évêque d'Autun, un amateur très tenté, mais insuffisamment fortuné. Bonaparte promit de l'aider et, en fait, paya presque tout. L'acte de vente fut signé le 17 mai 1803. Valençay devint ainsi le palais où le ministre des affaires étrangères pouvait, au nom de l'Empereur, recevoir et traiter avec magnificence les ambassadeurs étrangers.

De 1808 à 1814, Napoléon obligea Talleyrand à faire de sa résidence personnelle une « prison dorée » pour le roi d'Espagne détrôné, Ferdinand VII, considéré comme prisonnier de guerre. C'est là que fut signé, le 11 décembre 1813, le traité de Valençay par lequel Ferdinand recouvra sa couronne sans pouvoir d'ailleurs rentrer en Espagne ; son départ n'eut lieu que le 15 mars 1814.

Après la chute de l'Empire, Talleyrand fit de son château le centre d'une grande activité politique. A sa mort, en 1838, le domaine revint à son neveu, le duc de Dino à qui Louis XVIII avait conféré le titre de duc de Valençay. Il appartient, depuis lors, à la famille des Talleyrand-Périgord.

Le château, construit sur des terrasses dominant la vallée du Nahon, forme un ensemble architectural imposant ; il se compose de deux bâtiments disposés en équerre et reliés par une énorme tour ronde surmontée d'un dôme en ardoise avec lanternon. Deux autres tours de même forme, mais dont l'une est nettement plus petite, ont été édifiées à l'extrémité de chacune des ailes. Au centre de la façade nord-ouest, se dresse le pavillon central, donjon de style Renaissance, œuvre de Philibert Delorme, magnifiquement orné de lucarnes et de cheminées, qu'on retrouve dans la plupart des châteaux de la Loire.

L'aile occidentale, ajoutée au dix-septième siècle par Dominique d'Etampes, vers 1650, et la seule qu'on visite, a été remaniée au dix-huitième siècle. Elle est d'architecture classique avec un toit à la Mansart : plus de lucarnes Renaissance, mais des mansardes et des « œils de bœuf ». Le visiteur qui vient de Blois arrive directement devant la grille monumentale derrière laquelle se trouve le château, mais ce n'est pas elle qu'on franchit ; l'entrée se trouve à gauche un peu plus haut et donne accès à la cour des Orangeries.

La visite, organisée, commence par le musée Talleyrand installé dans les communs ; il présente de nombreux souvenirs du prince, une reconstitution de sa chambre avec des meubles lui ayant appartenu, des vêtements d'apparat et quelques objets personnels. De la cour des Orangeries, un passage voûté, percé dans le *donjon*, permet d'accéder à la cour d'honneur, ou alors, à sa droite, l'aile de l'ouest que l'on va visiter.

De cette visite nous retiendrons surtout l'impression de splendeur que donne le mobilier des appartements : ce que l'époque a produit de plus beau, sans parler des grands vases de Chine qui ornent les guéridons et les cheminées. On remarquera des chaises recouvertes de tapisseries qu'auraient confectionnées des dames d'Espagne en prenant comme modèles les feuilles toutes différentes des arbres du parc, ainsi que la table du Congrès de Vienne que Talleyrand avait emportée, puis rapportée dans son château. Dans les vases, des bouquets aux couleurs des rois d'Espagne, rouge et or, rappellent le pavillon qui flotte constamment sur le château depuis, dit-on, le départ de Ferdinand VII, en 1814.

Ajoutons que le parc et la cour des Orangeries elles-mêmes sont un véritable « zoo » où vivent en liberté de nombreux animaux, en particulier des oiseaux exotiques: flamants, grues, paons, aras aux couleurs éclatantes.

Ainsi se présente ce qui fut, durant six années, la « prison dorée » des princes d'Espagne, résidence luxueuse certainement, mais prison tout de même, bien que le geôlier en fût un des premiers personnages de l'Empire.

GEORGES MICHEL.

Le château de Valençay (Indre) et son domaine de 1 182 hectares resteront voués au tourisme. Au moment de sa mise en vente, un montage financier a permis d'éviter la privatisation d'un des plus beaux monuments de la vallée de la Loire.

La forêt et les terres agricoles ont été achetées par la SOGESPAR, filiale du Crédit agricole, pour 20 millions de francs, le château et le mobilier, ainsi que le parc, ont été acquis par une association départementale regroupant le département de l'Indre, la ville de Valençay, la caisse régionale de Crédit agricole et la caisse mutuelle de réassurance agricole, pour un peu moins de 5 millions de francs.

Le conseil général entend faire du château de Valençay la pièce maîtresse de sa politique touristique, mais on peut souhaiter que le Crédit agricole, directement impliqué dans la gestion financière du château, fera le nécessaire, avec l'aide de son agence de voyages et de ses multiples filiales, pour diminuer le déficit annuel. Le château a reçu, en 1979, plus de soixante mille visiteurs et, par une politique dynamique, il est possible d'attirer plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an, comme les plus prestigieux châteaux de la Loire.

MICHEL ISSARTEL.

Fontainebleau dans la solitude

(Suite de la page 19.)

Lorsque M. Paul Seramy, sénateur, maire (C.D.S.) de Fontainebleau, évoque la nécessité de revoir les formes de l'accueil au palais, il considère qu'« *il ne faut pas se satisfaire d'une visite inanimée dans un musée prestigieux* ». Mais l'accueil, c'est aussi et surtout le contact entre le personnel du musée et le visiteur. Or le courrier des lecteurs des journaux locaux et la rumeur publique font état, de temps à autre, du manque de chaleur manifesté par certains surveillants. L'an dernier, un groupe de jeune Britanniques, invités en France dans le cadre des échanges scolaires par leurs correspondants d'un lycée de la région, ont eu la désagréable surprise de s'entendre prier de quitter les lieux à midi (heure légale de la fermeture) alors qu'on les avait laissés entrer dix minutes plus tôt... Pourtant près de la caisse le panneau indiquant les horires précise bien que l'on ne peut plus commencer de visites après 11 h. 45. Ce qui suppose déjà qu'il est possible de tout voir en un quart d'heure. A condition de ne pas imiter l'empereur Hiro Hito qui, raconte la légende bellifontaine, s'est contenté de jeter quelques morceaux de pain dans l'étang aux carpes avant de remonter dans sa limousine sans même avoir mis le pied sur le célèbre escalier de la cour des Adieux.

Les projets d'animation et d'aménagement du palais ne manquent pas. On parle d'ouvrir l'aile Louis-XV aux donations de la famille Napoléon, de restaurer le petit théâtre Napoléon-III, de remplacer par une grille le mur aveugle du jardin de Diane. Ne manquent plus que les crédits.

C.-L. PARISON.

BIBLIOGRAPHIE

Le jardinage « bio »

En format de poche, et sur 84 pages, vient de paraître le numéro un de la première revue consacrée en Europe au jardinage biologique : celui qui refuse les engrais chimiques et les pesticides, celui qui veut des légumes savoureux, des fruits qui se conservent « comme autrefois ». Elle est rédigée par des praticiens bien connus de l' « agro - bio », comme Claude Aubert et Dominique Soltner. Elle s'adresse non seulement aux cent mille jardiniers « bio » que comptent les pays francophones mais aussi aux millions d'autres qui, faute de connaître les techniques différentes, n'emploient qu'à regret des produits chimiques souvent toxiques. Au sommaire du premier numéro : un légume méconnu, le potiron doux, les engrais verts, la lutte contre les limaces, la taille des arbres fruitiers, l'élevage des poules en libre parcours.

M. A.-R.

★ *Les Quatre Saisons*, bimestriel, 12 F, 11, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris.

AU DÉTOUR

AULTERIBE RETROUVE SES MEUBLES

LA Caisse nationale des monuments historiques et des sites vient de *terminer la deuxième tranche des* travaux qu'elle a entrepris pour la restauration du château d'Aulteribe, dans le Puy-de-Dôme, qui lui a été légué il y a maintenant plus de vingt-cinq ans par le marquis de Pierre, son dernier propriétaire. Trois nouvelles salles sont achevées et ouvertes désormais au visiteur.

C'est par la route nationale 106, qui va de Thiers à Ambert, qu'on accède un peu avant Courpières au château d'Aulteribe, *petite maison forte qui* se dresse sur un pignon à l'écart de la route, et qu'on l'atteint, tel le château de la Belle au bois dormant, après avoir traversé de hautes futaies. *L'histoire de* cette vieille forteresse est mal connue et, si son nom est mentionné pour la première fois dans un document datant de 1261, *on sait qu'elle passa entre* les mains de différents propriétaires de 1450 à 1775, avant d'être acquise cette année-là par Jacques de Pierre de Bernis, *ancêtre du donateur.* D'une architecture assez fruste, le château d'Aulteribe affecte la forme d'un quadrilatère trapézoïdal surplombant un ravin *de trois côtés.* Construit certainement au cours du quatorzième siècle, il a été très *remanié,* particulièrement au dix-neuvième siècle où il a fait l'objet d'une restauration presque totale.

Celle-ci est intervenue en 1833 lorsque le château devint, par héritage, la propriété de Joseph de Pierre, époux de Henriette Onslow, fille de lord Onslow, compositeur. *Ces derniers* le vendirent à leur belle-sœur, Mme Arthur Onslow, qui, admiratrice de Walter Scott, voulut le remettre au goût du jour. Celui du style romantico-médiéval, dont on vient de *redécouvrir* tout le prix à la faveur de l'exposition Viollet-le-Duc au Grand-Palais.

C'est de cette époque que datent la balustrade du premier étage et sa rampe, les fausses échauguettes et les lucarnes néogothiques qui ornent à profusion Aulteribe. Mais ce qui fait le prix de cette maison, ce sont les collections de meubles et d'objets d'art accumulés durant plus de cent ans par les familles de Pierre et Onslow, *dont on peut dire qu'elles sont* uniques en France.

Le château, ses dépendances et ses précieuses collections formant un ensemble « *indivisible et cohérent* », comme l'a dit son donateur, sont donc devenus, en 1960, *propriété de la Caisse* nationale des monuments historiques sous la dénomination de Fondation Onslow-de Pierre, comme l'avait stipulé le marquis *de Pierre, qui avait demandé, en* outre, que le château soit maintenu dans son aspect architectural particulier et dans son caractère historique de style, en conservant aux pièces existantes leur destination et leur physionomie actuelles afin de se conformer au mobile qu'a inspiré la fondation.

Les mystères de la chambre longue

La Caisse nationale des monuments historiques a donc entrepris une restauration totale et coûteuse du château selon trois principes : conserver aux pièces *la destination d'origine,* éliminer du mobilier les disparates trop gênants, remettre en état les œuvres choisies en les confiant aux meilleurs restaurateurs.

Le château comporte actuellement douze pièces complètement aménagées où abondent de très précieux meubles des dix-septième et dix-huitième siècles portant l'estampille de Bondin, *Migeon, Canabas,* Fromageot, qui voisinent avec des toiles de *Van Der Meulen,* Hubert Robert, Boilly, Philippe de Champaigne, Rigaud, Mignard et Nattier. C'est sous la direction de M. Donzet, architecte des monuments historiques, et de MM. Aurat, inspecteur principal des monuments historiques, et Aleil, conservateur des antiquités et objets d'art du Puy-de-Dôme, que la restauration d'Aulteribe a pu être réalisée.

Depuis le début d'avril, trois nouvelles salles ont été ouvertes au public. On peut y voir, dans la pièce dite « chambre longue », trente-six vues d'optique de la fin du dix-huitième siècle et des meubles précieux de style Louis XVI. De très belles chaises *provenant de Fontainebleau* et une bibliothèque Louis XIV accompagnée d'un bureau Mazarin ornent la pièce suivante. Les tentures des trois salles et les *rideaux en toile imprimée ont* été exécutés d'après un modèle original. Enfin, au rez-de-chaussée, la cuisine du château présente un amusant décor de la *fin du siècle dernier.* Après ces aménagements, la présentation au public de la partie essentielle des collections sera assurée. D'autres projets sont déjà prêts, en particulier la remise en état du deuxième étage et la création d'une salle de musique dans les communs du château.

Cette restauration est donc sur le point d'être terminée. Elle aura demandé beaucoup d'efforts aussi *bien pour la remise en* état du gros œuvre (on a refait toutes les toitures avec des tuiles à l'ancienne, dites « écailles de poisson ») que pour l'aménage*ment intérieur. La Caisse natio*nale des monuments historiques a obtenu de l'Etat les crédits nécessaires et a réglé des dépenses qui, de 1965 à 1980, se *sont élevées à plus de 2 mil*lions, car il faut reconnaître qu'un legs de cette importance entraîne, pour celui qui en est bénéficiaire, une lourde charge. *Mais Aulteribe, « le château le mieux meublé de France »,* est devenu, grâce à ces efforts, un des hauts lieux du patrimoine auvergnat.

ANDRÉE JACOB.

Hippisme

CES CHEVAUX QUI GALOPENT AVEC LE DOS

DEUX rendez-vous européens, les premiers de la saison, au cours de ce week-end : ce samedi, à Newmarket (Suffolk), les meilleurs poulains de trois ans sur 1 600 mètres — ou ceux qui croient l'être, car la hiérarchie n'est pas encore bien fixée — se disputent les « 2 000 guinées » ; dimanche, leurs plus illustres aînés, auréolés des titres conquis l'an passé, s'affrontent sur les 2 100 mètres du Prix Ganay.

Dans les deux cas, les favoris sont les descendants de *Northern Dancer* : son fils, *Noureyev* à Newmarket ; son fils, *Northern Baby*, et sa petite-fille, *Three Troikas*, à Longchamp.

Northern Dancer, qui est âgé de dix-neuf ans, et dont aucun poulain, désormais, n'est adjugé à moins de 500 000 dollars, est sans doute le plus grand étalon du monde. Outre une distinction exceptionnelle, qui fait évoquer à propos de leur tête (souvent petite, mais avec de grands yeux sombres) la fascinante élégance des hippocampes, beaucoup de ses produits sont dotés d'une souplesse de félin. Ils ne galopent pas seulement avec leurs jambes mais quasiment avec leur dos ; c'est-à-dire que celui-ci peut s'incurver et, par conséquent, permettre aux épaules et aux hanches d'étendre encore plus loin les membres, presque à l'horizontale. Le film au ralenti saisit bien ce mouvement unique, dont les illustrations probablement les plus indiscutables, chez nous, sont ou ont été *Northern Baby* et *Salpynx*, celle-ci partie pour le haras après une carrière en partie gâchée par une excessive nervosité mais qui présentait, peut-être, davantage encore que *Northern Baby*, cet ondoiement du dos démultipliant, à la façon d'un plus grand engrenage, l'énergie des muscles moteurs.

Les « Northern Dancer » atteignent au prodige, morphologiquement faux chez tout autre qu'eux, des chevaux de Géricault, étendus parallèles au sol, les quatre jambes libérées à la fois de la pesanteur et de ses servitudes.

Or — et voilà que les choses de la piste, et de l'entour, qui sont parfois un condensé du monde, débouchent sur un horizon plus large que celui de la ligne d'arrivée — ce don unique semble être une résurgence génétique n'apparaissant que deux ou trois fois par siècle.

C'est Jean-Pierre de Gasté, fils de l'ancien président du Syndicat des éleveurs et conseiller de l'écurie Fustok, qui nous en a retracé le cheminement. Il a vécu plusieurs années dans des haras américains, où le contrôle de l'entraînement et de l'aptitude des chevaux par des ralentis de film est une technique fréquente. Il accorde, lui-même, la plus grande importance à l'« action » d'un poulain, cherchant parfois, à l'heure du choix, par des superpositions de films, celui dont le galop se rapproche le plus de celui du père.

« *Les « Northern Dancer »*, dit-il, *galopent comme* Saint-Simon, *leur ancêtre à douze ou quinze générations. Vers 1890, le « stud groom » du haras où naquit* Saint-Simon, *écrivait, en observant ce poulain au pré : « Il court » comme un chat ou un léopard, » les deux pieds arrière presque » joints.* »

Saint-Simon accomplit une grande carrière, au cours de laquelle de nombreux observateurs notèrent qu'il était doté, en effet, d'une « action » particulière : son galop apparaissait comme une succession de bonds, plutôt que comme un enchaînement continu. Le caractère ne reparut pas chez ses premiers descendants. Mais, trente ans plus tard, son éleveur italien, Federico Tesio, que ses conceptions, alors en matière de croisements, allaient rendre célèbre, s'attachait à essayer de faire resurgir ce don. Comme un chimiste dosant des particules dans ses éprouvettes, il unissait des descendants de *Saint-Simon* à différents degrés de parenté. Et, après cinquante échecs ou demi-échecs, les bonds de félin reparaissaient dans les jambes d'un poulain, né à la convergence de quatre courants de sang 4 × 4 sur *Saint-Simon* (1). Le poulain était le célèbre *Nearco*. Curieusement, le *stud groom*, veillant sur ses premiers pas retrouvait des expressions proches *du mentor de l'ancêtre*, pour le décrire. « *Il a* écrivait-il, *une allure de félin.* » Remarque spontanée, non suggérée, car l'homme n'avait, d'évidence, pas *lu les souvenirs de son lointain* collègue, et Federico Tesio ne s'était pas ouvert, auprès de lui, du sens et de l'objet de ses méthodes de croisements.

Nearco gagnait toutes les meilleures courses italiennes, notre Grand Prix de Paris, puis était vendu comme étalon, à un prix énorme, en Angleterre.

A Milan, Tesio se penchait à nouveau sur ses éprouvettes, toujours fasciné par l'or — hélas ! de plus en plus difficile à extirper de l'entour à mesure que les générations passaient — de l'héritage de *Saint-Simon*.

Une fois encore, il en faisait surgir le miracle : *c'était, en* 1952, *Ribot*, confluent de neuf courants de sang de *Saint-Simon*, mais évidemment plus dilués que dans le cas de *Nearco* puisque *dix-sept années de plus — deux* ou trois générations — avaient passé. *Ribot*, qui bondissait, lui aussi, les jambes arrière parallèles, à la façon des grands félins, fut invaincu, remporta deux fois notre prix de l'Arc de Triomphe, et partit comme étalon aux Etats-Unis. Mais une fois encore, la chaîne se rompit. Un grand propriétaire, C.-W. Engelhard, fit naître des dizaines de fils et filles de *Ribot*. Il eut de bons chevaux, comme *Ribero, Riboco* ; il n'en eut pas qui prolongeait l'élan du félin.

Du côté de *Ribot* et de sa descendance, la chaîne, à ce jour, ne s'est pas renouée.

Mais — et nous voici à *Noureyev*, à *Northern Baby* et à *Three Troikas*, les têtes d'affiche de ce week-end — du côté de *Nearco*, le félin se réveille. Car *Northern Dancer*, l'étalon dont les fils et les filles galopent avec le dos autant qu'avec les jambes, comme ces chevaux de légende que croyait avoir vus Géricault, est un des derniers petits-fils de *Nearco*. Au fait, Géricault n'avait-il fait que rêver ? N'avait-il pas vu, de ses yeux vu, un cheval détaché de la terre ? Le miracle qui s'est accompli quatre fois de mémoire d'homme, vers 1895, 1935, 1952 et 1980, ne s'était-il pas révélé une fois déjà, le temps que le saisisse l'œil du peintre, chez quelque ancêtre méconnu de *Saint-Simon*, un siècle plus tôt ?

LOUIS DÉNIEL.

(1) L'expression signifie qu'à quatre générations on trouvait quatre fois *Saint-Simon* dans les ancêtres de *Nearco* ; en d'autres termes, chacun de ses grands-pères *ou grands-mères était lui-même* petit-fils ou petite-fille du célèbre cheval.

Plaisirs de la table

Cartes à l'essai, cartes éprouvées

J'AVAIS été très sévère pour Christine Donnet (*La Closeria du XIII*ᵉ, 17, avenue d'Italie, tél. 580-03-80). Cette personne m'a écrit que, si elle n'était point ce jour-là dans sa maison, c'est qu'une maladie dans sa famille... Et aussi qu'elle estimait que toute création de restaurant nécessite un remaniement de personnel jusqu'à ce que l'identité se fasse selon son concept culinaire (sic). J'y suis donc retourné, un midi, sans qu'il y ait plus de couverts que la première fois... J'étais seul l'autre soir au théâtre de gueule, comme eût pu dire Musset ! J'ai retrouvé la salle trop sombre, un peu triste, les tables branlantes, mais, en place d'un garçon minable, une jeune hôtesse souriante. Et la patronne était là ! En cuisine !

Si, comme elle le dit, elle a *« voulu créer un nouveau style de vie donnant une image d'un art de vivre »*, je le dis tout net, ledit visage ne justifie point l'excès d'honneur des propos de certains confrères. Non plus que l'indignité dont je l'accablai dans mon ire de client mal reçu. Le foie gras est bon, les œufs brouillés aux grenouilles passables (sont-ce des grenouilles fraîches ?), la noisette d'agneau comme le pavé grillé parfaits (mais, que diable ! pourquoi, comme partout, cette décoration risible de trois haricots verts, un peu de carottes et de navets émincés, genre « petits légumes » et mal cuits ? La carte omet les fromages (en passant, si la faute d'orthographe à artichauts a été corrigée, d'autres demeurent !), le rayon des desserts est honorable. La carte des vins est étonnante : je n'en ai jamais trouvé une donnant autant de noms de bordeaux que j'ignorais (il est vrai qu'ils ne figurent pas non plus dans le *Bordeaux et ses vins*, de Cook et Féret). Pourtant le vray canon-bouché (un 1975 vendu 60 francs) est excellent. Un détail : que Mme Donnet ne compte point figurer un jour au Michelin, il faut demander les clefs et traverser le passage pour trouver les ouatères. Cela dit, il est navrant de voir cette maison vide si elle doit, mieux achalandée, s'affirmer. Ne serait-ce que pour Christine et Dominique...

***

L'atout majeur de ce *Château de la Corniche* (5, route de la Corniche, à Rolleboise, Yvelines, tél. 093-21-24) était (est toujours) l'admirable panorama sur la Seine, à des dizaines de kilomètres à la ronde. Mais voilà que Denis est venu encourager le jeune chef Pierre Blanchard et son adjoint, remarquable pâtissier. Alors on mange ici fort bien avec un menu à 90 francs prix net (vin en plus), parfaitement équilibré, copieux, intelligent. La carte vous conduira à des additions plus grandes, mais je vous assure que le rapport qualité-prix est toujours assuré et que, de ce menu que j'ai choisi, après les rillettes d'oie apéritives, comportant une mousse d'anguille et brochet à la crème de basilic, un pintadeau aux choux braisés à l'ancienne (ç'aurait pu être le navarin de la mer ou le contrefilet vigneronne), un fromage et la douceur du jour, fut parfait. Quelques chambres et, pour cet été, tennis et piscine pour les amateurs.

***

Je conçois que l'on soit rebuté par ce Front de Seine (15ᵉ), l'environnement, le parking (pratique mais démoralisant) servant d'entrée, bref le fonctionnel d'un hôtel (le Nikko, qui abrite aussi un restaurant japonais dont Raymond Oliver m'assure de la qualité). Mais une fois là-haut... Très belle vue sur la Seine, très belle salle (avec un bar où officie Gaby, un vieux du métier toujours souriant) et un bon accueil. Et puis la carte supervisée par Joël Rebuchon. Une carte de prix pour une cuisine de prix (avec un menu dégustation à 200 francs). J'ai apprécié plutôt le fondant de légumes, un extraordinaire court-bouillon de fruits de mer aux pleurotes et gingembre (55) qui tient de la cuisine asiatique mais revue par un maître de chez nous, le panaché de viandes grillées et une carte de desserts signée Michel Foussard absolument éblouissante pour les amateurs. Prix nets. Belle cave, mais je dois avouer au demeurant que, ce midi-là, Philippe Muller avait amené des chais de Nicolas (on sait que les vieilles bouteilles ne sont pas rares en cette maison) un cos d'estournel 1928. Alors... *Les Célébrités*, 61, quai de Grenelle, tél. 575-62-62.

LA REYNIÈRE.

UN ALGÉROIS A VICHY

Aletti, un grand nom de l'hôtellerie française. D'Alger à la Côte d'Azur et à Vichy hier encore.

Un nom que les curistes vichyssois vont retrouver avec un sentiment d'amitié puisque, grâce à lui, Vichy retrouve, enfin, un palace : son dernier.

En effet, si le « Carlton », de Jacques Aletti, reste, avec ses appartements meublés, sa salle de billard, ses salons de thé et de bridge, son bar, ses boutiques, ses studios, une attraction sur le Parc, le « Thermal-Palace », de l'autre côté, fait peau neuve. Sous la direction de Jacques et Yannick Aletti, aménagé en chambres et en six suites de grand confort, équipées de la télévision, il devient l' « Aletti-Palace », (3, place Joseph-Aletti, téléphone : 31-78-77), en face du Casino. Il abrite un des meilleurs restaurants vichyssois (avec le « Violon d'Ingres ») : la « Grillade » (5, place Joseph-Aletti, tél. : 98-56-74).

Saluons donc ce nouvel « Aletti-Palace » qui représente un bel effort pour cette station merveilleuse que les curistes, un peu négligés ces dernières années, délaissaient. Saluons aussi l'ouverture de la « Brasserie du Casino » (4, rue du Casino, tél. : 98-23-06) sous la direction de Paul Aletti. — L. R.

MIETTES

● *Nouveau chef-propriétaire au Trotteur* (103, rue Brancion). C'est peut-être une formule que de faire des clins d'œil à la nouvelle cuisine, mais cela ne justifie pas une côte de bœuf (112 F pour deux) de médiocre qualité de viande et dont l'accompagnement : purée de céleri, crêpe de salade cuite, gratin, moelle, raisins, que sais-je encore, fait plus disparate que sage.

● *Avalanche de lettres* m'approuvant de signaler les restaurants où l'on daigne ne pas considérer comme minus le client qui vient à 12 h. 30 et à 19 h. 30. Et mauvais point par contre envers *le Moustiers* de Milly-la-Forêt où, après avoir répondu au téléphone que l'on recevait dès 12 h. 15, le client a l'impression d'arriver *« dans une maison en sommeil »*.

● *Un nouveau whisky de malt* sur les cartes françaises : le *Bladnoch*. Il s'agit d'un Lowland, qui a ses amateurs. D'autres préfèrent les Highlands, et certains, comme moi, les Islay Malt.

● En retrait de la nationale 7, à une vingtaine de kilomètres de Valence (sud), *le Carthaginois* (à Loriol, tél. 61-73-11, fermé dimanche soir et lundi) mérite les éloges de plusieurs lecteurs. Et si, en passant, vous alliez vous-même vous rendre compte ?

Philatélie

Nº 1 635

FRANCE : Montauban.

Dans la série dite « touristique », le troisième timbre de l'année sera dédié à la ville de Montauban (près de cinquante mille habitants), dans le Tarn-et-Garonne. Vente générale le 19 mai (20ᵉ/80). Retrait prévu pour le 5 juin 1981.

2,30 F, brun, vert et bleu.

Format 22 × 36 mm. Maquette de Jean-Marc Winckler, gravé par Eugène Lacaque. Tirage non communiqué, timbre d'usage courant en deuxième échelon de poids de la lettre. Taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 17 et 18 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au musée Ingres, à Montauban (Tarn-et-Garonne). — Oblitération « P. J. ».

— Le 17 mai, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Montauban R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

● A MONTAUBAN, les 17 et 18 mai, à l'occasion de l'émission du timbre, le Syndicat d'initiative présentera, au Musée Ingres, une collection thématique « Ingres dans le monde » et d'autres documents historiques. Enveloppes et cartes « P.J. » réalisées (5 F pièce + port) peuvent être obtenues au S.I., B.P. 1, 82002 Montauban Cedex, C.C.P. 22288 Toulouse.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 79000 Niort, du 26 avril au 4 mai. — Foire-Exposition du Centre-Ouest. (Petit cachet.)

⊙ 67000 Strasbourg (Palais des congrès), le 5 mai. — Congrès national des pharmaciens de France.

⊙ 37000 Tours, du 5 au 21 mai. — « Grande Semaine de Tours » (Petit cachet.)

⊙ 77320 La Ferté-Gaucher (salle des fêtes), du 9 au 18 mai. — Exposition « Histoire de la poste à travers les timbres ».

⊙ 25030 Besançon, du 8 au 20 mai. — Foire-Exposition comtoise. (Petit cachet.)

⊙ 33000 Bordeaux (chambre de commerce), le 10 mai. — XXXᵉ congrès national France-Canada.

⊙ 59200 Tourcoing (ancienne chambre de commerce), du 10 au 12 mai. — Franche-Foire.

⊙ 86000 Poitiers, du 10 au 18 mai. — Foire-Expo. (petit cachet).

⊙ 52100 Saint-Dizier, du 10 au 18 mai. — Foire-Expo. (petit cachet).

⊙ 29200 Brest, du 10 au 18 mai. — Foire-Exposition.

⊙ 67380 Pfaffenhoffen (école maternelle, rue de Haguenau), le 11 mai. — Deuxième Foire alsacienne de la carte postale.

⊙ 59114 Steenvoord (Maison des jeunes), les 14 et 15 mai. — 160ᵉ anniversaire de la Société philharmonique.

⊙ 68100 Mulhouse, du 14 au 27 mai. Foire-Expo (petit cachet du bureau temporaire mobile).

⊙ 84300 Cavaillon (chapelle du Grand-Couvent, Grand-Rue), du 15 au 18 mai. — Exposition philatélique.

⊙ 51100 Reims (base aérienne nº 112), le 17 mai. — Rassemblement national des réserves de l'armée de l'air.

⊙ 40110 Morcenx (mairie), le 17 mai. Jumelage avec Hegenheim (Haut-Rhin).

⊙ 36100 Issoudun (salle des fêtes), les 17 et 18 mai. — 6ᵉ Exposition « Céréalia ».

⊙ 80800 Corbie (salle paroissiale, rue Faidherbe), le 17 mai. — XIIIᵉ centenaire de la reine Bathilde.

⊙ 06130 Grasse (salle municipale, cours Honoré-Cresp), du 10 au 12 mai. — Exposition internationale de roses.

ANDORRE : Lis des Pyrénées.



« Marcolic Groc », cette fleur blanche et odorante, genre de liliacées — le lis des Pyrénées — fera l'objet d'un timbre prévu parmi les dix figurines au programme de l'année (« le Monde » du 22 décembre 1979), dans la série dite « protection de la nature ». Vente générale le 19 mai (5ᵉ/80).

1,30 F, jaune, vert, rouge, noir et brun.

Format 22 × 36 mm. Maquette de Pierrette Lambert. Tirage : 1 000 000 d'exemplaires. Impression hélio, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 17 mai, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P.J. ».

● RETRAIT : le 2 F, Fresque de l'Eglise de Saint-Cerni-de-Nagol, émis le 5 juin 1979 (« le Monde » du 25 mai 1979), sera retiré de la vente le 9 mai prochain.

EN BREF...

● AUTRICHE. — *Pour septembre, il est prévu un timbre d'usage courant de 12,00 sch. « Kufstein dans le Tyrol ».*

● BARBUDA. — *Les quatre valeurs « Jeux olympiques de Moscou » de l'Antigua ont été surchargées « Barbuda », 0,10, 0,25, 1,00 et 2,00 dollars (18-3-80).*

● BELGIQUE. — *Le timbre de 20 + 10 Fb. en faveur des « Jeux olympiques », prévu pour le 24 mars 1980, ne sera pas émis.*

● BELGIQUE. — *Le 9 Fb. du type Elström « Effigie Royale » a été mis en service dans les distributeurs. Les rouleaux sont de 500 ou de 1 000 timbres ; le verso de chaque cinquième figurine est numéroté. (14-4-80.)*

● BELGIQUE. — *La « Journée du Timbre ». 9 Fb. Hélio, papier phosphorescent. (21-4-80.)*

● COTE-D'IVOIRE. — *« Journées internationales des archives », 65 fr., « végétation », ficus elastica « Abidjan », 60 fr., « 10ᵉ anniversaire du débarquement sur la Lune », 60, 65, 70 et 150 fr.*

● ILE DE MAN. — *150ᵉ anniversaire de la naissance du poète Thomas Edward Brown, 7 et 13 1/2 pence. (3-5-80.)*

● ILE DE MAN. — *150ᵉ anniversaire de la Compagnie de paquebots, 7, 8, 11 1/2, 12, 13 et 15 pence, par feuilles de 40 timbres. Les mêmes valeurs sont réunies sur un bloc-feuillet pour « London 1980 ». (6-5-80.)*

● MALI. — *« Animaux en voie de disparition » : 90 fr., âne sauvage ; 120 fr., addax ; 130 fr., guépard ; 140 fr., mouflon et 180 fr., buffle. Maquettes de O.-M. Diallo. Offset, Edila.*

● MALI. — *Trois émissions, onze timbres : 150ᵉ anniversaire de la ligne Manchester-Liverpool, 200 et 300 fr. m. (timbre sur timbre) ; chevaux du pays, 100, 120, 130, 180 et 200 fr. m. ; utilisation de l'énergie solaire, 90, 100, 120 et 130 fr. m.*

● MAROC. — *Le Croissant rouge marocain, 0,50 et 0,70 dirham.*

● NOUVELLE-CALEDONIE. — *Poissons de mers, 34 et 39 fr. ; Flore calédonienne, 11 et 12 fr.*

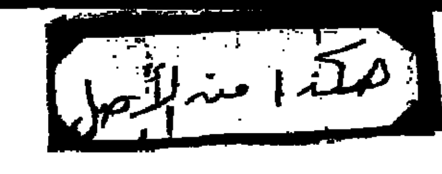
● PAYS-BAS. — *Série « Tourisme et loisirs », 45 + 20, 50 + 20, 60 + 25 et 80 + 35 cents. Offset, papier phosphorescent. (15-4-80.)*

● SOUDAN. — *L'année internationale de l'enfant, 4 1/2, 8 et 15 1/2 Pt.*

● THAILANDE. — *« Croix-Rouge », 75 + 25 satang (2-4-80) ; Organisation mondiale de la santé (anti-tabac), 75 s. (7-4-80) ; 75ᵉ anniversaire du Rotary international, 5,00 Baht (6-5-80).*

● TOGO. — *20ᵉ anniversaire de l'ASECNA, 50 et 60 fr.*

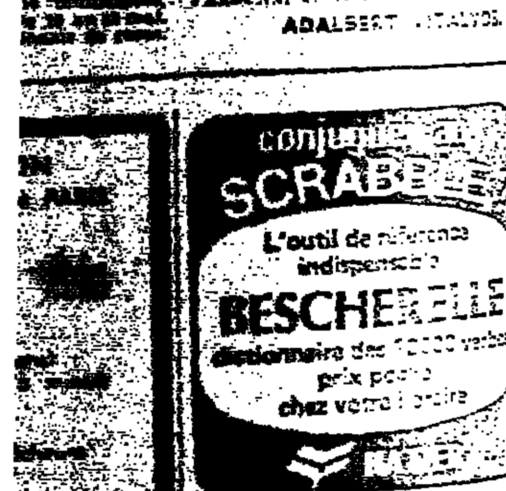
ADALBERT VITALYOS.

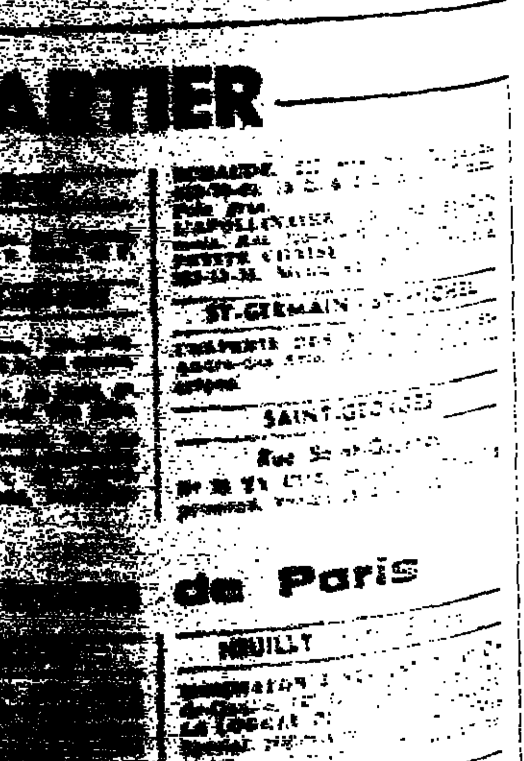


N° 1 635

ANDORRE : Lis des Pyrénées.

EN BREF...





Jeux

échecs N° 863

CLOUAGES

(Quart de finale du Championnat du monde, Mexico, 1980.)
Blancs : B. SPASSKY
Noirs : L. PORTISCH
Défense sicilienne.
Variante fermée.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	21. Cé4	Fd4+ ! (s)
2. Cç3	d6 (a)	22. Rh1 (t)	C×f5 (u)
3. g3 (b)	Cç6	23. Cf6+	Rh8 !
4. Fg2	g6	24. Fç3 (v)	Cé3
5. d3	Fg7 (c)	25. Dh4	F×ç3
6. f4 (d)	é6 (é)	26. b×ç3	C×f1
7. Cf3	Cg-é7	27. T×f1	Ff5
8. 0-0 (f)	0-0 (g)	28. d4 (w)	T×f6 ! (x)
9. Tb1 (h)	b6 (i)	29. g×f6	D×f6
10. Fd2	Fb7	30. D×f6	T×f6
11. Cé2	Dd7 (j)	31. a4	Rg7
12. g4	f5	32. a5	Fd3
13. g×f5	é×f5 (k)	33. T×f6	R×f6
14. ç4 (l)	Cd8 (m)	34. a×b6	a×b6
15. Cç3 (n)	Cé6 ! (o)	35. Fd5	Rf5 (y)
16. Cg5 (p)	C×g5	36. d×ç5 (z)	d×ç5
17. f×g5	Tf7 !	37. Rg1	Rf4
18. Df3 (q)	Ta-f8	38. Rf2	abandon (aa)
19. Dh3	Dd8 !		
20. é×f5 (r)	Fç8 ! !		

NOTES

a) Les Noirs ne veulent pas encore indiquer leur choix et retardent l'entrée dans le système fermé (2... Cç6).

b) Ou 3. f4, g6 ou 3. Cg-é2, Cç6 ou encore 3. Cf3, é5 ; 4. Fç4, Fé7 ; 5. d3, Cf6 ; 6. 0-0, Cç6 ; 7. a4, 0-0 ; 8. h3, h6 ; *9. Fé3, Fé6 ; 10. Cd2*, d5 avec des chances égales (Hort-Portisch, San-Antonio, 1972).

ç) Sur 5... b5, les Blancs peuvent choisir entre la réplique simple 6. h4 et le jeu tactique 6. h 3, é5 ; 7. f4, Fh6 ; 8. Cg-é2, Fé6 ; 9. 0-0, Dd7 ; 10. Rh2, 0-0-0 comme dans la partie Balachov-Murej (1970) : 11. Cd5, f5 ; 12. ç3, h4 ; 13. g×h4, Fg7 ; 14. f×é5, F×é5 ; 15. Cd-f4.

d) D'autres possibilités sont 6. Fé3 ; 6. Ch3 ; 6. Cf3 et 6. Cg-é2. Spassky connaît particulièrement bien la variante 6. f4 dans laquelle il développe le C-R, non pas sur é2 comme c'est souvent le cas dans ce système fermé, mais sur f3, la case é2 étant réservée au C-D. Cette formation lui a permis, dans le passé, de remporter de belles victoires en 1966 et en 1968 contre Petrossian et Geller.

é) Cette défense é6 - Cg-é7 rend beaucoup plus difficile la tâche des Blancs que la continuation 6... Cf6 ; 7. Cf3, 0-0 ; 8. 0-0, Tb8 ; 9. h3, b5 ; 10. a3! Après 6... é5 ; 7. Cf3, Cg-é7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Fé3, é×f4 ; 10. g×f4, f5 ; 11. Dd2, Tb8 ; 12. a3, b6 ; 13. Ta-é1, h6 ; 14. Rh1, Fé6 ; 15. Tg1, Dd7 ; 16. Df2, d5 ; 17. é×d5, C×d5 ; 18. C×d5, F×d5 ; 19. Dg3, Rh7 ; 20. ç3, Tb-é8 ; 21. h4! Spassky prit l'avantage contre Minic en 1965.

f) Ou 8. Fé3, Cd4 ; 9. Dd2, Da5 ; 10. 0-0, Cé-ç6.

g) 8... d5 semble prématuré : 9. Ch4, f5 ; 10. é5, a6 ; 11. Cé2, Fd7 ; 12. ç3, 0-0 ; 13. Fé3 (Knezevitch-Toth, 1960). De même, si 8... Tb8 ; 9. é5!, d×é5 ; 10. f×é5, C×é5 ; 11. Ff4, C×f3+ ; 12. D×f3, Ta8 ; 13. Fé3, 0-0 ; 14. F×ç5, Fd4+ ; 15. F×d4, *D×d4+ ; 16. Rh1* avec avantage aux Blancs (Bronstein-Keres, Zurich 1953).

h) Spassky a déjà joué ici *9. a3* contre Geller et 9. Fd2 contre Larsen. A noter l'inefficacité de 9. Fé3, *Cd4 ; 10. Dd2, d5!*

i) Au lieu de poursuivre selon des schémas connus par 9... Tb8 suivi de b5 *ou* par 9... Fd7, le grand maître hongrois décide d'opposer les F sur cases blanches sur la grande diagonale a8-h1 ; 9... Fd7 reste cependant à considérer ; par exemple, 10. Fé3, Cd4 ; 11. Cé2, C×f3+ ; 12. F×f3, Fç6! ; 13. g4, f5 ; 14. Cg3, Dd7! (Seladkin-Gutman, 1974).

j) Le système défensif adopté par les *Noirs* est *harmonieux ; les T sont* en communication ; les cases noires contrôlées, les cases blanches protégées ; la contre-action f7-f5 est prête.

k) 13... g×f5 suivi de Cg6 est possible, les Blancs poursuivant par Rh1 et Tg1.

l) Si 14. Fh3, d5! ; 15. é×f5, C×f5 ; 16. Cg3, Dd6.

m) Ouvrant la diagonale a8-h1 et menaçant le pion é4.

n) Si 15. Cg3, Cé6. Spassky propose ici un sacrifice de pion (15... F×ç3 ; 16. F×ç3, d×é4) assez dangereux après 17. d×é4, F×é4 ; 18. Cé5!, Df5 ; 19. Cg4! ou 18... Db7 ; 19. Cg4, Cf5 ; 20. F×é4, D×é4 ; 21. D×d6! (si 21... C×d6 ; 22. Ch6 mat) menaçant 22. Ta-é1 et 22. Cf6+.

o) Une défense précise qui menace indirectement le pion f4 et rend soudainement le centre blanc vulnérable tout en éliminant l'attaque ennemie.

p) Si 16. Cd5, f×é4 et le pion f4 tombe.

q) Devant le plan des Noirs (doublement des T suivi de f4 - Fé5 - Cç6 et Cd4), les Blancs cherchent un contre — jeu fondé sur le clouage Dh3.

r) Si 20. Cd5, C×d5 ; 21. ç×d5, Fç8! D'où ce désir d'échanger les F.

s) Si 21... g×f5 ; 22. Cf6+, F×f6 ; 23. g×f6, T×f6 (ou 23... f4? ; 24. f×é7) ; 24. Fg5 avec quelques *possibilités.*

t) Peut-être fallait-il tenter 22. Fé3 ?

u) Un terrible clouage.

v) Si 24. Df3, Ch4 suivi de C×g2 et de Fb7.

w) Si 28. Fé4, F×é4 ; 29. d×é4, T×f6 et ç.

x) Entrant dans une fin de partie gagnée (un pion de plus et un un pion doublé chez les Blancs).

y) Menace 36... Fé4+.

z) Ou 36. Rg1, Rf4 ; 37. Rf2, g5 *etç.*

aa) Sinon suit 38... g5.

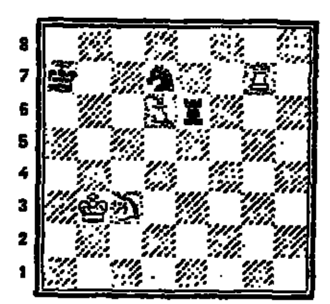
SOLUTION AE L'ETUDE N° 862
M. BORDENYUK. « A Rubinstein Mémorial Ty », 1967-1968.

(Blancs : Rf8, Tb6 et h8, Pa5, ç7, é2, g2, g4, h3. Noirs : Ra7, Dd7, Fd8, Pa6, g6, g5, g3, h4.)

1. Th7, *D×h7 ; 2. Tb7+!*, R×b7 ; 3. ç×d8=C+!, Rç7 ; 4. Cf7, Rç6 ; 5. é4, Rç5 ; 6. é5, Rd4 ; 7. é6, Ré3 ; 8. é7, Rf4 ; 9. é8=F! (si 9. é8=D?, Dh8+! ; 10. Ré7, Df6+ ; 11. Rd7, Dç6+ ; 12. Ré7, Dd6+), Ré3 ; 10. F55, Rd4 ; 11. F×a6, Rç5 ; 12. Fd3, Rç6 ; 13. F×g6! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
V. I. TIAVLOVSKI
(1960)

BLANCS (4) : Rb3, Tg7, Cç3, Pd6.
NOIRS (3) : Ra7, Té6, Cd7.
Les blancs jouent et gagnent.



CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 860

LE FESTIVAL DE CANNES

Dans cette donne du précédent Festival de Cannes, la centième et dernière donne aurait pu faire une différence car, dans la seconde salle, le déclarant croyait *jouer le coup à trèfle* et non pas à SANS ATOUT !

	♠ A D 8 2 ♥ R 3 ♦ V 8 7 ♣ V 8 7 6	
♠ V 10 9 5 ♥ V 5 ♦ R-10 6 3 2 ♣ R 5	N O E S	♠ 6 4 3 ♥ D 10 9 7 6 4 ♦ 5 4 ♣ 4 2
	♠ R 7 ♥ A 8 2 ♦ A D 9 ♣ A D 10 9 3	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chemla	Forquet	Lebel	Masucci
Avarelli	Perron	Pabis T.	Mari

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	passe	1 ♣
passe	1 ♠	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 3 de carreau, le déclarant fit le 9, puis il monta au mort par le roi de cœur pour faire l'impasse à trèfle qui échoua. Ouest contre-attaqua pique, mais le déclarant fit le reste. *Comment Masucci, en Sud, a-t-il joué* pour faire trois de mieux (petit chelem) au contrat de TROIS SANS ATOUT quelle que soit la défense ?

Réponse :

Pour faire le petit chelem, le déclarant tira ses cartes maîtresses, notamment ses trèfles maîtres et l'as de carreau (coup de Vienne), et *il squeeza Ouest* à pique et carreau sur l'as de trèfle :

	♠ A D 8 ♦ V	
♠ V 10 9 ♦ R		—
	♠ 7 ♦ D 9 ♣ A	

En salle fermée, les enchères avaient été différentes :

passe	passe	passe	1 ♣
passe	1 ♠	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Un extraordinaire incident se produisit : au moment d'étaler son jeu, Perron déclara : « *J'aurais pu soutenir à trèfle car il y avait peut-être un chelem à trèfle.* » Ouest entama le valet de pique. Mari prit avec la dame de pique, puis il joua le 8 de trèfle et fit l'impasse. Avarelli fit le roi et il contre-attaqua le valet de cœur. Mari mit l'as de cœur, puis il tira le roi de pique, rejoua cœur pour le roi et fit l'impasse à carreau. Il abattit ensuite son jeu et, tout heureux d'avoir terminé la dernière donne, car il se sentait fatigué, il remercia les trois *joueurs et il quitta la salle.* Aussitôt, Pabis Ticci demanda à Avarelli s'il lui restait un cœur. Alors Avarelli s'exclama : « *Hélas ! je n'avais plus de cœur, sinon c'eût été la chute !* »

Que s'était-il passé ? Mari avait cru jouer cinq trèfles !

Le championnat d'Europe par paires

La seconde édition débute à Monte-Carlo ces jours-ci.

Les vainqueurs en 1976 ont été les Français Chemla et Lebel, *dont nous pourrons apprécier la* technique des annonces et du jeu de la carte dans cette donne du précédent championnat.

	♠ — — — ♥ A D V 8 3 ♦ A R V 3 ♣ 9 7 6 3	
♠ R D 9 8 5 4 2 ♥ R 9 4 2 ♦ — — — ♣ D 4	N O E S	♠ A V 3 ♥ 10 7 5 ♦ 5 4 2 ♣ R 10 8 2
	♠ 10 7 6 ♥ 6 ♦ D 10 9 8 7 6 ♣ A V 5	

Ann. : *S. don. N.-S. vuln.*

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Chemla	X...	Lebel	Y...
passe	*1* ♠	contre	passe
3 ♦	3 ♠	6 ♦	contre...

Ouest ayant entamé le roi de pique, *comment Chemla, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU ? (Réfléchissez aux annonces et ne regardez pas les mains adverses avant de prendre votre décision.)

Note sur les enchères :

On a ici un exemple de style simple et direct de Chemla-Lebel. Si Sud a pu sauter à « 3 carreaux » sans levées de tête dans la couleur, Nord peut en déduire qu'il a une force à côté qui est certainement à trèfle puisque l'adversaire a répété les piques. Le chelem devient donc un bon pari.

Aux quarante et une tables, le *chelem à carreau a été réalisé six* fois.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 84

VOX POPULI

Pour la première fois, l'ensemble des pratiquants d'une discipline sportive, en l'occurrence des scrabbleurs, vont décider d'un point du règlement qui la régit, à l'occasion de l'assemblée générale de la F.F.Sc. à Vichy. Jusqu'à present, le dictionnaire de référence était le Petit Larousse illustré de l'année additionné des mots disparus depuis 1973, c'est-à-dire l'An I du scrabble duplicate, forme de jeu découverte et codifiée par les Belges (l'actuel règlement international n'est en fait qu'une version étoffée du premier règlement belge). Nous soupçonnons nos voisins de n'avoir pu se résoudre à répudier le PLI 1973 parce qu'il incluait RAY, culture sur brûlis au Vietnam, *mot permettant des rajouts juteux.*

Les scrabbleurs français auront à dire s'ils souhaitent continuer à bénéficier d'un additif comprenant les mots disparus, ou, au contraire, ne jouer chaque année qu'avec le PLI de cette même année pur et simple. Nous souhaitons personnellement qu'ils choisissent la deuxième solution, qui faciliterait l'arbitrage et sécuriserait les néophytes : ceux-ci ont souvent l'impression d'être floués par les « petites listes » des initiés soigneusement tenues à jour. Les tenants de l'additif ajoutent que celui-ci devrait aussi accueillir des mots qui, depuis toujours, brillent par leur absence dans le PLI et dont ils donnent dans le Scrabblerama (*) *d'avril quatre exemples : HELVETE, NIÇOIS, ANISER et ESTOQUER ; or nous croyons savoir que les trois derniers de ces quatre mots vont rentrer dans le PLI 1981.*

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	A E E M M V N			
2	V + S S K E A F	EMMENA	H 3	20
3	V F + E E T N W	SAKES	G 6	32
4	— T O U I A N L	EVENTE	3 H	26
5	I I C T T A E	MOULINAT	5 H	68
6	T E + E R P L A	CITAIT	O 3	27
7	D L Q R S E U	SALPETRE (a)	10 G	68
8	— E A X F L O M	ARQUES	H 10	63
9	F A L O M + B N	EXCITAIT (b)	O 1	57
10	H E L A R T Z	FLAMBONS	15 A	98
11	— U O R D ? E ?	ATTIREZ	L 2	52
12	T C J G U E N	DOU(C)HER	2 B	95
13	T O G U + I I D	JEAN	2 J	56
14	T G I I + Y O I	DUC	3 A	23
15	T I I + E R S U	GOYIM (c)	4 D	32
16	P E I A A O S	QUIRITES (d)	12 H	82
17	A + L O N F R ?	DEPOSAI	A 3	33
18	B V G S W I U	ERAFLON(S)	14 H	74
19	G V V + H D L E	SUBI	10 A	19
20		HE	B 6	28
		TOTAL		953

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

* Scrabblerama B.P. 123, 75023 Paris Cedex 01

NOTES

(a) PLATREE est implaçable. ALPESTRE et PALESTRE perdent 4 points. (b) sous-top : FEAUX, J 2, 45. (c) ou GOIM, pluriel de GOY, GOI ou GOYE. (d) citoyens romains.

RESULTATS : 1. Nino, 939 points ; 2. Mollard, 902 ; 3. Esquerre, 843.

RESULTATS FINALS : Grenoble remporte la poule devant Rouen, Nantes, Joinville et Orléans.

Orléans. Interclubs du 20 avril 1980. Quatrième manche. Tournois le lundi à 20 h. 30, 8 bis, rue Croix - de - Bois et le vendredi à 20 h. 30, place Sainte-Beuve, la Source.

PENTASCRABBLE N° 84 DE M. BARTHELET DE PLAINE (BAS-RHIN)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AETTUUY ; AADEPTU ; AEEMQSU ; HIIKSSW ; IJOTUXZ.

Solution proposée : 1 210 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 82

HERAUTS, H 4, 78 ; ECORNEE, G 4, 82 ; MEGACEROS (ruminant fossile), 5 C, 102 ; NUCLEIQUE, 8 G, 107 ; OUBLIEUSE, J 5, 65. Total : 434 points.

● Tournois homologables : 11 mai, Dieppe, Hôtel la Présiden- 10 h. Chalon-sur-Saône. Tél. (85) 43-08-01. 15 mai, Le Maiou (Bruxelles), lycée de Berlaymont, Waterloo à 14 h.

● Festival de Vichy, 24, 25, 26 mai. Droits : 80 F (licenciés) et 100 F (non licenciés). S'adresser à la F.F.Sc. ou à un club, avant le 15.

● *Festivals d'été : Nice (Negresco)*, 12, 13, 14 juillet. Dir. : Yves Ghionda. — Val-Thorens, 2 au 10 août. Droits : 130 F et 170 F. Hébergement à partir de 150 F. Tél. : (76) 96-65-65.

● Jupiter (Roumanie), 17-24 août. 2 230 F, *voyage compris. Une ou deux* semaines supplémentaires : 500 F. Autres séjours « scrabblesques » à Majorque et en Tunisie. Air Vacances. Ttes agences de voyage.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

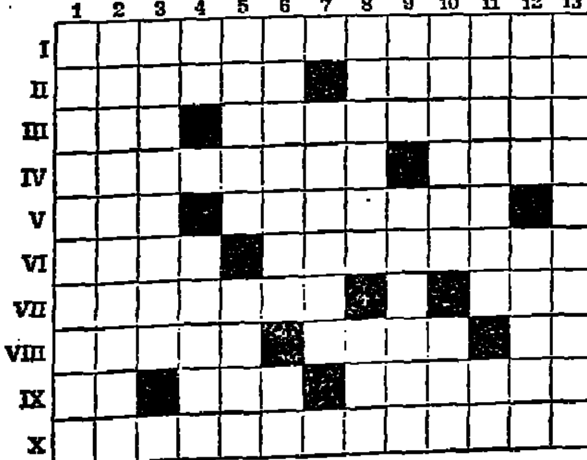
MOTS CROISÉS
N° 91

Horizontalement

I. On a beau les mettre en haut comme ici, ce n'en sont pas moins des coups bas. — II. On croyait la trouver dans les aires ; Souvenir de famille. — III. En sorte ; On doit donc pouvoir plus facilement l'attraper. — IV. C'est un don de Dieu ; Dans la mer, ou n'importe où. — V. Vite ; Loin des H.L.M. — VI. Où ils sont écoutés, ou ils sont goûtés ; Font la garniture. — VII. A ne montrer que pour faire peur ; A peur. — VIII. Provocateurs ; Pli ; Participe. — IX. Note ; Celui-ci ; Faire la grue. — X. Ces dames du compassé.

Verticalement

1. Vêt, comme ici, au singulier et chausse au pluriel. — 2. Pour les Stéphanois ? — 3. Contenance. — 4. Voyelles ; Voie étroite. — 5. Porter ; Mute en désordre. — 6. Font partie de la suite ; Saint. — 7. Sert aussi de marchepied. — 8. Premier couteau ; Un fond de rigidité. — 9. Paris s'est soulevé avec lui ; Presque idéale. — 10. Donner un certain sel ; Fluide. — 11. Plutôt pour les mois en r ; A la fin. — 12. Maîtresse chez elle ; Africaine. — 13. Ont la cote.



SOLUTION DU N° 90

Horizontalement

I. Téléobjectif. — II. Ovins ; Eparse. — III. Pintes ; Urées. — IV. Idée ; Mécénat. — V. Néant ; Castro. — VI. Aridité ; Se. — VII. Rugissante. — VIII. Blêser ; Enaim. — IX. OAS ; Légitimé. — X. Ut ; Olten ; Ron. — XI. Redressement.

Verticalement

1. Topinambour. — 2. Evider ; Laie. — 3. Linéaire. — 4. Entendus ; Or. — 5. Ose ; Tigelle. — 6. Sm ; Tirets. — 7. Je ; Eces ; Ges. — 8. Epuça ; Seine. — 9. Caressant. — 10. Trentenaire. — 11. Isear ; Timon. — 12. Festoiement.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)
N° 91

Horizontalement

1. AEHLMPPT. — 2. CEEIOTU. — 3. AACDEILR (+ 3). — 4. ABEIILT. — 5. EEGMNST. — 6. AEGILOT (+ 4). — 7. AEFIIRU. — 8. BEELNOSS. — 9. EENRSTU (+ 8). — 10. AADEHRS (+ 1). — 11. DEEIRSU (+ 3). — 12. AIIOPVT. — 13. AELLOOT. — 14. AENORST (+ 2). — 15. AEINRTU (+ 2). — 16. AAGINRU (+ 1).

Verticalement

17. AEHNOPT. — 18. EOQSTUU (+ 1). — 19. AIOSSTTU (+ 1). — 20. ABBEERRU (+ 1). — 21. ACEILLS (+ 1). — 22. AEEGHRS. — 23. AEEGILRS (+ 7). — 24. DEEESSS. — 25. AEGNPRT. — 26. AEILLRSU. — 27. DEEEGIPR. — 28. EEEFFNRT. — 29. EINORRS (+ 1). — 30. ABCEERT. — 31. AEIIPSS (+ 1).

SOLUTION DE L'ANA-CROISES
N° 90

Horizontalement

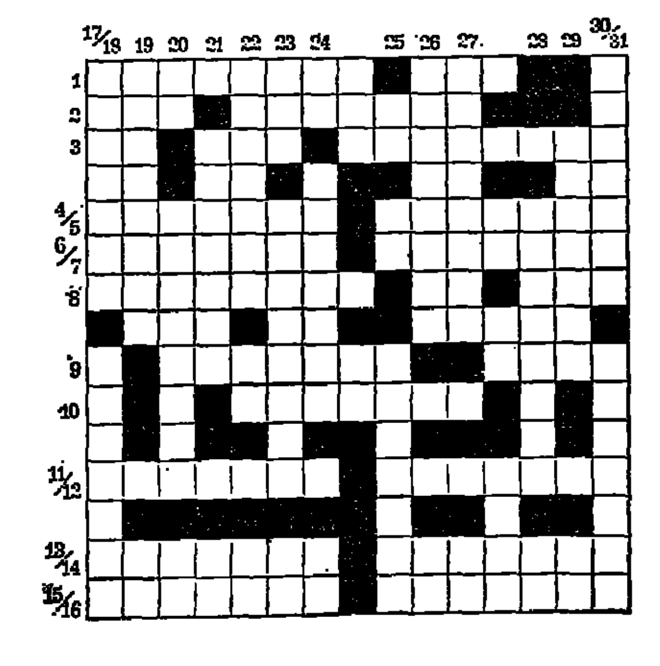
1. CHALDEEN. — 2. ISOMERES (MESSEOIR, REMOISES). — 3. VATICINA. — 4. OLEIFERES. — 5. OISIVES. — 6. IDOINES. — 7. VEHEMENT. — 8. ULULANT. — 9. GRYPHEE. — 10. VIGOGNE. — 11. MORACEE (AMORCEE). — 12. JOURNAL. — 13. MEDERSA (DESARME, MADERES, MADREES). — 14. SAPERDE (DERAPES, DRAPEES, DEPARES).

Verticalement

15. CEVENOL. — 16. VELIVOLE. — 17. AUTOPSIE (EPOUSAIT, ETOUPAIS). — 18. HELIGARE. — 19. DECOUVRE. — 20. MANAGERS (MANGERAS, MARNAGES). — 21. FRITTAGE. — 22. AMORCOIR. — 23. APEUREE. — 24. ARASONS. — 25. SHETLAND. — 26. ESQUISSE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(*) Jeu deposé.



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

Bonnes casseroles, bonne cuisine

Utilisés quotidiennement, les ustensiles de cuisine doivent être solides, bien adaptés au type de préparation et à l'appareil de cuisson. Et, bien sûr, faciles à nettoyer.

L'aluminium, très bon conducteur de la chaleur, doit être assez épais pour que l'ustensile ne se déforme pas. C'est le matériau le meilleur marché, mais d'un aspect un peu terne. Le cuivre, en revanche, allie sa superbe brillance à d'excellentes qualités culinaires, mais son prix n'est pas à la portée de toutes les bourses. Tournus vient d'ajouter une poissonnière de 60 centimètres de long à ses casseroles et sauteuses en cuivre massif avec revêtement intérieur en nickel.

Une batterie de cuisine en acier inoxydable est résistante et d'un brillant facile à entretenir. L'engouement pour ce matériau a incité deux spécialistes de *l'acier émaillé* (Aubecq et Japy) à sortir cette année des ustensiles en inox. La nouvelle gamme « Hilda » de Tournus est dotée d'un fond en aluminium qui améliore la répartition de la chaleur.

La cuisine à la vapeur a de plus en plus de succès. Ces cuissons sans matière grasse peuvent se faire dans des ustensiles spécialement conçus à cet usage. Le « cuit-vapeur » de Culsinox est un faitout avec panier à fond perforé ; il est en acier inox, à fond thermo-radiant, et existe en trois diamètres dans des capacités allant de 4,25 à 7 litres. Létang & Rémy a présenté, au dernier Salon des arts ménagers, un accessoire « cuit-vapeur » de 22 ou 26 centimètres de diamètre. Ce « tambour » à poignées et fond perforé s'adapte aux faitouts et marmites en acier inox existant chez ce fabricant.

Lagostina a créé pour la cuisine diététique un ensemble de quatorze ustensiles en acier inox, le « Tre foli set ». Les faitouts hauts et bas, à fond et parois radiants, s'équipent à volonté d'un disque perforé ou d'un panier pour les cuissons à la vapeur, et d'un accessoire bain-marie.

Le succès de l'acier émaillé tient surtout à la variété des décors. Ces ustensiles peuvent être apportés sur la table et — innovation — les fabricants y assortissent des assiettes. Chez Asta, le décor « Arosa » (grosses fleurs sur fond beige moucheté) se retrouve sur des assiettes rustiques en faïence. Les casseroles « Anjou », de Stella, et un service de table de la porcelaine de Sologne sont agrémentés des mêmes fleurettes roses ou bleues sur fond granité. Deux décors raffinés associent cuisson et dégustation : « Canton », dans la série « Cordon bleu », de Japy, avec un service en porcelaine ; « Romantica » d'Aubecq, semis de fleurs de tons pastel, également en duo acier émaillé-porcelaine.

Faitout campagnard

C'est en *fonte émaillée, recommandée pour les cuissons longuement mijotées*, que Le Creuset a réalisé un faitout « campagnard », ustensile bas de 30 *centimètres de diamètre* et d'une contenance de 3,5 litres, et une petite friteuse pour deux, très attrayante dans un nouveau coloris rouge vif. Cousances a créé un décor Belle Epoque pour des cocottes et un poêlon en fonte émaillée : sur un fond d'un rouge lumineux se détachent des pavots roses à longues tiges vert pâle.

Pour cuisiner sans risque de voir les aliments attacher au fond du récipient, le Teflon Silverstone est un revêtement anti-adhérent encore plus résistant. Lancé l'an dernier par Du Pont de Nemours, il équipe de nouvelles poêles d'Asta Japy et Tournus. Téfal vient de sortir aussi un revêtement anti-adhésif de longue durée — le T-Plus — utilisé pour ses ustensiles des gammes Bis, Bis Color et Club, ces deux dernières en émail rouge ou brun en dégradé.

JANY AUJAME.

BREF

FORMATION

L'ÉTÉ A VERSAILLES. — La mairie de Versailles organise, du 2 au 30 juillet, une Université internationale d'été. Les cours et les visites culturelles porteront, cette année, sur le règne de Louis XIV. Ils sont destinés aux étudiants et universitaires français ou étrangers, ainsi qu'aux personnes intéressées par cette question. Droits d'inscription, 800 F.

★ 10, rue de la Chancellerie, 78000 Versailles. Tél. : 951-46-30.

PROPOSITION D'EMPLOI

ANIMATEUR SPORTIF EN RÉGION PARISIENNE. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-d'Oise recherche actuellement des animateurs sportifs titulaires du brevet d'Etat de voile et de canoë-kayak, pour travailler sur la base de plein air et de loisirs de Cergy-Neuville. Rémunération mensuelle : environ 2 600 F.

Les candidats sont invités à déposer leur curriculum vitæ avant le 7 mai à la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-d'Oise, B.P. 306, 95027 Cergy-Pontoise Cedex.

★ Renseignements complémentaires au 030-48-93.

P.T.T.

TÉLÉPHONE AUTOMATIQUE AVEC LE NORD DU PORTUGAL. — Le ministre portugais des transports et des communications vient d'inaugurer le réseau de communications téléphoniques automatiques entre le nord du Portugal et onze pays européens, notamment la France. — (A.F.P.)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

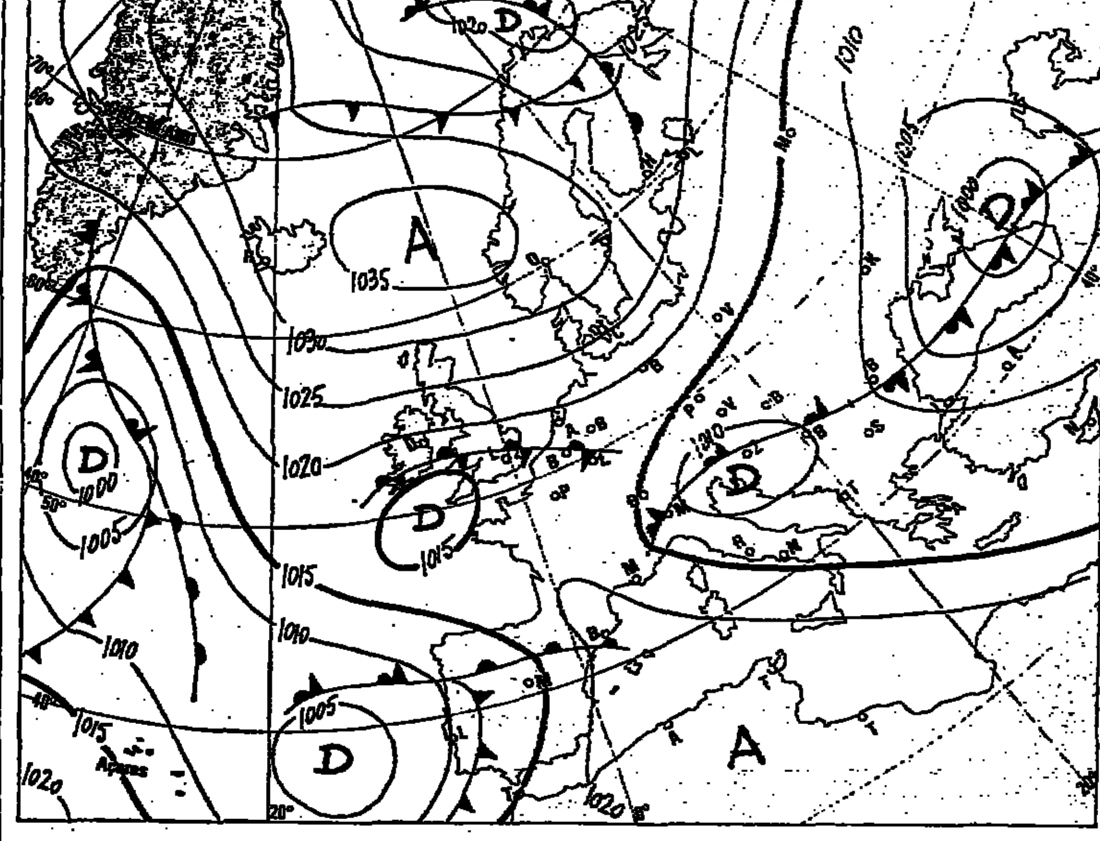
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02-05-80 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 03.05.80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 2 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 mai à 0 heure et le samedi 3 mai à 24 heures :

La zone anticyclonique qui s'étend de l'Islande à la Scandinavie maintiendra le courant perturbé océanique à des latitudes très basses. Une perturbation venant des Açores se déplacera vers l'est à travers l'Espagne et touchera nos régions méridionales. Un flux continental de secteur est tendra à s'établir à travers nos régions septentrionales.

Samedi 3 mai, une aggravation pluvieuse débutant le matin sur le sud-ouest du pays, se développera assez rapidement vers l'est et concernera le soir les régions s'étendant de l'Aquitaine et des Pyrénées aux Alpes et à la Provence. Les vents s'orienteront sur secteur sud-est et deviendront assez forts près du golfe du Lion. Les températures matinales subiront une légère baisse. Sur les autres régions, après des pluies matinales dans le Nord et quelques brouillards dans l'Ouest et le Centre, le temps sera nuageux, mais des éclaircies deviendront plus nombreuses au cours de l'après-midi. Les vents s'orienteront à l'est ou au nord-est. Les températures maximales seront souvent un peu plus élevées que celles de vendredi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er mai ; le second, le minimum de la nuit du 30 avril au 1er mai) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 17 et 4 ; Bourges, 19 et 7 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 3 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble 18 et 5 ; Lille, 19 et 9 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille-Marignane, 21 et 8 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 15 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 12 ; Paris - Le Bourget, 21 et 10 ; Pau, 15 et 7 ; Perpignan, 21 et 10 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 20 et 10 ; Tours, 19 et 7 ; Toulouse, 18 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 8 ; Amsterdam, 18 et 7 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 18 et 5 ; Bonn, 21 et 5 ; Bruxelles, 20 et 9 ; Le Caire, 33 et 25 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 11 et 3 ; Genève, 17 et 7 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 23 et 5 ; Nairobi, 27 et 17 ; New-York, 18 et 11 ; Palma-de-Majorque, 19 et 7 ; Rome, 18 et 11 ; Stockholm, 11 et —1 ; Téhéran, 24 et 20.

Probabilités pour le dimanche 4 mai

Amélioration sur la moitié nord du pays.

Le temps sera toujours brumeux et nuageux dans la matinée, mais de plus arges éclaircies apparaîtront en cours de journée, ce qui amènera une légère hausse des températures maximales. Dans le Midi, encore des foyers orageux localisés plutôt des Alpes du Sud aux Cévennes et la Méditerranée, où les vents souffleront de sud-est. De fortes pluies orageuses sont à craindre sur la région Languedoc-Roussillon. En Aquitaine, par contre, les orages auront à peu près disparu.

LOTO

TIRAGE N° 18 DU 30 AVRIL 1980

6 — 7 — 9 — 17 — 25 — 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE 26

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	5	1 922 938,40 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	53	90 704,60 F
5 BONS NUMEROS	2 947	4 893,80 F
4 BONS NUMEROS	166 095	86,80 F
3 BONS NUMEROS	2 882 137	7,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 7 MAI 1980

VALIDATION JUSQU'AU 6 MAI APRES-MIDI

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES MYOSOTIS

TIRAGE DU 30 AVRIL 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	941	500
2	202	500
	552	500
	5 172	1 000
	9 842	1 000
	245 132	3 000 000
3	3	70
	8 993	5 070
	71 703	100 070
4	3 694	5 000
5	25	150
	1 565	1 000
	4 595	1 000
	1 665	5 000
	7 195	5 000
	1 615	10 000
	200 965	500 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
6	06	150
	26	150
	1 916	1 000
7	0 537	1 000
	2 117	1 000
	5 377	1 000
	6 497	1 000
	5 567	5 000
	0 577	10 000
8	5 488	5 000
	46 738	50 000
9	79	150
	9 989	1 000
0	0	70
	090	570
	160	570
	480	570

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU MUGUET LE 7 MAI 1980 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 18 — 6 7 9 17 25 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 26

PROCHAIN TIRAGE LE 7 MAI 1980 — VALIDATION JUSQU'AU 6 MAI APRES-MIDI

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 MAI

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Dans les pas de Mme de Sévigné », 15 h., métro Sully-Morland, Mme Lemarchand.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée du château, Mme Pennec.

« Place des Victoires et ses alentours », 15 h., centre de la place, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet », 16 h., Grand Palais, avenue de Selves, entrée, Mme Angot.

« Exposition Monet », 15 h. 15, Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (Approche de l'art).

« Demeures anciennes du vieux Beaubourg », 15 h., 69, rue des Gravilliers (S. Barbier).

« Hôtel de Lassay », 15 h., 4, place du Palais-Bourbon, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de la princesse de Bourbon-Condé », 15 h., 12, rue Monsieur (A. Ferrand).

« Célébrités de la plaine Monceau », 15 h., métro place Malesherbes, M. Hager.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., grille du jardin, M. de La Roche.

« De Saint-Séverin à Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., métro Cité, I. Haulier.

« Faubourg Saint-Antoine », 15 h., face gare de la Bastille (Paris inconnu).

« La Banque de France », 15 h., 1, place Malesherbes (Tourisme culturel).

« Exposition Monet », 17 h., Grand Palais, porte A (Tourisme culturel).

« Jardins et hôtels du Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le vieux Paris).

« La cathédrale du Puy », 15 h., musée des Monuments français, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Exposition Monet », 11 h., entrée de l'exposition, Grand Palais (Visages de Paris).

« Le Marais éclairé », 21 h., métro Saint-Paul, Mme Rouch-Gain.

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., entrée de l'église (L'art pour tous).

DIMANCHE 4 MAI

« Le tricentenaire de la Comédie-Française », 10 h. 30, Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu, Mme Oswald.

« Le palais du Luxembourg », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Vermeersch.

« Les fêtes à Montmartre », 15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier.

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Guillier.

« Saint-Germain-en-Laye », 15 h., sortie R.E.R. Saint-Germain Château, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée du château, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Camus.

« Le potager du roy et le jardin de la comtesse de Balbi », 10 h. 30, 10, rue du Maréchal-Joffre à Versailles, A. Gallies (Versailles).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h. 30, 2, rue Radziwill (Arcus).

« Exposition Monet », 11 h. 30, Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, porte A (Approche de l'art).

« Palais du Luxembourg et Sénat », 15 h., 15, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Coins ignorés de Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 15, 2, rue des Ciseaux (S. Barbier).

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, Mme Ragueneau.

« Hôtels et curiosités du Marais », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le château de la Muette », 15 h., 2, rue André-Pascal (A. Ferrand).

« L'Académie française », 15 h., 23, quai Conti (M. de la Roche).

« Les Tuileries », 15 h., 10, rue de Rivoli (I. Haulier).

« Jardins cachés de Vaugirard », 15 h., métro Falguière (Paris inconnu).

« Les catacombes », 10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Hôtel de Crillon », 14 h. 45, 10, place de la Concorde (Tourisme culturel).

« Le Palais-Royal, le Conseil d'Etat », 15 h., devant la grille (Tourisme culturel).

« Synagogues du quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Hôtels de Soubise et de Rohan », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, M. Boulo (Histoire et archéologie).

« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

« Ile Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Rouch-Gain.

« Le vieux Montmartre », 16 h., métro Abbesses, Mme Rouch-Gain.

« Exposition Monet », 10 h., Grand Palais (l'Art pour tous).

CONFÉRENCES

SAMEDI 3 MAI

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher (Club du Faubourg), R. Ikor : « L'éternité derrière. Problèmes du quatrième âge. »

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, J. Bravo : « Crise économique et planification. »

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, P. Wachsmann : « Une Europe manquée : l'Autriche-Hongrie. »

15 h., Musée social, 5, rue Las-Cases, Eckankar : « Causeries, arts créatifs. »

DIMANCHE 4 MAI

15 h., hôtel Moderne, 8 bis, place de la République (Isha), J. Launay : « Structure de l'imaginaire ».

17 h. 30, 11 bis, rue Keppler, Loge unie des théosophes : « Le yoga de la vie intérieure ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 1er et 2 mai 1980 :

DES DECRETS

● Instituant un congé spécial pour les préfets ;

● Portant publication du protocole entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Sénégal concernant les établissements d'enseignement dépendant du ministère sénégalais de la culture, signé à Dakar le 26 octobre 1979 ;

● Autorisant une société à aménager et à exploiter un stockage souterrain d'hydrocarbures liquéfiés sur partie de communes des Yvelines.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi

ORGANISME MUTUALISTE IMPORTANT
recherche pour son
Service Informatique matériels IBM :
— un 148 installé — deux 4341 en commande
télé-traitement (79 écrans)

UN RESPONSABLE
ÉQUIPE SYSTÈME

PROFIL :
— Ingénieur système confirmé.
— Compétences souhaitées.
- V.M./C.M.S.
- D.O.S./V.S., V.S.A.M.
- C.I.C.S./V.S.
- V.T.A.M./N.C.P.

Adr. C.V. détaillé et prétentions sous le nº 56.536. Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

P.M.E. Electronique Aéronautique proche banlieue Sud Paris recherche
TECHNICIEN
DE LABORATOIRE
niveau B.T.S. ou DUT, pour étude équipements numériques. Connaissance microprocesseurs souhait. Env. C.V. sous nº 6.666
L.T.P. 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

RÉGIONALES

Usine fabrication matériels pour industries pétrolières, forage et têtes de puits, implantée Sud de la France, recherche pour fonction Commerciale Sédentaire :
AGENT TECHNIQUE
Pratique de la langue anglaise parlée, lue et écrite obligatoire. Discrétion assurée.
Adresser C.V. et prétentions à HAVAS, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE sous nº 83.585, qui transmettra.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Universiteit van Amsterdam

A la Faculté de Philosophie

la chaire de l'histoire de la philosophie de l'antiquité
est vacante.

Les tâches du titulaire (m/f) consistent à:
- assurer l'enseignement aux étudiants de philosophie et aux étudiants de langues classiques
- faire de la recherche
- participer à des activités organisatrices de la faculté et tout particulièrement à celles de la section de l'histoire de la philosophie.

Les candidats doivent:
- être avant tout philosophes ayant en plus une formation philologique solide
- avoir aussi des connaissances approfondies de la dernière période de la pensée antique en relation avec la pensée patristique et médiévale
- être capables d'établir des rapports entre la philosophie de l'antiquité et la problématique de la philosophie moderne et contemporaine
- être prêts à contribuer au bon fonctionnement de la section de l'histoire de la philosophie
- être prêts à apprendre le néerlandais en l'espace de deux ans.

Le titulaire sera nommé à l'échelon 152 qui va de fl. 6141.- jusqu'à fl. 8773.- par mois.

Le titulaire sera également rattaché à la faculté des Lettres. Pour tous renseignements s'adresser à Drs. M. Jager, Fred. Hendriklaan 5A II, 2582 BP 's-Gravenhage, tel. 070 - 545191.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature avant le 1 juillet 1980 au secrétaire de la faculté. adresse: Secretaris van de Centrale Interfaculteit, Roetersstraat 15, 1018 WB Amsterdam.

Ceux qui désirent proposer des candidats sont priés s'adresser également à la même adresse.

demandes d'emploi

INDUSTRIES, ENTREPRISES, SOCIETES

Votre préoccupation

EXPORTER

Homme de contact, responsable et autonome, expérience affaires internationales, relations et négociations au plus haut niveau, pour :
— Ouverture nouveaux marchés étrangers.
— Meilleure pénétration marchés existants.
— Missions ponctuelles.
— Base : Frais + Commissions.

Ecrire sous chiffre à 18-115157. PUBLICITAS CH- 1211 GENEVE 3.

Conduct. rotatives presse typo cherche emploi région parisienne Thuillier 7, r. Danville Paris-14e.

H. 50 a., carrière ds l'industrie de l'ameublement, actuell. en poste, sal. 280.000 F recherche : direction générale pour réalisat. ambitieuse industrie ou négoce. Habt. aux relat. clien. et pers. Facilités d'adaptat. pour probl. financ. et tech. nouvx. Aucun échec en 30 a. Il me reste 10 à 15 a. pr ag. en tt lieu et tt dom. Ecr. nº 6.221 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FRANCE-ESPAGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL
(36 ans)
Espagnol, anglais, allem., ital., Droit, Sc. P. Bonne connaissance marché espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecr. nº 6.218, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

HOMME 49 a., AUTODIDACTE
CADRE
ADMINISTRATIF
— PERSONNEL
— RECRUTEMENT
— PAIE INFORMATISEE
Libre de suite, étudie toutes propositions: Ecrire à nº 11.622, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui trans.

INGÉNIEUR MINES 39 ANS
Homme d'entreprise ayant autorité et expérience, excellent négociateur avec réseau de relations (Amérique latine, Canada, Espagne, G.-B., R.F.A.), capab. d'assurer un développement industr., rech. direction de société (filiale, moyenne entrepr.). Ecr. nº T 19.485 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OPÉRATRICE DE SAISIE
sur IBM 029 - 059 - Juki 1842 cherche place stable
Tél. : 665-06-63

29 ANS, formation socio-psycho + MARKETING, expér. PEDAGOGIQUE, étudie propos. détaillées. Ecr. nº 019579 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 35 a., spécialisée formation et suivi clientèle. Utilisateurs package, paies informatisées, maîtrisant bien législation travail, 6 ans d'expér., recherche place stable, correspondante informatique, au responsable paies. T. 346-95-11 après 19 heures.

J. F. Maquettiste-dessinatrice Bonne metteuse en pages. Très expér. en exécution, connaiss. fabrication, ch situat. de préf. dans un magazine. Tél. matin : 704-90-73.

J. F., 23 ans, niv. seconde ayant réf. ch. poste Agent Hospitalier ou emploi Centre hospitalier. Mme LARCHER, 48, avenue Maréchal-Lyautey, 78300 Poissy.

Jeune homme dégagé O.M. Bac D, Pilote avion (privé) rech. EMPLOI EN RAPPORT. Tél. 259-61-55 (entre 19 h. et 21 h.)

enseignem.

APRENEZ L'ALLEMAND en ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours intensifs même pendant les vacances
Prospectus sur demande :
MAWRIZKI
Wilhelm-Blum-Strasse 12/14
D-6900 Heidelberg

travail à domicile

Demande

Ne cherchez plus les copies et sélections d'adresses secret. à dom. Pr ts renseign., joindre une envel. timbrée à Mlle B. MOREL, 7, domaine de Gerville, 91450 Soisy-sur-Seine.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue. FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402 - 09 Paris

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PARTICUL. vend, cause départ, R 5 TS, janvier 79, rouge, int. gris, vitres teintées, radio FM. Reste 3 mois de garantie OR. Excellent état. Prix : 24.000 F. Téléphone : 825-45-45.

8 à 11 C.V.

Part. à part vend, cse départ, coupé Honda Accord 1978, bleu métall. Très bon état. 32.000 km. Prix : 20.000 F. Téléphoner : bur. 295-04-74, le soir 576-82-39.

caravanes

Part. vend caravane Digue 1977 4 places, 4,50 m. Tél. 962-96-42, après 18 h.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

JARDIN DES PLANTES
Stand., double living + 2 chbres 100 m2 - Téléph. : 567-25-12.

Mº CENSIER Immeuble de caractère
2 PETITES PIECES
poutres, kitchen., bains, w.-c., chff. central. Prix intéressant. 4e étage, sur rue, calme.
15, RUE DES LYONNAIS
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

9e arrdt.

Mº BLANCHE Bon immeuble
Balc. s/rue, calme, à rénover
2 pièces entrée, petite cuis., salle d'eau, w.-c.
PRIX INTERESSANT
6, RUE DE CALAIS
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

12e arrdt.

VINCENNES Métro Château-de-Vincennes ou R.E.R. Vincennes. Bon imm. SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuisine, bains, jardin privatif 100 m2. Prix exceptionnel.
26, rue MIRABEAU
Samedi, dim. lundi, 15 à 18 h.

13e arrdt.

Part. vs petit studio, tt conf., 8e étage, ascenseur, vue, soleil. Prix : 160.000 F - Tél. 535-92-24.

14e arrdt.

Porte Châtillon, sur Montrouge, 14, rue Radiguey. Tél. 520-13-57. Plusieurs 3 Pces, entrée, cuis., bains, w.c. (60 m2) : 265.000 F. Duplex possible. S/place 16 h. à 18 h. samedi - dimanche - lundi.

SUR PARC MONTSOURIS
3-4 P., tt cft. bel imm. 1900. 500.000 F - 589-49-34

16e arrdt.

Rue de la FAISANDERIE, 16e
Fin 1976. 165 m2 HAB.
séjour + bureau, 3 chambres + 2 s. de bains, cuis. aména., coin repas. Parfait état. Décorateur. 2 parkings.
Après 19 h. : 750-21-45

17e arrdt.

24, rue Capitaine-Lagache
Imm. angle 52, r. Guy-Môquet
3 pces, entrée, cuis., bns, w.-c. 55 m2 à rénover, 250.000 F.
224-02-86 ou sur place 13 à 15 h. samedi, dimanche et lundi.

77 Seine-et-Marne

CHELLES
(15 mn Gare de l'Est)
Vends bel F 3, 71 m2 + balcon 11 m2, cuisine entièr. équipée, Nombreux rangements.
Prix 285.000 F avec parking.
Tél. au 957-95-75, après 19 h.

93 Seine-St-Denis

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS
LIMITE PARIS. BEL APPART.
4 pces princ. tt cft., 2e ét., 65 m2 env. Px 300.000 F. Voir samedi 3, 9, RUE LAMARTINE de 14 h 30 à 15 h 30 ou 563-83-55

94 Val-de-Marne

RARE VINCENNES
MAISON STYLE RUSTIQUE
excellent état duplex gd séj., cheminée, 2 chbres, tt conft. 420.000 F. Micot. 344-43-87.

60 - Oise

Chantilly-Gouvieux
le parc des aigles
LANCEMENT 3e TRANCHE
- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis piscine
- proche golf et chevaux

APPARTEMENTS et MAISONS
LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS
sur place (4) 457.32.62
au siège 387.52.11

Province

CANCALE
VUE MER
Direct sur le port de la Houle
STUDIOS, 2 PIÈCES
DUPLEX ensoleillés
Tél. à partir de lundi : 99 + 81-30-80

appartem. achat

ACHETE URGENT COMPTANT 3/4 Pces, avec ou sans travaux. Tél. 257-47-99

RECH. appts 2 à 4 pces Paris avec ou sans travaux, préfère rive gauche près facultés. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

hôtels-partic.

PARIS-16e
PLACE DES ETATS-UNIS,
récept. dble 75 m2 (chem., bois.) biblio. 40 m2 (chem., boiseries), 3 chambres + 3 s. de bains + 1 ch. de serv., 400 m2 HAB.
Tél. : 750-21-45 après 19 heures.

viagers

Couple d'enseignants cherche en viager appartement de 4 ou 5 pièces de préférence 19e arrondissem. Ecr. nº 6.222 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

immeubles

EUROPA-54 54, r. Amsterdam 8e achète urgence immeub. occupé (loi 1948) avec un appt libre Paris ou banlieue. T. 528-13-57.

ANNONCES CLASSÉES
TELEPHONEES
296-15-01

constructions neuves

LUXE, ESPACE ET LUMIÈRE
au cœur de l'Ouest prestigieux
LE HAUT DOMAINE DE ROCQUENCOURT

C'est aussi votre 2 pièces merveilleusement orienté. 52 à 59 m² de confort raffiné prêt à habiter avec cave et garage. Jardin privatif donnant sur de vastes espaces verts. A partir de 380.000 F. Livraison dès cet été.

Renseignements et visite : *Bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h, dimanches et jours fériés inclus, lundi de 14 h 30 à 19 h. Tél. 954.85.85.*

Réalisation Immobiliare France S.A.

olympe

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur journal recherche STUDIO ou 2 PIECES à proxim. du mº Marx-Dormoy. Téléphone : 827-44-46, apr. 20 h.

J.H., profess., rech. gd 2 Pces, tt conf., vue agréable, avec ou sans asc. Paris : 1.500 F mens. envir. (charges comprises). Ecr. GHIO Daniel, 97, rue de Lille, 75007 Paris ou téléph. : 207-30-10 aux alentours de 20 heures.

PPTAIRES LOUEZ SOUS 24 H. VOS APPARTS SANS FRAIS
261-53-88

locations non meublées Offre

Région parisienne

Particulier loue pavillon pont de Nogent-sur-Marne, 9 pièces + studio indépendant, garage, jardin d'agrém. Libre en juin. 3.500 F mensuel. Téléphoner : Bur. 579-97-19 - Dom. 557-55-14.

usines

A VENDRE
MAGNIFIQUE USINE EN Z. I.
Près d'une agréable ville du Roussillon, à 3 mn d'un aéroport et à proximité de voie ferrée et autoroute.

Terrain de 13.700 m2.

Bâtiment 2.000 m2 à vocation stockage ou fabrication, construction récente et qualité exceptionnelle, parfaitement équipé, très fonctionnel, conçu pour extension aisée à 6.000 m2 hauteur libre sous plafond : 5 m.

BUREAUX 800 M2 SUR 2 NIVEAUX dont 500 m2 luxueusement meublés et équipés

Ecr. 66 HAVAS, B.P. 442 PERPIGNAN 66004

bureaux

MONTEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches, domiciliation de v/siège social ou location bureau meublé av. téléphone, télex, secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris - Tél. 272-67-30

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

locaux commerciaux

ASNIÈRES
65, AVENUE DE LA MARNE, A LOUER :
450 M2 BOUTIQUES
divisibles à partir de 150 m2.
RENSEIGNEMENTS : 227-04-30, 790-26-94.

A VENDRE
périphérie Mulhouse (Ht-Rhin) entrepôts commerciaux avec bureaux et infrastructure moderne.
Ecr. nº 8102 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

fonds de commerce

Cause santé à vendre café restaurant, licence 4 avec murs, Route Nationale 117. Tél. (61) 66-27-27

MÉTRO BAC
Libre restaurant av. murs, gd sous-sol + appt de 2 pièces. Prix : 850.000 F. Tél. 566-00-75

PPTAIRE vend murs de boutiq. + 1er ét. occupé, loyer annuel 24.000 F environ, rue Croix-des-Petits-Champs (1er) près Louvre des Antiquaires. Tél. à part. de 14 h. 288-08-20

Boutiques

16e, AV. DE VERSAILLES (Pte St-Cloud) belle boutique + logt, bail à céder. Tél. 747-50-64.

domaines

SOCIÉTÉ RECHERCHE GRANDES PROPRIÉTÉS EN PROVENCE OU EN CAMARGUE
avec plusieurs bâtiments et grandes surfaces terrains faire offre : Société CATRY, sous réf. 2501, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 Marseille Tél. (91) 54-92-93.

villas

Particulier à particulier vend très belle VILLA moderne, grand stand., F 6, 150 m2 habit. 10 km d'Agen, vue magnifique. Terrain 4.600 m2. S'adr. HAVAS, Agent nº 6.938.

FONTENAY-AUX-ROSES
(près Mº ROBINSON) tr. belle maison sur ss-sol chauffé, 7 P. cft. + serv. cft. indép. Terrasse vaste garage. 1.600.000 F. Tél. 577-96-85. Le soir : 588-75-61.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
« VALLON CHAVENAY »
sur 1.000 m2 terrain, villa récente. Séjour + 3 chbres. Possib. 2 autres. Très bon état. 900.000 F. 954-68-00.

(91) St-Germain-les-Corbeil
part. vend villa 5 pces, tt cft (124 m2) (chauf. central au gaz, cellier + garage + tél.) sur terrain clos de 660 m2 en gazon et planté de conifères.
PRIX 530.000 F
Tél. 533-78-68 ou 075-05-31

VERSAILLES VILLA 6 pièces caractère, beau jardin, sous-sol. 995.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27

CHATOU Résidentiel proche R.E.R.
Très belle MAISON Mansart, parfait état, 2 réceptions, 5 chbres, s/2.000 m2. Prix just. H. LE CLAIR - 071-30-02

pavillons

ANTONY. Petit imm. mixte, bout. remise log. 4 P. Conviend. commerce, artisan, prof. libér. 930.000 F. PESCHARD. 666-00-27

ANTONY (92) près Gare Pavillon
4 P. confort. Prix 318.000 F. 660-88-44 et 953-77-77

terrains

Terrain à bâtir de 2.000 m2, site agréable boisé, 90 km de Paris, 6 km d'EVREUX Téléph. : (32) 33-21-02

maisons de campagne

PARC NATIONAL DES LANDES
Petite maison mitoyenne, meublée et équip., cuis., living, salle d'eau, hall et 3 chbres. Petite cour - A vendre : 90.000 F. Renseignem. : M. DE PAEPE, B.P. 43, 39109 DOLE CEDEX.

A restaurer entièrement
ANCIEN MOULIN A EAU
Bordure ruisseau, jolie vue, 1,40 ha de terrain ombragé. Prix : 165.000 F, doc. s/dem. PROPINTER S.A., maisons du Périgord, BP 33, 24103 Bergerac. Téléph. : (53) 57-53-75.

GORDES
MAISON EN PIERRE
5 pces + dépendances sur 1.000 m2 environ. Prix 280.000 F.

MAISON EN PIERRE
4 pces, greniers, cabanon sur 1.000 m2 environ. Prix 260.000 F.

GRANGE A RESTAURER
très bon état, jolie vue, terrain. Prix 210.000 F. Crédit possible.
CATRY. Tél. : 16 (90) 75-46-50.

Vends 120 km Paris, propriété de campagne longue et basse, proche Châteauneuf-sur-Loire, cuis., séj. av. sol ap. et chem., 1 ch 34 m2, av. sol ap. et ch. + 1 ch. en combles (+ poss. d'une 3e), s. d'eau, w.-c., ch. cent., état général absol. impec., très joli jardin d'agrément. Prix : 425.000 F. Tél. 642-87-55 (le soir) ou (16-38) 53-47-07.

fermettes

90 km Ouest par autoroute, Propriétaire vend FERME ANC. en équerre restaurée. Séjour 50 m2, 3 ch, bains, cuisine, chauffage central mazout. Gdes dépendances amén. 4.000 m2 pel. Px : 450.000 F. Visite sur place 1, 2, 3, 4 mai à Mauloup (28) Beauvilliers près Voves. Pour renseignements tél. semaine 263-83-03.

propriétés — propriétés

PARTICULIER VEND VILLA NEUVE SITUEE A :
8 KM DE GRENOBLE
720 m ALTITUDE
VUE IMPRENABLE, PROXIMITE STATION DE SKI
8 200 m2 DE TERRAIN
300 m2 habitables, 2 niv. + mezzanine, 8 pièces + grand séjour avec cheminée, 2 salles de bains, terrasses exposées plein sud, garage 2 voitures, prestations luxueuses, marbres, poutres apparentes.
PRIX : 1.350.000 FRANCS A DEBATTRE
Ecrire à REGIE-PRESSE, sous le nº T 019.575 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

ASNIERES (résid.)
Propr. mansard de 200 m2 hab. (env.) sur 1.000 m2 Beau jardin clos. Récept. en L de 75 m2, 4 chambres + 2 salles de bains (poss. 3), grenier (amén.), sous-sol complet. Parfait état. Maison de gardiens. Apres 19 h. : 750-21-45

LORGUES-EN-PROVENCE
EXCEPTIONNEL
PROPRIETE DE CARACTERE
Très beau Mas en pierre, grand confort. Position dominante, terrasse, solarium, vue, piscine. Indépendances dans l'unité, jardin aménagé de goût. Bel environnement, essences. Ensemble de qualité.
Autres possibilités sur place. Facilités. Tél. (94) 73-95-51

Ds village région CHANTILLY part. vend maison ancienne entièrement restaurée sur jardin agrément 1.600 m2, clos murs, séjour 35 m2, grande cheminée, cuis., office, 4 chbres, 2 coins toilette, w.-c., douches, téléph., 2 caves voûtées, garage 2 voitures, 140 m2 de grange amén. Prix : 579.000 F.
Téléph. : 631-72-40, en semaine, Téléph. : 16 (4) 456-43-66, w.-e.

GISORS (3 km) - Jolie vue
Charmante MAISON NORMANDE, entrée, séj., poutres, cheminée, cuis., 2 chbres, grenier aménag., salle d'eau, garage. Jard., ombrages, 2.000 m2. Prix 415.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, Fg Cappeville, à Gisors TEL. 16 (32) 55-06-20

EXCEPTIONNEL
La campagne à 15' de Paris Calme, vue protégée, parc de
LA MALMAISON
425 m2 bâtis plein sud, terrain 3.000 m2, 4 grandes chambres, 2 petites, grande réception.. Présentation unique. Prix demandé 2.400.000 F. Tél. 751-16-96

15 KM DEAUVILLE
Part. vd sur terrain 10.000 m2, ancienne métairie à colombages rénovée, 120 m2 habitables + dépendances à rénover, vue très dégagée, beaucoup de caractère 650.000 F à débattre. Tél. (32) 57-74-41 ou 542-22-96

l'agenda du Monde

Astrologie

MAURICE CALAIS
Fondateur de l'Institut d'Etudes Astrologiques offre un guide de l'existence par des études honnêtes et sincères. Sur rendez-vous et par correspondance, 42, r. Albert-Thomas 75010 Paris. TEL. : 607-05-03.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-82. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Cours

L'ALLEMAND en ALLEMAGNE
Pr étudiant(e)s et écolier (e)s. Cercle restreint (maximum 5 personnes), entraînement actif, pres de Bonn/Rhin. Pleine pension et cours : DM 500 par semaine.
Dr Tomae-Schwarz
D-5485 Sinzig - Bad Bodendorf.

Personne de langue maternelle Américaine ayant l'expérience de l'enseignement donn. cours anglais tous niveaux : 354-44-43.

Livres

VENDS
ENCYCLOPÉDIE HACHETTE
12 vol. achetés moins d'un an. Valeur : 3.200 F. Prix : 2.500 F. Tél. : 045-49-29 après 18 heures.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Instruments de musique

A SAISIR
PIANOS et CLAVECINS, du 5 au 15 mai, avant réaménagement et travaux, liquidation anc. stocks occasions, reprises en l'état, pianos récents d'exposition et modèles en surplus. Rem. except. Marques propos. BOSENDORFER, STEINWAY & Sons, BLUTHNER, IBACH, SCHIMMEL, PLEYEL, ERARD, SEILER, RAMEAU, etc. Exp. entret. et gar. ass. Ts créd. pos. Vis. s/pl. : entrep. 7 bis r. Louis-Rouquier LEVALLOIS 757-19-74, du lundi au samedi inclus, de 9 h. 30 à 13 h. 30 ou Tél. Agent gén. BOSENDORFER-France : D. MAGNE, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 436-61-69.

Réceptions

Pour vos soirées, mariages, communions, je vous loue ma cave médiévale. Tél. : 343-58-23.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ITALIE TOSCANE
appartement attaché à vieux prieuré, 3 pièces tout confort. Tennis et piscine proche. Ecrire M. ROUSSELLE, 48, bd Maillot, 92200 NEUILLY.

VACANCES AU CALME
à Menthières, Haut - Jura - Sud. Randonnées pédestres, séjours. Ecr. C.S. Montagnard Menthières 01200 Bellegarde. T. (50) 49-26-34.

WEEK-END ET VOYAGES
TOUTES DESTINATIONS
en avion privé avec pilote professionnel.
TEL. : 322-42-99.

TARN GITES LIBRE JUILLET
campings, fermes. Juillet, août
RESERVATION IMMEDIATE
B.P. 89, 81003 ALBI.
L.A.T B.P. 89 - 81003 ALBI. Tél. : (63) 54-39-81



Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LA FERMETURE D'UNE USINE DU LOIR-ET-CHER

Poisson contre emploi

Depuis le samedi 26 avril, l'usine Dupont et Cie (DEC), firme spécialisée dans le traitement des métaux, située à Cormenon, est fermée par décision du préfet du Loir-et-Cher. Motif : empoisonnement de la rivière la Braye par des rejets de cyanure.

« Lancer un avertissement aux pollueurs », tel est l'objectif de M. Charles-Noël Hardy, préfet du Loir-et-Cher, en fermant une entreprise de son département coupable d'avoir provoqué la mort de milliers de poissons en rejetant ses eaux toxiques sans précaution.

Sévère sanction apparemment que de contraindre une usine à l'inactivité pour la mort de quelques gardons. Mais il faut dire que c'est la seizième fois en dix ans que la malheureuse Braye voit ses poissons défiler le ventre en l'air. Chaque fois, bien sûr, les pêcheurs manifestent leur colère et portent plainte. En vain, jusqu'ici. Il est vrai que plusieurs usines étaient tour à tour suspectées. Cette fois l'affaire est claire, c'est la DEC qui est coupable. La surprise et la colère des utilisateurs de la Braye ont été d'autant plus vives que l'an dernier cette firme avait obtenu de l'Etat un prêt de 854 000 F — avec la garantie de l'établissement public régional — pour se doter enfin d'une station d'épuration des eaux. Les travaux ont été effectués, mais des malfaçons ont retardé la mise en route de la station. Négligence jugée inacceptable par l'autorité préfectorale.

Bien entendu, la direction de l'usine met en doute la responsabilité de ses ateliers dans l'empoisonnement de la Braye. *« Nous sommes des industriels trop sérieux pour jouer à ce jeu »*, dit-elle. Elle avance aussi les conséquences dramatiques de la fermeture qui priverait de travail plusieurs dizaines de personnes.

« Le chantage à l'emploi, ça ne marche plus », répond sèchement le préfet. Au reste, la sanction prise à l'encontre de l'entreprise n'est que provisoire. Ses portes resteront closes tant que la station d'épuration ne sera pas mise en marche et que l'inspecteur des établissements classés n'aura pas donné le feu vert. Quant aux ouvriers — une centaine, pour la plupart non syndiqués — ils profitent de cette interruption forcée pour effectuer les travaux d'entretien qui se font généralement au mois d'août. D'ailleurs, la loi prévoit que, en cas de sanction administrative frappant une entreprise, le personnel continue à toucher sa paie. Il y a donc fort à parier que cette station d'épuration, dont la mise en route traînait en longueur, va maintenant entrer en service dans les plus brefs délais. Comme par miracle...

BÉATRICE HOUCHARD.

ENVIRONNEMENT

« LE POMPAGE DU PÉTROLE DU « TANIO » EST UNE OPÉRATION TRÈS RISQUÉE », souligne M. Achille-Fould.

M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, a déclaré, le 30 avril à Landivisiau (Finistère), à propos du pompage des 10 000 tonnes du pétrole du *Tanio* : *« Nous prenons des risques considérables, mais nous avons essayé de mettre toutes les chances de notre côté. »*

Le pompage, confié à la société marseillaise Comex, débutera le 15 juin pour se terminer à la fin août.

Pour sa part, M. Pierre Jagoret, député (P.S.) des Côtes-du-Nord, a déclaré : *« J'ai appris avec satisfaction la décision de procéder au pompage du pétrole de l'épave immergée du* Tanio.

» Cette décision positive ne m'empêchera pas de continuer à poser des questions aux pouvoirs publics, qui n'ont toujours pas répondu :

» 1) *Dès le 26 mars, la Comex s'affirmait prête à colmater et pomper l'épave. Combien de temps s'est-il passé avant qu'il lui ait été demandé de faire des offres ?* ;

» 2) *Pourquoi, dans le même temps, le gouvernement s'est-il contenté d'affirmer « qu'il n'y a » rien à faire avant cinq mois ».*

» La question fondamentale demeure la suivante : tout ne s'est-il pas passé comme si notre gouvernement avait abdiqué ses pouvoirs devant des groupes internationaux qui, arguant de leurs moyens financiers, décidaient du rythme du travail, du choix des experts, de la solution à envisager, des entreprises à sélectionner... »

● *Forages en Haute-Vienne : la source sera sauvée.* — Les habitants du village de Grandmont (Haute-Vienne), qui faisaient la grève de la faim depuis douze jours pour protester contre les forages de la Cogema accusés de tarir les sources, ont cessé leur mouvement. Ils ont fondé une association qui devient propriétaire de la source de La Barre et distribuera son eau gratuitement. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

APRÈS LA REPRISE DU TRAVAIL DES NETTOYEURS

Le métro parisien ne sera pas propre avant plusieurs jours

Ce vendredi matin 2 mai, les nettoyeurs du métro parisien ont repris leur balai après trente-neuf jours de grève. La veille, l'assemblée générale des grévistes avait approuvé à l'unanimité, comme le lui conseillaient la C.F.D.T. et le comité de grève, le protocole d'accord négocié avec la R.A.T.P. et les patrons des entreprises de nettoiement.

La direction de la Régie estime qu'il faudra quatre à cinq jours pour que les tonnes de papiers accumulés disparaissent des 70 kilomètres de quais et des 70 kilomètres de couloirs du métro. Une dizaine de jours seront ensuite nécessaires pour parfaire le nettoyage et réparer les dégradations.

C'est en fait la R.A.T.P. qui supportera le plus directement les conséquences de cette grève et de son règlement. Après avoir pendant près de trois semaines refusé d'intervenir explicitement, elle a, au cours d'une longue séance de négociations, dans la nuit du 12 au 13 avril, accepté de satisfaire les revendications qui s'adressaient directement à elle : ouverture aux nettoyeurs des cantines et des douches de la Régie et surtout garantie d'emploi, pendant les trois ans à venir, pour tous ceux qui, actuellement, nettoyent le métro. C'est une concession importante puisque, auparavant, la Régie ne cachait pas son intention de réduire cette activité dès le 1er janvier 1981.

Depuis deux semaines, la R.A.T.P. a aussi fait fortement pression sur les directions des entreprises de nettoiement pour qu'un accord puisse être trouvé. C'est elle qui, d'ailleurs, financera la plus grande partie des augmentations accordées : à peu près 18 % de revalorisation des salaires en deux ans en plus des augmentations liées à l'évolution du coût de la vie. La R.A.T.P. va devoir augmenter d'autant les crédits consacrés au nettoiement. Pourtant le gouvernement, qui a dû renoncer à faire prendre en charge une part plus importante du déficit de la Régie par les collectivités locales, l'a prévenue qu'il ne fallait pas compter sur un effort supplémentaire de sa part ni sur une hausse du prix du ticket en dehors de celle prévue au 1er juillet. La R.A.T.P. devra donc faire des économies par ailleurs.

Autre conséquence de ce conflit : la remise en cause vraisemblable du système de la sous-traitance. La C.F.D.T. espère avoir démontré la nocivité de cette formule et voudrait que les « acquis » des nettoyeurs du métro bénéficient aux travailleurs exerçant des professions semblables.

Enfin — et ce n'est pas pour elle le moins important, — la C.F.D.T. a montré qu'elle pouvait mener — même actuellement — de longues grèves victorieuses. Elle vient de marquer un point dans sa compétition avec la C.G.T., qui est restée très active durant tout ce conflit. Le 1er avril, la C.G.T. diffusait un tract où elle désapprouvait la grève illimitée, qui *« ne pouvait pas déboucher sur la satisfaction des revendications »*. Le 1er mai, elle demandait aux grévistes de rejeter l'accord négocié par la C.F.D.T., qu'elle qualifiait de *« protocole d'abandon »*. M. Gaston Henry, le secrétaire général de la Fédération C.G.T. des ports et docks, à laquelle adhère le Syndicat de la manutention ferroviaire, a même parlé à cette occasion de *« véritable trahison des intérêts des travailleurs »*. Les nettoyeurs du métro ne l'ont pas écouté et ont donné raison à la C.F.D.T.

● *Plus d'avions d'Air France à Prague.* — Un nouvel accord entre Air France et la compagnie tchécoslovaque C.S.A. vient d'être signé, qui entrera en vigueur le 5 mai pour une période de deux ans. Il prévoit notamment la mise en commun des recettes et des dépenses relatives aux services aériens entre les deux pays.

TOURISME

La gestion des services du ministère

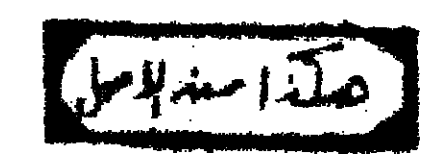
M. SÉRIEYX PORTE PLAINTE CONTRE « LE MATIN DE PARIS »

M. Alain Sérieyx, directeur du tourisme au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, annonce, dans un communiqué, qu'il porte plainte ès qualité contre le quotidien « le Matin de Paris » pour diffamation.

Le Matin de Paris a publié dans son numéro du 30 avril un article de Denis Pingaud intitulé « Les services de tourisme en accusation » dans lequel il était écrit notamment : *« Une enquête administrative révèle des malversations financières et des collusions avec des bureaux d'études et des intérêts privés. Le directeur du tourisme pourrait être appelé à d'autres fonctions. »* Et encore : *« Les conclusions des inspecteurs, consignées dans une première note de synthèse écrite il y a quelques jours, sont, semble-t-il, accablantes pour Alain Sérieyx. »*

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, avait, au début de l'année, demandé une enquête administrative sur le fonctionnement de la direction du tourisme, dont les conclusions ont été effectivement remises à la fin du mois d'avril. Elles feraient, en particulier, apparaître des anomalies dans la gestion de la sous-direction de la promotion, dont le responsable, M. Pierre Serrano, avait démissionné au début de l'année.

● *Nouvelle ligne d'autobus en Seine-Saint-Denis.* — La ligne d'autobus 354 (Epinay-Saint-Denis) est prolongée depuis le vendredi 2 mai jusqu'à Bobigny, préfecture de la Seine-Saint-Denis. Cette nouvelle ligne, qui s'étend sur 16 kilomètres, intéresse plus de cent mille habitants (trente-six mille emplois) et devrait améliorer, selon la R.A.T.P., les déplacements à l'intérieur de ce département du nord-est parisien.



Le Monde **économie**

Les manifestations d'un 1er Mai paradoxal

En dépit des divisions syndicales, de nombreux salariés ont répondu aux appels séparés des centrales

Un 1er Mai bien paradoxal. La fête du travail, créée il y a près d'un siècle par les syndicats américains et troublée les années suivantes par de sanglants affrontements entre grévistes et forces de l'ordre, notamment à Chicago, a été cette année, en France, une illustration des profondes divergences du monde syndical, mais aussi d'un niveau de mobilisation assez élevé, surtout chez les immigrés. En province, les défilés, séparés ou unitaires, ont rassemblé un nombre non négligeable de manifestants. Dans la capitale, les multiples marches ont été suivies, selon nos pointages, par près de cinquante mille personnes. Tout cela dans le plus grand calme, à l'exception des heurts et violences provoqués par quelques « loulous ».

Certains, comme M. Krivine (Ligue communiste révolutionnaire), y ont vu un « spectacle affligeant, dramatique et lamentable ». D'autres, comme MM. Séguy et Maire, la preuve d'un mécontentement et d'une relative combativité, mais aussi la reconnaissance d'un véritable débat, franc et dur, sur les divisions profondes entre confédérations ouvrières. Pour une fois, les deux leaders ont employé le même vocabulaire pour refuser les « faux-semblants » ou l'« unité de façade ».

Alors qu'en Italie les organisations de tendances comparables à celles de F.O., C.F.D.T. et C.G.T. acceptent d'adapter leurs revendications à la crise économique et internationale en réclamant plus de pouvoir, en France, les centrales demeurent divisées, la C.G.T. adoptant, peu ou prou, les thèses du P.C. En acceptant d'en discuter publiquement, les deux principales confédérations emploient, chacune à leur façon, le langage de la vérité, de leur vérité. Certains conflits, certaines manifestations montrent que ces divergences fondamentales n'excluent pas systématiquement l'unité d'action.

Titillés par la FEN, les syndicats cégétistes et cédétistes devraient s'efforcer, ces prochaines semaines, d'engager des actions communes. La définition des modalités d'action d'une journée de protestation, le 13 mai, contre le démantèlement de la Sécurité sociale, devrait démontrer si C.G.T. et C.F.D.T. sont à nouveau capables de redécouvrir ce qu'on a appelé l'unité d'action conflictuelle. — J.-P. D.

C.G.T. : près de trente-cinq mille personnes

Vu de la rue, un 1er mai comme les autres : la place de la République et les Grands Boulevards avaient retrouvé leur mélange fort de calicots et de banderoles multicolores, leurs sonorités hésitantes faites de vieux airs révolutionnaires et de musiquettes populaires, leurs marcheurs décidés ou plus blasés et leurs badauds au spectacle.

De loin, rien ne ressemblait plus à un cortège de « *1er mai unitaire* » que ce défilé de « *1er mai de division syndicale* » constitué jeudi après-midi, à partir de 14 heures, par près de *trente-cinq mille manifestants* de la C.G.T. (12 000 selon la police, 100 000 selon les organisateurs), dont l'intention affichée était de faire poids, au soir des comptes, par rapport à la manifestation de la C.F.D.T.

La foule syndicale est toutefois restée bon enfant. La « *division* » ne devait pas s'afficher : une seule banderole appelant les travailleurs « *à mettre en échec le consensus social* » est apparue parmi les militants d'une section C.G.T. Et seuls quelques noyaux durs comme les groupes de Renault-Billancourt ou les membres du service d'ordre de l'Union régionale ont mis, à mots, il est vrai, peu explicites pour les spectateurs, l'accent sur ce que M. Séguy avait appelé une demi-heure plus tôt les « *incitations à la modération revendicative* » de la C.F.D.T.

La majorité des autres sections avaient préféré maintenir une ambiguïté de façade en étalant sur leurs banderoles et sur leurs affiches le sacro-saint rappel à « *l'unité dans l'action* ». Même les enseignants du S.N.E.S. ne proposaient à la rue aucune allusion au différend qui les oppose à la direction de la FEN à propos de la préparation des manifestationss du 1er mai.

MM. Séguy et Krasucki ouvraient le défilé devant M. Marchais radieux.

La manifestation de la C.G.T. restera davantage marquée cependant par l'*impressionnante* participation des travailleurs immigrés et des étrangers. Algériens, Espagnols ou Paraguayens, ils ont composé près d'un quart du cortège.

La volonté manifestée par la C.G.T. de montrer sa solidarité avec « *les travailleurs de tous les peuples qui luttent pour leurs libertés* » n'a pas toujours été exempte de contradictions : ainsi les spectateurs ont vu apparaître tour à tour des manifestants réclamant « *la libération du peuple kurde* » et des étudiants iraniens appelant « *les travailleurs français à condamner l'attaque militaire américaine contre l'Iran* ».

PHILIPPE BOGGIO.

● *Les vingt-huit travailleurs immigrés clandestins*, qui faisaient la grève de la faim à Bordeaux depuis le 29 mars, ont arrêté leur mouvement le 1er mai. Six d'entre eux avaient été hospitalisés. Jusqu'à présent, quatre-vingts récépissés de demandes de cartes ont été délivrés par la préfecture de la Gironde et cent soixante-quinze autres dossiers ont pu être constitués par le comité de soutien aux grévistes. Mais ces récépissés, valables pour trois mois et renouvelables, peuvent être retirés sans motif et l'obtention des cartes de travail demeure difficile. Cette grève de la faim, les manifestations suscitées, la participation importante d'immigrés au défilé du 1er mai, ont permis d'attirer l'attention des Bordelais sur une situation qu'ils ignoraient ou feignaient d'ignorer. — *(Corresp.)*

M. SÉGUY CRITIQUE « LES SYNDICALISTES CONVERTIS AU CONSENSUS »

En s'adressant aux syndicalistes de la C.G.T. rassemblés place de la République, jeudi 1er mai à Paris, M. Georges Séguy regrette que le 1er mai n'ait pu être organisé « *dans l'unité qu'auraient souhaitée les travailleurs* ».

Pour le secrétaire général de la C.G.T., « *cela tient à des réalités, qu'il serait vain de chercher à dissimuler, qui éloignent de l'unité d'action des syndicalistes estimant que la crise du capitalisme doit inciter à la modération revendicative et à la limitation de l'action* ».

Evoquant les contrats conclus dans les secteurs public et nationalisé, M. Georges Séguy n'a pas épargné les « *syndicalistes convertis au consensus de collaboration de classe* » qui ont souscrit à des dispositions salariales « *dégradantes de leur pouvoir d'achat* ».

« *Pas question pour la C.G.T.*, a-t-il lancé, *de sacrifier les revendications et l'action des travailleurs à une unité de façade dont les seuls bénéficiaires seraient le pouvoir et le patronat.* »

« *Il est des moments de la lutte des classes où la meilleure façon de servir l'unité, c'est encore de promouvoir l'action* », a-t-il ajouté. Il a renouvelé sa proposition, faite à la C.F.D.T. et à la FEN d'une grève nationale de vingt-quatre heures le 13 mai, faite à la C.F.D.T. et à la FEN, « *pour arrêter le bras des destructeurs de la Sécurité sociale* ».

C.F.D.T. : un rassemblement dominé par la présence des travailleurs immigrés

Flonflons, banderoles, ballons, *drapeaux rouges*, verts, jaunes ou violets : la C.F.D.T. a rassemblé beaucoup de *baladins pour* sa fête de l'amitié, dimanche après-midi, place de la Bastille. Mais elle était loin d'avoir fait le plein de ses militants parisiens pour le défilé qui a précédé et qui était presque exclusivement composé de *travailleurs immigrés*, la plupart d'origine turque, rassemblés, dès 14 heures, rue du Sentier (2e arrondissement). Précédé de six cars des brigades d'intervention et suivi par autant de cars de C.R.S., un cortège de plusieurs milliers de personnes — deux mille selon la police, quinze mille selon les organisateurs — où dominaient les banderoles en langues étrangères, a gagné la Bastille par la rue Froissart et le boulevard des Filles-du-Calvaire. A l'avant, une seule banderole de l'Union syndicale C.F.D.T. de la région parisienne : « *1er mai dans l'action, pour les libertés - Solidarité internationale.* »

Derrière le service d'ordre, en blousons jaunes, portant l'inscription « *autogestion* », on n'apercevait pas un seul membre du Bureau national de la C.F.D.T. Souvent applaudis par des badauds, les travailleurs du métro scandaient : « *Non à la sous-traitance. Vive la victoire des nettoyeurs.* » Puis venaient les ouvriers turcs de la confection.

Un panonceau expliquait aux passants : « *En Turquie, ce ne sont ni des conflits entre la droite et la gauche ni la terreur individuelle, il y a des assassinats fascistes.* » On remarquait encore les *banderoles* de l'Union des travailleurs immigrés tunisiens : « *Bourguiba assassin* » ; un drapeau palestinien ; une délégation de l'Erythrée ; un groupe de libertaires sud-américains, et, un peu noyées dans la masse, les *banderoles de la fédération de* l'habillement C.F.D.T. et de l'usine Thomson-C.S.F. Enfin, un char d'autonomes « *écolo* » : « *Perds pas ta vie à la gagner* » ; un groupe de « *psychiatrisés en lutte* » ; une douzaine de sympathisants des syndicats libres d'U.R.S.S. réclamant la libération de Borissov ; et puis, précédant le drapeau noir des anarchistes, une série de masques et de personnages grimés : « *Arbeit macht frei* », « *Le travail rend libre et beau.* » A rapprocher d'un groupe de « *Lafarguistes* », souvent couchés sur le sol et réclamant : « *Le droit à la paresse.* »

M. E. MAIRE : refus d'un accord artificiel.

M. Edmond Maire attendait cette foule disparate place de la Bastille, où le succès du chanteur Pierre Perret fut nettement plus *marqué* que celui des syndicalistes. M. Maire a rappelé que la division syndicale n'avait jamais été « *aussi profonde* ». « *Comment ne pas ressentir douloureusement cette division*, s'est-il écrié, *alors que tous les efforts de la C.F.D.T. pour réaliser un 1er mai commun n'ont pas abouti.* » Selon M. Maire, *la seule réponse* que sa centrale ait pu obtenir confirmait que « *pour certains, la volonté de dénigrer la C.F.D.T. est plus forte que l'envie de se battre contre les adversaires de classes. Tout ce qu'on nous proposait*, ajouta-t-il, *revenait à maintenir des objectifs divergents, à ne se mettre d'accord sur rien, mais à cacher cette réalité en faisant du syndicalisme spectacle* ».

La C.F.D.T. voulait un accord réel. Elle n'a pas voulu que le mouvement syndical ajoute à la division par le double langage de l'hypocrisie, ni qu'un accord artificiel sans lendemain « *donne des syndicats une image à peu près aussi convaincante que celle des partis de gauche entre les deux tours des élections de mars 1979* ». La *C.F.D.T.* propose « *de bâtir l'unité d'action sur du solide, sur le terrain concret des revendications les plus urgentes* ».

JEAN BENOIT.

UN JOUR SANS

Nous avons vécu, sans trop nous en apercevoir, une situation dramatique, ce 1er mai. Pas de télévision avant 20 heures. Et pas de tiercé, ou presque, en raison d'une grève larvée des bureaux du P.M.U. Les plus fidèles turfistes renonçaient devant les files d'attente aux portes des rares guichets ouverts. « *C'est pire qu'à l'église* », constata l'un d'eux, en s'en allant.

Quelle tristesse un jour sans télé et sans pari ! Un jour à la six-quatre-deux. En fait, à la quatre-six-neuf, qui ne rapportait que 3 050 F. Dans l'ordre tout de même.

FRANÇOIS SIMON.

QUELQUES MILLIERS D'« UNITAIRES »

Quelques milliers de manifestants (5 000 selon des observateurs, 10 000 selon les organisateurs de la « *marche pour l'unité* ») sont allés à la rencontre des cortèges parisiens des deux grandes centrales syndicales.

Rassemblés près du Centre Pompidou, les manifestants, qui répondaient à l'appel de quelque quarante sections syndicales de la *région parisienne*, auxquelles s'étaient joints des responsables de la FEN et de la Ligue communiste, ont gagné à 15 heures le carrefour des rues Beaubourg et Réaumur, où devait passer le cortège C.F.D.T.

Les manifestants avaient voulu défiler en un cortège représentant toutes les catégories sociales des « *exploités et brimés* », et les organisateurs appelaient sans cesse « *homos, femmes et soldats* » à rejoindre le défilé. Une large place était faite aux travailleurs immigrés. Dans le cortège défilaient aussi plusieurs militaires de la marine nationale, en uniforme, mais avec une cagoule, brandissant une banderole avec l'inscription : « *Travailleurs en uniforme, nous ne briserons pas les grèves* ». Les « unitaires » se sont intégrés sans incident au cortège C.F.D.T.

LES DÉFILÉS EN PROVINCE

Dans une douzaine de villes, des cortèges unitaires ont célébré la fête du travail : Lyon (7 000 selon la C.G.T.), Bordeaux (15 000 selon la même source), Saint-Etienne (2 500) ; Nantes (1 500), etc. *Mais dans* la plupart des cas, des défilés séparés ont été organisés, *notamment* à Marseille (30 000 selon la C.G.T.), Clermont-Ferrand, Dunkerque, Lille, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), Saint-Denis de la Réunion.

A Valence, l'unité a éclaté dès le début d'une manifestation, quand la C.F.D.T. a distribué à la foule un tract rappelant que le P.C. du Territoire-de-Belfort l'accusait d'exactions pendant la guerre d'Algérie. La *C.G.T.* a alors décidé de défiler seule.

La situation a été plus paradoxale encore à Strasbourg où la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient donné rendez-vous à leurs adhérents au même endroit et à la même heure. Bon gré ou mal gré, les deux cortèges se sont rejoints sur certaines parties des itinéraires. A Grenoble, trois manifestations se sont déroulées successivement sur le même parcours.

« MARIJUANA ! MARIJUANA ! »

Dans la lutte, déjà longue, qui oppose partisans et adversaires du libre usage des drogues « douces », la manifestation « *pour la dépénalisation de l'herbe* », ne fera sans doute pas date. Annoncée discrètement par des affichettes dans le métro et dans les universités, elle a réuni, jeudi 1er mai à Paris, une centaine de personnes — et encore : quelques dizaines d'entre elles, qui se qualifiaient d'autonomes, quittèrent vite « *cette atmosphère baba-cool* » pour rejoindre le rassemblement organisé au métro Temple.

Le cortège ainsi improvisé, qu'aucune organisation ne revendiquait, *quitta la place Saint-*Michel peu après 14 heures et *se disloqua à la hauteur du* pont Saint-Michel quelques *secondes plus tard, après une* charge de C.R.S. Les forces de *l'ordre étaient au moins aussi* nombreuses que les *manifestants*.

Durant une heure, ceux-ci se regroupèrent plusieurs fois pour clamer quelques instants : « *Marijuana ! Marijuana !* », avant de s'enfuir devant les charges répétées des C.R.S. Les touristes *prenaient des photos de cet* étrange ballet.

Découragés, les manifestants gagnèrent le plateau Beaubourg, où ils furent accueillis dans l'indifférence générale : « *Ce n'est pas demain*, commentait *l'un d'eux, qu'on libérera le haschisch.* » — N. B.

F.O. : pas plus de deux mille personnes.

Jeudi matin, place de la Bastille, F.O. n'a guère rassemblé *plus de 2 000 personnes selon* nos estimations (3 000 selon les organisateurs, 600 selon la police) sur le thème du « *1er mai dans l'unité* ». Le cortège, qui comprenait surtout des agents des services publics — cheminots et fonctionnaires notamment, — s'est rendu au Père-Lachaise où un hommage a été rendu devant la tombe de Léon Jouhaux. *Principaux slogans : les trente-*cinq heures, la participation, les conditions de travail. En l'absence de M. Bergeron, retenu à Montpellier, aucun discours n'a été prononcé.

« UNION DANS LES LUTTES » : QUELQUES CENTAINES DE PERSONNES A BEAUBOURG

Le rassemblement organisé jeudi 1er mai sur l'esplanade de Beaubourg par les collectifs parisiens d'union *dans les luttes*, et qui a réuni quelques centaines de personnes, avait pour but d'affirmer l'existence d'un courant unitaire qui traverse les différentes formations politiques et syndicales et qui agit contre la politique de division des appareils.

Les représentants de différents collectifs ont pris la parole pour expliquer les conditions dans lesquelles ces collectifs se sont créés, sur la base de la pétition qui, *lancée en décembre* par des personnalités de gauche, a recueilli depuis lors plus de quatre-vingt mille signatures. Parmi les auteurs de cette initiative, MM. Stélio Farandjis, socialiste, et Balibar, communiste, ont exposé le sens de leur action. M. Balibar a souligné que les promoteurs de cette pétition n'entendent pas se constituer « *en une direction donnant des mots d'ordre* ».

M. Balibar a insisté sur le fait que les collectifs d'union dans les luttes ne prétendent constituer ni un *nouveau syndicat* ou parti, ni un « cartel » de représentants des organisations existantes, mais permettre « *une coopération directe entre militants d'organisations diverses* », dans la clarté et sans « *double langage* ». Là où des manifestations unitaires avaient été organisées, les partisans de « *l'union dans les luttes* » ont appelé à y participer sans provoquer de conflit avec les syndicats et les partis qui s'y refusent. Ce n'a pas toujours été facile. A Pont-Audemer (Eure), M. François Esquer, militant de la *FEN* et membre du comité fédéral du P.C.F., n'a pas pu *prendre* la parole au *cours* du rassemblement organisé par la C.G.T. A Sèvres (Hauts-de-Seine), une banderole pour l'union, apposée sur la mairie avec l'autorisation du maire communiste, M. Roger Fajnzylberg, a été arrachée dans la nuit de mercredi à jeudi. — P. J.

ÉTRANGER

En Italie

La démission du président de l'ENI secoue les milieux politiques

De notre correspondant

Rome. — Le holding public ENI (Entreprise nationale des *hydrocarbures*) se trouve dans une curieuse situation depuis quelques jours : il a deux présidents, mais qui sont l'un et l'autre démissionnaires. M. Giorgio Mazzanti avait dû renoncer à sa charge en mars, à la suite d'un gros scandale : le détournement d'une partie des commissions pour l'achat de pétrole saoudien. Son successeur désigné, M. Egidio Egidi, était sur le point d'entrer en fonction. A la surprise générale, il vient de donner sa démission (*le Monde* du 2 mai), déclenchant une petite tempête dans les milieux politiques.

En Italie, tout se sait très vite. La « *lettre confidentielle* » de M. Egidi au président du conseil n'a pas manqué d'être publiée *in extenso* dans un journal. On y apprend les deux raisons de ce geste inopiné : « *certaines nominations* » envisagées par le gouvernement et « *des opérations concernant le secteur chimique* ». M. Egidi ne dit rien de plus, mais tout le monde a compris qu'il ne voulait pas de M. Leonardo di Donna à la vice-présidence. Ce cadre supérieur de l'ENI avait joué les procureurs lors du scandale pétrolier et s'était opposé au président Mazzanti, socialiste comme lui, entretenant l'idée d'un règlement de comptes au sein du P.S.I. Or il se trouve que le nouveau ministre des participations d'Etat, M. de Michelis, est lui aussi socialiste, ce qui accentue le caractère politique de la controverse.

Quant aux « *opérations* » envisagées, elles concernent un projet gouvernemental très ambitieux, *visant à regrouper toutes les* actions que possède l'Etat dans *le secteur chimique*. Une société financière serait créée à cet effet, qui ne serait pas forcément sous la houlette de l'ENI. Là aussi des arrière-pensées politiques ont été dénoncées : ne cherche-t-on pas, sous le couvert d'une réorganisation, à satisfaire tel ou tel « *courant* » démocrate-chrétien ou socialiste ?

Les employés de l'ENI, qui ont manifesté le 30 avril devant la présidence du conseil, ont évoqué toutes ces questions à la fois. Inquiets pour l'avenir de leur groupe, ils ne semblent guère impressionnés par l'amélioration des résultats obtenus en 1979, les pertes du groupe (162 milliards de lires) ayant été inférieures de moitié à celles de l'année précédente.

ROBERT SOLÉ.

Aux États-Unis

La récession

(Suite de la première page.)

Selon ces fabricants, comme le signalent leurs principaux clients, les constructeurs d'*automobiles et de matériels* destinés aux travaux publics et au bâtiment, ainsi que les industriels de l'aéronautique, s'attendent à une courte récession, qui ne justifie pas un abandon ni même une modification des programmes d'*investissement établis* sur de longues périodes. Cette analyse parait confirmée par l'évolution des carnets de commandes des fabricants de machines-outils, en hausse, à fin mars, de 1 % sur le mois précédent.

Deux secteurs sont néanmoins particulièrement touchés, le bâtiment et l'automobile. Dans la construction, les mises en chantier ont, en valeur, baissé de 6 % en mars à la fois par rapport à février et par rapport au même *mois de 1979*. A *Detroit*, les dirigeants de Chrysler ont obtenu *le prêt de 150 millions de dollars* promis à l'Etat du Michigan, après avoir fait valoir que leur firme était « *dans l'impasse au point de vue des liquidités* ». Ils ont d'autre part obtenu 62,5 millions de dollars grâce à la vente de leur *filiale australienne à la société* japonaise Mitsubishi.

Toutefois, la commission gouvernementale chargée de l'aide à Chrysler n'est pas parvenue, le 1er mai, à une décision sur *l'octroi effectif* d'un prêt fédéral de 1,5 milliard de dollars. Cette *commission, qui s'était déjà réunie* le 29 avril, doit décider si la firme automobile a rempli les conditions posées par le Congrès pour avoir accès à cette aide, qui doit prendre la forme de garanties gouvernementales à des prêts bancaires. Dans son plan de financement, Chrysler s'efforce d'obtenir 250 millions de dollars du Canada, 200 millions de dollars du gouvernement fédéral et 50 millions de l'Etat de l'Ontario ; mais les négociations n'ont pas encore abouti. La commission d'aide pourrait se réunir à nouveau le 5 mai.

M. B.

MONNAIES

RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR

Le raffermissement du dollar, amorcé depuis le mardi 29 avril 1980, s'est poursuivi à la veille du week-end sans raison spéciale, sauf, peut-être, la rumeur d'une augmentation *éventuelle du prix du pétrole saoudien* susceptible d'accroître, dans l'immédiat, la *demande de dollars* pour payer les achats de brut. Pourtant une banque américaine — la Merchants National Bank, à Indianapolis — a abaissé son taux de base à 18,25 %.

A Francfort, le cours de la monnaie américaine est passé de 1,7985 DM à près de 1,81 DM, en *dépit du relèvement du taux d'es*compte ouest-allemand, et à Paris, *il s'est élevé à 4,2250 F*, contre 4,2035 F.

Sur le marché de *l'or*, le cours de l'once de 31,1 g., qui avait fléchi jeudi à Londres *jusqu'à 490 dollars*, sur la crainte de ventes de métal en liaison *avec les difficultés des frères Hunt* aux Etats-Unis, s'est redressé à *510 dollars, contre 518 dollars* mercredi 30 avril, M. Volcker, président du Système de réserve fédéral, a, mercredi, déclaré que le prêt bancaire au groupe Hunt était subordonné à la condition que celui-ci vende progressivement ses stocks d'argent-métal.

CONJONCTURE

A LA SUITE DE LA « CENSURE » D'UNE ÉTUDE

La C.G.T. et la C.F.D.T. dénoncent les pressions exercées sur l'INSEE par le gouvernement

« Dans le numéro d'avril de la revue de l'INSEE « Economie et Statistique » devaient être publiées des prévisions à l'horizon 1985. Cet article ne paraîtra pas. La direction de l'INSEE a pris la décision de le censurer », écrivent dans un communiqué les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'INSEE.

« Le seul argument invoqué explicitement, poursuivent les syndicats, est qu'il ne fallait pas, alors que l'INSEE est soumis aux critiques du premier ministre, renforcer son irritation (1) en diffusant de nouvelles prévisions à moyen terme, portant notamment sur l'emploi. Il est à noter que les travaux en question ont déjà été diffusés tant à l'INSEE que dans les organismes qui participent à la préparation du VIIIe Plan et qu'ils n'avaient pas alors fait l'objet de critiques particulières. Quel que soit le jugement que l'on porte sur ces travaux, comme ceux en général qui sont réalisés par l'INSEE et qui peuvent légitimement être l'objet d'un débat public contradictoire, cette censure *est inadmissible*. Exercée dans la principale revue de l'INSEE, venant après les attaques (du premier ministre), elle confirme la gravité des menaces qui pèsent sur l'INSEE et le système d'information économique en général.

» Nous dénonçons clairement et fermement, concluent les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., les tentatives faites pour soumettre complètement l'INSEE et ses publications aux impératifs de la politique du gouvernement. Nous regrettons qu'en cette occasion la direction de l'INSEE ait cru bon de s'y prêter. »

Nous analysons ci-dessous l'étude réalisée par MM. G. Borie, J. Ho Ta Khanh et P. Rossignol, de l'INSEE ; Dupuy, de la direction de la prévision du ministère de l'économie ; K. Hadadj, du commissariat général au Plan. En soulignant qu'il ne s'agit pas de prévisions mais d'une projection faite à l'aide d'un modèle et à partir d'hypothèses forcément discutables, dont les auteurs soulignaient eux-mêmes que certaines sont peut-être trop optimistes, voire dépassées (notamment celles qui concernent un ralentissement de l'inflation dans le monde), d'autres au *contraire trop pessimistes* (évolution ralentie des exportations de l'industrie française).

L'appareil productif à l'horizon 1985

Comment évolueront jusqu'en 1985 la production, les investissements, les échanges extérieurs, l'emploi dans l'industrie ? Pour tenter de répondre à ces questions, les auteurs de l'étude étaient partis de l'hypothèse que l'environnement international serait favorable, le scénario ayant été élaboré durant l'été 1979 (bien avant que ne soient connues les fortes hausses des prix du pétrole décidées à Caracas) : la croissance atteindrait en moyenne 3,5 % par an sur la période 1980-1985 ; les tensions inflationnistes diminueraient (la hausse des prix revenant progressivement à 5 % l'an vers 1985) du fait que le coût du pétrole brut n'augmenterait pas plus que l'inflation mondiale. Toujours selon le même scénario, la France connaissait une évolution analogue : + 3 % par an de croissance du PIB (produit intérieur brut), + 6 % à 7 % de hausse des prix. Compte tenu d'une rapide progression de la productivité et malgré une réduction de la durée hebdomadaire du travail (tren-huit heures trente en moyenne en 1985), «*la croissance serait suffisante pour enrayer la montée du chômage*».

Les auteurs soulignaient qu'ils avaient travaillé sur un scénario dans lequel la politique économique « *visait à adapter — par des actions de régulation globale — l'économie française à la nouvelle donne de l'économie mondiale sans courir de risques excessifs, notamment du côté de la valeur extérieure du franc. L'équilibre de la balance des paiements courants est une contrainte supposée respectée tout au long de la période, ce qui assure la fermeté du franc mais limite les possibilités d'une politique dynamique des finances publiques* ». Par ailleurs, les prestations sociales continuent à progresser à un rythme soutenu : + 5,8 % par an en pouvoir d'achat.

A quels résultats aboutissaient ces travaux ?

● *La part du secteur tertiaire continue d'augmenter* pour atteindre 36 % de la production en 1985 contre 34 % en 1978. Cela s'explique par des transferts d'activité entre l'industrie et les services, et par le développement de certains types de services (études, conseils et assistance, services liés au bâtiment ainsi qu'au génie civil, santé...). La part de l'industrie se maintient (32,6 %). Le secteur agro-alimentaire (8,5 % à 8,1 %) et le bâtiment génie civil (8,4 % à 7,4 %) reculent. Le poids décroissant de l'énergie (5,5 % à 4,9 %) résulte des efforts d'économie. L'agriculture recule de 6 % à 5,7 %.

● *Malgré une reprise, le rythme de croissance reste inférieur de moitié dans la plupart des branches à ce qu'il avait été entre 1959 et 1972.* — Dans les branches produisant des biens intermédiaires, seules celles qui sont liées au nucléaire font preuve d'un très grand dynamisme. Le déclin de la sidérurgie se confirme. Au total, la croissance des biens intermédiaires reste faible, de l'ordre de 2,4 % l'an entre 1978 et 1985.

Les branches produisant des bien d'équipement continuent à croître plus rapidement que l'ensemble de l'industrie, stimulées par une forte demande étrangère. L'étude soulignait cependant les risques que font courir des exportations très dépendantes des pays de l'Est et des pays en voie de développement. Le recul de la construction navale est plus que compensé par l'expansion des industries aéronautiques et d'armement. L'automobile, la construction mécanique et le matériel électrique professionnel demeurent dynamiques. Mais la production des biens d'équipement ménager accuse un léger fléchissement.

Le ralentissement de la croissance des industries produisant des biens de consommation, qui s'est manifesté pendant la période 1973-1978 (+ 1,5 % par an en moyenne contre + 5,8 % pendant les années 60), s'accentue. La projection de l'INSEE aboutit à une recession pour le textile, l'habillement et le cuir chaussure.

● *Le développement du commerce mondial ou, plus précisément, la concurrence internationale ont une influence presque toujours négative sur la production.* — Cela est vrai surtout pour les biens de consommation, pour la sidérurgie et même un peu pour la pharmacie. Seule la chimie de base tire bien son épingle du jeu.

Les auteurs soulignaient que ces «*performances somme toute assez médiocres des exportateurs industriels demandent à être nuancées* », dans la mesure où l'ensemble des industries de biens intermédiaires (mais aussi, dans un emoindre mesure, des industries produisant des biens de consommation et des bien d'équipement) des pays industrialisés se heurte également au renchérissement des approvisionnements énergétiques. Il est donc possible, soulignait l'étude, que « *la projection pèche par excès de pessimisme* ».

● *Sauf pour les biens d'équipement, qui maintiennent leur position, la quasi-totalité des productions françaises perdent des parts de marché.* — Certaines branches, comme la sidérurgie, le textile, les cuirs, les chaussures, le bois-meuble, sont particulièrement vulnérables. Au contraire, la construction mécanique, le matériel électrique professionnel, augmentent sensiblement leurs parts de marché. D'une façon générale, les importations globales de l'industrie augmentent à un rythme plus que double de celui de la production : + 7,1 % par an contre + 2,9 % du fait d'une croissance sans entraves du commerce international.

● *L'industrie ne dégagerait pas d'excédents extérieurs en 1985* (— 800 millions de francs contre + 6,8 milliards de francs en 1978 en francs constants de 1970). — La projection de l'INSEE aboutit pourtant au résultat suivant par grands secteurs : dégradation du solde commercial des biens intermédiaires (— 13,7 milliards de francs contre — 10 milliards de francs en 1978) ; déséquilibre pour les biens de consommation (— 2,2 milliards de francs contre — 2,7 milliards de francs); excédents en croissance rapide pour les biens d'équipement : + 34,8 milliards de francs en 1985 contre + 19,5 milliards de francs en 1978. Notons que ces chiffres donnant un excédent global de 19 milliards de francs en 1985 pour l'industrie française, sont tirés d'un tableau publié en annexe de l'étude et qu'il ne correspondent pas du tout au commentaire qui s'y rapporte.

● *Les investissements de l'industrie croissent dans la projection de l'INSEE au rythme annuel moyen de 2,5 % l'an entre 1978 et 1985, soit moins de la moitié du rythme enregistré auparavant.* — Ce tassement est en partie artificiel, car, pendant les premières années de la crise qui suivit le « choc pétrolier » de fin 1973, les industriels avaient continué à développer leurs investissements, ce qui avait entraîné une sur-capacité de production. De plus, la tendance globale au ralentissement de l'accumulation du capital cache des évolutions très différentes.

Les conséquences de ce ralentissement envisagé seraient — compte tenu des hauts niveaux de l'investissement pendant les années qui précédèrent le premier « choc pétrolier », et notamment entre 1969 et 1972 — un vieillissement du capital productif français.

« *L'emploi industriel total diminuerait chaque année de trente-huit mille postes, soit moins vite qu'entre 1973 et 1978 (moins cinquante-trois mille par an).* » Les industries produisant des biens d'équipement resteraient créatrices d'emplois. En revanche, l'automobile n'apparaît plus comme le sauveur qu'elle a été. Enfin, dans les industries produisant des biens de consommation, plus de deux cent mille emplois disparaîtraient entre 1978 et 1985 (1).

Trois cent soixante-treize mille emplois disparaîtraient dans l'agriculture entre 1978 et 1985, tandis que les secteurs transports et télécommunications en créeraient de soixante mille à cent cent mille.

Au total, et y compris les services, presque cinquante mille emplois disparaîtraient chaque année, portant le total à trois cent trente et un mille pour la période 1978-1985.

L'INSEE achevait son essai en posant deux questions : « *Dans quelle mesure la période récente a-t-elle vu se réaliser une restructuration profonde de l'appareil productif, simultanément à la faible croissance globale de l'investissement ? Quelle est la nature des investissements réalisés ces dernières années et de quelles inflexions technologiques sont-ils porteurs ?* » La réponse est cruciale si l'on veut juger de la compétitivité de l'économie française face à ses concurrents.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir notamment les déclarations faites par M. Barre dans une interview au *Progrès de Lyon*, rapportées dans *le Monde* du 18 avril.

(2) Les auteurs notent que les mécanismes du modèle conduisent à extrapoler la récession accélérée des dernières années, alors qu'on peut se demander si les restructurations en cours ne limiteront pas cette évolution défavorable.

CRÉDIT

HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE...

La Bundesbank a décidé, mercredi 30 avril, de relever assez fortement ses taux d'intérêt directeurs, le taux d'escompte passant de 7 % à 7 1/2 %, record historique, et le taux d'avances sur titres (dit « lombard ») étant porté de 8 1/2 % à 9 1/2 %. En même temps, elle a réduit de 8 % (4,9 milliards de deutschemarks) les coefficients de réserves obligatoires des banques, et augmenté de 8,6 % (3 milliards de deutschemarks) les plafonds de réescompte des établissements, qui vont atteindre 38 milliards de deutschemarks, soit une injection globale de liquidités supplémentaires atteignant 8 milliards de deutschemarks (18,4 milliards de francs).

M. Poehl, président de la Bundesbank, a justifié ces mesures par la nécessité de lutter contre l'inflation, qui approche maintenant les 6 % en taux annuel, et par la nécessité d'attirer les capitaux internationaux pour compenser le déficit de la balance des paiements courants, qui s'est élevé à 5,3 milliards de deutschemarks pour le premier trimestre 1980, soit la moitié du déficit de l'année 1979 tout entière (9 milliards de deutschemarks). En outre, la baisse récente du deutschemark a provoqué une sortie de capitaux évaluée à 20 milliards de deutschemarks en quatre mois. Il était donc urgent à la fois de favoriser la remontée du deutschemark, déjà amorcée, et de compenser cette sortie en injectant de nouvelles liquidités.

... et généralisation de la baisse du taux de base des banques françaises

La B.N.P., la Société générale, le Crédit industriel et commercial (C.I.C.), le Crédit commercial de France et le Crédit du Nord ont ramené de leur côté de 13,25 % à 13 % leur taux de base, rejoignant ainsi le Crédit lyonnais et la Banque de Paris et des Pays-Bas qui avaient pris cette décision il y a huit jours. L'initiative de la baisse avait été prise le 18 avril dernier par le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, suivi par la Compagnie financière, qui estimaient que le léger reflux du loyer de l'argent sur le marché monétaire (1/2 % à 1 % suivant les échéances) justifiaient une telle décision.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

SITUATION du 31 mars 1980	EPARGNE-UNIE Diversification	UNI-FONCIER Sect. immobilier	UNIRENTE Obligations	UNIFRANCE Valeurs françaises
Valeur liquidative (F)	392,84	410,41	1 133,25	154,62
Actif net (M.F.)	671,5	238,8	347,2	1 114
Répartition de l'actif net en %				
— actions françaises	26,7	53,9		60,7
— obligations françaises	35,9	24,8	80,89	23,3
— valeurs étrangères	25	3,9	4,55	3,6
— liquidités et divers	12,4	17,4	14,56	12,4
Dividende mis en paiement le 26 avril 1980 (comprenant l'impôt déjà payé au Trésor) (F)	19,39	28,39	90,95	9,39

ROUSSELOT S.A.

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 22 avril, a arrêté les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 1980.

Pour Rousselot S.A., le bénéfice net s'élève à 10,7 MF contre 24,8 MF en 1978 ; il est obtenu après 57,8 MF d'amortissements, 10,8 MF d'impôt sur les sociétés et une provision exceptionnelle de 9,4 MF pour la dépréciation des titres en portefeuille de la filiale américaine Peter Cooper. En 1979, la société a encaissé 8,6 MF de dividendes de ses filiales françaises et étrangères contre 14,4 MF en 1978.

Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires a atteint 1 633,8 MF dépassant ainsi en volume ses précédents records de production et de vente. Toutefois, les difficultés conjoncturelles auxquelles se heurtent les activités traditionnelles (gélatines et protéines animales) n'ont pas permis la répercussion intégrale, sur les prix de vente, de l'accroissement des charges d'exploitation dû à l'accélération de la hausse des coûts tant en France qu'à l'étranger.

En consolidé, la marge brute d'autofinancement s'élève à 102,1 MF contre 109,1 MF en 1978 et le résultat net à 18,3 MF contre 28,1 MF l'année précédente.

Aux Etats-Unis, la filiale Peter Cooper a connu une année 1979 difficile mais ses résultats commencent à s'améliorer sous l'action d'une nouvelle équipe impliquant un plan sévère de redressement.

Compte tenu du coupon n° 7 mis en paiement le 21 janvier 1980 à titre d'acompte sur dividende pour un montant de 15 F assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F, le conseil proposera à l'assemblée la mise en paiement le 1er septembre 1980, pour solde du dividende, d'un coupon n° 8 d'un montant de 7,50 F assorti d'un avoir fiscal de 3,75 F. La distribution globale serait ainsi de 22,50 F par action plus un avoir fiscal de 11,25 F correspondant à un revenu total de 33,75 F.

Le conseil a pris connaissance du chiffre d'affaires du premier trimestre 1980 qui marque une progression de 5 %. Les perspectives de résultats pour cette période apparaissent néanmoins décevantes du fait des activités gélatines et protéines animales dont la rentabilité reste insuffisante. Par contre, la division chimie organique connaît une évolution très satisfaisante que justifie la poursuite de ses objectifs de diversification géographique, notamment en Europe occidentale.

BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 28 avril 1980 sous la présidence de M. Bouasria Belghoula, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le total du bilan au 31 décembre 1979 s'est élevé à 4 800 764 526,93 FF contre 3 916 721 573,36 FF pour l'année 1978, soit une progression de 22,57 %.

Les bénéfices dégagés après amortissements et provisions ont chiffré 31 576 267,87 FF, faisant ressortir un résultat net après impôts de 15 191 532,87 FF.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé la distribution d'un dividende de 80 FF par action de 1 000 FF.

Une assemblée générale extraordinaire, réunie le même jour, a décidé d'augmenter le capital de 50 000 000 FF, le portant de 100 000 000 FF à 150 000 000 FF.

La libération interviendra pour la totalité dans le courant de l'année 1980.

DUNLOP S.A.

Les actionnaires seront convoqués le 27 juin prochain en assemblée générale ordinaire en vue de l'approbation des comptes de l'exercice 1979 qui ont été présentés par le directoire au conseil de surveillance.

Le chiffre d'affaires a été de 1 529 742 000 F contre 1 355 298 000 F en 1978, soit une augmentation de 13 %.

L'année s'est terminée avec un résultat net déficitaire de 53 864 319 F après dotation de 34 169 476 F aux amortissements, dont 5 862 073 F liés à la réévaluation contre une perte, en 1978, de 44 022 572 F après 44 722 658 F d'amortissements dont 6 343 295 F pour réévaluation.

Les divisions Dunlopillo, Roues, Sports et Loisirs, et Joints de Précision ont atteint des résultats satisfaisants.

Ce sont donc les activités de la division Pneumatiques qui, dans le contexte général des conditions économiques de cette industrie, ont influencé les résultats d'ensemble de la société.

Les hausses importantes des matières premières n'ont pu être intégralement répercutées dans les prix de vente pratiqués en 1979. Par ailleurs, les charges exceptionnelles liées aux réductions d'effectifs ont également affecté le résultat de l'exercice.

Les ventes du premier trimestre 1980 ont progressé de 19 % sur celles de la période comparable de l'année précédente.

PUBLICATION DE LA BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

21, boulevard Haussmann, 75009 Paris

La Banque française du commerce extérieur dénonce la garantie qu'elle a donnée le 6 juin 1978 en faveur de l'agence de voyages Travoydem « Vacances à la barre », S.A.R.L. dont le siège est à 75010 Paris, 67, rue de Maubeuge, vis-à-vis de ses clients et de ses prestataires de services.

En conséquence, cette garantie cessera de produire effet trois jours francs après la publication du présent avis, conformément à l'article 20 du décret n° 77.363 du 28 mars 1977.

Un délai de trois mois à compter de cette date est ouvert aux créanciers éventuels pour produire leurs créances au siège de la Banque française du commerce extérieur.

DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Le conseil d'administration, réuni le 25 avril 1980, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

En raison de la stagnation de la consommation des produits pétroliers, le trafic global des entrepôts est resté sensiblement au même niveau que l'année précédente. Le chiffre d'affaires atteint 23 500 630 F (contre 22 556 699 F en 1978). Après 2 743 843 F d'amortissements et de provisions au compte d'exploitation et 745 700 F de provision pour amortissement financier au compte de pertes et profits, le résultat net s'élève à 553 764 F (contre 412 352 F en 1978).

La réévaluation légale des immobilisations, effectuée au titre de l'exercice 1979, conduit à un écart de réévaluation de 13 062 955 F. Elle reste sans influence sur le résultat net.

Comme l'année dernière, il sera proposé à l'assemblée ordinaire de décider, au titre de l'amortissement du capital, la distribution de 537 900 F, par prélèvement sur la provision pour amortissement financier. Chacune des 97 800 actions composant le capital social recevrait ainsi une somme de 5,50 F, en exemption de tous impôts.

FONCINA

Le conseil d'administration réuni le 17 avril 1980 a arrêté les comptes de l'exercice 1979 au cours duquel les loyers encaissés ont atteint 29 874 775 F contre 27 532 605 F en 1978.

Le compte d'exploitation, au crédit duquel les indemnités compensatrices figurent pour le chiffre prévisionnel de 1 million de francs, présente un solde créditeur de 19 011 622 F contre 17 765 384 F en 1978, soit une augmentation de 7,01 %. Quant au bénéfice net il est de 19 210 632 F contre 18 650 237 F en 1978. Cette progression de 3 % seulement s'explique par le fait qu'en 1978 des plus-values sur la vente des immeubles de Reims avaient été comptabilisées pour un montant très supérieur à celui qui intervient en 1979. En éliminant l'incidence des ventes de Reims, la progression s'établit à 5,71 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, prévue pour le 19 juin, la distribution d'un dividende de 10,30 F dont 8,23 F assujettis à l'impôt sur le revenu et 2,07 F exonérés.



SOFIREM

GROUPE CdF

AUGMENTATION DE CAPITAL

Au cours de sa réunion du 17 avril 1980, l'assemblée générale extraordinaire de la SOFIREM (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence de 40 millions de francs pour le porter à 120 millions de francs.

Le dernier conseil d'administration a décidé une augmentation immédiate de 16 millions de francs, portant ainsi le capital social de la SOFIREM à 96 millions de francs.



AGENCE HAVAS

Le conseil d'administration de l'Agence Havas, réuni le 24 avril 1980, a approuvé les comptes définitifs de l'exercice 1979.

Le chiffre d'affaires brut hors taxes de la société s'est élevé à 1 091 652 290,40 F, soit une progression de 14,5 % sur celui de 1978.

Le résultat d'exploitation augmente de 29,2 % et atteint 19 610 141,85 F.

Le cash-flow augmente de 55,7 % et atteint 50 762 000 F.

Le bénéfice net, après provisions et impôts sur les bénéfices, se monte à 27 782 577,80 F ; il est supérieur de 25,3 % à celui de 1978.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 20 juin 1980, la mise en distribution d'un dividende de 16,50 F par action, contre 14 F par action pour l'exercice 1978, ce qui représente, avec l'impôt de 8,25 F déjà payé au Trésor, un revenu global de 24,75 F par action.

Le conseil a décidé en outre de convoquer le 20 juin 1980 une assemblée générale extraordinaire des actionnaires afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Modification des statuts de l'Agence Havas ;

2) Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à une augmentation du capital de la société en le portant en une ou plusieurs fois à un maximum de 300 millions de francs, soit par voie d'incorporation de réserves, soit par voie d'émission d'actions de numéraire, soit les deux à la fois.

GROUPE PALUEL-MARMONT
FRANCE-INVESTISSEMENT
(SICAV)

L'assemblée générale ordinaire, réunie sur deuxième convocation le lundi 28 avril 1980 sous la présidence de M. Jean-Marie Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et fixé le montant global du dividende à 6,65 F par titre dont : coupons 5,60 F et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux) 1,05 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du jeudi 22 mai 1980, contre remise des coupons numéros 38, 39, 40.

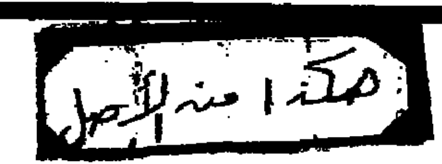
Dans son allocution, M. Jean-Marie Paluel-Marmont a souligné qu'au 31 décembre 1974, au plus fort de la crise boursière, la valeur liquidative de l'action France-Investissement était tombée à 105,75 F. Elle est aujourd'hui de 192,02 F. Compte tenu des 30,07 F de dividende global distribué pendant la période, la plus-value de 110 % tend à prouver que France-Investissement est un véhicule d'épargne adapté aux temps actuels.

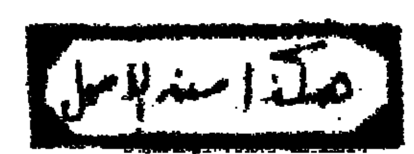
SILIC

Le conseil d'administration, réuni le 29 avril sous la présidence de M. Jean Lorenceau, a arrêté les comptes de l'exercice 1979. Avec des recettes locatives de 60 266 000 F (contre 53 339 000 F, pour l'année 1978), les comptes de cet exercice se soldent, après dotations de 12 620 000 F aux amortissements et provisions, par un bénéfice de 20 783 000 F. L'exercice précédent, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois, avait laissé un résultat de 27 896 000 F ; l'augmentation calculée *prorata temporis* est donc sensible.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 26 juin 1980, la distribution aux actionnaires d'une somme de 20 525 000 F qui permettra de servir à un capital augmenté d'un tiers un dividende de 17 F par action, alors que celui de l'exercice précédent, ramené à douze mois, s'élevait à 16 F. Il se confirme ainsi que l'augmentation de capital de janvier 1979 a permis la reprise attendue de la progression du dividende.

Le conseil a enregistré avec satisfaction que le premier semestre de l'exercice en cours s'inscrit dans la même perspective puisque les loyers atteindront 32 400 000 F pour le premier semestre contre 29 078 000 F pour le premier semestre 1979.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 MAI

Une séance pour rien

La Bourse de Paris aurait pu chômer vendredi. Nul ne s'en serait plaint, et les agents de change auraient fait de sérieuses économies.

Rarement, en effet, le désœuvrement n'a été aussi grand qu'en cette veille de week-end. Les échanges furent à ce point étriqués que, sur plusieurs valeurs même, aucun ordre d'achat ni de vente ne fut enregistré, contraignant le préposé aux cotations à réinscrire les cours précédents sans plus de cérémonie, après avoir fait le constat de l'absence de toute transaction. Le plus miraculeux sans doute est que le marché ait malgré tout un peu monté. D'un « fifrelin », certes (+ 0,06 %), mais qui, dans un tel contexte, a pris un caractère d'ampleur, qu'il n'aurait jamais eu autrement.

Sur plus de deux cents valeurs inscrites à la cote à terme, moins de vingt ont évolué de façon appréciable, dont la moitié à la hausse et l'autre à la baisse.

Parmi les premières, citons U.T.A. (+ 6 %), C.F.D.E. (+ 3,2 %), Prétabail (+ 2,6 %), Viniprix (+ 2,3 %) et La Redoute (+ 2,3 %). Au nombre des perdants, ont notamment figuré : P.L.M. (— 3,9 %), S.A.T. (— 2,6 %), Bic (— 2,5 %) et Dollfus-Mieg (— 2,5 %). Empressons-nous d'ajouter que ces différences de cours n'ont revêtu aucune signification, s'étant produites, notons-le derechef, avec très peu d'affaires.

Dans un tel climat et une Bourse désertée par la majorité des opérateurs, l'affaire des otages iraniens de Londres et la hausse du taux de l'escompte allemand n'ont eu aucune résonance.

L'or a baissé, le lingot revenant de 73 500 F à 72 980 F. Le napoléon a reproduit son cours précédent de 681 F. Le volume des transactions a cependant un peu augmenté, passant de 11,87 à 14,97 millions de francs.

LONDRES

Les affaires sont calmes. Les industrielles, cependant, gagnent un peu de terrain. Mais les pétroles sont plus irréguliers. Reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 510 contre 498

VALEURS	CLOTURE 1/5	COURS 2/5
Beecham	118 ..	118 ...
British Petroleum	332 ...	338 ...
Courtaulds	78 ...	89 ..
*De Beers	8 67	8 68
Imperial Chemical	370 .	376 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	368 ..	366 ...
Shell	358 ...	348 ...
Vickers	125 .	125 ...
War Loan 3 1/2 %	31 1/4	31 1/4
*West Driefontein	73 .	73 3/4
*Western Holdings	62 1/4	61 1/2

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PRESSES DE LA CITE. — Le bénéfice net est revenu de 9,7 millions et à l'effet fiscal du redressement

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES. — Bénéfice net total : 22,9 millions de francs. Dividende net : 13,20 F contre 12 F.

HOECHST. — Le numéro 2 de la chimie mondiale annonce pour 1979 un bénéfice net mondial de 850 millions de deutschemarks, en progrès de 55,9 % sur le résultat de l'exercice précédent, pour un chiffre d'affaires accru de 11,9 % (dont 8 % en volume) à 27,08 milliards de deutschemarks. Ce résultat, qui ramène le groupe au niveau des profits réalisés en 1974 (année exceptionnelle avec 641 millions de deutschemarks de bénéfice), a été réalisé grâce à l'excellente conjoncture, mais aussi à la meilleure utilisation des capacités. Pour le premier trimestre de 1980, la société mère a réalisé un bénéfice avant impôts de 314 millions de deutschemarks (+ 62,7 %). Un ralentissement des commandes a été enregistré en avril, mais il est peu significatif, ce mois étant habituellement assez creux.

ROUSSELOT. — Du fait de l'alourdissement des charges d'exploitation, non compensé par la hausse des prix, et des difficultés conjoncturelles dans les activités traditionnelles (gélatines, protéines animales), le bénéfice net consolidé pour 1979 est revenu de 28,1 millions à 18,3 millions de francs. Dividende global : 33,75 F contre 51,75 F.

MAJORETTE. — Distribution d'une action gratuite pour une.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 2/5 ...... 12 1/2 %

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après sept semaines consécutives de hausse, Wall Street a baissé jeudi 1er mai sous la pression des ventes bénéficiaires et, en clôture, l'indice des industrielles accusait un recul de 8,37 points à 808,79.

Une assez forte activité a continué de régner et 32,48 millions de titres ont changé de mains contre 30,85 millions mercredi.

De toute évidence, les opérateurs ont jugé préférable d'alléger leurs positions à l'approche du week-end avec, d'une part, la perspective d'un nouveau renchérissement des prix du pétrole, de l'autre l'arrivée de la récession tant redoutée dont le président Carter a reconnu lui-même qu'elle était à la porte. Cela étant, la baisse n'a quand même pas pris un caractère important, réduisant seulement à une cinquantaine de points les gains du « Dow ».

Sur 1 829 valeurs traitées, 853 ont fléchi, 604 ont monté et 372 n'ont

VALEURS	COURS 30/4	COURS 1/5
Alcoa	55 .	54 7/8
A.T.T	52 3/4	53 ...
Boeing	36 1/2	35 1/4
Chase Manhattan Bank	39 1/4	38 5/8
Du Pont de Nemours	36 1/2	36 1/2
Eastman Kodak	52 5/8	51 5/8
Exxon	60 3/4	60 3/4
Ford	24 3/8	23 7/8
General Electric	47 1/2	48 1/4
General Foods	27 1/4	27 ..
General Motors	45 3/4	45 1/8
Goodyear	12	11 7/8
I.B.M.	54 7/8	54 1/4
I.T.T.	26 1/4	26 ..
Kennecott	27 3/4	27 1/4
Mobil Oil	72 3/8	72 1/8
Pfizer	38 3/8	38 1/8
Schlumberger	106 1/2	105 3/4
Texaco	35 3/8	34 3/4
U.A.L. Inc.	14 5/8	15 1/4
Union Carbide	38 1/4	37 5/8
U.S. Steel	19 .	18 1/2
Westinghouse	22 5/8	22 1/2
Xerox	53 3/8	52 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	29 avr.	30 avr.
Valeurs françaises	102,3	102,8
Valeurs étrangères	101,4	101,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104	104,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/5	2/5
1 dollar (en yens)	239 70	240 10

BOURSE DE PARIS - 2 MAI - COMPTANT

SICAV

HORS COTE

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Un restaurateur, de nationalité italienne,* établi à Porto-Veccio (Corse-du-Sud), M. Antoine Frantellu, a été blessé, vendredi 2 mai, par l'explosion d'une bombe que des inconnus avaient placée devant son établissement : la victime avait voulu désamorcé elle-même l'engin qu'elle avait découvert devant sa porte. Le sigle « C.R.N. », qui apparaît pour la première fois en Corse, était inscrit sur le mur.

En Afghanistan

Plusieurs dizaines de jeunes gens ont été tués au cours des récentes manifestations anti-soviétiques

Les incidents, dans le centre de Kaboul, entre les 26 et 29 avril, ont été beaucoup plus graves qu'il ne ressortait des premières informations (*le Monde* du 2 mai). De vingt-six à cinquante-sept étudiants ont, selon les sources, été tués au cours de manifestations de protestation contre la présence militaire soviétique.

Selon des témoins arrivés à New-Delhi, les premiers incidents ont éclaté, dans la matinée du 26 avril, lorsque les élèves du lycée de Habibia, le plus important de la capitale, lancèrent des pierres et des pommes de terre sur les voitures officielles des délégations officielles des pays de l'Est venues assister aux cérémonies marquant le second anniversaire de la révolution. Une escorte soviétique ouvrit par la suite le feu sur des manifestants, tuant plusieurs jeunes gens. Portant des cadavres sur leurs épaules, des milliers d'élèves du lycée défilèrent alors dans les rues de la ville en criant des slogans hostiles à l'U.R.S.S. et au régime pro-soviétique de Kaboul. Le mouvement de protestation s'est ensuite étendu au lycée de Ghazi, au sud-ouest du pays, où un groupe d'élèves a attaqué à coups de couteau des militaires soviétiques. La troupe a alors ouvert le feu et tué trois jeunes gens. Selon les mêmes témoignages, des étudiants auraient également été tués lorsqu'ils manifestaient devant la résidence du ministre du commerce, M. M. Khan Jalajar, qui, après avoir servi la monarchie, passe pour un « collaborateur » des Soviétiques. Six jeunes filles auraient été tuées devant la maison du peuple où elles criaient aux soldats afghans « *C'est nous les vrais Afghans.* »

Dans tous les cas, les forces soviétiques, utilisant des hélicoptères, furent appelées pour rétablir l'ordre, les soldats afghans refusant de tirer sur leurs compatriotes. Le calme était revenu le 30 avril dans la capitale, où le quartier de l'université était cerné par des miliciens.

D'autre part, selon les milieux de réfugiés afghans à Peshawar, le gros des forces soviétiques qui participèrent à des opérations dans la province du Kunar pendant plusieurs semaines s'en sont retirées et se sont repliées à Djalalabad. De petits contingents de troupes soviétiques et afghanes continuent cependant à patrouiller dans les vallées.

A Moscou, on a appris que l'U.R.S.S. allait livrer 140 000 tonnes de blé gratuitement à l'Afghanistan. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

En Israël

Reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est sans empressement ni enthousiasme que les délégations américaine, égyptienne et israélienne aux négociations sur l'autonomie ont repris leurs travaux le jeudi 1er mai à Herzliya, près de Tel-Aviv. Il s'agit pourtant de la nouvelle phase des négociations — en principe la dernière — dont la procédude « accélérée » a été décidée le 17 avril à Washington lors de la dernière rencontre entre MM. Carter et Begin, après les entretiens que le chef de la Maison Blanche avait eus quelques jours plus tôt avec M. Sadate. Dirigées respectivement par MM. Sol Linowitz, ambassadeur américain au Proche-Orient, Mustapha Khalil, premier ministre égyptien, et Yossef Burg, ministre israélien de l'intérieur, les trois équipes de négociateurs doivent se réunir à Herzliya pendant une semaine avant de se retrouver le 8 mai en Egypte, à Alexandrie, pour parvenir à un accord avant la fameuse date du 26 mai prévue il y a près d'un an comme limite aux pourparlers.

Quel accord ? Plus personne ne pense qu'il soit possible, en moins de trois semaines, de surmonter toutes les divergences qui subsistent après onze mois de discussions assez stériles. Dans l'entourage des négociateurs, on estime qu'il serait déjà très suffisant de pouvoir annoncer, le 26 mai, des progrès importants ou un accord partiel qui permette aux trois partenaires d'éviter un constat d'échec, de sauver la face et de continuer leurs discussions.

Dégradation de la situation en Cisjordanie

La situation en Cisjordanie se dégrade depuis plusieurs semaines (*le Monde* des 25 et 30 avril). Lors des manifestations ou lorsque des véhicules israéliens sont attaqués à coups de pierres, des coups de feu sont de plus en plus souvent tirés soit par des militaires, soit par des colons. Le 1er mai, un lycéen palestinien de dix-sept ans à été mortellement atteint par un coup de feu lors d'un affrontement entre militaires israéliens et jeunes manifestants arabes, dans le village d'Anabta, près de Tulkaren, au nord de la Cisjordanie. Selon les Israéliens, le coup mortel serait parti accidentellement alors qu'un des jeunes manifestants « *armé d'un couteau et brandissant un drapeau palestinien* » tentait d'arracher l'arme d'un officier. Cette version est contestée par des témoins cisjordaniens, et certains observateurs israéliens n'hésitent pas à déclarer que l'administration militaire cherche à dissimuler cette « *bavure* ».

Le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, a convoqué jeudi soir une réunion extraordinaire des principaux dirigeants militaires, afin d'étudier les mesures à prendre pour mieux prévenir les troubles. Selon le quotidien *Haaretz*, il aurait été décidé de riposter avec plus de vigueur au moindre incident. Mais des personnalités palestiniennes font observer que ces avertissements semblent ne s'adresser qu'à la population arabe, et elles font remarquer, à l'appui de leur thèse, que le général Ben Eliezer, gouverneur militaire de Cisjordanie, en décrivant la situation, jeudi, s'est gardé de faire état des manifestations violentes organisées par les extrémistes israéliens, tels que le Goush Emounim et les partisans du rabbin Meir Kahane.

FRANCIS CORNU.

Aux Nations unies

LES ÉTATS-UNIS OPPOSENT LEUR VETO A UNE RÉSOLUTION SUR LA CRÉATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN INDÉPENDANT.

New-York (Nations unies) (A.F.P.). — Les États-Unis ont opposé leur veto, mercredi 30 avril, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, à un projet de résolution tunisien prévoyant « l'établissement d'un État palestinien indépendant ».

Le projet a été approuvé par dix pays ; quatre se sont abstenus (France, Grande-Bretagne, Norvège et Portugal). Le projet tunisien affirmait que « le peuple palestinien doit être mis en mesure d'exercer son droit national inaliénable d'autodétermination, y compris le droit d'établir un État indépendant en Palestine ».

Le représentant permanent des États-Unis, M. McHenry, a justifié son veto par la nécessité de laisser se poursuivre le processus de recherche de la paix prévu dans les accords de Camp David. Le représentant de la France, M. Leprette, après avoir rappelé les déclarations sur le Proche-Orient faites par M. Giscard d'Estaing à Amman le 8 mars, a indiqué que la délégation française s'était efforcée, ces dernières semaines, de convaincre le Conseil d'ajourner le débat pour éviter une impasse. Il a ajouté : « Il ne faut pas en rester là. Tout doit être fait maintenant pour créer des conditions qui permettraient au Conseil de sécurité de reprendre, cette fois dans des conditions favorables, la question des droits inaliénables du peuple palestinien. »

● *L'ambassadeur de l'U.R.S.S. et le représentant adjoint des États-Unis à l'ONU*, MM. Troyanovsky et Van den Heuvel, ont été aspergés de peinture rouge au début de la séance du Conseil de sécurité, mercredi 30 avril, par deux Americains, aux cris de « *A bas l'impérialisme américano-soviétique !* » Les deux protestataires, MM. Kojimoto et Yip, ont été expulsés et seront poursuivis. — *(A.F.P., A.P.)*

PREMIER GOUVERNEUR ÉLU DE PORTO-RICO

M. Munoz Marin est mort

Luis Munoz Marin, qui a dominé la vie politique de Porto-Rico depuis la seconde guerre mondiale — il est notamment à l'origine du statut d'« État libre associé aux États-Unis », dont jouit l'île depuis 1952, — est mort mercredi 30 avril, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Il fut le premier gouverneur élu de Porto-Rico en 1948. Son père avait été un des chefs de file du mouvement qui cherchait à obtenir de l'Espagne l'autonomie de la colonie à la fin du dix-neuvième siècle.

Il fut dans sa jeunesse un partisan du socialisme et de l'indépendance de l'île. Il était entré en 1932 dans le parti libéral de son père, lui-même favorable au rejet des liens avec les États-Unis. Ses idées sociales très avancées l'avaient cependant amené à rompre avec cette formation, et en 1938 il fondait son parti, le Parti populaire démocrate qui obtenait le contrôle du Sénat de Porto-Rico.

Cependant, l'attitude de M. Munoz Marin à l'égard des États-Unis évoluait. Très lié avec le Parti démocrate américain et Roosevelt, il se faisait l'avocat de l'« association » avec les États-Unis. Ses concitoyens lui apportaient leur soutien en 1948 et lui renouvelaient leur confiance jusqu'en 1964.

Selon le statut de 1952, Porto-Rico devenait « membre libre du Commonwealth américain associé aux États-Unis ». *Les Portoricains ont leur Constitution, élisent leur gouverneur et leur Assemblée pour quatre ans, et un délégué à la Chambre des représentants à Washington qui ne prend pas part aux votes. Ils ne participent pas à l'élection présidentielle, même si des primaires permettent de désigner des délégués aux conventions des partis.*

La grande œuvre de Munoz Marin fut le développement de Porto-Rico, où la misère était extrême à la fin de la guerre mondiale. Les compagnies américaines désireuses d'ouvrir des filiales dans l'île furent exemptées d'impôt pour des périodes allant de dix à seize ans.

L'île est dirigée par le gouverneur Carlos Romero Barcelo, favorable à son entrée dans l'Union comme cinquante et unième État. Vers la fin de sa vie, Munoz Marin avait affirmé son opposition à cette formule relancée par le président Ford. Il avait répété que le statut d'association permettait seul de conserver la personnalité hispanique de l'île, tout en lui donnant les moyens de sa vie économique et d'assurer sa sécurité. — D. Dh.

Le Koweït demande une prime supplémentaire de 2,5 dollars par baril sur ses ventes de pétrole

Selon des informations de source koweïtienne, non encore confirmées officiellement, l'Emirat aurait informé ses clients de l'imposition, lors de la signature de ses prochains contrats, d'une « *prime de sécurité des approvisionnements* » de 8 dollars par baril. Cela porterait le prix du brut » du Koweït, un pétrole lourd de médiocre qualité, à 35,5 dollars par baril.

Le Koweït aurait pris cette décision en raison de la surtaxe de 10 dollars par baril demandée par plusieurs pays du Golfe. Au début d'avril, BP, Shell et Gulf, puis un peu plus tard deux sociétés japonaises, avaient accepté une prime de 5,50 dollars par baril. La décision du Koweït correspondrait donc à un relèvement de 2,50 dollars par baril. L'Emirat ne fait ainsi que s'aligner sur son voisin le Qatar qui, par le jeu d'une prime de sécurité des approvisionnements, a porté le prix du pétrole de bonne qualité vendu aux aux sociétés japonaises à 36,50 dollars le baril.

Cette nouvelle hausse renforce la possibilité d'un prochain mouvement de prix en Arabie Saoudite, dont l'« Arabian light » est toujours vendu 26 dollars le baril. Le quotidien saoudien *Al Madina* affirme que l'Arabie Saoudite annoncera une augmentation de ses prix pétroliers au cours de la réunion extraordinaire des pays de l'OPEP, le 7 mai, à Taïf (en Arabie Saoudite). Cette conférence est pourtant chargée de discuter de la stratégie à long terme de l'Organisation et non des prix du pétrole.

La cessation des achats de pétrole iranien par les sociétés japonaises comme par B.P. et Shell a donc pour effet de renchérir les prix. Un effet essentiellement psychologique puisque les États-Unis ont confirmé le 1er mai qu'ils aideraient le Japon en cas de difficultés d'approvisionnement en pétrole et surtout parce que le Mexique a dû réduire de 10 000 barils par jour ses exportations « *en raison de l'excédent qui règne sur le marché* ». — *(A.F.P., A.P.)*

LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES FRANÇAISES VONT FAIRE DE L'EXPLORATION - PRODUCTION EN MER DE CHINE.

La Compagnie française des pétroles (C.F.P.) et la société Elf-Aquitaine viennent de signer à Pékin un accord d'association avec la compagnie du pétrole chinoise pour l'exploitation et la production d'hydrocarbures en mer Jaune. L'accord est valable pour quatre ans.

Les recherches seront effectuées pour Elf-Aquitaine sur un périmètre de 10 000 kilomètres carrés, dans la baie de Pohai, et, pour la C.F.P., sur un périmètre de même superficie, au sud de la péninsule de Shandong. Les deux compagnies françaises seront « opérateurs ».

L'accord est du type « à risques partagés » dans lequel chacun des partenaires finance une partie des investissements, la rémunération de l'opérateur se faisant en pétrole en cas de découverte.

C'est la première fois que les sociétés françaises sont associées à l'exploitation - production en Chine. Jusqu'à présent, les deux sociétés françaises s'étaient vu confier des travaux de prospection sismique sur une partie du plateau continental de la mer Jaune.

En Algérie

UNE CHAIRE DE BERBÈRE SERAIT CRÉÉE A L'UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

Alger (A.F.P.). — Le ministre de l'enseignement supérieur, M. Abdelhak Brehri, qui s'est rendu récemment à Tizi-Ouzou — où la situation est calme ce vendredi 2 mai, — aurait annoncé des mesures d'apaisement aux étudiants qui ont été à l'origine des troubles.

Il aurait notamment promis la création d'une chaire de berbère à l'université de Tizi-Ouzou et la réouverture de celle d'Alger. Il aurait également annoncé qu'une plus large place serait faite à la culture berbère dans les médias algériens. Enfin, des assurances auraient été données au sujet de l'arabisation qui serait appliquée d'une manière beaucoup plus progressive que prévu.

Dans ces conditions, estime-t-on dans les milieux universitaires de la ville, l'université pourrait rouvrir ses portes dans les prochains jours.

En Corée du Sud

QUATRE HOMMES SONT CONDAMNÉS A MORT POUR ACTIVITÉS RÉVOLUTIONNAIRES

Séoul, 2 mai (A.F.P.). — Quatre hommes ont été condamnés à mort à Séoul vendredi et quatre autres à des peines de prison à vie pour avoir organisé un « Front national de libération de Corée du Sud », collecté des informations secrètes pour le compte de la Corée du Nord et détenu des armes en vue d'assassiner des responsables.

Le chef du groupe, Lee Jai-Moon, quarante-six ans, journaliste, est accusé d'avoir entrepris d'organiser un mouvement de guérilla inspiré des méthodes du Vietcong.

LE PRIX LÉNINE DE LA PAIX EST ATTRIBUÉ A HERVÉ BAZIN

Moscou (A.F.P., A.P.). — Le prix Lénine « pour la consolidation de la paix entre les peuples » a été attribué pour 1979 à l'écrivain français Hervé Bazin et à MM. Urho Kekkonen, président de la République finlandaise, Le Duan, secrétaire général du comité central du P.C. du Vietnam, Miguel Otero-Silva, écrivain et homme public vénézuélien, et Abdourrahman Al-Hamisi, écrivain égyptien.

Dans une interview à l'agence Tass, le président de l'académie Goncourt a déclaré qu'il voyait dans ce « grand honneur » la « reconnaissance des services rendus par la totalité du mouvement français pour la paix, qui m'a compté dans ses rangs et pour lequel j'ai œuvré depuis plus de trente ans déjà. Toute mon activité créatrice procède des motivations de l'homme et a une orientation sociale claire. Nombre de mes livres sont consacrés au thème de la famille, à la vie quotidienne des gens, à l'évolution de leurs relations dans la société changeante d'aujourd'hui... »

Accidenté lors d'une manifestation

UN AGRICULTEUR SUCCOMBE A SES BLESSURES

Un agriculteur de quarante ans, M. Paul-Emile Clay, blessé lors d'une manifestation paysanne à Boulogne-sur-Mer, mercredi 30 avril, a succombé à ses blessures vendredi matin 2 mai au centre hospitalier régional de Lille.

M. Clay qui, avec un millier d'agriculteurs, manifestait afin de protester contre l'attitude du gouvernement britannique lors des dernières négociations européennes, avait été renversé par une voiture, conduite par un marin, lequel avait tenté de forcer un passage parmi les manifestants. Le conducteur du véhicule, M. Jean-Marie Goriez, avait été arrêté immédiatement.

● *Des incidents* ont opposé, mardi 1er mai, en fin d'après-midi, les forces de l'ordre présentes dans le quartier Latin à Paris et quelques dizaines d'autonomes qui s'étaient d'abord mêlés au rassemblement des « *fumeurs de joints* ». Devant les touristes, ils ont été poursuivis par les policiers, pendant près d'une heure, brisant au passage des vitrines de magasins, rue Danton, rue Monsieur-le-Prince et rue du Cardinal-Lemoine (5e arrondissemnt).

Près d'une soixantaine de jeunes gens ont été interpellés en divers endroits du quartier Latin et près de la place de la Bastille. Sept policiers ont été blessés. Treize des manifestants ont été mis, en début de soirée, à la disposition de la justice — dont cinq mineurs — pour les motifs de « *jets de pavés ou de bouteilles* » et de « *ports d'armes par destination* ». Cinq personnes ont été remises en liberté, dans la soirée, par le parquet.

Le numéro du « Monde » daté 2 mai 1980 a été tiré à 566 709 exemplaires.

